

*Thèse de doctorat
présentée à l'École nationale d'administration publique
dans le cadre du programme de doctorat en administration publique
pour l'obtention du grade de Philosophiæ Doctor (Ph. D.)*

Thèse intitulée
**Enjeux et opportunités à la cohérence de l'Aide publique au
développement (APD) canadienne en Haïti**

Présentée par
Emmanuel Saël

Mars, 2023

La thèse intitulée

Enjeux et opportunités à la cohérence de l'Aide publique au développement (APD) canadienne en Haïti

Présentée par

Emmanuel Saël

Est évaluée par les membres du jury de thèse suivants :

Nelson Michaud, Professeur titulaire à l'École nationale d'administration publique (ENAP) et président du jury

Jean-François Savard, Professeur agrégé à l'École nationale d'administration publique (ENAP) et directeur de thèse

Stéphane Roussel, Professeur titulaire à l'École nationale d'administration publique (ENAP) et évaluateur interne

Éric Champagne, Professeur agrégé à l'Université d'Ottawa et évaluateur externe

« À la mémoire de ma très chère mère, Oriana César, partie en 2018 alors que ce rêve venait à peine de commencer. »

Remerciements

C'est avec beaucoup d'humilité et de gratitude que je rédige ces lignes pour remercier tous ceux qui ont contribué à l'aboutissement de ce travail de grande haleine. Je tiens d'abord à remercier mon directeur de thèse, Jean-François Savard, qui m'a motivé, m'a soutenu et m'a inspiré dès le début. Jean-François, ma rencontre avec toi en 2014 à la maîtrise dans le cadre de mon initiation aux politiques publiques a été déterminante pour ma carrière de fonctionnaire et mon aspiration à devenir chercheur. Je te remercie du fond du cœur pour ton empathie, ta rigueur, ton goût contagieux de la recherche et ta grande générosité. Sans ta confiance, tes conseils et ta disponibilité, ce projet n'aurait pu voir le jour.

Je tiens à remercier de façon particulière les membres du jury qui ont consacré leur temps à lire ce travail et à proposer des commentaires judicieux. Votre contribution à la bonification de ce texte est très appréciée. J'ai eu à réaliser plusieurs entrevues dans le cadre de cette thèse. Merci à chaque participant qui a consenti à me consacrer un peu de son temps pour répondre à mes questions. Plusieurs d'entre vous m'ont également écrit à la suite des entrevues pour me transmettre des documents, pour me référer à d'autres collègues ou pour me faire des suggestions relatives à de nouvelles pistes à explorer pour cette recherche, je vous suis très reconnaissant. Merci également à tous ceux qui de manière moins formelle m'ont partagé leurs compréhensions par rapport à la problématique abordée dans cette thèse.

Je remercie l'École nationale d'administration publique (ENAP) pour les bourses accordées qui m'ont permis d'avancer dans ce parcours de doctorat. Merci également au corps professoral pour leur disponibilité et tout le personnel de façon générale. J'ai eu le privilège de bénéficier de l'appui de personnes exceptionnelles et dédiées à leur travail. Je remercie mes collègues sans qui ce long voyage aurait été plus difficile, voire vide de sens. Particulièrement à Mariana, Abel, Sergueï, Jean-François, Fatou, Itizez, Victor, Joseph, Yanick et Geneviève, je vous dis un grand merci pour ces bons échanges.

Enfin, je remercie ma famille qui a été mon dernier rempart et particulièrement mon épouse Woodlyne, pour sa patience et son écoute lorsque j'étais confronté à mes plus grandes désillusions. Je remercie mon père, qui étant éloigné de moi en Haïti a toujours pris le soin

de m'encourager à avancer dans cette grande aventure. À mes deux garçons, Patrice et Ethan, vous avez illuminé constamment mes journées et donnez de bonnes raisons d'avancer malgré tout. Merci infiniment de votre indulgence envers papa qui vous a malheureusement privé à plusieurs reprises de bons moments de vacances.

Résumé

L'Aide publique au développement (APD) d'un point de vue historique a toujours servi d'instrument de financement des dépenses publiques dans les pays pauvres. Considéré comme l'un des pays les plus pauvres à travers le monde, Haïti a donc bénéficié de cette aide sur le plan multilatéral et bilatéral par le biais de pays comme les États-Unis et le Canada. Malgré le volume d'aide accordée à Haïti depuis l'institutionnalisation de l'APD dans les années 1960, le pays peine encore à prendre la voie du développement. Partageant une proximité géographique et culturelle à travers la langue française et la religion catholique notamment, le Canada et Haïti ont un passé en matière de coopération qui remonte à plusieurs décennies. Par ailleurs, les deux États présentent une particularité dans la mesure où le Canada représente depuis plusieurs années le deuxième principal bailleur en Haïti et ce dernier figura pendant plusieurs années comme le deuxième bénéficiaire de l'APD canadienne.

Cette thèse cherche à identifier les enjeux liés à la cohérence de l'APD dans un rapport Nord-Sud et à proposer des pistes qui peuvent faciliter cette cohérence. Cette recherche s'appuie sur un corpus théorique relatif aux approches Top-down et Bottom-up, et l'approche analytique de l'État. À ces approches s'ajoutent des concepts tels le milieu contextuel, l'intégration et la congruence des politiques publiques. La mobilisation de ce corpus permet de dégager plusieurs propositions théoriques qui pourraient contribuer à la cohérence des programmes de développement. La nature du problème étant inductive, la démarche adoptée est interprétative, car elle fournit une flexibilité plus utile à l'analyse des données. La méthodologie qui est utilisée est donc de nature qualitative et fait appel à une étude de cas intrinsèque. Des entretiens semi-dirigés avec 24 participants, une analyse documentaire et une analyse de contenu permettent de collecter les données qui sont analysées par la suite.

Nos résultats font ressortir une implication limitée ou, du moins, peu effective des acteurs locaux dans la conception ou l'élaboration des programmes de développement en Haïti dans le cadre de l'APD canadienne. Le contexte est peu pris en compte et cette aide fait intervenir de multiples mécanismes de coordination pour le moins efficaces. Par ailleurs, l'APD canadienne en Haïti fait intervenir beaucoup d'acteurs dont les ONG à travers un cadre institutionnel inadapté. Une clarification des rôles et des attributions des différents acteurs impliqués dans l'APD et une harmonisation des canaux d'échanges ressortent de nos données parmi les pistes pouvant aider à une cohérence des programmes de développement.

En complétant les résultats de nos entrevues par une analyse des programmes de développement canadiens en Haïti entre 2002 et 2022, nous présentons une proposition empirique qui concerne la cohérence des programmes de développement. Celle-ci requiert une approche participative basée sur des mécanismes d'interaction flexibles, un équilibre entre les intérêts, les idées des acteurs et les règles institutionnelles ainsi qu'une intégration du contexte d'accueil.

Mots clés : Aide publique au développement, cohérence, intégration, congruence, contexte, idées, intérêts, règles institutionnelles, acteurs, institutions

Abstract

Historically, Official Development Assistance (ODA) has always served as an instrument for financing public spending in poor countries. Considered one of the poorest countries in the world, Haiti has benefited from this aid on a multilateral and bilateral level through countries like the United States and Canada. Despite the volume of aid given to Haiti since the institutionalization of ODA in the 1960s, the country is still struggling to get on the path to development. Sharing a geographical and cultural proximity through the French language and the Catholic religion, Canada and Haiti have a history of cooperation that goes back several decades. In addition, the two countries are unique in that Canada has been the second largest donor to Haiti for several years, and Haiti has been the second largest recipient of Canadian ODA for several years.

This thesis seeks to identify the issues related to the coherence of ODA in a North-South relationship and to propose avenues that can facilitate this coherence. This research is based on a theoretical corpus relating to top-down and bottom-up approaches, and the analytical approach of the State. To these approaches are added concepts such as the contextual environment, integration, and congruence of public policies. The mobilization of this corpus allows for the identification of several theoretical propositions that could contribute to the coherence of development programs. The nature of the problem being inductive, the approach adopted is interpretative, as it provides a more useful flexibility to the analysis of the data. The methodology used is therefore qualitative in nature and involves an intrinsic case study. Semi-structured interviews with 24 participants, a literature review and a content analysis are used to collect the data that is subsequently analyzed.

Our results show that local actors have little or no involvement in the design or development of development programs in Haiti within the framework of Canadian ODA. Little account is taken of the context and this aid involves multiple coordination mechanisms that are, to say the least, effective. Furthermore, Canadian ODA in Haiti involves many actors, including NGOs, through an unsuitable institutional framework. Clarification of the roles and responsibilities of the various actors involved in ODA and

harmonization of the channels of exchange are among the avenues that could help ensure coherence in development programs.

By complementing the results of our interviews with an analysis of Canadian development programs in Haiti between 2002 and 2022, we present an empirical proposal concerning the coherence of development programs. This requires a participatory approach based on flexible interaction mechanisms, a balance between the interests and ideas of actors and institutional rules, and an integration of the host context.

Keywords: Official development assistance, coherence, integration, congruence, context, ideas, interests, institutional rules, actors, institutions

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION..... | 1 |
| PARTIE I : MISE EN CONTEXTE ET ASSISES THÉORIQUES..... | 8 |
| CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE..... | 9 |
| 1.1 L’Aide publique au développement | 11 |
| 1.2 L’Aide publique au développement canadienne | 18 |
| 1.3 Éléments de problématique..... | 23 |
| CHAPITRE 2 : ÉTAT DES CONNAISSANCES..... | 31 |
| 2.1 Fondements de l’aide canadienne en Haïti | 31 |
| 2.1.1 Dans une perspective sociale et culturelle | 31 |
| 2.1.2 Dans une perspective historique et politique | 37 |
| 2.1.3 Dans une perspective financière et économique..... | 43 |
| 2.2 L’aide canadienne octroyée à Haïti et ses principales caractéristiques..... | 48 |
| 2.2.1 L’APD canadienne et sa coordination..... | 48 |
| 2.2.2 La question de l’aide liée | 53 |
| 2.2.3 La question des ONG..... | 55 |
| 2.2.4 Une vision qui s’inscrit dans le court terme..... | 57 |
| 2.2.5 Un contexte local non forcément pris en compte..... | 59 |
| Résumé du chapitre..... | 62 |
| CHAPITRE 3 : CADRE D’ANALYSE..... | 67 |
| 3.1 Le milieu contextuel | 67 |
| 3.2 L’intégration des politiques de développement | 70 |
| 3.3 La cohérence comme substrat..... | 72 |
| 3.3.1 Définitions de la cohérence des politiques de développement | 72 |
| 3.3.2 Émergence et évolution de la cohérence des politiques de développement | 75 |
| 3.3.3 Dimensions de la cohérence..... | 77 |
| 3.3.4 Défis à la cohérence des politiques de développement..... | 82 |
| 3.4 Intégration des concepts..... | 85 |
| 3.5 Contributions de la thèse et positionnement | 87 |
| CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE..... | 90 |
| 4.1 Considérations ontologiques et épistémologiques | 93 |
| 4.2 Choix méthodologique..... | 95 |
| 4.3 Unités d’analyse et choix des participants | 97 |
| 4.4 Collecte et analyse des données | 101 |

| | |
|--|------------|
| 4.4.1 Analyse documentaire..... | 101 |
| 4.4.2 Entrevues semi-dirigées..... | 103 |
| 4.4.3 Analyse de contenu..... | 104 |
| 4.5 Enjeux et considérations éthiques..... | 107 |
| Résumé du chapitre..... | 109 |
| PARTIE II : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET ANALYSE..... | 112 |
| CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES DÉCOULANT DES ENTREVUES..... | 113 |
| 5.1 Conception / organisation de l'APD canadienne en Haïti..... | 113 |
| 5.1.1 Implication des acteurs locaux..... | 114 |
| 5.1.2 Prise en compte du contexte..... | 120 |
| 5.1.3 Existence d'une vision et d'un leadership local..... | 121 |
| 5.1.4 Entre contradictions et incohérences..... | 123 |
| 5.2 La coordination de l'APD canadienne en Haïti..... | 125 |
| 5.2.1 Mécanismes de coordination de l'APD canadienne en Haïti..... | 126 |
| 5.2.2 Flexibilité du Canada..... | 132 |
| 5.2.3 Le problème de l'aide multilatérale..... | 134 |
| 5.2.4 Le problème de la dispersion de l'APD canadienne en Haïti..... | 136 |
| 5.3 La question institutionnelle..... | 138 |
| 5.3.1 L'organisation des institutions..... | 142 |
| 5.3.2 La compétence des ressources humaines..... | 144 |
| 5.3.3 Le poids de la centralisation..... | 146 |
| 5.3.4 L'appropriation locale..... | 147 |
| 5.3.5 La question de la continuité dans les interventions..... | 149 |
| 5.4 La concertation organisationnelle..... | 150 |
| 5.4.1 La qualité des échanges et du processus de participation..... | 152 |
| Résumé du chapitre..... | 154 |
| CHAPITRE 6 : L'APD CANADIENNE DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT EN HAÏTI..... | 160 |
| 6.1 Présentation de la matrice des attributs de la cohérence..... | 160 |
| 6.2 Les interventions canadiennes dans le cadre de l'APD en Haïti..... | 162 |
| 6.2.1 L'APD canadienne en Haïti d'un point de vue financier..... | 164 |
| 6.2.2 Les acteurs..... | 167 |
| 6.2.3 Le poids de l'aide multilatérale..... | 169 |
| 6.3 Analyse des programmes réalisés à travers la matrice de cohérence..... | 171 |

| | |
|---|------------|
| 6.4 L'évolution des programmes de développement dans le temps..... | 172 |
| 6.5 Analyse de l'intégration des objectifs des programmes de développement | 174 |
| 6.5.1 Éducation | 174 |
| 6.5.2 Santé..... | 175 |
| 6.5.3 Agriculture | 176 |
| 6.5.4 Gouvernance / justice..... | 177 |
| 6.5.5 Intervention d'urgence | 178 |
| Conclusion du chapitre | 180 |
| CONCLUSION GÉNÉRALE | 185 |
| BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES | 202 |
| ANNEXE A : GUIDE D'ENTREVUE | 234 |
| ANNEXE B : LISTE PROGRAMMES CANADIENS RÉALISÉS EN HAÏTI ENTRE 2002 ET 2022 | 238 |

Liste des tableaux

Tableau 1 : Principaux bénéficiaires de l'APD canadienne en moyenne entre 2010 et 2014

Tableau 2 : Haïtiens immigrant au Québec

Tableau 3 : Catégories, sous-thèmes et codes des entrevues

Tableau 4 : Liste des secteurs d'intervention de l'APD canadienne en Haïti (2017-2021)

Tableau 5 : Obstacles et actions à privilégier pour la cohérence de l'APD canadienne en Haïti

Tableau 6 : Matrice des attributs de la cohérence des programmes de développement

Tableau 7 : Répartition des interventions canadiennes en Haïti par secteur

Tableau 8 : Répartition des acteurs par secteur d'intervention

Tableau 9 : Thèmes retenus dans le secteur de la santé

Tableau 10 : Thèmes retenus dans le secteur Gouvernance / Justice

Tableau 11 : Intégration des programmes de développement dans la Matrice des attributs de la cohérence

Liste des figures et schémas

Figure 1 : Évolution de l'APD en volume et en pourcentage du RNB

Figure 2 : Présentation de l'APD canadienne en pourcentage du RNB

Figure 3 : Aide canadienne octroyée à Haïti

Figure 4 : Cadre conceptuel de la cohérence des politiques d'APD

Figure 5 : Répartition des participants par pays de provenance

Figure 6 : Répartition des participants par pays de provenance et fonction récente occupée

Figure 7 : Répartition des participants par nombre d'années d'expérience

Figure 8 : Répartition des participants par pays de provenance et sexe

Figure 9 : Présentation des montants attribués pour les cinq plus grands secteurs

Figure 10 : Répartition de l'APD canadienne en Haïti par secteur d'intervention et montants attribués

Figure 11 : Présentation des montants attribués par période

Figure 12 : Répartition des interventions sur le plan bilatéral et multilatéral

Figure 13: Répartition des programmes (bilatéral, multilatéral) par montant attribué

Figure 14 : Présentation des programmes réalisés en fonction de la matrice des attributs de la cohérence

Figure 15 : Évolution des secteurs d'intervention dans le temps

Figure 16 : Cadre conceptuel ajusté de la cohérence des politiques d'APD

Liste des abréviations, sigles et acronymes

| | |
|----------|---|
| AAP | : Autres apports publics |
| ACDI | : Agence canadienne de développement international |
| ACOSME | : Appui au continuum de santé mère-enfant en Haïti |
| AMC | : Affaires mondiales Canada |
| AP | : Aide publique |
| APA | : Arrangement politico-administratif |
| APD | : Aide publique au développement |
| BID | : Banque interaméricaine de développement |
| BM | : Banque mondiale |
| CCI | : Cadre de coopération intérimaire |
| DSNCRP | : Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté |
| CAD | : Comité d'aide au développement |
| CAED | : Comité de Coordination de l'Aide Externe au Développement |
| CECI | : Centre canadien d'étude et de coopération internationale |
| COS | : Cadre d'orientation stratégique |
| EFACAP | : École Fondamentale d'Application et Centre d'Appui Pédagogique |
| EFH | : Égalité entre femmes et hommes |
| FMI | : Fonds monétaire international |
| GAD | : Groupe d'aide au développement |
| MEF | : ministère de l'Économie et des finances |
| MGAE | : Module de gestion de l'appui de l'aide externe |
| MICT | : ministère de l'Intérieur et des collectivités territoriales |
| MINUSTAH | : Mission des Nations unies pour la stabilisation d'Haïti |
| MPCE | : ministère de la Planification et de la coopération externe |
| MSP | : ministère de la Santé publique et de la population |
| NPM | : New public management |
| OCDE | : Organisation de coopération et de développement économique |

| | |
|--------|---|
| OEA | : Organisation des États américains |
| OECE | : Organisation européenne de coopération économique |
| OIF | : Organisation internationale de la francophonie |
| OMC | : Organisation mondiale du commerce |
| OMD | : Objectifs du millénaire pour le développement |
| OMS | : Organisation mondiale de la santé |
| ONG | : Organisation non gouvernementale |
| ONU | : Organisation des nations unies |
| PADESS | : Projet d'appui au développement du système de santé |
| PAM | : Programme alimentaire mondial |
| PAS | : Programmes d'ajustement structurels |
| PIB | : Produit intérieur brut |
| PMA | : Pays moins avancés |
| PNH | : Police nationale d'Haïti |
| PNUD | : Programme des nations unies pour le développement |
| PSDH | : Programme stratégique de développement d'Haïti |
| PTF | : Partenaires techniques et financiers |
| RNB | : Revenu national brut |
| UCP | : Unités de coordination de projets |
| UE | : Union européenne |
| UEP | : Unités d'étude et de programmation |
| UNESCO | : Organisation des Nations unies pour l'éducation |
| UNICEF | : Fonds des Nations unies pour l'enfance |

INTRODUCTION

Le sous-développement est présenté comme l'un des fléaux les plus importants marquant le monde moderne (Tricart et coll., 1994). Ce qui peut paraître surprenant et même paradoxal cependant est l'analogie souvent établie par des chercheurs entre le sous-développement et le développement. Frank (1968) a ainsi attribué le titre très évocateur à un article : « le développement du sous-développement ». Le titre peut paraître à la limite choquant. Cependant, il est assez révélateur et même logique lorsqu'on observe dans plusieurs régions du monde ciblées par l'aide internationale, une dégradation des services publics et le règne de l'insécurité. Sogge (2003 : 29) va très loin en affirmant même que plus un pays serait dépendant de l'aide internationale, plus ses institutions publiques sont de mauvaise qualité. Qu'est-ce qui expliquerait un tel paradoxe? En effet, l'Afrique subsaharienne est la région bénéficiant le plus de l'aide externe (Mallaye et Yogo, 2015). Par ailleurs, neuf parmi les dix pays africains qui ont bénéficié le plus de l'Aide publique au développement (APD) font partie de l'Afrique subsaharienne (OCDE, 2008). Cependant, cette région demeure celle la moins développée au niveau mondial. Cette réalité n'est pas différente dans le contexte d'Haïti qui fait partie des pays les plus inégalitaires au monde et le plus frappés par l'extrême pauvreté. Toutefois, le pays de manière surprenante fait partie de ceux ayant le plus bénéficié de l'APD (OCDE, 2018).

Au-delà du concept de sous-développement, Haïti fait malheureusement partie des catégories d'États qu'on qualifie désormais de failli. Plusieurs critères sont généralement attribués à un État failli. Corbet et coll. (2014 : 76) présentent un tel État comme caractérisé par l'absence de services publics, une généralisation de la corruption, l'inexistence d'État de droit, l'instabilité sur les plans social, économique et politique et des déplacements massifs de population. Le niveau de prélèvements fiscaux est également un autre indicateur utilisé pour analyser le développement d'un pays. À ce titre, dans les années 2010, Haïti avait un niveau de prélèvements obligatoires de 11% qui était assez inférieur à celui de l'Afrique subsaharienne évaluée à 16% pour cette même période. Ainsi, Haïti réunit donc malheureusement tous les critères d'un État failli (Corbet et coll., 2014).

Face au processus de mondialisation qui est actuellement en marche et qui repose sur l'interdépendance des États, le cas d'Haïti interpelle. En effet, confrontés de plus en plus à des phénomènes globaux qui peuvent être liés à l'environnement, la sécurité et la santé publique, les États sont amenés à développer une collaboration, voire une forme de partenariat, visant à les rendre plus efficaces et plus proactifs. Petiteville et Smith (2006) ont utilisé ainsi le concept de « multilatéralisation de l'action publique » pour mieux expliquer cette nouvelle forme de collaboration. L'un des leviers sur lequel les États se sont appuyés pour renforcer notamment ceux qui sont les plus faibles est l'APD. L'APD s'appuie sur l'un des principes en matière de développement présenté par l'OCDE (2005) qui est celui du partage des responsabilités. Dans ce contexte, il existe une responsabilité conjointe en ce qui a trait aux résultats en matière de développement entre les donateurs et les bénéficiaires de l'aide.

Cette collaboration entre les États découle d'un impératif lié à la complexité des problèmes qui leur sont posés et pour lesquels ils doivent mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces et cohérents. Daneke (2005) évoque la théorie de la complexité par exemple comme un paradigme pertinent qui permet d'analyser les systèmes de plus en plus complexes dans lesquels ces États évoluent. Fort de cette complexité de plus en plus changeante, la coopération devient un impératif comme l'affirment Westley et Vredenburg : « certain issues must be addressed or resolved cooperatively » (Deleon et Varda, 2009, p. 60). Toutefois, Lafourcade (2014) précise que c'est récemment que des institutions impliquées dans le développement se sont penchées sur les cas de pays fragiles comme Haïti, pour lesquels les approches traditionnelles en matière de coopération pouvaient difficilement fonctionner. En effet, ces États caractérisés par des faiblesses institutionnelles importantes ont beaucoup de mal à arrimer leurs politiques et leurs stratégies internes avec celles des pays développés qui fournissent l'APD.

Dans cette thèse, nous nous intéressons à la coopération entre le Canada et Haïti à partir de l'APD attribuée sous l'angle de sa cohérence. Cette dernière est en effet présentée comme

un facteur essentiel à l'efficacité et à la bonne coordination des politiques publiques (Brodhag et Talière, 2006). À la liste des avantages associés à la cohérence, Droeze (2005) mentionne qu'elle peut accélérer le processus de développement interne des pays sous-développés. La cohérence repose par ailleurs sur les acteurs qui sont impliqués dans la conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes et les rôles qu'ils sont appelés à jouer. La notion de « référent de la politique » que présente Muller (1990) permet de comprendre à cet égard la nécessité d'une bonne collaboration entre ces acteurs qui s'appuie sur une harmonisation de leurs idées et de leurs intérêts.

La cohérence peut servir de déterminant au succès des politiques et des programmes de développement, car elle sert à renforcer la confiance entre les acteurs (Bovens et Hartman, 2005). D'un autre côté la cohérence aide à créer un « ciment » qui permet de solidifier leurs rapports (May et coll., 2005). Certains auteurs ont affirmé dans ce contexte que la cohérence constitue un outil très efficace pouvant aider à combattre la pauvreté dans le monde (Droeze, 2005). L'OCDE définit la cohérence comme « the systematic promotion of mutually reinforcing policy actions across government department and agencies with the of creating synergies and complementarities so as to meet common and agreed objectives (OCDE, 2012; cite dans Sorensen, 2016: 63).

La cohérence des politiques et des programmes de développement fait l'objet de débats depuis les années 1990. Cependant, le concept demeure jusqu'à présent peu théorisé. May et coll. (2005 : 39) mentionnent en effet que « Policy scholars generally agree that greater coherence of policies is desirable, but the concept is under-theorized and has received little empirical examination ». Quoique des recherches aient été menées pour étudier l'efficacité du concept de cohérence dans le cadre de l'APD, la question aborde très peu le contexte des pays moins avancés ou des rapports Nord-Sud. Le premier objectif de cette thèse vise en grande partie à combler ce vide en analysant la cohérence des programmes de développement relatifs à l'APD canadienne en Haïti. Par ailleurs, les écrits que nous avons consultés abordent les obstacles à la cohérence en considérant des pays avancés comme

ceux de l'Union européenne (UE). Toutefois, peu de mécanismes existent sur les actions à mettre en place pour contourner ces obstacles. Cette recherche propose ainsi un mécanisme en ce sens.

Dans le cadre de cette thèse, nous abordons dans le premier chapitre le contexte de cette recherche, la problématique à l'étude et les questions qui en découlent. Plusieurs définitions et un historique de l'APD sont présentés. L'un des aspects qui nous intéressent surtout dans la définition de l'APD concerne les principes qui lui servent de fondement selon l'OCDE (2005), à savoir : la propriété, l'alignement, l'harmonisation, la gestion par résultats et le partage des responsabilités (Heyer, 2017). Toujours dans ce premier chapitre, l'APD est abordée dans le contexte canadien et de manière spécifique dans le cadre de sa relation bilatérale avec Haïti. À partir de cette étape, nous présentons les concepts les plus importants qui ressortent dans les écrits en référence à la cohérence de l'APD comme la prise en compte du contexte, l'implication des acteurs locaux, la flexibilité dans l'octroi et la gestion de l'aide et le rôle des règles institutionnelles. La juxtaposition de ces concepts facilite selon plusieurs auteurs une meilleure coordination de l'APD, une plus grande synergie dans les actions qui sont menées et un terreau favorable à une plus grande cohérence.

Dans notre deuxième chapitre, nous présentons une recension des écrits qui permet de faire le tour de notre question de recherche et d'expliquer la problématique à partir des principaux concepts d'intérêt pour cette thèse. Ainsi, dans un premier temps, nous présentons les éléments à la base de l'APD octroyée à Haïti. Nous soulignons également les principales caractéristiques de cette aide. Les bases de cette aide sont d'abord établies à travers le prisme culturel et social. La religion et la langue ont en effet servi de jalons à la relation entre Haïti et le Canada. Hormis le français, le fait que les deux pays soient de confession catholique a permis à plusieurs prêtres de s'installer en Haïti et de jouer un rôle important dans les domaines éducatif et sanitaire (Icart, 2006; Gabriel, 2009). Ensuite, les volets historique et politique sont considérés. En effet, les relations diplomatiques entre les

deux États remontent aux années 1950 et le Canada a participé dans plusieurs missions d'intervention en Haïti et a toujours été un des acteurs majeurs sur la scène internationale à jouer un rôle par rapport à la politique haïtienne. Par ailleurs, l'APD canadienne envers Haïti, bien qu'elle remonte à la fin des années 1960 avec la création de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), a été de plus en plus significative à partir du début des années 2000.

Comprendre au préalable les caractéristiques de l'APD canadienne nous paraît également fondamental dans la mesure où cette étape peut aider à mieux analyser sa cohérence par la suite. Ainsi, nous présentons les résultats relatifs aux écrits consultés en considérant d'abord la coordination de cette aide. L'efficacité de cette coordination est tributaire du nombre d'acteurs impliqués et de son niveau de dispersion. Le conditionnement souvent lié à l'APD canadienne ressort aussi, car malgré les mesures prises par le Canada pour délier son aide à partir de sa politique internationale de 2002, il demeura parmi les bailleurs de fonds bilatéraux dont l'aide est le plus liée selon Atrouche (2007). La question des ONG y est également abordée, car comme beaucoup de bailleurs, le Canada a longuement priorisé le couloir des ONG pour intervenir en Haïti. Déjà à la fin des années 1980, le Canada faisait partie des donateurs ayant le plus d'ONG travaillant en Haïti. La vision qui inspire cette aide dans le temps est un élément spécifique qui ressort des écrits dans la mesure où le temps peut contribuer à faciliter l'appropriation des programmes de développement qui sont mis en œuvre et leur pérennité.

Notre cadre d'analyse qui constitue le troisième chapitre de cette thèse permet d'approfondir le concept de cohérence de l'APD canadienne en Haïti et présente dix propositions explicatives émergeant des écrits consultés comme des facteurs pouvant influencer la cohérence des politiques et des programmes de développement. Cinq d'entre eux constituent plus des obstacles à la cohérence et les cinq autres des opportunités à celles-ci. Il s'avère que deux de ces propositions explicatives ne sont pas soutenues par les données empiriques collectées et analysées. Par ailleurs, quatre nouvelles propositions

explicatives ont pu s'ajouter dans le cadre de l'analyse de ces données. Ainsi, dans la conclusion générale de cette thèse, nous proposons un nouveau modèle conceptuel de l'APD qui pourra être étudié par la suite dans d'autres contextes et en appliquant notamment une approche quantitative.

Dans le quatrième chapitre, nous présentons les assises ontologiques, épistémologiques et méthodologiques de notre recherche. La méthodologie permet notamment d'expliquer comment la thèse est opérationnalisée. Une approche qualitative axée sur l'interprétation des données est priorisée pour cette thèse, ce qui permet de fournir des propositions explicatives (Bourgeois, 2016). Cette approche explique en grande partie le choix d'une démarche qualitative basée sur une étude de cas. Il est opportun de préciser que cette recherche vise, grâce au contexte bilatéral entre le Canada et Haïti à travers l'APD, à présenter des propositions qui peuvent aider à mieux comprendre d'autres contextes présentant des similarités à celui étudié. La généralisation statistique n'est donc pas visée, mais plutôt une généralisation analytique (Yin, 2009).

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette thèse repose sur trois méthodes. Une analyse documentaire portant sur des écrits scientifiques, des textes normatifs et des programmes de développement réalisés en Haïti. Nous avons également réalisé plusieurs entrevues avec des acteurs importants ayant une bonne connaissance de l'APD canadienne en Haïti et qui ont travaillé soit pour le gouvernement canadien ou celui d'Haïti. Une analyse de contenu des entrevues menées et des programmes exécutés en Haïti entre 2002 et 2022 est également réalisée afin d'approfondir notamment ou de valider des propositions qui découlent des deux premières méthodes. Dans le but d'assurer la rigueur à cette recherche, certains critères importants sont priorisés dont la crédibilité, la transférabilité, la constance interne et la fiabilité proposés par Gohier (2004).

Nos résultats sont présentés dans les deux derniers chapitres. D'abord, nous présentons et analysons les données collectées dans le cadre de nos entrevues. Ensuite, nous analysons un ensemble de programmes canadiens de développement mis en œuvre en Haïti entre

2002 et 2022 en adaptant la matrice des attributs de la cohérence (Savard, 2010) à la coopération bilatérale dans un rapport Nord-Sud. La conclusion nous permet de revenir sur nos principaux résultats, de répondre à notre question de recherche principale, de dégager quelques limites de ce travail et de proposer des pistes de recherche qui pourraient être explorées à l'avenir.

PARTIE I : MISE EN CONTEXTE ET ASSISES THÉORIQUES

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

Entre 2007 et 2008, des émeutes de la faim sont survenues dans plus de 40 pays pauvres à travers le monde (OCDE, 2008). Ces événements sont venus rappeler que malgré certains progrès accomplis dans la lutte contre la pauvreté, le développement demeure encore, dans de nombreux cas, une question cruciale et prioritaire. Négliger un tel phénomène risque d'accentuer d'autres difficultés, entre autres, liées aux flux migratoires et à la détérioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables. La difficulté de vacciner les populations dans les pays pauvres dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 démontre clairement que le sous-développement demeure endémique. En effet, selon des données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2023) de janvier 2022, alors que seulement 1,37 million de personnes en Afrique étaient entièrement vaccinées contre la COVID-19, 25,11 millions l'étaient déjà dans les autres régions du monde. La pauvreté reste cependant une préoccupation mondiale, d'autant que nous évoluons aujourd'hui dans un contexte global. L'aide publique au développement (APD) est l'un des outils priorités par les pays avancés et les organisations internationales pour permettre aux populations des pays en développement de s'affranchir de la pauvreté et d'améliorer leur capacité de participation à l'économie (OCDE, 2008).

Selon un rapport récent de la Banque mondiale sur la réalisation des objectifs de développement du Millénaire (ODM), l'extrême pauvreté aurait diminué dans presque toutes les régions du monde, à l'exception des pays en contexte fragile. Avant la pandémie de COVID-19, aucun de ces pays n'était en voie d'atteindre les objectifs de développement durable (OCDE, 2020). En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'extrême pauvreté aurait diminué de plus de 50% entre 1990 et 2015 (Asongu & Nwachukwu, 2016). Dans un autre rapport de la Banque mondiale, de 1971 à 2013, le produit intérieur brut (PIB) par habitant en Haïti aurait reculé de 0,7 % par année en moyenne. Selon un autre rapport de la Banque mondiale, 80% de la population haïtienne ne détiendrait que 10% de la richesse du pays (Jorès Mérat, 2019). Toujours selon des données de la Banque mondiale, 23,8% d'Haïtiens s'enlisaient dans une extrême pauvreté en 2013 (*Ibid*). Cette réalité ne fait que s'aggraver

depuis. Haïti est présenté comme l'un des pays les plus pauvres et les plus inégalitaires au monde (Raju & Barton-Dock, 2016). Paradoxalement, dans la région caraïbienne entre 2000 et 2006, Haïti figurait en première position comme le pays ayant le plus bénéficié de l'APD. Entre 2009 et 2016, l'APD représentait plus de 10% du Revenu national brut (RNB) d'Haïti et dépassait même le seuil de 15% entre 2009 et 2012 (OCDE, 2018). Par ailleurs, en 2017 et 2018, l'APD nette représentait respectivement 11,6% et 10,3% du RNB du pays.

L'APD constitue un élément essentiel des dépenses publiques des pays moins avancés comme Haïti. Borson (2017) soutient que l'aide aurait financé plus de 40% des dépenses des pays moins avancés au cours des décennies 2000 et 2010 (Borson, 2017). À titre d'exemple, il mentionne des projets à forte intensité de capital comme la construction d'infrastructures et de matériels touchant les domaines de l'éducation et de l'eau potable, que les ressources internes desdits pays ne permettraient pas de financer. Néanmoins, malgré le fait qu'Haïti ait pu se positionner comme l'un des principaux bénéficiaires de l'APD dans les Caraïbes et l'apport important de l'aide internationale, parallèlement il figure parmi ceux ayant enregistré le moins de progrès lorsqu'on tient compte de certains indicateurs de développement comme le seuil de pauvreté globale au niveau national, le taux de chômage global et le taux de chômage chez les jeunes (15 à 24 ans) (OCDE, 2018).

Sur un plan bilatéral, Haïti a bénéficié de l'APD de la part de plusieurs pays avancés et particulièrement du Canada qui représente son deuxième plus important donateur. En effet, entre 2006 et 2010, le Canada s'est engagé à fournir plus d'un demi-milliard de dollars canadiens à Haïti. Entre 2010 et 2014, comme présenté dans le tableau 1 ci-dessous, Haïti était le deuxième principal bénéficiaire de l'APD canadienne. Entre 2017 et 2019, 19 % de l'APD canadienne a été octroyée à Haïti, faisant de ce dernier le principal bénéficiaire de l'aide canadienne (OCDE, 2021). À la lumière de ces aspects, on constate que les deux pays ont développé un partenariat privilégié à travers l'APD.

Tableau 1.- Principaux bénéficiaires de l'APD canadienne en moyenne entre 2010 et 2014

| Pays | Pourcentage d'APD accordée en moyenne par le Canada entre 2010 et 2014 |
|---------------|--|
| Philippines | 14.11% |
| Haïti | 11.85% |
| Mali | 8.03% |
| Indonésie | 7.41% |
| Ukraine | 6.95% |
| Soudan du Sud | 6.47% |
| Ghana | 6.15% |
| Sénégal | 5.89% |
| Mozambique | 4.94% |
| Honduras | 4.74% |

Source : Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international (2016)

Tenant compte de la proximité entre le Canada et Haïti à travers l'APD, que nous approfondissons dans le prochain chapitre présentant la recension des écrits, et le poids que représente cette aide pour l'économie haïtienne, cette thèse étudie l'APD dans le cadre de la relation bilatérale entre les deux pays. Mais il convient d'abord de définir l'APD et de présenter son évolution de manière générale. Par la suite, nous faisons ressortir les principaux éléments liés au problème de cohérence de l'APD, notamment pour ce qui est de l'APD canadienne accordée à Haïti.

1.1 L'Aide publique au développement

L'Aide publique au développement (APD) est souvent assimilée au concept d'Aide internationale. En effet, comme le souligne Jobert (2012), en administration publique, l'aide internationale se réfère généralement à l'Aide publique au développement comprenant l'ensemble des dons et des prêts préférentiels transférés du budget d'un pays développé vers un pays en voie de développement. Toujours selon Jobert (2012), l'APD peut être accordée par des États, des Organisations internationales comme le Fonds monétaire international (FMI) et des structures privées comme des associations, des fondations, des Organisations non gouvernementales (ONG) et des Organismes religieux. En revanche, dans la définition que considère le Comité d'aide au développement (CAD), l'APD représente l'aide accordée par les pays développés aux pays en voie de

développement (Paul, 2012). Le CAD précise surtout que l'APD doit nécessairement provenir de fonds publics et non privés. Le CAD établit également une différence au niveau de l'Aide internationale qu'il catégorise en Aide publique au développement (APD) : aide accordée aux pays en voie de développement; Aide publique (AP) : aide accordée aux pays développés et les Autres apports publics (AAP) (Paul, 2012). Selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), l'APD est ainsi définie :

« Tous les apports de ressources qui sont fournis aux pays et territoires sur la liste des bénéficiaires d'APD, ou à des institutions multilatérales, et qui répondent aux critères suivants :

- i. émaner d'organismes publics, y compris les États et les collectivités locales, ou d'organismes agissant pour le compte d'organismes publics ;
- ii. sachant que chaque opération doit en outre :
 - a) avoir pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement ;
 - b) être assortie de conditions favorables et comporter un élément de libéralité au moins égal à 25 pour cent (sur la base d'un taux d'actualisation de 10 pour cent) » (OCDE, 2017).

L'APD, selon Severino et Ray (2011), viserait trois principaux objectifs. D'abord, elle doit garantir la convergence des économies des pays en voie de développement avec celles des pays avancés, ensuite la prestation de services de base à tous les individus à travers le monde et enfin la protection des biens publics mondiaux. Ces mêmes auteurs évoquent le fait que l'APD viserait aussi des objectifs géopolitiques comme le cas des pays de l'Europe qui l'utiliseraient comme un moyen en vue d'influencer la vie politique et économique de leurs anciennes colonies. Par ailleurs, après la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis et l'Union soviétique ont utilisé l'APD comme outil d'influence politique vis-à-vis des pays du tiers monde dans le but de conserver leur allégeance (Severino et Ray, 2011).

L'APD s'appuie également sur plusieurs principes qui visent à assurer notamment son efficacité. Selon l'OCDE (2005), ces principes sont : la propriété, l'alignement, l'harmonisation, la gestion par résultats et le partage des responsabilités (Heyer, 2017). Les pays donateurs et receveurs de l'APD, selon le premier principe, doivent mettre en place un leadership efficace dans le développement de leurs politiques et de leurs stratégies. Suivant le deuxième principe, les donateurs doivent aligner leurs interventions sur les

stratégies de développement national des pays bénéficiaires ainsi que leurs institutions et procédures. Selon le troisième principe, il est nécessaire que les actions des donateurs soient plus harmonisées, transparentes et collectivement efficaces. Le quatrième principe encourage une meilleure gestion des ressources et l'amélioration des résultats. Enfin, le dernier principe soutient que les pays donateurs et bénéficiaires de l'APD sont conjointement responsables des résultats en matière de développement.

Les principes susmentionnés font également écho à un ensemble d'initiatives qui ont été prises préalablement au niveau mondial en vue d'assurer l'efficacité de l'APD. D'abord, on peut mentionner le consensus de Monterrey en 2002 qui s'est inscrit dans plusieurs réunions de discussions autour de l'inefficacité de l'APD. L'objectif de ce consensus était de s'assurer de la mise en place d'un système économique mondial favorable pour tous par le biais de l'APD. La déclaration de Rome en 2003 fit de l'harmonisation l'une des conditions incontournables à l'efficacité de l'APD. Ainsi, l'objectif visé par cette déclaration consistait à encourager les pays donateurs à harmoniser leurs pratiques avec celles des pays bénéficiaires de l'aide, afin de faciliter notamment une meilleure intégration des différents systèmes financiers. La table ronde réalisée en 2004 à Marrakech a mis l'accent sur l'importance d'une gestion axée sur les résultats devant permettre, entre autres, de consolider la croissance, de renforcer les capacités et d'accélérer des avancées vers les OMD. La déclaration de Paris sur l'efficacité de l'APD en 2005 consolida les propositions réalisées à travers ces précédentes initiatives et soutint les principes que nous avons déjà mentionnés plus haut comme de véritables engagements au niveau international.

Selon Charnoz et Severino (2015), bien qu'on puisse attribuer la question de la coopération internationale à l'époque coloniale, le développement économique et social des sociétés va ne retenir l'attention à l'international qu'à partir de la fin des années 1940, après la Seconde Guerre mondiale à travers, notamment, le Plan Marshall ou l'*European Recovery Program*. Par ailleurs, Thérien (2001) soutient que l'APD remonte au début du XXe siècle avec l'expansion de l'aide privée et la création de l'État providence dans les années 1930. Dans

le cadre du financement de la reconstruction de l'Europe et du Japon après la Deuxième Guerre mondiale, les États-Unis ont mis à la disposition de ces pays 15 milliards de dollars de fonds publics. Cette initiative a assurément posé les jalons de la politique de coopération en matière de développement international.

L'un des aspects soulignés par rapport au rôle qu'a joué l'APD à ses débuts, notamment dans le cadre du Plan Marshall, tient à l'élan d'internationalisme et d'interventionnisme qui l'a caractérisé comme politique économique sur la scène internationale (Thérien, 2001). L'intérêt général paraissait, dans une telle perspective, dépasser les intérêts particuliers d'un État. Au-delà de cette poussée en matière de solidarité, les grandes mutations qu'on observe sur la scène internationale avec l'apparition de problèmes qui transcendent désormais les frontières pourraient expliquer la prépondérance de l'APD. Ainsi, dans l'un de ses rapports, le CAD va souligner que désormais la « pauvreté et la misère qui existent dans le monde menacent la sécurité de tout un chacun » (CAD, 1996, p. 6).

La mise en place de plusieurs institutions internationales comme l'Organisation des Nations unies (ONU), la Banque mondiale (BM), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'OCDE ont contribué à la dynamisation et au renforcement de l'APD. L'ONU assura par exemple l'idée d'une nécessité pour la communauté internationale d'encourager la coopération dans les domaines économique et social. La Banque mondiale aussi joua son rôle notamment au niveau décisionnel à travers sa formule : « un dollar, une voix » (CAD, 1996).

L'APD a cherché dès le départ à mettre en relation des pays riches ou développés avec des pays moins développés ou qui ont été victimes des dommages de la Seconde Guerre mondiale. La relation entre les pays s'est opérée à travers notamment la création du Groupe d'aide au développement (GAD) dans le cadre de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE). L'OECE sera par la suite substituée en 1961 par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Avec la création de l'OCDE, le GAD fut remplacé par le Comité d'aide au développement (CAD). Le

mandat du CAD consistait à aider les pays ou les régions en voie de développement en améliorant l'afflux des capitaux à long terme et les autres formes d'aide en faveur de ces pays (Pacquement, 2009).

Dans le cadre de l'évolution de l'APD, les années 1970 représentent une période importante dans la mesure où un débat important était agité autour de l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial. En 1974 notamment, on assista à l'adoption unanime par l'Assemblée générale de l'ONU d'une déclaration qui réclamait une réforme substantielle des systèmes internationaux du commerce et de la finance (Thérien, 2001).

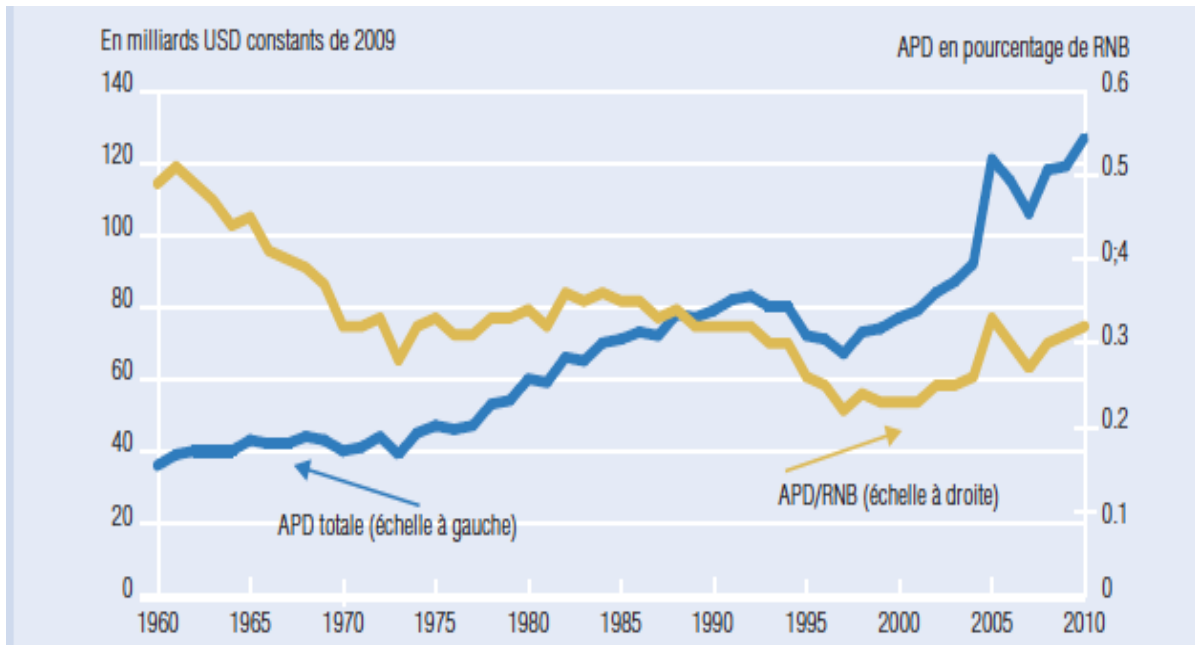
Avec la révolution néo-libérale, les années 1980 ont été marquées par l'aggravation du niveau d'endettement des pays du tiers-monde en raison surtout des politiques commerciales et financières mises en œuvre par les pays développés (Thérien, 2001). La dette externe de ces pays pauvres selon Corbridge (1993 :81) doubla en passant de 639 à 1341 milliards de dollars (Thérien, 2001). Les Programmes d'ajustement structurels (PAS) qui, à travers les réformes proposées, prônaient le retrait de l'État et le renforcement du marché marquèrent également cette période. Ces programmes imposèrent quasiment « une réduction des dépenses publiques, une libéralisation des échanges commerciaux, la dévaluation de la monnaie, le resserrement du crédit et la promotion de l'entreprise privée » (Thérien, 2001 : 94).

L'APD fut considérée comme l'une des principales sources de financement du développement jusqu'au début des années 1990. Progressivement, elle déclina par rapport à d'autres contributions comme les excédents commerciaux, les investissements directs étrangers et les transferts des travailleurs immigrés (Contamin et coll., 2008). Le déclin de l'APD durant les années 1990 peut s'illustrer à travers le montant officiel accordé par l'OCDE qui passa de 54 milliards de dollars en 1990 à 49 milliards de dollars en 1997 (Hansen, 2013).

La baisse observée dans le volume de l'APD accordée au cours des années 1990 pourrait s'expliquer, entre autres, par la fin de la guerre froide. En effet, les pays occidentaux attribuaient de l'APD à toutes sortes de régimes politiques, même ceux qui étaient autoritaires, pour essayer de contrebalancer l'influence de l'Union soviétique. La fin de la guerre froide va permettre aux pays de l'Occident de pouvoir conditionner l'APD sur le plan politique et économique en mettant l'accent sur la bonne gouvernance, la démocratisation politique, la libéralisation et la privatisation de l'économie (Hansen, 2013).

Au début des années 2000, on observa un nouvel élan au niveau de l'APD qui représenta notamment le thème central du sommet du G8 en 2005 et la conférence des Nations unies sur les objectifs du millénaire organisée la même année. L'APD doubla entre 2002 et 2006 en passant de 53,3 milliards de dollars à 103,9 milliards de dollars (Contamin et coll., 2008). L'APD octroyée par l'OCDE aux pays en voie de développement passa de 49 milliards de dollars en 1997 à 131 milliards en 2010 (Hansen, 2013). Plusieurs raisons pourraient expliquer cette expansion de l'APD dans les années 2000 comme l'inégalité de plus en plus croissante à la fin du 20^e siècle entre les États. Dans la région de l'Afrique subsaharienne par exemple, le pourcentage de pauvreté a atteint le seuil de 50% entre 1980 et 2000 (Hansen, 2013). Une autre raison sous-jacente à cette inégalité qui pourrait expliquer l'augmentation de l'APD concerne les menaces en termes d'insécurité qu'elle génère au niveau mondial. Par ailleurs, bien que l'APD ait augmenté en volume du Revenu national brut (RNB), elle a de manière paradoxale décliné en pourcentage comme on peut l'analyser à partir de la figure 1 tirée d'un rapport de l'OCDE que nous reproduisons ci-dessous.

Figure 1.- Évolution de l'APD en volume et en pourcentage du RNB



Source : CAD, l'OCDE (2011)

Depuis sa mise en place, les résultats fournis par l'APD quant à son efficacité demeurent controversés. Cependant, dans le cas par exemple des pays ravagés par la Seconde Guerre mondiale, il est clair que l'APD a contribué à des résultats intéressants. En effet, certains pays comme la Chine et la Malaisie sont devenus autonomes et participent aujourd'hui de manière active au développement de l'économie mondiale (Severino et Ray, 2011). Néanmoins, cette réalité diffère pour certains pays comme Haïti et ceux de l'Afrique subsaharienne. Dans le cas de ces pays, des facteurs, entre autres, comme les conflits civils et la mauvaise gestion des affaires publiques, joueraient un rôle dans l'échec de l'APD.

Par ailleurs, en analysant le volume de l'APD fourni depuis son instauration et son efficacité, Boone (1996) conclut que l'APD n'affecterait pas la croissance des pays bénéficiaires (cité dans Audet et Desrosiers, 2008). Les travaux de Boone expliquent, dans une certaine mesure, l'échec des Programmes d'ajustement structurel dans les pays pauvres. D'un autre côté, Burnside et Dollar (2000) prennent le contrepied de Boone en

précisant que l'APD affecte de façon positive la croissance des pays en voie de développement dans des situations qui favorisent la bonne gouvernance notamment. D'autres écoles de pensée vont nuancer un peu la réflexion en soulignant que l'APD serait plutôt efficace pour faciliter la croissance des pays bénéficiaires, mais ne renforcerait pas pour autant leur capacité à investir. Doucouliagos et Paldam (2006 : cité dans Audet et coll., 2008 : 15) soutiennent que l'aide risquerait même d'être dommageable pour l'économie d'un pays.

Par rapport aux résultats observés au niveau de l'APD quant à son efficacité sur le développement des pays moins avancés, l'un des buts poursuivis à travers les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) visait à faciliter la cohérence des politiques de développement. Ceci contribuerait à instaurer des échanges plus équitables entre donneurs et receveurs dans le cadre de l'APD. Afin de mieux concrétiser le huitième objectif ciblé à travers les OMD en ce qui concerne la cohérence, un cadre a été proposé à partir duquel les pays développés sont encouragés à créer une synergie entre les politiques qu'ils mettent en œuvre et celles des pays moins avancés. Une telle stratégie permettra ainsi de créer un environnement plus favorable à des progrès visant des biens communs mondiaux (Knoll, 2014).

1.2 L'Aide publique au développement canadienne

La politique internationale canadienne en matière d'APD se présente selon plusieurs perspectives. Thérien (1989) relève trois thèses intéressantes qui peuvent s'affronter pour fournir un éclairage sur l'APD. Ces thèses s'appuient sur les courants pluraliste, étatiste et néomarxiste. Dans le cadre du courant pluraliste, l'APD canadienne refléterait l'intérêt collectif de la communauté. L'altruisme et la générosité des groupes sociaux pourraient ainsi influencer l'action gouvernementale. Le courant étatiste de son côté priorise l'intervention de l'État dans la formation de la politique canadienne en matière de coopération internationale. Les intérêts d'une couche sociale par exemple se confondraient avec ceux du gouvernement et de la fonction publique selon ce courant. À l'inverse du

courant pluraliste, le courant étatiste estime que l'altruisme est un trait individuel non transférable à l'échelle de l'État. Le dernier courant, qui s'appuie sur la thèse néomarxiste, considère que les intérêts économiques et commerciaux jouent un rôle important dans la gestion de l'aide canadienne. Ainsi, l'action de l'État est orientée dans un rapport de domination Nord-Sud, basée sur la défense du capitalisme national et international, et la pénétration des marchés extérieurs. Selon certains auteurs, le courant néomarxiste encouragerait le développement d'une économie d'importation des pays en voie de développement, ce qui favoriserait une dépendance économique de ces derniers vis-à-vis des bailleurs bilatéraux (Rioux, 2002).

Les deux dernières thèses susmentionnées (le courant étatiste et le courant néomarxiste) sont cependant contestées par plusieurs auteurs. Pour eux, le cas du Canada serait différent de celui des États-Unis ou de la France qui définiraient leurs stratégies économiques ou commerciales dans le cadre de l'APD en fonction d'intérêts portés vers d'anciennes colonies. Rioux (2002) évoque le fait que 85% du commerce canadien est dirigé vers les États-Unis et pour le 15% qui reste, une grande partie serait orientée vers le Japon et l'Europe de l'Est. Ainsi, il paraît difficile de soutenir que le Canada, comme certains pays occidentaux, développerait une balance de paiement asymétrique avec des pays bénéficiaires de l'APD.

L'intervention canadienne en matière d'APD selon Brown et coll. (2014) pourrait être analysée également suivant une démarche dichotomique. D'un côté, à travers un souci d'altruisme, le Canada serait mu par une obligation éthique visant à faciliter aux pays pauvres leur prise en main. D'un autre côté, le Canada ne devrait défendre que ses intérêts (Brown et coll., 2014).

Beudet (2007) dans un article sur l'intervention humanitaire canadienne indique qu'au début du 20^e siècle, l'aide internationale canadienne transitait par des acteurs privés dont des missionnaires déployés un peu partout dans le monde, d'où la considération selon certains auteurs d'une forme de professionnalisation de l'aide canadienne (Audet, 2011;

Beudet, 2007). Le rôle curatif joué au début par ces acteurs privés s'est par la suite orienté vers des démarches de revendications et d'organisations communautaires en Amérique du Sud où, par exemple, des curés québécois ont joué un rôle dans les années 1960 dans l'élaboration de la théologie de la libération.

La Première Guerre mondiale, en raison de ses conséquences sur le plan humanitaire, est considérée comme l'un des facteurs importants en termes de création et d'expansion d'organisations canadiennes de la société civile ayant pour axe l'aide humanitaire (Campbell-Miller, 2018). La Seconde Guerre mondiale a consolidé le travail joué par ces organisations et les a pérennisés. En effet, ces organisations conscientes du contexte post-colonialiste et la guerre froide prenant de l'ampleur ont pu aider le gouvernement et les citoyens à prendre de plus en plus conscience des conditions de pauvreté dans les pays du Sud et la menace qu'elles représentaient pour la sécurité (Campbell-Miller, 2018).

Dans les années 1970, l'aide internationale canadienne s'est formalisée dans le domaine de l'humanitaire à travers des filiales d'organisations étrangères comme le mouvement de la Croix rouge et du croissant Rouge, d'ONG américaines, britanniques et françaises telles CARE, Vision mondiale, OXFAM, Save the Children, Médecins sans frontière, Médecins du monde et Action contre la faim (Audet, 2011). Ces ONG ont axé leur démarche vers une équité dans les rapports de coopération Nord-Sud. L'apparition de ces ONG sur la scène canadienne amena donc une approche différente de celle basée sur l'internationalisme libéral prônée au départ par le gouvernement canadien.

La création de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) en 1968 marqua un tournant dans l'approche économique ou commerciale de l'APD canadienne qui s'orienta désormais vers une démarche plus humanitaire ou solidaire (Audet et Novarro-Flores, 2014). L'ACDI en effet a été créée à partir « des principes universels de droits humains, de réduction de la pauvreté dans le monde et de solidarité avec des individus vivant des situations d'injustice sociale et économique » (Pratt 1994, Tomlinson 2008, cité dans Audet et Novarro-Flores, 2014 : 62). La création de l'ACDI répond

également à un effort de coordination de l'APD du Canada afin de s'aligner aux actions déjà entreprises en ce sens par l'OCDE à travers le CAD.

Durant les années 1970 jusque vers la fin des années 1980, l'APD canadienne varia entre 0,30% et 0,50% du PNB (OCDE, 2020). Durant cette période, l'APD canadienne s'est élargie notamment vers l'Afrique francophone tout en gardant un lien important avec d'anciennes colonies britanniques comme l'Inde, le Nigéria et la Jamaïque. Par ailleurs, la présence de l'ACDI permit aux ONG de consolider leurs interventions en leur facilitant l'accès à des ressources plus importantes (Beudet, 2007). Jusqu'en 1978, depuis la création de l'ACDI, l'APD canadienne était plus orientée vers la prise en compte des besoins humanitaires des pays bénéficiaires en matière de développement. À partir de 1978, jusqu'à la fin des années 1980, l'APD canadienne reprit ses liens avec les intérêts économiques et commerciaux qui l'avaient influencé durant les années 1950 et 1960.

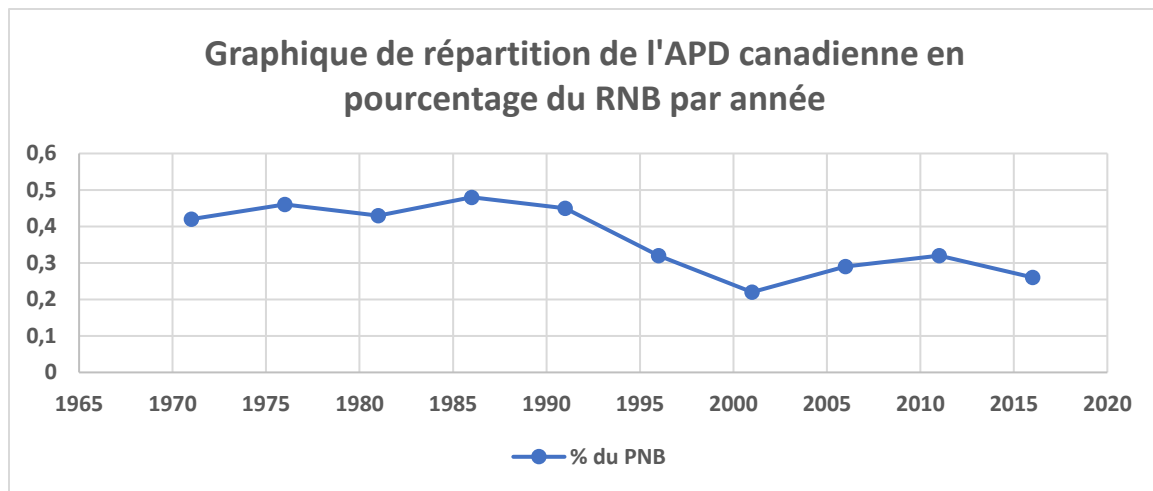
Avec la fin de la guerre froide, les objectifs visant à contrebalancer l'influence politique et économique de l'Union Soviétique étant revus, les politiques néo-libérales du gouvernement Chrétien ont entraîné des coupures importantes dans le budget de l'ACDI. Durant les années 1990, la contribution canadienne passa en effet de manière remarquable sous la barre de 0,30% du PNB à verser au titre d'APD. Les efforts en termes de financement de l'APD durant cette période concernèrent plus des interventions militaires de l'armée canadienne, notamment dans la désastreuse affaire de la Somalie (Campbell-Miller, 2018).

Avant le début des années 1990, l'APD canadienne en ce qui a trait à l'Amérique latine et les Caraïbes était relativement faible comparé à d'autres régions en Afrique par exemple. À partir des années 1990, on assista à une augmentation de l'aide canadienne vers l'Amérique latine et la Caraïbe en ce qui a trait aux efforts de libéralisation et de démocratisation entamés en Amérique et parallèlement à l'instabilité observée en Amérique centrale (Macdonald et Ruckert, 2016). À la fin des années 1990 et au début des années 2000, l'APD canadienne en faveur de ces régions déclina. Néanmoins, avec le

gouvernement conservateur, une nouvelle attention a été accordée à ces régions. Ceci découle en grande partie de la visite du premier ministre Harper dans ces régions en 2006 et la nouvelle stratégie adoptée pour les Amériques qui repose sur l'accroissement de la prospérité économique, le renforcement de la gouvernance démocratique et la construction d'une sécurité commune (Macdonald et Ruckert, 2016).

Bien que n'ayant jamais atteint le taux de 0,70% du RNB à verser au titre d'APD comme adopté à partir de la commission Pearson, première commission sur le développement international, le Canada versa un pourcentage de son RNB qui oscilla avant les années 1990 entre 0,40 et 0,50%. Comme on peut l'observer sur la figure 2 ci-dessous, l'APD canadienne a décliné considérablement à la fin des années 1980 après la fin de la guerre froide, passant même sous le seuil de 0,30% du RNB. Au début des années 2000, on constate un nouvel élan au niveau de l'APD versée. Cependant, depuis 2013, on assiste à un nouveau déclin de l'APD canadienne.

Figure 2.- Présentation de l'APD canadienne en pourcentage du RNB



Source : OCDE (2020¹)

¹ <https://data.oecd.org/fr/oda/apd-nette.htm#indicator-chart>

1.3 Éléments de problématique

Deux principaux reproches adressés à l'APD tiennent à l'utilisation d'une approche qui n'implique pas directement les acteurs des pays receveurs, ainsi que leur contexte dans la proposition de solutions (Dampney, 2016). Cette approche préconise fort souvent l'intervention d'experts ou de consultants internationaux dans la résolution des problèmes de développement local. Ces experts très souvent présentés comme des sauveurs produisent des solutions dans un modèle *top-down* qui ne tiennent pas compte des demandes et des besoins des populations locales, ce qui nuit à l'efficacité de l'aide (Flint & Meyer zu Natrup, 2019). Une telle démarche linéaire ne facilite pas l'apprentissage et l'itération favorables à une meilleure compréhension des enjeux contextuels différents d'un État à un autre. Également, certains bénéficiaires de l'APD sont très critiques vis-à-vis des structures des agences internationales qui selon eux intègrent l'aide étrangère dans des modèles privilégiant la prise de décision accélérée en matière de fourniture de fonds (Lakhonin, 2016). Une telle approche est donc qualifiée de préemballée qui, en d'autres termes, ne tient pas compte de la culture locale, des ressources et des capacités du pays bénéficiaire. Ainsi, Grabel (2007) explique comment les politiques développées par le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BM) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) limitent en fait l'autonomie des pays en développement en créant notamment une conformité forcée au modèle néolibéral (Grabel, 2007). Voilà pourquoi d'autres auteurs proposent un équilibre notamment entre flexibilité et liberté d'une part, et d'autre part entre contrôle stratégique et gestion hiérarchique, afin de faciliter une plus grande efficacité de l'aide dans le cas des pays en voie de développement (P. Becker, 2009).

Les Pays moins avancés (PMA) se retrouvent généralement victimes de ce que Thomas MacPhail appelle « l'impérialisme culturel ou électronique » qui explique une attitude des PMA à toujours s'aligner sur les politiques définies par des États occidentaux au détriment même de leurs politiques internes (Dampney, 2016). Ainsi, l'APD est souvent qualifiée de rigide et d'inflexible dans la manière dont elle est utilisée et s'appuierait sur le principe

selon lequel, les pays avancés connaissent mieux ce qui est approprié dans le cadre des politiques de développement (Lakhonin, 2016). Parallèlement, des études menées sur l'aide accordée pour favoriser le développement par des organisations internationales révèlent que cette aide est gérée selon les perspectives de ces organisations sans un effort de réflexivité qui aurait permis d'être plus à l'écoute des points de vue et des expériences locales (Borson, 2017). Pourtant, Furukawa (2016), dans une étude portant sur la gestion du système d'aide internationale relative au développement, montre comment une approche axée sur les besoins du destinataire pourrait faciliter l'obtention de résultats efficaces. Ainsi, en se fondant sur le cas de la Tanzanie, il arrive à la conclusion qu'une démarche plus coconstruite appuyée sur la définition d'objectifs communs peut faciliter un plus grand apprentissage des acteurs et le développement des capacités internes (Furukawa, 2016).

La prolifération des règles dans le cadre de la mise en place de l'APD est considérée aussi comme une difficulté importante qu'il convient de souligner. Les politiques de développement conduisent très souvent à de multiples règles découlant des exigences des pays donateurs de l'aide et également des organisations internationales. Borson (2017) évoque aussi, par exemple, des règles et des procédures qui divergent en fonction des échelons local, national, régional et international. Ces règles et procédures diffèrent également d'un pays à un autre (Borson, 2017). Par ailleurs, au sein d'un même projet, des règles différentes peuvent être appliquées à différents contrats, notamment dans le cadre d'accords de cofinancement.

Une autre confusion découle aussi de la terminologie utilisée qui peut être interprétée différemment d'un contexte politico-administratif à un autre. Une telle situation est dommageable particulièrement dans le cas de pays receveurs qui traitent avec plusieurs bailleurs sur le plan bilatéral et multilatéral par rapport à l'agencement des exigences formulées par chaque bailleur. Ainsi, une telle multiplicité et une telle complexité du système de gestion de l'APD, telle que précédemment décrite, peuvent avoir des impacts

négatifs sur les efforts de développement local et aller à l'encontre de l'efficacité des politiques internes (*Ibid*).

À cet égard, selon Azoulay (2005), l'une des faiblesses relevées en ce qui a trait aux États les moins développés concerne leur difficulté à mettre en œuvre des politiques publiques cohérentes (Azoulay, 2005). La cohérence est souvent présentée comme l'un des éléments essentiels à la coordination des politiques (Brodhag & Talière, 2006). Un grand nombre d'avantages sont associés à la cohérence des politiques de développement dont l'accélération du processus de développement interne des pays moins développés et la réduction des coûts environnementaux (Droeze, 2005). La cohérence peut servir ainsi de facteur capital dans le choix d'une politique publique qui doit permettre de renforcer les objectifs de celles déjà existantes (Delpeuch, 2008). Ainsi, Cloete (2018) soutient que « policy coherence and consistency is imperative to avoid policy programme contradictions and conflicts » (Cloete, 2018, p. 10).

Dans le cadre de l'APD, des inadéquations importantes sont souvent relevées entre les exigences des bailleurs et les capacités dont disposent les pays receveurs à appliquer les politiques d'aide au développement. Ce constat amène Delpeuch (2008) à affirmer que les décisions en matière de politiques de développement procèdent de calculs fondés davantage sur la « superstition » que sur la raison (Delpeuch, 2008). Cette réalité peut créer plusieurs situations néfastes. Par exemple, on peut assister à un comportement passif des pays importateurs que l'on pourrait qualifier de simulacre d'adoption. Ainsi, l'acceptation de conditions par les pays receveurs de l'APD peut essentiellement découler de la volonté du gouvernement importateur de ne pas paraître comme « retardataire ». Ainsi, les comportements adoptés par ces pays s'opèrent de manière purement rituelle et cérémonielle, sans souci de cohérence avec leurs propres activités techniques ou par souci d'efficacité (Picciotto, 2004). On pourrait également observer des situations dans lesquelles, des gouvernements de pays moins avancés notamment, sélectionnent et

appliquent une partie de la politique importée seulement par souci d'accommodement à la conjoncture économique, sociale et politique qui prévaut (Dumoulin, 2010).

La cohérence des politiques consiste à faire en sorte que les politiques adoptées par les pays avancés puissent produire des retombées positives sur celles adoptées par les pays en voie de développement dans le cadre de l'APD (Carbone, 2008; Siitonen, 2016). L'objectif des projets de développement et de consolidation de la paix, comme le précise Simpson (2004), viserait à s'assurer de produire des changements sociaux positifs qui reflètent les priorités des populations locales. Or, Simpson (2004) mentionne, parallèlement, que les programmes et les projets développés en matière de sécurité par le Canada prioriseraient ses intérêts et non ceux des pays bénéficiaires de l'aide. Par ailleurs, un autre facteur qui pourrait nuire à la cohérence de ces programmes et projets concerne l'impact rapide recherché. Une telle approche ne permet pas de prendre suffisamment en compte les priorités des populations locales, mais de préférence les objectifs politiques et militaires du Canada (Simpson, 2004).

Brown (2016), comme Simpson (2004), soutient le fait que le Canada privilégierait ses intérêts par rapport à ceux des pays bénéficiaires que cela témoignerait d'un manque de sensibilité du Canada à cet aspect de la cohérence des politiques dans une relation donneur-receveur. En effet, il illustre ce fait à partir de l'aide en termes d'assistance fournie par le Canada à l'Afghanistan. Trois des principes les plus importants de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, comme l'explique l'auteur, portent sur la propriété des programmes de développement élaborés et mis en œuvre, l'alignement des donateurs de l'APD avec les priorités et les mécanismes des pays bénéficiaires de l'APD et l'harmonisation des donateurs entre eux (Brown, 2016). Cependant, la démarche adoptée par le Canada en ce qui a trait aux engagements à l'égard de l'APD va en contradiction avec notamment les deux premiers principes selon Brown (2016).

Dans le contexte de l'APD canadienne en Haïti, Baranyi (2014) s'appuie sur le projet de renforcement du système judiciaire haïtien pour décrire le « côté sombre » de l'APD

canadienne en matière de développement. Ce projet constitue selon lui un exemple pertinent d'un manque de prise en compte de la cohérence des politiques appliquées à travers l'APD. En effet, Walby et Monaghan (2011) soulignent comment le Canada, dans son effort de renforcer le système judiciaire en Haïti, a mis en place des programmes qui ont permis d'améliorer la capacité carcérale du pays et non celle de la qualité dudit système. En effet, une pratique répandue dans le secteur judiciaire haïtien concerne l'incarcération d'individus, et ce, pendant longtemps sans aucune inculpation. L'intervention canadienne en vue d'accroître l'espace carcéral haïtien, si elle paraît intéressante sur le plan technique, n'aurait que permis de renforcer l'incarcération de milliers d'individus sans inculpation durant de longues périodes et malheureusement dans des conditions de torture (Baranyi, 2014). En effet, quelque temps après le renversement du Président Aristide en 2004, le nombre de détenus dans les prisons civiles haïtiennes doubla passant de 3500 à 7000 prisonniers et le pire concerne le fait que 84% d'entre eux n'avaient pas encore été jugés ou n'avaient pas de charges retenues à leur encontre (Walby et Monaghan, 2011).

Le secteur de la sécurité illustrerait également un manque de cohérence de l'APD canadienne en Haïti. Entre 2006 et 2014, plus d'un milliard de dollars canadiens furent investis en Haïti (Rivard, 2017). Le secteur de la sécurité fut l'un des domaines priorités par l'APD canadienne à travers un renforcement technique de la Police nationale d'Haïti (PNH). En voulant prioriser une approche intégrée de l'APD, le secteur communautaire fut pris également en compte dans les interventions canadiennes compte tenu d'une absence souvent relevée de l'État haïtien du point de vue local. Cependant, comme le souligne Rivard (2017), les programmes mis en œuvre dans le secteur de la sécurité ne visaient pas le long terme, posant ainsi des défis en matière de résultats durables et de cohérence.

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de développement, l'un des facteurs importants souvent mentionnés par des auteurs tels Hupe (2011) tient à la prise en compte de la dimension contextuelle. Cependant, les écrits scientifiques relèvent souvent une compréhension limitée du contexte local (Becker, 2009). Les politiques de

développement élaborées, puis mises en œuvre intègrent ainsi une stratégie *made in country* s'appuyant sur des modèles ayant déjà réussi ailleurs, qui malheureusement risque d'engendrer des difficultés dans la cohérence et le transfert des politiques de développement (Gueerlings, 2003).

Dans la recension des écrits, nous mentionnons l'importance d'une coordination entre les acteurs pour favoriser une meilleure synergie. Christiansen (2001) mentionne le rôle de liens et de valeurs partagées entre les acteurs comme éléments facilitant la cohérence des politiques. Or, hormis les difficultés pour harmoniser les valeurs des acteurs, les faiblesses institutionnelles risquent de renforcer les problèmes de coordination très souvent avancés dans le cas des pays du Sud.

Selon Delpeuch (2008), les conditions qui doivent être réunies pour les politiques mises en place dans le cadre de l'APD aient de bonnes chances de produire les résultats attendus ne sont pas recensées de manière systématique et rigoureuse. Cette affirmation vient corroborer le constat de pénurie d'études empiriques notamment en ce qui a trait à l'évaluation de l'efficacité et la cohérence des politiques d'aide au développement. En effet, un ensemble d'efforts devraient être réalisés pour identifier de manière approfondie les incompatibilités liées au contexte d'accueil et pour estimer les coûts d'adaptation des politiques, programmes et projets de développement. Malheureusement, ce qui est observé s'assimile beaucoup plus à un comportement de dépendance au sentier (*path dependency*) développé par les pays importateurs par rapport au cas ayant déjà réussi comme nous l'avons souligné plus haut (Koschatzky, 2010). Ce réflexe ne considère pas que les modèles copiés peuvent être dépassés puisqu'on ne tient pas compte du contexte dans lequel ils ont été appliqués et de la réalité socioculturelle du pays importateur. Cette thèse approfondit ces aspects dans les relations bilatérales entre le Canada et Haïti et surtout identifie des pistes d'amélioration.

Les écrits montrent que la quête de cohérence dépend grandement de l'attention que les gouvernements et les groupes d'intérêts par exemple portent à un ensemble d'enjeux (B.

D. Jones & Baumgartner, 2005; Kingdon, 1995). L'idée véhiculée ici touche l'importance d'harmoniser ou d'aligner les interventions des acteurs impliqués dans les politiques publiques, afin de faciliter leur cohérence. Savard (2010) a élaboré une matrice des attributs de la cohérence qui considère trois facteurs importants dans l'analyse de la cohérence : l'attention accordée aux enjeux dans un domaine, l'appui des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux et les représentations des politiques (Savard, 2010). Ladite matrice postule que pour faciliter la formulation de politiques cohérentes, une convergence des intérêts ou de l'attention des acteurs devrait être encouragée. Ce modèle appuie la thèse aussi selon laquelle la multiplicité des représentations politiques constituerait un risque majeur, notamment par rapport aux conflits qui peuvent être ainsi créés. Le cas d'Haïti présente un nombre très diversifié d'acteurs et une difficulté à coordonner, centraliser et harmoniser les intérêts et les besoins des acteurs. Le surnom de « République des ONG » collé à Haïti est l'un des facteurs avancés comme obstacle à l'harmonisation des intérêts des acteurs afin de faciliter une cohérence des politiques publiques (Vokral, 2016).

Par ailleurs, dans une analyse qu'il présente sur des États de la Caraïbe dont Haïti, Scobie (2016) relate un ensemble d'éléments pouvant nuire à la cohérence des politiques tels une gouvernance publique en silos qui dénote un manque d'intégration des politiques publiques et une réticence à partager des informations. Également, il évoque l'absence de volonté politique, des projets basés sur des financements non viables, un manque d'imputabilité parmi les acteurs et de faibles capacités techniques de la part des ressources humaines. En plus de cet aspect, le taux de rotation assez élevé des fonctionnaires ou des agents publics affecte la qualité du personnel et diminue considérablement la mémoire institutionnelle. Toutes ces faiblesses vont agir également sur l'efficacité de la mise en œuvre des politiques publiques.

Compte tenu des éléments de problématique précédemment présentés, cette thèse vise à répondre à cette question : quels sont les facteurs explicatifs perçus comme freins et comme leviers à la cohérence de l'aide internationale en Haïti ?

CHAPITRE 2 : ÉTAT DES CONNAISSANCES

Cette recension est divisée en deux grandes sections. Dans la première, nous abordons l'Aide publique au développement (APD) canadienne accordée à Haïti en mettant l'accent sur les principaux éléments relevés dans les écrits comme fondements de celle-ci. Selon ce qui a été recensé, cette aide se baserait principalement sur des considérations sociales et culturelles, sur des considérations historiques et politiques et enfin sur des considérations économiques. Ces considérations constituent donc les trois sous-thèmes développés dans cette première section. La deuxième section présente les caractéristiques de l'APD canadienne octroyée à Haïti. Nous recensons cinq principaux sous-thèmes ou caractéristiques de cette aide. D'abord, la question de la coordination de l'aide est soulignée par plusieurs auteurs, notamment en ce qui concerne la multiplicité des acteurs qui interviennent et l'aspect relatif à sa dispersion. Nous relevons dans un deuxième temps la question du conditionnement de l'APD canadienne. Ensuite, nous présentons la place prépondérante qu'occupe les ONG auprès de l'APD canadienne en Haïti. Quatrièmement, nous abordons la question de l'APD canadienne qui s'inscrirait dans une vision plus à court terme et enfin, nous présentons l'aspect relatif au manque de priorisation du contexte local selon la manière dont l'aide est octroyée.

2.1 Fondements de l'aide canadienne en Haïti

2.1.1 Dans une perspective sociale et culturelle

Dans les écrits qui adoptent une perspective sociale et culturelle, on relève plusieurs éléments à la base des relations entre le Canada et Haïti et de manière subséquente l'APD attribuée. Il s'agit, entre autres, de la religion, de la langue, de l'éducation et de l'immigration. Il est pertinent d'aborder ces aspects puisqu'ils permettent de comprendre l'évolution de l'APD canadienne accordée à Haïti. Sur le plan religieux, comme l'avance Icart (2006), le Canada – et plus spécifiquement le Québec – et Haïti sont tous deux majoritairement de confession catholique. La France se trouvant au début du 20^{ème} siècle

dans la difficulté de renouveler ses missionnaires en Haïti, elle fit appel au Québec et on assista à l'arrivée des premiers missionnaires québécois en Haïti sous la direction du frère Dorothee (Gabriel, 2009). Ces missionnaires ont joué des rôles importants, entre autres, en ce qui a trait à l'éducation, l'établissement de soins de santé, la formation de prêtres et la propagation d'une image positive du Canada (Mills, 2013). La consécration du Québec comme capitale de la francophonie dans les Amériques au début du 20^{ème} siècle est un élément important aussi définissant les relations entre le Canada et Haïti, puisque les deux pays partagent la langue française.

Au-delà des valeurs partagées par les deux pays sur le plan de la religion et de la langue, il convient de préciser que le Québec a été une ancienne colonie française. Un autre élément soulevé par Icart (2006) concerne le fait que le Canada n'a jamais développé de relations de colonisation ou d'occupation avec Haïti, contrairement à d'autres grandes puissances occidentales, dont les États-Unis et la France. L'absence de contentieux et de blessures historiques pourrait ainsi, selon Icart (2006), faciliter les rapports entre les deux peuples.

Le partage de plusieurs caractéristiques sur le plan culturel et des tumultes politiques observés en Europe au début du 20^{ème} siècle ont renforcé davantage les liens culturels entre le Canada et Haïti, notamment sur le plan éducatif. Plusieurs étudiants issus de l'élite haïtienne se sont réorientés vers l'Amérique du Nord et plus particulièrement vers le Québec. On a assisté, dans cette perspective, dans les années 1930, à l'organisation de croisière touristique par Philippe Cantave et l'Agence de Voyage Canada dans le but de faire l'apogée du partage de valeurs comme la foi chrétienne et la langue française dans la culture des deux peuples. Les liens culturels et intellectuels entre les deux pays ont été davantage renforcés lorsqu'à partir de 1943, l'Université Laval organisa des séances de formation destinées aux enseignants du secondaire en Haïti (Gabriel, 2009).

En 1953, à la demande du Vatican et tenant compte des valeurs culturelles partagées par les deux peuples, plusieurs jésuites québécois arrivèrent à Port-au-Prince avec pour mission de former une hiérarchie d'origine haïtienne et prirent alors la tête du grand séminaire de

Port-au-Prince. Rapidement, les prêtres haïtiens formés atteignirent une centaine et s'impliquèrent dans de nombreuses activités sociales comme des contributions à l'université, des cours de théologie, des interventions paroissiales et des cours de préparation au mariage (Icart, 2004). Les prêtres québécois construisirent en 1959 la villa Manrèse sur les hauteurs de Port-au-Prince ainsi que la radio-Manrèse, une opportunité facilitant l'accès à l'éducation populaire et à l'alphabétisation. Malheureusement avec la dictature instaurée par François Duvalier en 1964, les prêtres jésuites québécois ont été expulsés d'Haïti sous prétexte de danger pour la sécurité de l'État (Icart, 2004). Cet épisode a malheureusement produit un arrêt des relations diplomatiques entre le Canada et Haïti qui ne seront rétablies qu'avec la nomination de Philippe Cantave comme consul honoraire d'Haïti au Canada en 1967 (Icart, 2006). Dans son article sur la crise de la déportation, Mills (2013 : 424) présente bien les liens entre les deux pays sur le plan culturel en considérant notamment l'éducation et la religion :

« The history of Quebec, Canada, and Haiti had long been entangled with one another, and this history weighed heavily on the present. Both Quebec and Haiti were colonies of the French empire, but more recently the relationship had been shaped by the activities of Canadian banks and by elite intellectual and religious exchanges, both of which began in the early twentieth century. By the 1940s, many French - Canadian missionaries were operating in Haiti, and they would come to play important roles in schools, health-care institutions, and the training of priests, while at the same time creating an awareness of Haiti in Quebec culture. Through their work, missionaries also helped forge future migration patterns, propagating images of Canada as an ideal place to live. »
(Mills, 2013 : 424)

Les relations entre le Canada et Haïti se sont davantage renforcées avec l'immigration haïtienne au Canada et surtout au Québec qui prit corps notamment au début des années 1960. L'une des raisons avancées dans les écrits découle du fait que les services d'immigration canadiens n'ont mis fin à leur politique discriminatoire envers les noirs qu'en 1962 à la suite de pressions politiques exercées par des gouvernements caribéens (Morin, 1993). À cette époque, le Canada entretenant des relations économiques et politiques avec des pays caribéens, il devenait difficile de maintenir une politique

discriminatoire envers ces ressortissants. Par ailleurs, avec le ralentissement de l'immigration qui provenait de l'Europe couplé aux impératifs qu'imposait le développement du Québec en regard de la Révolution tranquille, le besoin d'une main-d'œuvre était de plus en plus nécessaire. Au cours de cette période, il faut souligner le fait que les processus d'immigration étaient relativement faciles dans la mesure où un immigrant pouvait se rendre au Canada comme visiteur pour demander ensuite sa résidence (Déjean, 1990 cité dans Morin, 1993).

En plus des facteurs précédemment cités à la base de la première vague d'immigrants haïtiens au Québec, il convient de mentionner le système de répression instauré par le régime duvaliériste en Haïti dans les années 1960, poussant ainsi beaucoup de membres de l'élite intellectuelle et de la bourgeoisie à quitter le pays. On peut relater aussi le durcissement observé à cette époque dans la législation américaine en ce qui a trait à l'attribution de visa de résident permanent. Également, le partage de la langue française par le Canada et Haïti et l'image d'un pays offrant de bons emplois sans discriminations raciales ont constitué des atouts d'un grand intérêt pour les immigrants haïtiens à cette époque (Morin, 1993).

L'immigration haïtienne au Canada dans les années 1960 et 1970 est caractérisée par deux vagues distinctes. La première vague relevée dans les années 1960 était composée principalement d'individus qualifiés dont des professionnels de la santé et de l'enseignement (Bernèche, 1983). Labelle et coll. (1983 : 84 cités dans Morin, 1993) mentionnent que 52,6% des immigrants haïtiens entrant au Canada en 1968 avaient un diplôme universitaire et 70 % de ces derniers manifestaient l'intérêt de travailler comme administrateurs, professionnels et techniciens. Cette vague, au-delà des immigrants fuyant la dictature de François Duvalier, comprenait aussi des enseignants haïtiens de retour d'Afrique à la suite de leur recrutement par l'UNESCO au début des années 1960 (Morin, 1993). Plusieurs auteurs rapportent le rôle sur le plan éducatif joué par des milliers

d'enseignants haïtiens arrivés au Québec durant cette période (Desjeans, 1978; Labelle et coll., 1983; Icart, 2006).

La deuxième vague d'immigrants reportée dans les années 1970 était moins spécialisée, car en 1973, 16,5% seulement de ceux-ci détenaient un diplôme universitaire (Morin, 1993). Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Par exemple, dans les années 1970, la situation répressive découlant du régime duvaliériste et la dégradation économique en Haïti poussaient des ouvriers et des travailleurs haïtiens à l'exil. L'économie canadienne étant dans un contexte de ralentissement, puis de récession durant cette période, l'offre de main-d'œuvre s'est adressée désormais plus à des ouvriers non qualifiés (Icart, 2006). Un autre élément important relevé dans les écrits tient au fait que la plupart des immigrants haïtiens entrant au Canada à partir de 1975 étaient parrainés ou désignés (Bernèche, 1983). Ainsi, une bonne partie de l'immigration haïtienne à cette époque était composée notamment de grands-parents amenés au Canada en vue de soutenir les familles dans l'accompagnement des jeunes enfants. Ces grands-parents n'ont pas nécessairement le même niveau de formation que leurs enfants ayant immigré dans les années 1960.

La deuxième vague d'immigrants haïtiens arrivée dans les années 1970 va faire face à un double défi. Le premier était d'ordre académique comme l'explique Icart (2006) en ce sens où la majeure partie de ces nouveaux arrivants étaient faiblement scolarisés et moins qualifiés. Ils vont ainsi évoluer dans de mauvaises conditions d'emplois caractérisées par des « salaires faibles, heures de travail longues, absence de sécurité, conflits avec les patrons, harcèlement sexuel, etc. » (Piché, 1989 : 215 cité dans Icart, 2006). L'autre grand défi était surtout économique. Comme mentionné, l'économie canadienne n'échappait pas à la récession observée à cette époque. Ajoutés à ces défis, les changements opérés dans les législations fédérales en matière d'immigration ont permis désormais de durcir le ton dans le processus d'attribution de résidence aux nouveaux arrivants.

Cette deuxième vague d'immigrants, tenant compte notamment de leur faible niveau de scolarisation, a évolué principalement dans les secteurs de l'habillement et des services

personnels pour les femmes et dans les secteurs du taxi, des usines de fabrication et de montage pour ce qui concerne les hommes (Larose, 1984).

L'immigration haïtienne au Canada et particulièrement au Québec a pris beaucoup d'ampleur durant les années 1970. En effet, alors qu'en 1968 Haïti était classé au cinquième rang des pays fournissant des immigrants au Québec, en 1973 il occupa la deuxième place pour ensuite occuper la première place en 1974 en représentant plus d'un septième des immigrants qui entraient au Québec comme présenté dans le tableau 2 ci-dessous (Jadotte, 1977). Haïti occupera en fait cette première place jusqu'en 1978 selon Bernèche (1978). Entre 1974 et 1980, 17 860 Haïtiens se sont établis au Québec (Estimable, 2006).

Tableau 2.- Haïtiens immigrant au Québec

| Année | Nombre d'arrivants | Pourcentage par rapport au total des immigrants | Rang occupé globalement |
|-------|--------------------|---|-------------------------|
| 1968 | 568 | 1,6% | 15 ^{ème} |
| 1969 | 658 | 2,3% | 10 ^{ème} |
| 1970 | 908 | 3,9% | 7 ^{ème} |
| 1971 | 1060 | 5,5% | 6 ^{ème} |
| 1972 | 1007 | 5,4% | 7 ^{ème} |
| 1973 | 2266 | 8,4% | 2 ^{ème} |
| 1974 | 4856 | 14,5% | 1 ^{ère} |

Source : *Haitian immigration to Quebec* (Jadotte, 1977)

Alors qu'à peine une quarantaine d'immigrants haïtiens furent recensés au Canada et principalement au Québec dans les années 1950 selon Déjean (1978, cité dans Estimable, 2006), dans une enquête nationale auprès des ménages menée en 2011 seulement au Québec, environ 120 000 personnes ont déclaré être d'origine ethnique haïtienne (Québec, 2019). Déjà en 2004 pour l'ensemble du Canada, la population haïtienne était estimée à

130 000 personnes (Icart, 2006). De cette population, 100 000 Haïtiens résidaient à Montréal faisant ainsi d'eux l'une des plus grandes diasporas haïtiennes dans le monde (Pierre, 2006). Par ailleurs, selon des chiffres publiés par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec, 143 165 personnes en 2016 ont déclaré être d'origine ethnique haïtienne (Gouvernement du Québec, 2016).

Selon Klepak (2006), une grande partie des immigrants haïtiens venus s'installer notamment dans la province du Québec serait un élément important à la base des rapports entre le Canada et Haïti. En effet, vers la fin des années 1960 et le milieu des années 1970, plus de 50000 Haïtiens ont déménagé au Canada dont plus de 90% dans la province du Québec (Klepak, 2006). Cette concentration importante d'Haïtiens, à Montréal particulièrement, constitue une base électorale importante. Ceci, entre autres, justifierait certains élans du gouvernement fédéral à intervenir de manière significative à travers l'APD en Haïti dans les années 2000 (Cameron, 2007).

2.1.2 Dans une perspective historique et politique

Les relations entre le Canada et Haïti remonteraient au 18^{ème} siècle et sont retracées notamment à travers la présence de différents personnages comme des commerçants, des soldats ou des aventuriers. Un événement qui va marquer la présence canadienne à Saint-Domingue vers la fin du 18^{ème} siècle concerne la mission de mettre fin à la rébellion des esclaves confiée à un ancien gouverneur du Canada, John Graves Simcoe qui fut envoyé à la demande des colons français. Cependant, l'échec de Simcoe dans l'accomplissement de cette mission le poussa à démissionner six mois après son début (Gabriel, 2009). Tenant compte du Traité de Paris signé en 1763 consacrant notamment la cession de la Nouvelle-France aux Anglais par les Français et leur défaite à Saint-Domingue en 1803, les relations entre Haïti et le Canada furent interrompues pendant un siècle environ. Néanmoins, l'arrivée d'une dizaine d'Haïtiens au Canada au 19^{ème} siècle est mentionnée (Amazan, 2016; Icart, 2006). Il faut préciser qu'à cette période, Haïti faisait partie de la colonie de Saint-Domingue avant la proclamation officielle de son indépendance en 1804.

De manière officielle, les relations diplomatiques entre Haïti et le Canada ont été établies en 1954 avec la nomination d'Edward Ritchie Bellemare comme chargé d'affaires de l'ambassade du Canada en Haïti (Audet et Navarro-Flores, 2014). En plus des liens diplomatiques entre les deux pays et de leur proximité géographique et linguistique, ils sont membres de l'Organisation des Nations unies (ONU), de l'Organisation des États américains (OEA) et de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Comme nous le soulignerons plus loin dans cette recension, à la suite de l'établissement de ces liens diplomatiques, quelques années plus tard débutera officiellement l'aide publique au développement canadienne en faveur d'Haïti (Baranyi et coll., 2011).

Depuis l'adoption de sa politique concernant l'APD en 2002 et les engagements pris à la suite des événements du 11 septembre 2001, afin de venir en aide aux États fragiles, le Canada s'est adapté aux nouvelles réalités internationales en utilisant une stratégie pangouvernementale intégrant des éléments de défense, de diplomatie et de développement. Une telle stratégie vise principalement à atténuer des menaces sécuritaires qui pourraient provenir d'États fragiles (Massie, 2006; Cameron, 2007). Plus tard à travers la politique internationale canadienne de 2005, l'ACDI a pris les dispositions en vue d'allouer principalement un tiers de l'APD à des États fragiles comme Haïti, l'Afghanistan et l'Iraq (Cameron, 2007).

Dans le cadre de son aide internationale, le Canada a depuis longtemps considéré Haïti comme un État fragile. Le Canada définit un État fragile, selon Salahub (2008), comme un État qui est incapable ou qui n'est pas disposé à offrir les services de base à la majorité de sa population et à assurer, par exemple, la promotion des droits humains et l'égalité des sexes, ce qui augmente considérablement le risque d'échec d'un tel État. Avec la définition d'une stratégie en matière de sécurité nationale en 2002 par les États-Unis à la suite de l'attaque du 11 septembre 2001, le Canada utilisa davantage cette définition pour ce qui concerne des États fragiles comme Haïti (Salahub, 2008). En effet, dans cette stratégie l'administration Bush soutenant que l'Amérique était désormais moins menacée par les

États conquérants que par les États défaillants ou fragiles et que ces derniers représentaient une menace pour la sécurité des pays occidentaux (Shamsie, 2008 : 88).

Dans un rapport daté de 2003 sur la coopération canadienne avec Haïti, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) aborde la question des États fragiles en insistant notamment sur les difficultés institutionnelles. Ainsi, selon l'ACDI (2003), un État fragile serait celui ayant fait ou qui fait face à des conflits ou qui présente des déficiences majeures dans sa gouvernance, ce qui affecte de manière importante son développement à long terme. Dans un rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international relatif à l'aide internationale canadienne en Haïti, cette définition de l'ACDI concernant les États fragiles est retenue :

« Même s'il n'existe aucune définition universelle d'« État fragile », on considère **fragile** tout État dont le gouvernement n'est pas disposé à assumer les fonctions fondamentales de l'État ou qui n'a pas la capacité de le faire. Ces fonctions sont entre autres les suivantes : assurer la sécurité et l'autorité légitime; protéger, promouvoir et faire respecter les droits de la personne et l'égalité entre les sexes; respecter la primauté du droit; fournir les services de base (par exemple en matière de santé et d'éducation, de l'appui au secteur privé et de la protection de l'environnement). Lorsque l'État ne remplit pas ses fonctions étatiques fondamentales de façon fiable et que la population ne peut avoir accès aux services susmentionnés, cela entraîne une érosion de la légitimité de l'État et risque de provoquer une rupture du pacte social fondé sur la confiance et la coopération tant au sein de la société civile qu'entre la société civile et l'État. Les États sont fragiles non seulement lorsqu'ils sont *engagés sur la voie de la déroute*, mais aussi lorsqu'ils *redeviennent viables* » (Canada, 2006 : 4-5).

Dans le cadre de sa politique internationale de 2005, le Canada a adopté une approche pangouvernementale qualifiée de 3D priorisant la diplomatie, la défense et le développement (Mamuji, 2012). Cette approche serait considérée comme efficace pour répondre aux problèmes interconnectés auxquels font face les États fragiles. L'attention du Canada à partir de cette période s'est focalisée grandement vers une liste restreinte d'États fragiles comme Haïti, l'Afghanistan et l'Iraq (Cameron, 2007). Dans un rapport de l'OCDE de 2020, l'APD canadienne de 2003 envers ces pays doubla quasiment en 2004 et a cru de

manière importante jusqu'en 2010. La position du Canada par rapport aux États fragiles est assez claire, comme le montre cette déclaration insérée dans sa politique internationale intitulée : *fierté et influence, notre rôle dans le monde, survol*. Dans cette politique, on soutient que

« Les États fragiles et mal gouvernés, qui sont nombreux, figurent parmi les plus grandes causes de menaces à la sécurité auxquelles nous sommes confrontés actuellement. Ces pays représentent un double défi pour le Canada. Les nombreux réfugiés qu'ils déracinent non seulement représentent une tragédie sur le plan humanitaire, mais menacent la stabilité des États voisins et de régions entières. Plus grave encore, la fragilité des États en déroute en fait clairement des terres fertiles pour les réseaux terroristes et le crime organisé, ce qui peut menacer directement la sécurité des Canadiens » (Canada, 2005 : 14).

En ce qui a trait à la nouvelle posture du Canada relative à sa politique en matière de sécurité à la suite des attentats du 11 septembre 2001, dans un article sur les menaces potentielles qu'Haïti pourrait représenter pour le Canada, Prest (2005) analyse le développement dans les années 1990 et 2000 des gangs de rue canado-haïtiens à Montréal et leur effet potentiel sur la sécurité canadienne. Ainsi, il avance « Should these [...] gangs develop more formal links to criminal groups operating in Haiti, the consequences for Montréal would be significant » (Prest, 2005: IV).

Toujours par rapport à la fragilité d'Haïti, dans les écrits, on indique qu'Haïti présente des problèmes importants dans le contrôle de ses frontières notamment (Walby et Monaghan, 2011; Bourgeois, 2018; Redon, 2010). De ce fait, il pourrait représenter un terrain poreux facilitant le développement d'organisations ou de groupes qui menaceraient la stabilité sécuritaire de toute la région. Dans ce contexte, on comprend mieux les considérations suivantes exprimées dans la citation ci-dessous en ce qui concerne les États fragiles :

« In 2004, within six months of Paul Martin's becoming prime minister of Canada, the government released a National Security Policy that very much reflected a post-9/11 vision of the world. Developing countries were not just places where donors should help alleviate poverty and improve living conditions – many of them were increasingly constituted as a menace to

Western countries. The policy document labelled these countries ‘failed and failing states’ and argued that they could ‘be a haven for both terrorists and organized crime groups that exploit weak or corrupt governing structures to pursue their nefarious activities. These activities have had consequences far beyond their borders, including for Canada’ (Canada 2004: 7). Such groups, it ominously explained, ‘are already co-operating in money laundering and other illicit activities, all of which bodes ill for these host states and the rest of the world » (Brown, 2016: 114-115).

Parmi les rares États considérés comme fragiles par le Canada, Haïti est le seul en Amérique. De ce fait, bien qu’Haïti ne soit pas une menace en matière de sécurité internationale au même titre que l’Afghanistan, il représente une source d’insécurité humaine qui risque d’avoir des répercussions négatives sur toute la région. En effet, Macnamara (2005) précise que les États fragiles peuvent constituer des réservoirs pour le crime organisé, le trafic de drogue, le blanchiment d’argent et même des terreaux fertiles pour le terrorisme. Par ailleurs, Milne (2005) avance ainsi que la stabilité et le développement dans la région caribéenne pourrait aider à la stabilisation des flux d’immigrants et d’autres problèmes qui peuvent être liés comme l’augmentation du trafic de drogues et le développement de groupes ou de gangs criminels.

La préoccupation du Canada en ce qui concerne la sécurité en Haïti et le rôle qu’il peut jouer à travers son aide internationale fait écho à ce que Marina Ottaway (2002) présente comme un « modèle de reconstruction démocratique » à travers un lien étroit qui est établi entre développement et sécurité. Ainsi, le Canada comme l’un des principaux donateurs internationaux en ce qui a trait à l’APD va désormais accorder une place prépondérante à la question sécuritaire dans le cadre de ses interventions en Haïti. Malheureusement, cet objectif de prioriser la sécurité risquait de négliger l’éradication de la pauvreté qui est un objectif fondamental à long terme (Shamsie, 2008). Néanmoins, il faut relever que l’argument soutenu par le Canada dans ce cadre est que la sécurité représenterait la condition indispensable et préalable au développement économique et social (Macnamara, 2005).

Sur le plan politique, l'attention accordée par le Canada à Haïti à travers son APD s'expliquerait, selon Pierre (2006), du fait que les États-Unis, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme à la suite des attentats du 11 septembre 2001, relégueraient les États des Caraïbes, dont Haïti, au second plan. D'un autre côté, l'Union européenne (UE) serait dorénavant plus préoccupée par sa stratégie d'élargissement vers l'Est. Ces deux facteurs réunis ont donc offert au Canada l'opportunité d'intervenir dans les Caraïbes et notamment en Haïti à travers la coopération externe (Pierre, 2006).

Tenant compte de l'importance accordée au volet sécuritaire, le Canada a investi de manière significative à travers l'APD notamment en soutenant les réformes de la Police nationale d'Haïti (PNH) et du système judiciaire et carcéral (Mejia, 2015). La portion de l'APD canadienne allouée ainsi à Haïti entre 2004 et 2006 à ces réformes représentait environ 20% de l'aide globale (Baranyi, 2011). Entre 2004 et 2010, dans le cadre des interventions canadiennes pour renforcer la PNH, l'accent a été mis particulièrement sur la sécurité communautaire au regard des faiblesses généralement relevées au niveau local par rapport à l'absence de l'État. Malheureusement, les programmes mis en place à travers ces interventions ne se sont pas inscrits dans une vision de longue durée qui constitue une condition essentielle à des résultats durables (Rivard Piché, 2017).

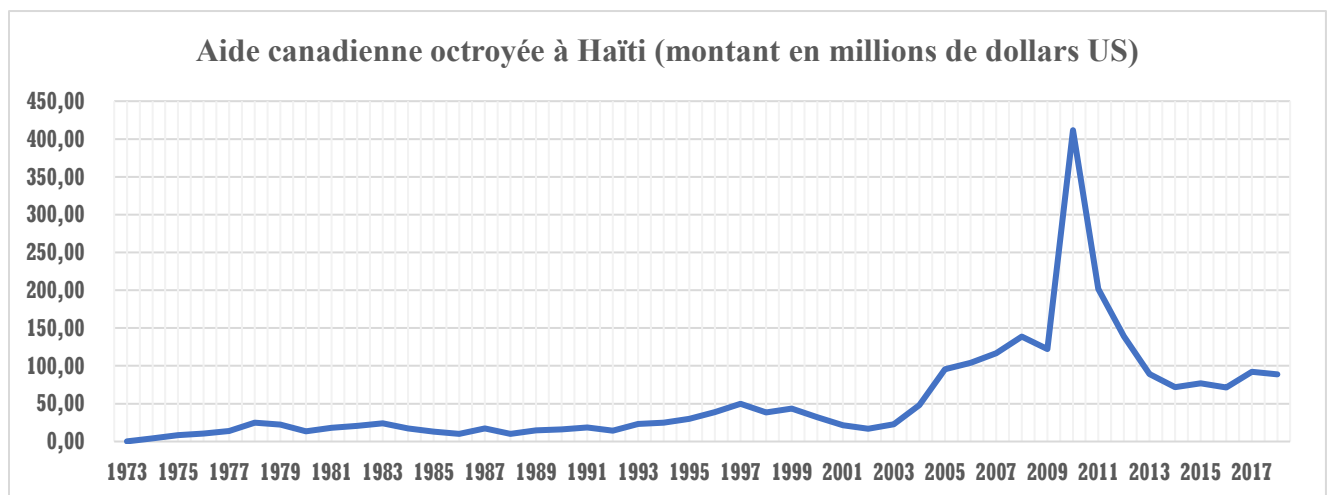
Au-delà de l'aspect sécuritaire et de la menace que représenterait Haïti dans la région pour le Canada comme État fragile, sur le plan politique, Haïti a joué un rôle important à travers ses immigrants dans des élections fédérales et de manière plus accentuée dans les élections provinciales au Québec. En effet, Milne (2005) souligne le rôle joué par des immigrants haïtiens dans au moins trois élections clés, notamment lors des référendums pour déterminer si le Québec deviendra une nation indépendante ou s'il restera comme province canadienne.

2.1.3 Dans une perspective financière et économique

Les relations d'un point de vue financier et économique entre le Canada et Haïti remonteraient au 18^{ème} siècle alors qu'Haïti n'était même pas encore consacré officiellement comme un État. Les relations entre le Canada et Haïti se sont développées initialement à travers le commerce intercolonial que Icart (2006) qualifie de « petit triangle commercial » et qui facilitait la circulation de marchandises et des hommes entre trois colonies : le Québec, Port-Royal et Saint-Domingue dans les Antilles.

Le Canada est actif en Haïti depuis plusieurs décennies à travers l'APD, cependant cette implication s'est davantage accentuée à partir de 2004 comme le montre la figure 3. Par ailleurs, Prest (2005) soutient qu'avant l'arrivée d'Aristide au pouvoir au début des années 1990, les relations entre le Canada et Haïti n'impliquaient que la présence d'organisations religieuses canadiennes et des touristes canadiens, et la gestion de la situation de nouveaux immigrants haïtiens arrivés au Canada. Les échanges entre les deux pays se résument donc à de faibles échanges commerciaux (Prest, 2005).

Figure 3.- Aide canadienne octroyée à Haïti



Source : OCDE² (2020)

² <https://stats.oecd.org/index.aspx?r=322972#>

Shamsie (2012) reprend les propos de Prest lorsqu'il explique comment depuis les années 1990 le Canada a toujours été présent dans les missions onusiennes en Haïti visant la stabilisation du pays. On remarque sur la figure 3 qu'à partir du milieu des années 1990 que l'APD canadienne a atteint un seuil plus important et se chiffrera autour des 50 millions de dollars canadiens par année jusqu'à l'année 2000. L'aide canadienne à Haïti à partir de 1990 s'est appuyée sur le développement durable, le renforcement institutionnel et la construction d'un climat pacifique (Brown et coll., 2016).

L'augmentation de l'appui économique et financier du Canada à Haïti dans les années 1990 pourrait s'expliquer, comme le soutient Brown et coll. (2016), par deux principaux facteurs. D'abord, la fin du régime soviétique qui représenta une opportunité importante pour le Canada de se concentrer sur d'autres acteurs comme les pays des Caraïbes et de l'Amérique latine. Le deuxième facteur qui est lié au premier tient au fait que les États-Unis lors de la chute de l'empire soviétique ont été plus disposés à laisser de la place au Canada dans les Caraïbes et dans l'Amérique latine qui auparavant demeuraient un espace géographique hautement stratégique. Le Canada en profita pour s'impliquer davantage sur le plan hémisphérique et cette initiative a été concrétisée notamment par son entrée au sein de l'Organisation des États américains (OEA) (Bernard, 2011). Par ailleurs, un troisième facteur est présenté dans les écrits et est lié à la politique internationale du Canada de 1995 intitulée : *Le Canada dans le monde*. À travers cette politique, le Canada visait à contribuer à la prospérité économique dans le monde. Ainsi, entre 1994 et 2000, 273 millions de dollars canadiens ont été versés à Haïti au titre d'aide publique au développement (Mejia, 2013).

Face aux échecs relevés à travers les projets soutenus par le Canada en Haïti dans les années 1990, l'aide canadienne a été davantage consacrée aux organismes de la société civile à partir de 2000. Dans son effort d'appuyer la bonne gouvernance en Haïti, une grande implication du Canada a été observée dans l'élaboration du Cadre de coopération intermédiaire (CCI) mis en place, afin d'orienter les actions des donateurs lors de la période

de transition (2004-2006) à la suite du départ du président Aristide du pouvoir. Par ailleurs, en 2006 le Canada a envoyé des experts au sein des ministères de la planification et de la coopération externe (MPCE) ainsi que celui de l'économie et des finances (MEF) pour faciliter l'élaboration du Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP). Ainsi, 520 millions de dollars canadiens ont été promis entre 2006 et 2011 pour appuyer cette stratégie et des réformes au sein d'institutions publiques comme la Police nationale d'Haïti (PNH) (2013).

Le séisme du 12 janvier 2010 a renforcé l'architecture d'intervention canadienne en Haïti et a ajouté d'autres volets, dont la réhabilitation et la construction. Cet épisode meurtrier dans l'histoire récente d'Haïti mobilisa grandement le Canada à intervenir sur le plan financier. En effet, quelques jours suivant ce séisme, le Canada versa 85 millions de dollars canadiens pour des interventions urgentes à des organismes des Nations unies et à des Organisations non gouvernementales (ONG) internationales et canadiennes. Dans le cadre de la conférence internationale des donateurs organisée le 31 mars 2010 à New York, le Canada s'engagea à verser 400 millions de dollars canadiens, afin d'appuyer des interventions humanitaires et de reconstruction. D'un point de vue plus opérationnel, plus de 2000 employés des forces canadiennes ont été déployées à travers « l'Opération Hestia » et plus d'une cinquantaine d'autres personnels incluant, entre autres, des ingénieurs, des travailleurs humanitaires, des techniciens en recherche et en sauvetage et des spécialistes en identification de victimes de catastrophes (Bernard, 2011).

En 2004, Haïti était le premier bénéficiaire de l'aide internationale canadienne en Amérique et entre 2005 et 2010 cette aide représentait plus de 10% du Produit intérieur brut (PIB) d'Haïti (Carment et Samy, 2010; Paul, 2012). Durant l'année 2004, Haïti a été même le deuxième principal bénéficiaire de l'aide canadienne dans le monde derrière l'Afghanistan (Salahub, 2008). Cependant, à partir de 2011 comme on peut l'observer sur la figure 3 plus haut, cette aide a considérablement décliné. En 2013, face au manque de progrès constaté, le gouvernement Harper annonça un gel de l'aide canadienne.

Selon Brown et coll. (2014), les interventions du Canada en Haïti à travers l'APD ne seraient pas motivées par des intérêts commerciaux ou économiques. La relation bilatérale entre le Canada et Haïti s'expliquerait plutôt par des facteurs culturels, politiques et institutionnels qui incluent un héritage historique lié à l'immigration au Canada et plus spécifiquement au Québec (Canada, 2006).

Contrairement à cette école de pensée qui considère que l'APD canadienne envers Haïti serait dépourvue d'intérêts économiques et commerciaux, il faut préciser que d'autres auteurs, comme Philippe English, ne sont pas de cet avis. Dans le cadre de l'APD octroyée par le Canada, notamment à la fin des années 1970 et au début des années 1980, English (1984) soutient que celle-ci était liée à l'achat de biens et de services d'origine canadienne. Le gouvernement canadien avancerait comme argument que l'aide devrait servir à soutenir à la fois les Canadiens et les étrangers. Cette démarche s'est inscrite surtout dans un souci de conserver l'appui de l'opinion publique et celui du monde des affaires plus spécifiquement (English, 1984).

D'autres auteurs comme Icart (2006) appuient la thèse selon laquelle Haïti représente un intérêt économique pour le Canada. En 2002, par exemple, les exportations du Canada vers Haïti totalisaient 30 millions de dollars canadiens alors que celles d'Haïti ne totalisaient que 11 millions de dollars canadiens, donc avec une balance des échanges largement en faveur du Canada. Un autre aspect important concerne les transferts de la diaspora haïtienne qui représentait déjà un milliard de dollars canadiens par année. Icart (2006 : 65) y voit ainsi « un potentiel économique à saisir et à développer » pour le Canada et particulièrement le Québec. En effet, il convient de préciser que les transferts de la diaspora qui vit au Canada vers Haïti comprennent également des biens et services achetés au Canada et acheminés en Haïti.

Milne (2005) souligne de son côté le fait qu'Haïti et Cuba ont toujours été d'un grand intérêt pour le Canada. Dans le cas d'Haïti, au-delà du fait qu'il offre l'opportunité au Canada d'étendre sa culture et ses institutions francophones à travers le monde, il est

opportun de souligner l'implication de plusieurs compagnies canadiennes depuis plusieurs décennies dans le pays dans les secteurs bancaire, touristique ainsi que le secteur d'extraction des ressources naturelles (Milne, 2005).

Selon Rivard Piché (2017), la baisse de l'aide internationale octroyée à Haïti à partir de 2013 correspond au nouveau positionnement du Canada sur la question de l'aide internationale en tenant compte de ses intérêts économiques. Lors de son deuxième mandat, le gouvernement Harper a priorisé la prospérité économique et l'intérêt national en promouvant le secteur privé et son rôle dans le développement international. Les intérêts économiques du Canada se sont reflétés à travers les choix réalisés en ce qui a trait à l'aide internationale accordée à Haïti et les décisions qui ont été prises par ce dernier. En effet, en 2014, le gouvernement canadien considéra Haïti à nouveau comme un pays prioritaire, mais en faisant de la croissance économique l'un des fondements sur lesquels repose désormais l'aide attribuée (Rivard Piché, 2017).

À travers sa stratégie de développement 2015-2020 en faveur d'Haïti, le secteur minier a été considéré comme l'un des secteurs prioritaires devant bénéficier de l'APD canadienne. Malheureusement, les initiatives pour développer ce secteur sont marquées par des controverses dans la mesure où celles-ci ne sont pas suffisamment participatives et transparentes. De plus, ces initiatives ne sont pas appuyées d'un cadre légal permettant de protéger l'environnement et d'empêcher une exploitation minière abusive. Ce vide entraîne des conséquences désastreuses sur les populations et les milieux physiques comme en témoigne des « allégations de violations des droits de la personne dans le cadre des opérations à l'étranger de sociétés minières canadiennes et de leurs filiales » (Concertation pour Haïti, 2016 : 6).

2.2 L'aide canadienne octroyée à Haïti et ses principales caractéristiques

2.2.1 L'APD canadienne et sa coordination

L'APD évolue dans un environnement dans lequel on assiste à l'émergence de problèmes de plus en plus complexes au niveau régional et mondial qui appellent une coordination entre de multiples acteurs et des approches novatrices qui soient adaptées au contexte (Heyer, 2017). Dans cette partie de la recension, nous présentons la question de la coordination de l'aide canadienne en Haïti.

L'une des conclusions qui ressortent des écrits en ce qui concerne l'APD du point de vue mondial et dans le contexte du Canada est le manque d'implication des acteurs locaux que ce soit dans la planification, l'orientation et la mise en œuvre des politiques et des projets. Par ailleurs, dans la réforme introduite par l'ONU en 2005 en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide humanitaire, l'approche par « *clusters*³ » fut priorisée en vue d'améliorer la coordination entre les acteurs. Cette approche fut utilisée en Haïti notamment dans le cadre de la Mission des Nations unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH). Un problème majeur fut cependant relevé en ce qui a trait à l'accessibilité des acteurs locaux. En fait, les « *clusters* » se réunissaient au siège de la MINUSTAH dont l'environnement n'était pas favorable aux acteurs haïtiens qui ne font pas partie d'ONG ou d'Organisations internationales. Ensuite, le fait que l'anglais soit la langue utilisée lors des réunions ne facilitait pas l'intervention et l'implication des acteurs locaux dont les langues officielles sont le créole et le français (Martel, 2014).

Le problème du manque d'implication des acteurs locaux, il convient de le souligner, peut résulter aussi des déficiences internes du pays receveur de l'APD, ce qui nuit à la coordination ou le partenariat souhaité. Herfkens et Bains (2015) identifient en ce sens trois scénarios qui peuvent faciliter ou constituer des freins à la coordination de l'APD. Le

³ L'approche par « *clusters* » est un mécanisme de coordination sectorielle utilisé notamment par des agences dans le cadre de l'aide humanitaire (Martel, 2014).

premier scénario, qui constitue la situation idéale, concerne les pays receveurs de l'APD qui ont une stratégie claire et réaliste que ce soit à court, moyen et long terme par rapport à la gestion de l'APD. Ainsi, les interventions du donneur et du receveur peuvent être mieux harmonisées et l'identification des domaines dans lesquels l'APD pourrait contribuer plus efficacement s'en trouve facilitée. Ce premier scénario touche en général des pays à revenu intermédiaire. Le deuxième scénario touche des pays dont leur stratégie nationale est incomplète ou nécessite des discussions et des négociations, afin de la renforcer. Ce type de scénario peut exiger du temps et même l'établissement de conditions pour renforcer la coordination. Le dernier scénario se réfère aux pays dont les stratégies nationales sont quasiment inacceptables pour les partenaires extérieurs. Cette dernière réalité, comme le précise Lafourcade (2014), est malheureusement fréquente et observée notamment au niveau des pays fragiles comme Haïti. On doit souligner, paradoxalement, que ce n'est que récemment que des institutions de développement « se sont penchées sérieusement sur le cas de ces pays fragiles, les pays faillis, les pays en sortie de crise ou menacés de crise, pour lesquels les approches traditionnelles et les critères habituels en matière de développement ne peuvent plus s'appliquer » (Lafourcade, 2014, p. 15)

La question de l'implication des acteurs locaux au niveau de l'APD paraît importante dans la mesure où lorsque cette implication n'est pas assurée, ces acteurs risquent de développer un simulacre d'adoption des procédures, approches et politiques proposées par les pays développés. Cette attitude guidée par un conformisme peut avoir un impact négatif sur l'efficacité de l'APD (Delpeuch, 2008). Hormis cet aspect, les États fragiles par exemple risquent sous l'effet de contraintes d'adopter des politiques et des règles juridiques qui peuvent se révéler inapplicables ou inutiles dues aux résistances actives ou passives qu'elles suscitent dans la société d'accueil (Delpeuch, 2008). Ainsi, les gouvernements locaux peuvent adopter des mesures uniquement dans la recherche d'une validation ou pour répondre à des exigences internationales sans s'assurer de leur efficacité au regard de l'APD (Koschatzky, 2010).

Dans le cadre de l'APD accordée à Haïti, que ce soit par le Canada ou par d'autres bailleurs, Baranyi et coll. (2011) expliquent que cette aide est plus orientée vers l'assistance technique pour des élections, le renforcement institutionnel et la reconstruction des infrastructures. Cependant, ces auteurs soulignent que cette aide devrait davantage contribuer au renforcement des structures publiques internes, ce qui faciliterait une logique d'appropriation nationale pouvant faciliter de meilleurs résultats et un développement durable. Ils expliquent ainsi que l'APD octroyée à Haïti ne pourra mieux remplir ses fonctions que si elle ne favorise à la base l'implication des acteurs locaux et notamment publics dans sa conception et sa mise en œuvre. Baranyi et coll. (2011) traduisent dans ce contexte les propos de Lyonel Trouillot qui abonde dans cette même perspective :

« The “chiefs”, the big men . . . might speak of reconstruction led by Haitians, but it is not what is happening . . . In the street, in the homes of honest citizens . . . there is a sense of defeat . . . An impression . . . that what is being built is improvised, leaving much room for the private calculations of a few Haitian politicians and businessmen. The impression that a few international officials, “experts” . . . and NGOs will play the sorcerer’s apprentice to justify their nice salaries . . . In the street, a wave of anger is rising that we would be wrong to under-estimate » (Baranyi et coll., 2011: 225).

Dans un article illustrant la manière dont les praticiens canadiens conçoivent l'aide internationale à l'égard des États fragiles comme Haïti, Bourgoïn et coll. (2013) abordent un courant de recherche qui s'intéresse à la micropolitique de la construction de l'État. Selon ledit courant, le succès de l'intervention des donateurs tels le Canada à l'égard des pays pauvres à travers l'APD doit reposer grandement sur les préférences des acteurs locaux et notamment leurs attitudes envers les acteurs externes. Ainsi, ces auteurs insistent sur la nécessité d'aligner les intérêts locaux avec les plans proposés au niveau externe. Pour appuyer leur argumentaire, ils prennent l'exemple des règles démocratiques auxquelles des acteurs locaux peuvent être réticents par rapport au fait que celles-ci pourraient générer à la longue des mobilisations de masse et même des guerres civiles et menacer la sécurité. Ils utilisent également l'exemple de la bonne gouvernance à laquelle des acteurs publics

dans les pays bénéficiaires pourraient s'opposer s'ils estiment qu'une telle approche pourrait saper les bases de leur régime qui reposent sur des réseaux clientélistes.

Bourgoin et coll. (2013) soulignent que les acteurs locaux ne sont pas forcément de mauvaise foi, mais que leur stratégie ou leur positionnement peut être fondé uniquement sur une logique de survie ou par le fait qu'ils perçoivent les interventions des bailleurs externes comme contraires à leurs valeurs culturelles. L'engagement du Canada pourrait ainsi être amélioré à travers une meilleure compréhension des divergences entre ses intérêts comme bailleur et ceux des élites locales. On souligne à cet effet le cas des communautés musulmanes, par exemple en Afghanistan, certains projets de financement se sont heurtés à des réticences parce qu'ils étaient associés à des paiements d'intérêts, ce qui est interdit par la loi islamique. Également, le fait d'insister pour que les femmes soient intégrées dans des villages a provoqué des refus toujours en avançant des arguments religieux ou culturels (Bourgoin et coll., 2013).

Plusieurs praticiens canadiens ont également présenté des facteurs qui peuvent agir sur l'efficacité de l'APD canadienne. Parmi ces facteurs, ils mentionnent notamment le manque de temps qui agit sur la maîtrise des connaissances locales, la confiance qu'il faut créer sur le terrain et le manque de coordination entre les praticiens intervenant sur le terrain. Ces facteurs, selon ces praticiens, peuvent jouer grandement sur la qualité des relations établies avec les acteurs locaux et peuvent inciter ces derniers à utiliser des stratégies pour retarder les interventions (Bourgoin et coll., 2013).

La multiplication des acteurs intervenant dans le cadre de l'APD canadienne est abordée dans les écrits comme un enjeu important dont il faut tenir compte pour s'assurer notamment de l'efficacité de l'aide. En effet, dans une étude de cas concernant les relations du Canada avec des pays en voie de développement, Weston et Pierre-Antoine (2003) montrent comment la coordination entre l'ACDI et le gouvernement jamaïcain a pu être efficace grâce notamment au leadership assuré au niveau local par un seul acteur. Contrairement à la Jamaïque, le Bangladesh et le Mali ont connu des situations différentes

avec l'ACDI en raison du fait qu'un nombre important de ministères locaux étaient impliqués dans la coordination, ce qui entraînait une compétition à l'égard des ressources disponibles et ainsi un manque d'efficacité dans leur utilisation (Weston et Pierre-Antoine, 2003).

Dufour (2011) explique comment la multiplicité des acteurs au niveau des projets locaux peut entraîner de grandes difficultés en termes de coordination, notamment en matière de développement. Elle évoque ainsi combien il est difficile pour de multiples acteurs, que ce soient les acteurs gouvernementaux, les ONG, les agences d'aide bilatérale et les bénéficiaires de coordonner leurs interventions et leurs actions prioritaires bien que ce soit par ailleurs une nécessité.

Malgré les défis que peut poser une approche engageant l'intervention de multiples acteurs, il n'en demeure pas moins que le Canada a toujours priorisé une approche multilatérale qui ne favorise pas nécessairement la coordination et une approche unifiée au niveau des interventions. Muggah (2007) évoque le fait que depuis ses interventions très actives en Haïti à travers son APD à partir des années 1990, le Canada a acheminé son aide en Haïti en utilisant le canal de multiples agences multilatérales comme l'Organisation des États américains (OEA), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Programme alimentaire mondiale (PAM) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Hormis la question de la multiplicité des acteurs dans les écrits comme éléments pouvant gêner la coordination de l'APD, la dispersion de celle-ci est également présentée comme un facteur important à prendre en compte. Dans le cadre d'une évaluation de l'ACDI relative à la coopération entre le Canada et Haïti considérant 450 projets financés entre 1994 et 2002, un rapport a conclu à une grande dispersion de ces projets, ce qui ne contribue pas à une masse critique de résultats. Par ailleurs, ce même rapport souligne que les projets étaient financés à très court terme et ne permettaient pas d'opérer de changements significatifs en raison d'un manque de continuité (ACDI, 2003; Beaulieu, 2004).

L'une des remarques présentées à l'égard de l'APD canadienne et même en ce qui a trait à l'APD de façon générale dans le cas d'Haïti tient à sa dispersion. Souhaitant répondre de plus en plus à une multiplicité d'enjeux et d'intérêts, l'aide canadienne s'est dispersée de plus en plus. Le CAD soulignait à ce niveau le fait que les agences canadiennes comme l'ACDI soient présentes dans trop de pays, œuvrant dans trop de secteurs et entretenant des relations avec trop de partenaires (Audet et Desrosiers, 2008). Parmi les pays faisant partie du CAD, le Canada demeura longtemps parmi ceux dont l'aide était la plus dispersée. Entre 1990 et 2000, les quinze principaux bénéficiaires de l'APD canadienne recevaient à peine 15% du total de celle-ci (Audet et Desrosiers, 2008).

L'aide canadienne historiquement a toujours été dispersée. Rudner (1996) mentionne notamment le fait que l'aide canadienne soit traditionnellement répartie sur un large espace géographique et couvrant ainsi beaucoup de pays bénéficiaires. Il avance plusieurs facteurs qui expliqueraient cette réalité, comme le fait que le Canada soit le seul pays du G7 à la fois membre du Commonwealth, de la Francophonie, de l'Organisation des États américains (OEA) et partenaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-est. Ainsi, pour les partisans d'une aide dispersée, les intérêts et les objectifs du Canada à travers son APD devraient cibler l'ensemble du monde en développement. Par ailleurs, Rudner (1996) mentionne l'influence exercée par certains exportateurs et institutions ayant une ouverture internationale dans la sollicitation de l'APD canadienne pour des pays dans lesquels ils ont des intérêts. D'un autre côté, ceux qui soutiennent la nécessité d'une plus grande concentration géographique de l'APD canadienne précisent qu'une aide canadienne plus ciblée contribuerait à des résultats plus probants (Rudner, 1996).

2.2.2 La question de l'aide liée

La question d'exigences de la part des pays développés que l'APD soit en grande partie liée à l'achat de biens et services chez eux est l'une des pratiques très répandues et qui entraînent des conséquences néfastes. En effet, on note que le coût des biens et des services acquis dans les pays développés dans ce contexte est significativement élevé comparé à

d'autres possibilités d'acquisition. L'OCDE estimait ainsi que le fait que l'aide soit liée augmentait jusqu'à 35% le coût de nombreux biens et services et le coût de l'aide alimentaire (Herfkens et Bains, 2015). En sus de cet aspect, l'aide liée contribue à amoindrir le montant réel fourni ou mis à la disposition du pays receveur. Par ailleurs, une bonne partie de l'aide versée peut servir à la rémunération d'experts internationaux. Dans le cas du Cambodge à titre d'exemple, « le montant de l'aide consacré par les donateurs au règlement des honoraires de 700 conseillers internationaux en 2002 a été estimé à plus ou moins l'équivalent du salaire de 160 000 fonctionnaires cambodgiens » (Herfkens & Bains, 2015, p. 16).

Le Canada n'est pas étranger à la pratique de l'aide liée puisqu'avant l'adoption de sa politique de 2002 relative à l'aide, « la majorité de l'APD fournie par l'ACDI était conditionnelle à l'achat de biens et services dont le contenu devrait être majoritairement canadien » (Audet & Desrosiers, 2008, p. 33). Atrouche (2007) relève de son côté que malgré l'adoption de cette politique, la modification apportée au fait que l'aide canadienne soit liée demeura négligeable. Dans le cadre d'un examen par les pairs mené en 2002 par le CAD, deux principales conclusions ont été soulignées. D'abord, l'affectation de l'aide canadienne demeura opaque. En effet, l'affectation de seulement 45% de cette aide relative à des pays en développement a pu être déterminée lors de l'examen. L'autre conclusion tient au fait que malgré les mesures prises par le Canada pour délier son aide à partir de sa politique internationale de 2002, il demeure parmi les bailleurs bilatéraux dont l'aide est le plus liée (Atrouche, 2007).

La stratégie de lier l'aide internationale par le Canada se base selon English (1984) sur un argument à deux volets. La première partie de l'argumentaire est liée au fait que selon le gouvernement canadien l'aide devrait permettre d'aider à la fois les pays bénéficiaires de même que le Canada. L'autre volet concerne l'appui souvent recherché auprès de l'opinion publique et en particulier le monde des affaires afin de valider l'aide octroyée. Par rapport à ce deuxième volet, Rudner (1996) explique notamment que l'aide serait ainsi utilisée

stratégiquement par le gouvernement canadien et des acteurs tels des électeurs politiquement influents et des représentants d'association et de groupes ethniques, entre autres, qui solliciteraient ladite aide pour des pays dans lesquels ils veulent privilégier des intérêts.

2.2.3 La question des ONG

En 2011, à la suite de l'intervention de plusieurs ONG en Haïti dans le cadre du séisme de 2010, beaucoup d'observateurs ont surnommé Haïti la République des ONG (Vokral, 2016). Ce surnom paraît justifié lorsqu'on considère que plusieurs sources médiatiques relataient la présence en 2010 de plus de 10 000 ONG intervenant après ledit séisme (Pierre-Louis, 2011). Par ailleurs, la majorité de ces ONG intervenaient dans le pays sans aucune reconnaissance légale. En effet, moins de 500 ONG faisaient partie de la liste officielle détenue par l'Unité de coordination des activités des ONG (UCAONG) du ministère de la Planification et de la coopération externe (MPCE). De plus, le gouvernement haïtien n'avait peut-être ni l'autorité ou la capacité d'exercer un contrôle sur les activités réalisées par les ONG. Pierre-Louis (2011) rapporte ainsi les propos d'un directeur départemental du MPCE lui mentionnant qu'aucune des ONG intervenant dans sa localité ne lui avait fourni de plan ou de rapports d'activités. Hormis cet aspect, plusieurs de ces ONG réalisaient quasiment les mêmes activités, créant ainsi des duplications inutiles.

En sus du fait que les ONG pour la grande majorité comme susmentionnées échappent au contrôle de l'État haïtien, celles-ci le remplacent carrément. En effet, comme le présente Vannier (2013), avant même le tremblement de terre de 2010, 80% des services sociaux étaient fournis en Haïti par les ONG. Seintefus (2015) précise à cet égard que 90% du système sanitaire et du système éducatif du pays relèvent du privé. Il soutient ainsi que cette situation pose un souci de légitimité pour l'État haïtien vis-à-vis de ses citoyens et l'affaiblit davantage devant ses interlocuteurs internationaux.

Audet (2012) souligne : « Il ne fait maintenant plus de doute que les ONG sont maintenant perçues par le gouvernement canadien comme étant des instruments de la politique étrangère canadienne » (Audet, 2012 : 8). Historiquement, l'APD canadienne en ce qui a trait à Haïti a transité généralement par des ONG ou des organismes multilatéraux (Baranyi, 2011). Cette manière de procéder s'enracine en effet dans les dispositions prises par la communauté internationale à partir de 1971 d'attribuer dorénavant l'aide à des ONG dans l'objectif de lutter contre la corruption (Pierre-Louis, 2011). Brinkerhoff et Goldsmith (1988) vont ainsi préciser « with a national administrative network that lacked modern skills and was riddled with corruption, most external agencies in Haiti in the 1970s and 1980s chose to work around the central administration, either by collaborating with NGOs or by setting up autonomous public bodies over which they could exercise close oversight » (Pierre-Louis, 2011: 189-190).

Le Canada dès le début a toujours utilisé les ONG comme l'un des canaux de transmission privilégiés de son aide internationale à Haïti. Au début des années 1970, juste quelques années après que l'APD canadienne en Haïti ait débuté officiellement, on mentionne qu'une bonne partie de cette aide transitait déjà par des ONG telles le Cooperation for Assistance and Relief Everywhere (CARE) (Meinen, 2016). Le CARE, avec d'autres organisations à cette époque, a encouragé beaucoup d'Haïtiens dans le milieu paysan à migrer vers la capitale, afin d'assurer une main-d'œuvre dans l'industrie d'assemblage mise en place par des investisseurs étrangers (Meinen, 2016). Midy (1991) mentionne qu'au début des années 1980 Haïti représentait la troisième cible de choix des ONG canadiennes. À la fin des années 1980, parmi 201 ONG présentes en Haïti, 30 d'entre elles provenaient du Canada.

Parmi les raisons justifiant le choix du Canada d'utiliser les canaux des ONG pour acheminer son APD en Haïti et non l'État haïtien, Midy (1991) relate le scandale du Développement régional intégré de Petit-Goâve et de Petit-Trou-de-Nippes (DRIPP) en 1981-1982, comme l'un des faits marquants. En effet, en 1982 selon le Vérificateur général

du Canada, 1,7 million de dollars dans le cadre de ce projet n'avaient pas été autorisés de manière adéquate. En sus de cet aspect, le Vérificateur général du Canada indiqua qu'il lui était même impossible d'établir l'ampleur de la fraude en raison de contraintes comme l'absence de preuves écrites. English (1984) appuya les propos du Vérificateur en expliquant qu'il était impossible de s'assurer d'une bonne gestion avec une administration corrompue. Après avoir absorbé près de 22 millions de dollars canadiens au profit du régime duvaliériste en place, le projet DRIPP ferma en 1982 (Midy, 1991).

Shamsie (2008) souligne aussi l'importance des ONG canadiennes dans les interventions en Haïti. Depuis 2004, le Canada a appuyé des programmes relatifs aux droits humains, à l'éducation civique et à la démocratie en utilisant principalement le couloir d'ONG canadiennes ayant une longue expérience en Haïti comme Droits et Démocratie et Oxfam Québec (Shamsie, 2008). Pierre (2006) également mentionne la place que prennent des ONG comme le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) dans le milieu éducatif notamment à travers la construction d'infrastructures comme les Systèmes d'École Fondamentale d'Application et le Centre d'appui pédagogique (EFACAP).

À la suite d'élections contestées de 2000 en Haïti, le Canada a davantage canalisé son aide vers des organismes de la société civile (Baranyi, 2011). Par ailleurs, force est de souligner que même après le constat du manque d'efficacité observé dans la gestion de l'APD par les ONG en Haïti, un rapport de l'USAID montre que les membres de la communauté internationale continuent de canaliser leur aide vers les mêmes organisations qui sont sur le terrain depuis des années (Pierre-Louis, 2011).

2.2.4 Une vision qui s'inscrit dans le court terme

Dans le cadre d'une évaluation réalisée par l'ACDI relative à 450 projets financés en Haïti entre 1994 et 2002, hormis le fait que ceux-ci étaient très dispersés, ils étaient financés à très court terme. Ces projets qui ne s'inscrivent pas dans la durée ne permettent pas d'imprimer des changements significatifs. Par ailleurs, la mise en place de partenariats de

longue durée d'un autre côté est présentée comme une base d'appui solide permettant de construire des stratégies de développement plus important et durable (ACDI, 2003).

La stratégie du Canada d'inscrire beaucoup plus ses interventions en Haïti dans le court terme serait due notamment à la perception du public canadien à l'égard de l'APD. En effet, selon une enquête réalisée par l'Institut canadien de défense et des affaires étrangères en 2007, au moins 70% des Canadiens soutenaient l'idée selon laquelle leur pays a une obligation morale d'assister ceux qui se trouvent dans des conditions difficiles. Bien que cet élan de solidarité soit concret pour ce qui est des interventions ponctuelles, en ce qui a trait au développement de partenariat pour soutenir des initiatives à long terme, il serait plus partagé. Ainsi, comme le souligne l'enquête, dans le cas d'Haïti par exemple, si la majorité de la population canadienne encourageait l'intervention de leur gouvernement pour soutenir les Haïtiens dans le cadre du séisme de 2010, les Canadiens restent cependant partagés quant à l'intervention du gouvernement pour ce qui est des initiatives d'investissement de plus long terme liées à la bonne gouvernance par exemple (Brown et coll., 2016).

L'un des secteurs qui illustrent la vision de courte durée du Canada dans le cadre de ses interventions en Haïti via l'APD est le secteur de la justice. En effet, alors qu'en 2004 le Canada s'était engagé comme l'un des principaux contributeurs à la reconstruction et à la stabilité de la sécurité en Haïti. Dix ans plus tard, ses interventions dans le domaine de la sécurité se sont réduites à quelques actions spécifiques au niveau de la Police nationale d'Haïti (PNH) (Rivard Piché, 2017). Pour illustrer, des programmes au départ conçus pour la prévention et la réduction de la violence communautaire furent à partir de 2012 soient suspendus ou annulés, entraînant ainsi des conséquences néfastes pour les communautés vulnérables en particulier (Rivard Piché, 2017).

Dans le cadre d'une conférence organisée sur l'approche 3D (diplomatie, défense et développement) développée par le Canada à la suite des attentats du 11 septembre 2001 pour ce qui concerne les pays fragiles comme Haïti, l'une des conclusions qui ressortaient

concerne la nécessité d'un engagement de longue durée. La conférence recommandait ainsi :

« Most participants agreed that the international community needs to commit itself to a long-term engagement in Haiti. One participant even went so far as to call for the establishment of a 10- to 15-year protectorate. Although this was by no means a unanimous point of view, all acknowledged that there can be no quick fixes. Most agreed that the fleeting engagements of the 1990s that saw the UN gradually remove itself from Haiti with each successive mission was a counter-productive strategy that should not be repeated » (Thompson, 2005: 16).

Dans une note de recherche présentée par Bourgoin et coll. (2013) relative à la perception des praticiens canadiens de leur engagement dans les pays fragiles, l'un des facteurs soulignés comme affectant négativement leurs interventions est le délai trop court de celles-ci. En effet, selon ces praticiens la durée trop courte des projets joue de manière négative sur l'établissement de relations de confiance avec les acteurs sur le terrain et ces derniers peuvent d'un autre côté utiliser des tactiques de retardement dans le cadre de l'exécution des projets (Bourgoin et coll., 2013).

2.2.5 Un contexte local non forcément pris en compte

L'aspect contextuel représente un facteur important à souligner dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de développement. Hill et Hupe (2009), par exemple, cartographient les dimensions de la variété contextuelle en distinguant, entre autres, les systèmes constitutionnels, les styles publics administratifs et les régimes socio-économiques (Hupe, 2011). Par exemple, une différence peut se révéler si la politique publique examinée est mise en œuvre dans le cadre d'un État fédéral comme les États-Unis ou l'Allemagne, ou d'un État centralisé comme la France ou, dans un État décentralisé comme le Royaume-Uni. Il convient de souligner que si dans le cas du Canada, il s'agit d'un régime fédéral, dans celui d'Haïti, il est question d'un régime unitaire. Ces dimensions peuvent également s'ajouter à des caractéristiques plus générales des pays dans lesquels les politiques publiques sont mises en œuvre. En dehors de ces aspects, il faut souligner

également la connaissance du milieu qui revêt une grande importance. En effet, dans le cadre d'un projet de l'UE en 2006 au Cambodge, on sollicita une enquête sur la distribution d'ordinateurs dans les écoles secondaires. L'enquête concernait des zones rurales et devait se tenir durant une saison pluvieuse, connaissance dont ne disposait pas l'expert européen ayant sollicité cette enquête. En raison de cette méconnaissance du contexte, les enquêteurs n'ont pas pu accéder à plusieurs écoles visées et les données intégrées dans le rapport d'enquête furent faussées (Berkvens, 2012).

Plusieurs raisons expliquent la compréhension limitée du contexte observée souvent au niveau de l'APD dans le cas des pays pauvres. D'abord, le temps assez limité alloué pour les projets ne permet pas souvent de maîtriser le contexte. Ensuite, des théories, des modèles et des concepts sont appliqués sans une adaptation qui tient compte de la culture ou du contexte local. Enfin, les biais culturels des experts peuvent limiter également leur compréhension. Par exemple:

« Approximately 25 participants were sitting in rows whilst the method for developing a capacity building plan was explained. Throughout the teaching, people were continuously nodding and smiling. This was interpreted by the researcher-facilitator as a sign of comprehension and provided motivation to go beyond the original teaching intention. After the lecture had finished, during the break, some of the participants came forward one by one, asking for additional explanations. Some of them were the most ardent listeners. Their nodding and smiling turned out to have been encouragements to explain more clearly in the hope that they might understand what was meant, rather than being a stimulus to provide additional information, which had only complicated comprehension further » (Berkvens, 2012, p. 354).

Dans sa politique d'aide internationale intitulée : *Fierté et influence : notre rôle dans le monde*, le Canada a reconnu un ensemble de principes visant à rendre plus efficaces les interventions de l'ACDI dans le cadre de l'APD. Ces principes qu'il tire de ses expériences en matière de développement concernent, entre autres, la promotion de la participation des pays en voie de développement dans le cadre de l'APD, la connaissance du contexte et la promotion de l'autonomie (Atrouche, 2007). Cependant, Muggah (2007) précise que les concepteurs de programme de l'ACDI relatifs à l'APD devraient être plus à l'écoute du

contexte local au lieu de prioriser des intérêts géopolitiques et ceux de certains acteurs politiques canadiens. Il avance ainsi que « locally grounded knowledge will allow Canada to render more timely and effective support, and even more important, to know when to turn off the tap » (Muggah, 2007: 192).

Dans leur article sur le rôle joué par le Canada dans la sécurité en Haïti, Walby et Monaghan (2011) mentionnent le manque d'une prise en compte du contexte local. Ainsi, ils soutiennent que les réformes menées par le Canada s'inspiraient de formules européennes conventionnelles s'appuyant sur le pouvoir politique et la relation entre les États. Par ailleurs, Thompson (2005) fait remarquer la nécessité pour les bailleurs externes d'encourager des solutions « made in Haïti » et ainsi d'être moins prescriptifs dans leurs démarches afin de faciliter le plus d'adhésion des acteurs locaux quant aux solutions et les mesures à adopter.

Également, Wacquant (cité dans Walby et Monaghan, 2011) dans une analyse qui porte sur les interventions des pays avancés au niveau des pays en voie de développement dans le cadre de l'APD, fait remarquer que ces interventions notamment en matière de sécurité soient basées profondément sur l'application de la loi et sans prendre en compte les contextes historiques et politiques dans lesquelles elles sont réalisées. Il prend l'exemple de l'intervention de la Mission des Nations unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH) pour montrer comment des approches « préemballées » ont conduit à des résultats arbitraires qui n'étaient pas attendus. Comme nous le mentionnions dans la présentation de la problématique, la réforme de la Police nationale d'Haïti (PNH) pilotée par la MINUSTAH, basée notamment sur la construction de prisons, a conduit malheureusement à une surpopulation carcérale et à une augmentation de la méfiance de la population à l'égard de la PNH. La construction des prisons, qui paraissait une initiative noble à la base, a négligé le fait qu'environ 84% des détenus n'étaient ni jugés ni condamnés et leur temps d'incarcération dépassait le délai légal fixé pour comparaître devant un juge (Walby et Monaghan, 2011). Un autre aspect concerne le fait qu'après la

construction des prisons, la population carcérale a doublé passant de 3500 à 7000 détenus. Par ailleurs, dans une enquête conduite par le journal médical *The Lancet*, plusieurs participants témoignent de méfaits comme des agressions sexuelles et des meurtres perpétrés par des agents ayant été recrutés dans le cadre de la réforme de la PNH (Walby et Monaghan, 2011).

Contrairement à la thèse voulant que le contexte joue un rôle important en ce qui a trait à l'efficacité de l'APD, Bourgoin et coll. (2013) font ressortir une nuance importante selon laquelle les attitudes des acteurs locaux envers les bailleurs compteraient beaucoup plus dans le succès des interventions réalisées. Ainsi, des facteurs contextuels et structurels comme le niveau de développement, la structure économique et le cadre institutionnel seraient moins pertinents dans l'analyse de l'efficacité de l'APD (Bourgoin et coll., 2013).

Résumé du chapitre

Ce chapitre a abordé la question de l'Aide publique au développement (APD) canadienne octroyée à Haïti. La recension des écrits qu'il présente est divisée en deux grandes sections. Dans la première section, nous avons abordé des éléments qui pourraient justifier l'APD canadienne à Haïti et dans la deuxième section nous avons présenté quelques caractéristiques ou grands traits de cette aide.

En ce qui a trait aux éléments justificatifs relatifs à l'APD canadienne à Haïti, trois principales perspectives ressortent des écrits consultés. D'abord dans une perspective culturelle et sociale, la religion et la langue, entre autres, sont présentées comme deux éléments importants ayant influencé les relations entre le Canada et Haïti et plus tard l'APD accordée. Sur le plan religieux, depuis le début du 20^{ème} siècle en raison notamment de la confession catholique du Québec et d'Haïti, plusieurs missionnaires canadiens sont arrivés en Haïti et ont joué un rôle important en ce qui a trait à l'éducation et à l'établissement des soins de santé. Un autre aspect aussi qui ressort concerne le rôle joué par l'immigration en termes d'influence réciproque entre les deux pays.

Dans une perspective historique et politique, les écrits montrent que les relations entre le Canada et Haïti remontent à plusieurs siècles et les relations diplomatiques sont formalisées depuis plusieurs décennies. Les deux États sont également membres de plusieurs structures internationales comme l'ONU, l'OEA et l'OIF. Sur le plan politique, notamment en ce qui a trait à la question de la sécurité, les interventions du Canada en Haïti seraient liées à des faiblesses importantes relevées quant à la capacité d'Haïti d'assumer certaines attributions comme la fourniture de services de base à sa population, ce qui représenterait une menace pour toute la région de l'Amérique et particulièrement après les événements du 11 septembre 2001. Par rapport à la question sécuritaire, le Canada fut impliqué de manière active dans les réformes de la PNH, du système judiciaire et carcéral.

D'un point de vue financier et économique, l'APD canadienne bien que remontant depuis la fin des années 1960 avec la création de l'ACDI, elle prit de l'ampleur à partir des années 1990 et a été très significative à partir des années 2000. Haïti devint ainsi entre 2005 et 2010 le premier bénéficiaire de l'APD canadienne en Amérique et a été même au cours de cette période le deuxième principal bénéficiaire de cette aide au niveau mondial derrière l'Afghanistan. Cependant, étant donné le manque de progrès, qui fut dénoncé par le gouvernement canadien, cette aide connaîtra une baisse significative avant de reprendre un certain élan à partir de 2015. Bien que selon certains auteurs comme Brown (2014), Haïti ne représenterait pas un intérêt économique pour le Canada, d'autres réfutent cette thèse (English, 1984; Icart, 2004; Milne, 2005) expliquant qu'Haïti et Cuba au niveau de la Caraïbe ont toujours représenté un intérêt économique pour le Canada. En témoigne d'ailleurs la présence de plusieurs compagnies canadiennes dans les secteurs bancaire, touristique et de l'extraction des ressources naturelles.

La deuxième partie de la recension présente les caractéristiques de l'APD canadienne à Haïti en considérant cinq aspects. On y aborde en premier lieu la question de la coordination de cette aide. Selon les écrits consultés, l'APD canadienne serait caractérisée par un manque d'implication des acteurs locaux. Ainsi, des praticiens canadiens consultés

sur les facteurs qui peuvent aider à l'amélioration de l'efficacité de cette aide à Haïti ont relevé comment le manque de maîtrise des connaissances locales a joué sur le niveau de confiance entre les bailleurs et les acteurs locaux. L'intervention d'un grand nombre d'acteurs au niveau de l'APD canadienne est présentée également comme un élément pouvant entraîner des difficultés de coordination. Le dernier aspect souligné au niveau de la coordination de l'APD canadienne concerne la dispersion de cette aide. Ainsi, le Canada est présenté comme l'un des pays du CAD dont l'aide est la plus dispersée. Deux écoles de pensée s'affrontent par rapport à la dispersion de cette aide. D'abord, nous retrouvons ceux qui appuient le fait que la dispersion de l'aide permettait au Canada de toucher un espace géographique plus large et d'être très présent. D'un autre côté, d'autres acteurs soutiennent la nécessité d'une aide plus ciblée, ce qui contribuerait à des résultats plus probants.

L'une des caractéristiques de l'APD canadienne relevées dans les écrits concerne le fait que celle-ci soit liée. Malgré les mesures prises par le Canada pour délier son aide à partir de sa politique internationale de 2002, il demeura parmi les bailleurs bilatéraux dont l'aide est le plus liée selon Atrouche (2007). La stratégie de lier l'aide internationale par le Canada se base selon English (1984) sur un argument à deux volets. La première partie de l'argumentaire est liée au fait que le gouvernement canadien avance que l'aide devrait permettre d'aider à la fois les pays bénéficiaires de même que le Canada. L'autre volet retient l'appui souvent recherché auprès de l'opinion publique et en particulier le monde des affaires, afin de valider l'aide octroyée.

Parmi les acteurs intervenant principalement au niveau de l'APD accordée à Haïti, les ONG font partie de ceux les plus présents. Selon plusieurs auteurs, rien qu'en 2010, à la suite du séisme meurtrier on pouvait recenser plus de 10 000 ONG intervenant dans le pays (Mariş et Irimie, 2011; Vokral, 2016; Pierre-Louis, 2011). Le Canada a longuement priorisé le couloir des ONG pour intervenir en Haïti. Déjà à la fin des années 1980, le Canada faisait partie des donateurs ayant le plus d'ONG travaillant en Haïti. L'un des arguments justifiant

le choix du Canada de s'appuyer sur les ONG tient au problème épineux de la corruption au sein de l'administration publique haïtienne.

Les interventions du Canada en Haïti selon les écrits seraient largement inspirées par une vision à court terme. En effet, dans une note de recherche présentée par Bourgoïn et coll. (2013) relative à la perception des praticiens canadiens de leur engagement dans les pays fragiles, l'un des facteurs soulignés comme affectant négativement leurs interventions est le délai trop court de celles-ci. Selon ces praticiens la durée trop courte des projets jouerait de manière négative sur l'établissement de relations de confiance avec les acteurs sur le terrain.

La dernière caractéristique relative à l'APD canadienne en ce qui a trait à Haïti soulignée au niveau des écrits porte sur un manque de prise en compte du contexte local. Pour illustrer, dans le cadre des interventions du Canada à travers la MINUSTAH pour le renforcement de la PNH, on précise comment la construction de prisons a conduit à un effet inverse en augmentant la taille de la population carcérale. Ceci s'explique du fait que traditionnellement, Haïti est réputé pour les délais extrêmement longs que connaissent les détenus avant de comparaître devant un juge. Ainsi, avant même la construction de nouvelles prisons, un tel facteur aurait pu être pris en compte.

CHAPITRE 3 : CADRE D'ANALYSE

Notre cadre d'analyse pour comprendre l'évolution de l'APD canadienne en Haïti s'appuie sur plusieurs concepts tirés des écrits qui sont liés à la cohérence comme le contexte et l'intégration. Les éléments tirés de l'agencement des concepts nous permettent à la fin de ce chapitre de proposer un cadre conceptuel qui guide notre analyse dans le cadre de cette thèse.

3.1 Le milieu contextuel

L'aspect contextuel représente un facteur important à souligner dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets, programmes et politiques de développement. Hill et Hupe (2009), par exemple, cartographient les dimensions de la variété contextuelle en distinguant, entre autres, les systèmes constitutionnels, les styles publics-administratifs et les régimes socio-économiques (Hupe, 2011). À titre d'exemple, comme nous l'avons déjà souligné dans la recension des écrits, une différence peut se révéler si la politique publique examinée est mise en œuvre dans le cadre d'un État fédéral comme les États-Unis ou l'Allemagne, ou d'un État centralisé comme la France ou, dans un État décentralisé comme le Royaume-Uni. Il convient de souligner que si dans le cas du Canada, il s'agit d'un régime fédéral, dans celui d'Haïti, il est question d'un régime unitaire. Ces dimensions peuvent également s'ajouter à des caractéristiques plus générales des pays dans lesquels les politiques publiques sont mises en œuvre.

En dehors des aspects susmentionnés, il faut souligner également la connaissance du milieu qui revêt une grande importance. Becker (2009) soutient ainsi l'importance dans les rapports Nord-Sud développés dans le cadre de l'APD de trouver un équilibre entre flexibilité et liberté d'une part, et d'autre part entre contrôle stratégique et gestion hiérarchique (Becker, 2009). Zhang et coll. (2009) à travers une étude menée à Taïwan impliquant plus d'une quarantaine d'étudiants, démontre combien les variétés contextuelles jouent un rôle important sur la réussite des programmes et des projets mis en œuvre. Dans leur étude sur l'apprentissage collaboratif en ligne, ils ont pu démontrer

qu'une telle stratégie était perçue différemment et pouvait amener des résultats selon qu'on évolue dans un contexte occidental ou celui de Taïwan dont l'apprentissage est davantage centré sur le maître.

Plusieurs raisons sont avancées quant à la compréhension limitée du contexte observée souvent au niveau de l'APD dans le cas des pays pauvres. D'abord, le temps assez limité alloué pour les projets ne permet pas souvent de maîtriser le contexte. Ensuite, des théories, modèles et concepts sont appliqués sans une adaptation qui tient compte de la culture ou du contexte local. Enfin, les biais culturels des experts peuvent limiter également leur compréhension.

Par rapport au principe d'alignement relatif à l'efficacité de l'APD qui préconise la nécessité pour les donateurs d'aligner leurs interventions sur les stratégies nationales des pays receveurs de l'aide, l'un des plus grands enjeux soulignés tient à l'interprétation que des praticiens du développement font des politiques de développement qui sont appliquées. Voulant atteindre une efficacité de l'aide qui est octroyée, ces praticiens réadaptent les principes de l'efficacité de l'aide en faisant appel à ce qui a déjà réussi dans le contexte national des pays donateurs (Heyer, 2016). On rentre ainsi dans une démarche de « made in country » qui risque de ne pas produire les résultats escomptés puisqu'on fait fi du contexte des pays pauvres dans lesquels on souhaite implanter les politiques et procédures. Dans le cadre de l'analyse des politiques appliquées à travers l'APD, on pourrait se demander s'il faut se concentrer sur les résultats obtenus ou sur le processus politique ayant conduit à ces résultats. Ceci s'avère important à notre sens dans la mesure où certains mécanismes utilisés à travers les politiques de développement s'inspirent du *new public management* (NPM) qui se concentre sur la gestion des résultats plutôt que sur les processus (Di Francesco, 2001). L'attachement remarqué des exportateurs de politiques à une cohérence axée beaucoup plus sur des mesures de contrôle liées aux résultats peut négliger des outils de coordination liés aux processus. Cette attitude risque en effet de ne pas considérer dans la chaîne, entre autres, l'avis technique et politique des experts (par

exemple des fonctionnaires et des consultants) sur les processus incontournables pour une implémentation plus efficace du transfert des politiques. Il existe ainsi un risque consistant à miner l'efficacité et la cohérence des politiques en mettant l'accent sur les aspects qui paraissent les plus évidents à mesurer et en ignorant le rôle crucial des aspects procéduraux de la gestion des politiques (*Ibid*).

Dans le contexte canadien, l'une des faiblesses présentées notamment dans le cas de l'aide humanitaire concerne une déconnexion entre les besoins des bénéficiaires de l'aide canadienne et le type d'aide fournie, ce qui crée un problème de cohérence (Goyette & Audet, 2016). L'absence d'une politique internationale relative à l'aide canadienne était soulevée comme élément d'explication. Néanmoins, le Canada a élaboré en 2017 une politique d'aide internationale dans l'objectif d'atténuer cette faiblesse. La Politique d'aide internationale féministe reconnaît en effet la nécessité pour le Canada d'offrir une aide mieux adaptée au contexte des pays bénéficiaires de l'APD. Pour illustrer, bien que la politique postule que le soutien à l'égalité des genres et au renforcement du pouvoir des femmes et des filles constitue le meilleur moyen de bâtir un monde plus pacifique, plus inclusif et plus prospère, elle souligne l'importance de prendre en compte les spécificités des sexes liées au contexte (Canada, 2017).

Par ailleurs, cette politique féministe appuie les investissements ciblés, l'innovation et les efforts de défense des droits ayant les meilleures chances de combler les écarts entre les genres et d'améliorer les chances de réussite pour tous. En outre, la politique s'étend sur d'autres champs d'action qui reflètent la nature multidimensionnelle de la pauvreté, et ce, en appuyant les Objectifs de développement durable. Cette façon de faire permet d'obtenir de meilleurs résultats et profite à tous, y compris aux hommes et aux garçons. La nature multidimensionnelle et même transversale de cette politique est un aspect intéressant de la cohérence des politiques dans la mesure où cette dernière vise à s'assurer qu'il n'y ait pas de contradictions entre les objectifs définis, et renforcer ainsi leur synergie.

3.2 L'intégration des politiques de développement

Le concept d'intégration des politiques ou des programmes publics est défini comme un processus facilitant le dialogue, la transparence et le partage d'informations entre les acteurs impliqués dans le cycle de vie de ces documents (Geerlings, 2003). Dans les écrits scientifiques, plusieurs avantages sont associés à l'intégration des politiques publiques. L'intégration faciliterait, entre autres l'évitement des conflits, un travail en commun qui crée une synergie et l'utilisation d'objectifs partagés dans la formulation des politiques (Geerlings H., 2003). Ainsi, l'intégration permet de dégager des relations gagnant-gagnant, ce qui facilite notamment la cohérence des politiques. L'intégration des éléments dans un domaine est présentée en effet comme l'un des facteurs déterminants à la cohérence des politiques publiques (May, 2005 ; Hupe, 2011). Lorsqu'on considère l'aspect transversal de l'APD, il paraît nécessaire d'intégrer plutôt que de simplement coordonner les politiques au niveau de différentes structures. Ainsi, il est indispensable de concevoir des mécanismes intégratifs pouvant favoriser un équilibre entre des objectifs concurrents et qui peuvent renforcer la capacité horizontale de l'appareil gouvernemental. D'un autre côté, ces mécanismes doivent s'assurer que les responsabilités définies à différents niveaux demeurent claires et faire en sorte que la gestion stratégique des actions soit centralisée en vue d'une plus grande efficacité (Geerlings H., 2003).

Par ailleurs, May et coll. (2006) développent l'argument selon lequel il existerait un lien important entre la cohérence et l'intégration des politiques. À partir d'une étude empirique qu'ils ont réalisée sur la cohérence des politiques et de leurs composantes en considérant la politique de l'Arctique au Canada et aux États-Unis, ils soutiennent que le degré d'intégration des composantes d'une ou de plusieurs politique (s) témoignerait du niveau de leur cohérence. Ainsi, Gauttier (2004) conclut en considérant la cohérence horizontale et les compétences externes de l'UE que la cohérence permettrait une meilleure intégration des politiques. En effet, il existerait un renforcement mutuel entre ces deux notions. Par ailleurs, May et coll. (2005) concluent que les politiques manqueraient de cohérence,

lorsque les pressions exercées par les groupes d'intérêt sur les composantes de ces politiques vont dans des directions différentes.

Dans son étude sur la cohérence horizontale et les compétences externes de l'UE, Gauttier (2004) conclut que la cohérence permettrait une meilleure intégration et une coordination des politiques. Ce qu'il est surtout intéressant de souligner ici est le renforcement mutuel entre la cohérence et l'intégration des politiques (Gauttier, 2004). Les politiques manqueraient de cohérence, lorsque les pressions exercées par les groupes d'intérêt sur les composantes de ces politiques vont dans des directions différentes (May et coll., 2005). Ils arrivent à la conclusion qu'une plus grande cohérence est à relever au niveau de la politique arctique du Canada par rapport à celle des États-Unis. Leurs arguments s'appuient sur le fait que dans le contexte canadien il existerait une plus grande imbrication des intérêts, moins de problèmes de diversité et une plus grande centralité politique des différentes composantes.

Comme on l'a vu un peu plus haut, on reconnaît de plus en plus l'importance de liens étroits et même de valeurs partagées entre les acteurs à travers des réseaux, des communautés et des coalitions politiques que ce soit au niveau interne et externe (Christiansen, 2001). L'intégration joue ici tout son rôle en facilitant une synergie entre différents groupes d'acteurs faisant partie ou non de différents contextes institutionnels, ayant une préoccupation commune pour une politique spécifique. L'intégration est nécessaire également lorsqu'on tient compte du fait que les groupes d'acteurs ne font qu'augmenter et se diversifier, ce qui rend plus difficiles la gestion interne et la cohérence des politiques publiques. La relation politico-administrative dans un tel contexte n'est pas toujours facile.

L'un des apports importants de l'intégration des politiques publiques est une coordination plus efficace des interventions des acteurs. Cette coordination peut passer par des mécanismes comme la collaboration, la coopération, la communication entre les acteurs et surtout le partage d'information soit à travers des mécanismes institutionnalisés ou des processus de consultation. L'avantage de la coordination repose sur le fait que les acteurs

vont ainsi tenir compte de leurs intérêts et des intérêts mutuels et surtout arriver à trouver un équilibre ou un terrain d'entente (Savard, 2015).

3.3 La cohérence comme substrat

La cohérence est présentée comme l'un des mécanismes pouvant faciliter une meilleure efficacité et une grande qualité de l'APD. Ainsi, la cohérence permettrait d'améliorer « the impact of the limited funds available for development aid; quality, because coherence allows the detection of interference and incompatibility, and of course of complementary aspects, among the various components of policy upon implementation » (Union européenne, 2006, p. 14). Le développement d'une plus grande cohérence permettrait par ailleurs un partage plus efficace des bénéfices de la mondialisation et un renforcement mutuel entre les pays développés et ceux en voie de développement. Dans un rapport de l'OCDE, on soutient ainsi que « policies and activities may have greater legitimacy in the eyes of the recipient country and will therefore be more likely to receive a positive response » (OCDE, 2008: 185).

La cohérence permet de renforcer mutuellement plusieurs politiques (OCDE, 1996, cité dans Parsons, 2004). Rhodes (1997) développe ainsi l'idée selon laquelle la cohérence devrait contribuer à lier de manière logique et systématique des politiques (Parsons, 2004). La notion de cohérence dans ce contexte va être associée à d'autres concepts comme intégration, coordination, gouvernance conjointe et réseau. La compréhension globale qui se dégage ainsi de la cohérence est que plus l'élaboration des politiques se fait de manière unifiée et imbriquée, plus leur efficacité devrait être renforcée (Parsons, 2004).

3.3.1 Définitions de la cohérence des politiques de développement

La cohérence est souvent assimilée à des concepts telles la coordination et l'intégration qui sont aussi souvent introduites dans sa définition. Simpson (2004) soutient ainsi que la cohérence pourrait même être appelée coordination, car l'un de ses objectifs est de faire en sorte que les acteurs puissent communiquer entre eux et que les actions de l'un ne viennent

contrevenir à celles des autres. Il mentionne également la question de niveau d'intégration en précisant que la cohérence devrait réunir plusieurs acteurs autour d'une même table afin d'atteindre des objectifs communs à travers une stratégie commune. La cohérence comprise à travers la coordination et l'intégration vise ainsi à résoudre au maximum les conflits entre différents domaines politiques et à mettre davantage l'accent sur les priorités dans les agendas définis (Simpson, 2004).

Selon l'OCDE, la cohérence des politiques se définit comme « the systematic promotion of mutually reinforcing policy actions across government departments and agencies with the purpose of creating synergies and complementarities so as to meet common and agreed objectives » (OCDE, 2012; cité dans Sorensen, 2016: 63). Ainsi, des politiques seront considérées comme cohérentes dans la mesure où, entre autres, elles conduisent à une synergie contribuant à l'atteinte des objectifs partagés et atténuent ou diminuent les effets négatifs de chaque politique (Sorensen, 2016). Jones (2002, cité dans Savard, 2010) appuie cette perspective en précisant que la cohérence contribue à l'absence de contradictions entre les objectifs de plusieurs politiques.

La cohérence dans le cadre de l'Aide publique au développement (APD) se base sur le principe fondamental selon lequel les pays donateurs de l'APD devraient évaluer l'impact qu'engendre l'ensemble de leurs politiques sur les pays receveurs de l'APD (Sianes, 2017). Ainsi, cette considération va donc au-delà des politiques définies en matière de développement, mais prend en compte toutes les politiques qui sont élaborées et mises en œuvre. Pour appuyer une telle compréhension, dans le discours international, le concept de cohérence des politiques pour le développement va être mis de l'avant comme « a concept that expresses the ambition to assure that all policy areas that affect developing countries contribute positively to the objectives of development cooperation » (Sianes, 2017 : 136). La cohérence soutient donc le fait que même les politiques des pays développés qui ne concernent pas l'APD ont en réalité un effet sur l'efficacité de l'aide et devrait donc prendre en compte les besoins et les intérêts des pays receveurs (Siitonen, 2016).

La cohérence des politiques de développement est présentée comme l'un des facteurs les plus efficaces permettant de réduire la pauvreté et de faciliter des engagements pris sur le plan international (Droeze, 2005). Des avantages importants sont relatés en ce qui concerne la cohérence des politiques comme la facilitation du processus de développement des pays en voie de développement sur le plan interne et la baisse des coûts environnementaux (Droeze, 2005).

La cohérence des politiques se réfère également à la compatibilité entre les composantes de plusieurs politiques comme les objectifs, les instruments et outils de communication, et l'impact d'une telle incidence sur plusieurs domaines politiques importants comme l'agriculture et l'énergie (May et coll., 2006; Mickwitz et coll., 2009; Nilsson et coll., 2012, cités dans Huttunen et coll., 2014). Dans un tel contexte, « the policy coherence approach to the system functions points to the importance of holistic assessment of all the system functions and policies influencing them » Huttunen et coll. (2014 : 28).

L'une des définitions de la cohérence des politiques qui paraît particulièrement pertinente dans le cadre de cette thèse est celle de l'OCDE relevée par Collin (2012) selon laquelle la cohérence requiert la prise en compte des besoins et des intérêts des pays en voie de développement dans l'évolution d'une économie globale. Collin (2012) prend ainsi l'exemple du secteur de la santé pour montrer comment dans une approche globale, les objectifs des politiques dans ce secteur devraient veiller à s'harmoniser avec les objectifs des politiques dans d'autres domaines comme celui de la libéralisation des échanges. Un autre aspect que nous retenons de la définition de l'OCDE porte sur le fait que la cohérence constituerait un outil important au renforcement de la conformité, de l'imputabilité et de la transparence notamment dans le cadre d'échanges réalisés sur le plan international (Collin, 2012). Cette dernière partie de la définition de la cohérence revêt d'une grande importance pour un pays comme Haïti qui fait face depuis longtemps à un déficit considérable en matière de gouvernance et particulièrement pour les volets concernant la transparence et l'imputabilité.

3.3.2 Émergence et évolution de la cohérence des politiques de développement

La cohérence des politiques notamment en matière de développement retiendrait l'attention depuis plusieurs décennies lorsqu'on considère l'apparition de concepts comme la planification globale dans les années 1960, le développement intégré dans les années 1970, l'ajustement structurel dans les années 1980, et la gouvernance et la démocratisation dans les années 1990 (Hydén, 1999, cité dans Siitonen, 2016). En plus de cet aspect, lorsqu'on prend en compte les conventions de Yaoundé de 1964 à 1975 entre les Communautés européennes et des pays associés, déjà la cohérence paraissait de manière implicite dans la mesure où ces conventions préconisaient de consulter tous les pays concernés afin de définir une politique d'agriculture commune (Siitonen, 2016). Par ailleurs, les Politiques d'ajustement structurel (PAS) mises de l'avant dans les années 1980, bien qu'elles soient critiquées notamment pour avoir conditionné l'APD à une libéralisation économique des marchés, ont tout de même insisté sur la nécessité d'harmoniser les politiques des pays donateurs de l'APD, ce qui représente un aspect important de la cohérence.

L'émergence du concept de cohérence des politiques est cependant souvent associée à l'agenda politique de l'UE au début des années 1990 et son institutionnalisation lors du Traité de Maastricht de 1992 (Adelle et Jordan, 2014). La cohérence est souvent assimilée également à d'autres notions comme la synergie et l'intégration (Collin, 2012). Dans le cadre de la définition des objectifs millénaires pour le développement (OMD), les pays de l'UE ont reconnu que l'APD ne pourrait suffire à l'atteinte des objectifs sans une synergie des politiques de développement et même des politiques ne visant pas directement le développement (Adelle et Jordan, 2014). Dans un article sur l'importance de la cohérence des politiques relatives à la gouvernance climatique pour des pays de la zone caribéenne, Scobie (2016) soutient le fait que l'intégration des politiques peut faciliter une plus grande harmonisation en réduisant les chevauchements entre les initiatives politiques et une meilleure efficacité dans l'utilisation des ressources.

La cohérence dans le cadre de l'APD comme déjà présenté a émergé de manière formelle durant les années 1990. Cependant, elle sera peu débattue durant cette période. L'un des

premiers travaux étudiant ce concept est celui de Forster et Stokke (1999) sur la cohérence des politiques vers les pays en développement (Thede, 2013). Par ailleurs, l'OCDE a attendu jusqu'en 1996 pour publier son premier texte sur la cohérence malgré le fait d'assurer la promotion du concept depuis 1991. Dans ce premier texte, la cohérence fut présentée comme un outil nécessaire au succès économique de la globalisation. Elle fut aussi considérée comme un moyen d'assurer des intérêts communs entre les pays donateurs de l'APD. Durant ses premières années d'émergence, la cohérence était présentée comme un concept vaguement défini, dépendant du contexte et s'adaptant à celui-ci. La recherche de la cohérence fut plus associée à une réponse aux processus de décision de plus en plus fragmentés entre les donateurs de l'APD. Cependant, en raison de la crise économique de 1997 en Asie, en 1999, le discours sur la cohérence devint plus agressif en soutenant l'idée selon laquelle les pays en voie de développement doivent être intégrés au niveau de l'économie globalisée (Thede, 2013).

Au milieu des années 2000, la cohérence des politiques prit une place importante sur le plan international en devenant l'une des caractéristiques essentielles des politiques développées par des organes supranationaux comme l'OCDE et l'UE (Linsey et Darby, 2019). Cependant, l'accent sur la cohérence fut surtout mis sur la manière d'appréhender les incohérences intentionnelles ou non entre des politiques développées par des pays du Nord donneur de l'APD. À cette période, le rôle joué par la cohérence est assez restreint et consiste à contrer les problèmes résultant de politiques incohérentes et divergentes adoptées par des pays donateurs de l'APD et qui affectent négativement les résultats visés au niveau des pays du Sud (Lindsey, et Darby, 2019).

La cohérence des politiques ne devint une priorité clé de l'OCDE qu'à partir de 2007. À cette période en effet, ledit concept évoluera par rapport à son acception négative qui met l'accent sur le fait d'éviter des incohérences entre plusieurs politiques vers une compréhension plus positive qui le présente désormais comme un outil de développement transformatif (Verschaeve et coll., 2016). Si des pays du CAD, dont les Pays-Bas, la

Finlande et la Suède, ont rapidement intégré la notion de cohérence dans leurs politiques de développement à cette période, ce ne fut pas le cas pour des pays de l'Amérique du Nord tels les États-Unis et le Canada (Verschaeve et coll., 2016).

Après l'agenda relatif aux objectifs de développement durable défini en 2015, la cohérence des politiques pour le développement deviendra de plus en plus un thème important (Siitonen, 2016). Il est important surtout de souligner qu'à partir de cette période, il y a eu une plus grande conscientisation du fait que la cohérence ne devrait plus être considérée seulement à l'échelle des politiques adoptées par les pays avancés, mais aussi en prenant en compte les politiques des pays en voie de développement. Également, on précise la nécessité de considérer dorénavant les effets combinés des politiques dans les relations donneur-receveur à travers l'APD et leur effet sur la pauvreté et l'inégalité (Siitonen, 2016).

3.3.3 Dimensions de la cohérence

La cohérence des politiques pour le développement fut souvent décrite comme un concept multiniveau, notamment sur le plan vertical et sur le plan horizontal. Dans une démarche verticale, la cohérence est vue à travers des politiques appliquées au niveau international, régional et même infranational et la façon dont celles-ci affectent les agendas en matière de développement. Sur le plan horizontal, dans un souci de refléter de plus en plus un monde globalisé, la cohérence souligne la nécessité d'impliquer les institutions du secteur public et les organisations du privé ainsi que de la société civile dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques de développement (Lindsey et Darby, 2019).

Deux principales écoles ou courants de pensée se dégagent par rapport à la compréhension ou l'interprétation du concept de cohérence. Selon un premier courant, la cohérence est interprétée comme une notion positive et plusieurs facteurs contribueraient à son renforcement comme la conciliation des intérêts divergents entre les donneurs de l'APD, une approche plus proactive des décideurs politiques permettant d'identifier les meilleures pratiques, la nécessité de consulter les gouvernements des pays receveurs de l'APD et des critères clairement définis pour l'allocation des ressources (Theede, 2013). Selon le

deuxième courant, la cohérence telle qu'approchée dans le cadre de l'APD ne transformerait les pays en voie de développement qu'en des agents locaux des programmes des pays développés (Theede, 2013). Comprise de cette façon, la cohérence minerait ainsi les capacités des pays receveurs de l'APD.

D'autres auteurs comme Ashoff (2005) font ressortir une dualité par rapport à la cohérence toujours en évoquant l'idée d'un côté positif et d'un côté négatif de la notion. Ainsi, le fait de comprendre la cohérence comme le manque d'incohérence entre les politiques de développement d'un pays avec ses autres politiques soulignerait son aspect négatif. D'un autre côté, l'aspect positif s'intéresserait à la capacité de la cohérence de permettre à plusieurs politiques d'interagir et de partager les mêmes objectifs (Lindsey et Darby, 2019). Collin (2012) partage également cette compréhension dichotomique de la cohérence et la définit sous son angle négatif comme le fait d'éviter ou d'atténuer tout facteur pouvant affaiblir mutuellement plusieurs objectifs tandis que la définition positive de la cohérence mettrait surtout l'accent sur l'interaction des politiques dans le but d'atteindre des objectifs fondamentaux.

Di Francesco (2001) évoque aussi cette dualité en précisant que la cohérence peut être considérée comme un résultat en mettant l'accent sur ce qui est atteint et comme un processus en analysant la manière dont les résultats sont obtenus. Interpréter la cohérence comme un résultat ferait ressortir son côté négatif dans la mesure où l'on cherche le plus à diminuer les incohérences entre des politiques, tandis que la cohérence vue comme processus miserait davantage sur son rôle positif en cherchant à favoriser l'interaction entre les objectifs, les outils et les mécanismes des politiques (Sianes, 2017). Dans le cadre de cette thèse, nous considérons la cohérence comme un processus permettant de mieux comprendre les mécanismes pouvant améliorer l'efficacité des politiques de développement.

Rodriguez et coll. (2010) vont éclaircir davantage la réflexion sur cette question de dualité du concept en précisant qu'en cherchant à diminuer les incohérences entre les politiques

de développement, la cohérence aurait un effet réducteur qui ne facilite pas l'harmonisation de leurs objectifs, d'où son aspect négatif. Par ailleurs, en cherchant à assurer une complémentarité entre plusieurs politiques comme celles du donneur de l'APD et celles du pays receveur, la cohérence affirmerait de manière évidente son rôle positif (Sianes, 2017).

Selon la déclaration de Paris, la cohérence devrait répondre à cinq principes clés : la propriété, l'alignement, l'harmonisation, les résultats et une imputabilité mutuelle. La propriété sous-tend la possibilité de permettre aux gouvernements des pays receveurs de déterminer et de coordonner la stratégie de développement de leur territoire. Le principe d'alignement tient à un engagement des pays donateurs de l'aide pour qu'ils puissent baser celle-ci sur les stratégies de développement des pays bénéficiaires. L'harmonisation repose sur la nécessité pour que les pays donateurs de l'APD puissent s'assurer de la cohérence de leurs approches mutuelles. Les résultats supposent la définition d'indicateurs de performance par toutes les parties. L'imputabilité mutuelle préconise l'importance pour que chacune des parties (donneurs et receveurs de l'APD) puisse être responsable de ses résultats (Thede, 2013).

Selon le Comité d'aide au développement, la cohérence représenterait un élément essentiel pour l'efficacité de l'APD. Le CAD retient quatre niveaux de la cohérence. Le premier niveau concerne une cohérence à l'intérieur des gouvernements des pays donateurs de l'APD à travers les départements et les ministères impliqués dans les activités internationales. Le deuxième niveau se réfère aux programmes et aux canaux utilisés par l'organisme responsable de l'APD au niveau du pays donateur. Le troisième niveau relève de la cohérence entre les gouvernements des pays donateurs de l'APD. Enfin, le dernier niveau s'appuie sur la cohérence entre pays donateurs et receveurs de l'APD (Thede, 2013).

Foster et Stokke (1999) abordent également quatre niveaux de cohérence qui présentent plusieurs similarités aux niveaux présentés par le CAD. Pour le premier niveau, Foster et Stokke parlent de cohérence interne qu'ils considèrent comme la cohérence entre les agendas et les normes opérationnelles de différentes agences et institutions engagées dans

la coopération pour le développement au niveau interne des pays donateurs de l'APD. Le deuxième niveau porte sur la cohérence de l'ensemble des politiques implémentées par un pays donneur de l'APD en regard des pays receveurs de l'APD. Le troisième niveau tient à l'ensemble des politiques implémentées collectivement par les pays donateurs de l'APD en faveur des pays receveurs via des institutions transnationales. Le dernier niveau s'inscrit dans une cohérence relative aux actions du pays ou de l'institution supranationale donneur de l'APD et le développement des politiques des pays bénéficiaires (Sianes, 2017).

Piccioto (2004) présente également quatre types de cohérence dans le cadre des politiques de développement. Le premier type concerne la cohérence interne qui est la cohérence entre les buts et les objectifs, les modalités d'une politique mise de l'avant par un pays donneur de l'APD en faveur du développement. La cohérence intrapays est le deuxième type de cohérence et met l'accent sur la cohérence entre différentes politiques d'un pays liées ou non à l'aide et leur contribution au développement. Le troisième type de cohérence appelée cohérence interpays regarde la cohérence entre plusieurs politiques liées ou non à l'APD de pays développés et leur contribution au développement. Le dernier type de cohérence analyse la cohérence des politiques adoptées collectivement par des pays développés et des pays receveurs de l'APD pour atteindre des objectifs partagés de développement.

Hoebink (2004) de son côté considère trois degrés de cohérence en ce qui a trait aux politiques de développement. Le premier degré de cohérence appelé cohérence interne nécessite la cohérence entre les objectifs et les instruments de politiques de développement. Le deuxième degré qui fait référence à un niveau plus général met l'accent sur les incohérences entre différents ensembles de politiques étrangères et des politiques en matière de coopération. Le dernier degré de cohérence regarde le niveau de cohérence entre des politiques de développement et des politiques dans d'autres domaines (agriculture, énergie, éducation, etc.).

Huttonen et coll. (2014) présentent trois niveaux de cohérence des politiques : cohérence interne, cohérence externe et cohérence temporelle. La cohérence interne tient compte d'un

seul domaine politique. Les différents instruments et objectifs sont comparés horizontalement et verticalement et les résultats sont évalués par rapport aux objectifs fixés. La cohérence externe analyse la cohérence entre plusieurs domaines politiques en examinant notamment la compatibilité entre les objectifs d'un domaine politique et les instruments d'un autre domaine politique. La cohérence temporelle s'accroît sur la prévisibilité des politiques au fil du temps (Huttonen et coll., 2014).

Savard (2010), dans un texte relatif à la cohérence des politiques publiques, présente trois types de cohérence. D'abord, la cohérence interne selon l'auteur s'assimile souvent à la notion de cohésion dans la mesure où l'on cherche à éviter des contradictions entre les activités menées lors de l'élaboration d'une politique et ses objectifs. Ensuite, il mentionne la cohérence horizontale qui vise à harmoniser des politiques de différents secteurs au sein d'un même système de gouvernement. Enfin, il y a la cohérence verticale qui permet d'éviter des contradictions entre les politiques développées dans un même système de gouvernance à différents niveaux.

Carbone (2008) propose deux axes de classification de cohérence qui peuvent se diviser en cinq types. Le premier type comme plusieurs autres auteurs l'ont mentionné concerne la cohérence interne, donc la cohérence entre les objectifs, les canaux et les fonctions des politiques de développement. Le deuxième type se réfère à la cohérence horizontale qui analyse les problèmes potentiels découlant de l'interaction entre des politiques liées ou non à l'APD et leur contribution au développement. Le troisième type de cohérence qui concerne la cohérence verticale s'accroît sur la cohérence qui découle des politiques appliquées par exemple par différents États de l'UE et leur contribution combinée au développement. Le quatrième type de cohérence a trait aux interactions entre des organisations internationales comme l'Organisation des Nations unies (ONU) et des organisations financières internationales. Le dernier type de cohérence (donneur-receveur) jette un regard sur les politiques adoptées par les pays développés et celles adoptées par les pays en voie de développement (Sianes, 2017).

Siitonen (2016) aborde cinq manières de voir la notion de cohérence des politiques. D'abord, il présente la cohérence horizontale qui concerne l'interaction entre plusieurs politiques qu'elles soient liées ou non à l'APD. La cohérence verticale, la deuxième catégorie, analyse la cohérence en considérant différents niveaux de gouvernement comme dans le cas de l'UE. Le troisième type de cohérence est appelé cohérence donneur-receveur et regarde la cohérence entre les politiques des pays avancés et celles adoptées par les pays en voie de développement. La quatrième façon de voir le concept est appelée cohérence multilatérale et repose sur les relations entre plusieurs organisations internationales comme l'ONU et le FMI par exemple. Le dernier type de cohérence qui ressemble un peu à la précédente cherche à comprendre la cohérence entre les politiques adoptées par le gouvernement et celles des organisations de la société civile (Siitonen, 2016). Dans le cadre de cette thèse, le type de cohérence que nous considérons est celui que Siitonen (2016) notamment appelle cohérence donneur-receveur. Cette définition est davantage précisée par Carbone (2008) qui regarde spécifiquement la relation entre les pays développés et les pays en voie de développement dans le cadre de l'APD.

3.3.4 Défis à la cohérence des politiques de développement

Bien que le concept de cohérence des politiques ait fait son apparition dans la littérature scientifique déjà depuis plusieurs décennies, un consensus autour de sa définition tarde encore à émerger. Savard (2010) souligne en effet qu'il existerait quasiment autant d'auteurs que de définitions de la notion de cohérence des politiques. Rogge et Reichardt (2013) mentionnent qu'il s'agit d'un concept ambigu et dépourvu de définition stable (Huttunen et coll., 2014).

Dans le cadre de la cohérence des politiques, l'identification des liens entre celles-ci présente des défis au niveau technique et politique (Lindsey et Derby, 2019). Du point de vue technique, il est encore difficile de mesurer ou d'évaluer les impacts éventuels qu'une politique pourrait entraîner sur une autre en matière de cohérence. Par ailleurs, la cohérence relevée entre plusieurs politiques élaborées pourrait s'amenuiser en raison de la différence

dans les processus d'implémentation utilisés par les organisations ou les parties prenantes impliquées. Sur le plan politique, des contradictions ou des incohérences relevées entre plusieurs politiques pourraient être le fruit d'une priorisation politique des objectifs de certaines politiques par rapport à d'autres. Également, les divergences d'intérêt et les relations de pouvoir entre les parties prenantes représenteraient des défis importants à la cohérence des politiques (Lindsey et Darby, 2019).

Hormis les difficultés relevées sur le plan politique eu égard à la cohérence des politiques, du point de vue administratif ou organisationnel, certains défis importants sont relevés dans la littérature scientifique. Siitonen (2016) aborde par exemple le fait que les gouvernements ne soient pas des acteurs uniques, mais des structures composées de différentes organisations, institutions ou corporations ayant chacune leurs propres intérêts. Les intérêts de ces entités administratives peuvent entrer en conflit entre eux et également avec les intérêts politiques du gouvernement. Un autre aspect qui nous paraît très pertinent que souligne l'auteur tient à l'interdépendance entre les politiques adoptées par les pays avancés et les pays en voie de développement dans le cadre de l'APD. Le cas des subventions accordées par l'UE à ses agriculteurs en vue de soutenir les exportations illustre bien cet aspect. En effet, le fait par l'UE de subventionner ses producteurs locaux de la sorte place les pays en voie de développement dans une position fort désavantageuse (Siitonen, 2016). Par ailleurs, bien que cette situation soit dénoncée par des ONG et les pays en voie de développement et aussi discutée sur le plan international, l'UE a continué à financer comme avant ses producteurs.

S'il est vrai que la cohérence est de manière générale présentée dans les écrits comme un concept pouvant faciliter le développement notamment au niveau des pays moins avancés, pour certains auteurs comme Thede (2013), la cohérence des politiques pour le développement ne serait ni plus ni moins qu'un moyen utilisé par les pays développés pour contrôler les pays pauvres à travers des politiques coordonnées (Siitonen, 2016). Une telle réflexion rejoint celle de Sogge (2003) selon laquelle l'APD ne serait finalement qu'un

outil supplémentaire en vue de projeter le pouvoir d'un État au-delà de ses frontières nationales et deviendrait ainsi qu'un simple instrument de politique étrangère. Hoebink (2005) de son côté souligne le fait que la cohérence peut aider à construire des systèmes conformant qui agissent au détriment des pays émergents dans la mesure où ils visent qu'à porter ces pays à harmoniser leurs politiques à celles des organisations internationales (Savard, 2010).

Par rapport aux objectifs que peuvent rechercher les pays avancés à travers l'APD, certains auteurs comme Grabel (2007) vont jusqu'à avancer que « the concept of coherence today is code for another and altogether different goal: policy conformance » (Grabel, 2007, p. 336). Une telle conception découle notamment des accords imposés par des acteurs bilatéraux ou multilatéraux redéfinissant le rôle de l'État au sein des pays en voie de développement et limitant ainsi l'autonomie de sa politique en vue de favoriser, par exemple, des politiques homogènes sur le plan régional. Cette approche comprise par des acteurs comme les États-Unis et le FMI comme une démarche d'intégration de politiques cohérentes est à l'inverse interprétée par des pays bénéficiant de l'APD comme un processus de conformité au modèle néo-libéral (Grabel, 2007).

L'un des défis principaux que soulève la littérature en ce qui a trait à la cohérence des politiques de développement concerne leur mesure. Certains auteurs soutiennent ainsi que la cohérence des politiques est un concept insaisissable, facile à comprendre, mais difficile à mesurer (May et coll., 2006; Bovens et Hartman, 2005; King, 2012; Brief, 2011). Bien que des progrès soient réalisés durant ces dernières décennies, notamment au niveau des pays de l'OCDE pour la mesure de la cohérence des politiques, ceux-ci demeurent timides (King, 2012). Les investissements réalisés n'ont pas pu permettre d'évaluer les effets réels des politiques des pays développés sur les pays en voie de développement. La plupart des recherches menées sur la cohérence des politiques de développement sont fondées sur des théories et ne sont pas vérifiées empiriquement. (King, 2012).

3.4 Intégration des concepts

Nous venons de mettre en relation plusieurs concepts associés à la notion de cohérence des politiques de développement. Le choix de ces concepts s'explique par rapport à la façon dont ils s'imbriquent entre eux d'une part, et d'autre part dans leur façon de s'intégrer avec la notion de cohérence des politiques de développement.

L'intégration des concepts théoriques nous permet de schématiser ci-dessous un cadre conceptuel qui nous aidera à aborder notre question de recherche relative aux facteurs explicatifs qui pourraient représenter des obstacles ou des leviers à la cohérence de l'Aide publique au développement (APD) en Haïti. Notre guide d'entrevue (Annexe A) s'inspire en grande partie dudit cadre. Les concepts mis en relation avec la notion de cohérence dans ce cadre s'appuient sur l'état des connaissances que nous avons réalisé ainsi que des compréhensions dégagées dans ce chapitre.

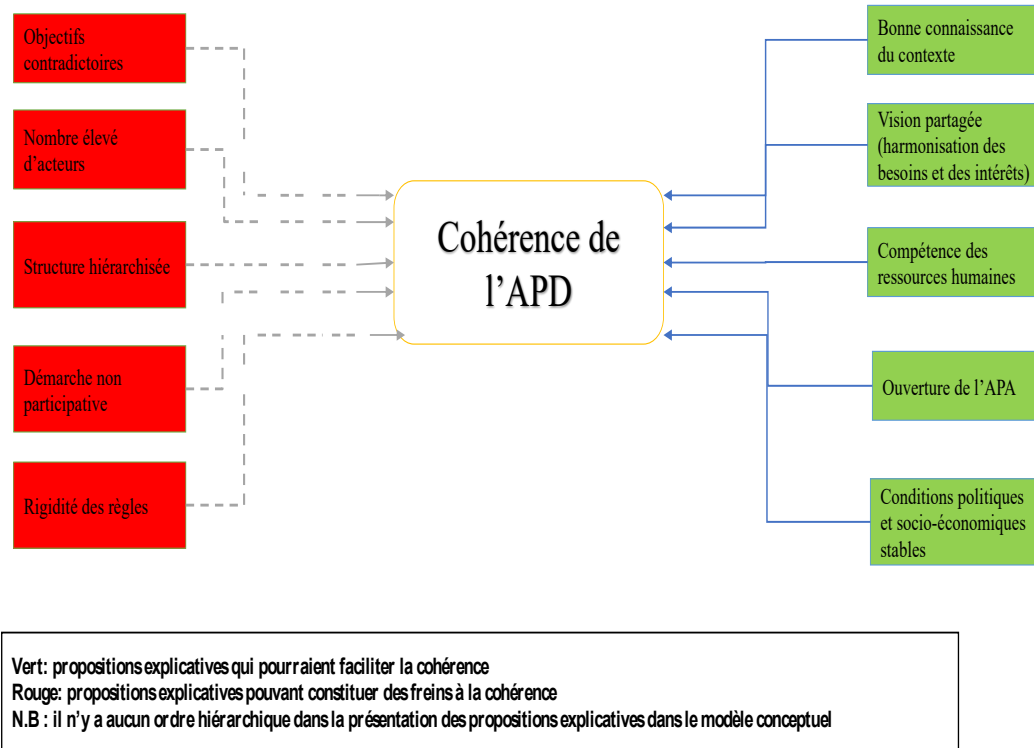
Dans le cadre conceptuel, cinq facteurs sont présentés comme des freins à la cohérence de l'APD. Il s'agit d'abord de la question d'objectifs contradictoires. Jones (2002, cité dans Savard, 2010) précise en effet que l'absence de contradictions entre des objectifs contribue à leur cohérence. Le deuxième obstacle concerne le nombre élevé d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre des politiques et des programmes de développement. Savard (2010 : 320) mentionne qu'une « grande diversité d'acteurs dans un domaine induit [...] le risque de diluer l'attention accordée à des enjeux ». Le troisième obstacle porte sur l'impact d'une structure hiérarchisée sur la cohérence. Becker (2009) explique par rapport à ce facteur comment une gestion trop hiérarchisée pourrait en effet nuire à la cohérence des politiques publiques, notamment compte tenu de la lourdeur administrative qu'elle entraîne. Le quatrième facteur réfère à une gestion non participative. May et coll. (2006) affirment qu'une approche participative dans le montage et la mise en œuvre des politiques de développement peut faciliter la résolution des conflits et une meilleure prise en compte des idées et des intérêts des parties prenantes. Le dernier obstacle considéré dans le cadre conceptuel touche à la rigidité des règles. Koschatzky (2010) évoque ainsi l'effet pervers

que pourraient provoquer des règles trop rigides, dans la mesure où les pays bénéficiaires de l'APD pourraient adopter celles-ci uniquement dans la recherche d'une validation ou pour répondre à des exigences internationales. Un tel conformisme risque dans ce cadre de miner la cohérence des politiques de développement.

Dans le cadre conceptuel, nous identifions parallèlement cinq facteurs qui pourraient servir de leviers à la cohérence. En premier lieu, nous mettons l'accent sur la connaissance du contexte. Hill et Hupe (2009) indiquent que la prise en compte du contexte constitue un élément essentiel à considérer dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et des programmes. Le deuxième facteur souligne l'importance d'une vision partagée. Cette idée fait écho au deuxième principe de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'APD qui mentionne la nécessité pour les donateurs d'harmoniser leurs interventions avec les besoins des acteurs locaux. Le troisième facteur relevé dans le cadre conceptuel concerne la compétence des ressources humaines. Scobie (2016) précise en effet que la compétence des ressources humaines représente un levier important dans la recherche de cohérence des politiques publiques. Le quatrième facteur repose sur l'ouverture de l'APA. L'APA permet de mettre en place les mécanismes pouvant permettre à différents acteurs (à l'intérieur ou à l'extérieur de l'appareil administratif) de travailler ensemble. Elle contribue donc à une approche intégrée des politiques et des programmes de développement. Le dernier facteur met en évidence l'importance de maintenir des conditions politiques et socio-économiques stables. Mallaye et Yogo (2015) dans une étude sur les Effets de l'APD sur la croissance économique en Afrique subsaharienne montrent en effet que des conditions politiques, sociales et économiques stables pourraient influencer sur la cohérence.

Il est opportun de souligner que le cadre conceptuel proposé dans ce chapitre est évolutif dans la mesure où il a été par la suite interprété et revu en considérant les données collectées lors des entrevues et l'analyse des programmes de développement canadiens réalisés en Haïti entre 2002 et 2022. Ainsi, d'autres propositions explicatives ont émergé, certaines ont été remises en causes et d'autres validées.

Figure 4.- Cadre conceptuel de la cohérence des politiques et des programmes d'APD



3.5 Contributions de la thèse et positionnement

Cette recension des écrits fait le tour des relations bilatérales entre le Canada et Haïti dans le cadre de l'APD. Bien que l'APD soit abordée dans plusieurs écrits consultés, celle-ci est peu analysée dans un contexte bilatéral, notamment dans un rapport Nord-Sud comme celui des deux pays étudiés dans cette thèse. Ce constat est valable également pour ce qui concerne la question de la cohérence des politiques de développement. En effet, malgré les efforts déployés depuis les années 1990 en guise de soutien politique à la cohérence et à l'efficacité des politiques de développement, les progrès réalisés en ce qui a trait à leur mesure jusqu'à la dernière décennie ont été plutôt timides (King et coll., 2012). Les investissements ont été insuffisants pour évaluer les effets réels des politiques des pays développés dans les pays en développement. La plupart des recherches relatives

notamment à la cohérence des politiques d'aide au développement ne sont pas suffisamment vérifiées empiriquement (*Ibid*).

Dans le cadre des politiques d'aide au développement en ce qui concerne Haïti, à travers ses relations avec des entités au niveau bilatéral ou multilatéral, nous n'avons pas recensé de recherches mettant l'accent sur la cohérence des politiques. Ainsi, notre recherche étudiera un sujet sous une approche nouvelle. D'un autre côté, ce travail présente un grand intérêt dans la mesure où il propose un modèle théorique qui permettra de mieux comprendre ou de faciliter la cohérence des politiques d'aide au développement dans le cas de rapports Nord-Sud. Ainsi, l'outil proposé sera donc d'une grande importance, entre autres, pour l'approche et la compréhension de façon plus efficace de cas similaires au cas que nous étudions.

Les écrits recensés soutiennent le principe selon lequel les politiques mises en œuvre par les pays développés dans le cadre de l'APD peuvent appuyer ou entraver les efforts de développement des pays pauvres. Ainsi, il est avancé à titre d'exemple dans le cadre des échanges entre des pays donateurs et receveurs de l'APD que « les restrictions, environnementales, sanitaires et autres, appliquées aux importations peuvent parfois faire office d'obstacles non tarifaires aux échanges » (CAD, 1996, p. 18). À l'inverse, les stratégies mises en place à travers les politiques de développement peuvent améliorer les échanges et contribuer à l'atteinte des objectifs de développement.

L'une des principales observations que nous avons tirées est que les résultats de la plupart des activités de recherche décrivent les opportunités et les obstacles à la mise en œuvre de politiques cohérentes en se basant principalement sur l'expérience des États avancés faisant partie de l'UE. Néanmoins, la cohérence est très peu étudiée dans le cadre de relations bilatérales malgré les opportunités qu'elle présenterait sur le plan théorique. D'un autre côté, peu de recommandations sont faites sur les mécanismes à mettre en place pour contourner ces obstacles et la façon de tenir compte des différences étatiques (Geerlings H., 2003). Cette thèse nous offre l'occasion d'approfondir cet aspect.

CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE

Par rapport aux éléments recensés dans les écrits scientifiques et gris, et des aspects développés dans notre cadre d'analyse, nous avons relevé plusieurs facteurs qui peuvent fragiliser ou miner la cohérence des politiques publiques, notamment en matière de développement. Parmi ceux-ci, nous rappelons la définition des objectifs dans la conception des politiques et des programmes, la prise en compte du contexte, les mécanismes de coordination et de communication utilisés et la prise en compte des intérêts et des idées des acteurs. Comme nous l'avons déjà souligné, l'un des principaux défis relevés en ce qui a trait à la cohérence des politiques de développement est une pénurie d'études empiriques. Delpeuch (2008) précise par exemple que les conditions pouvant assurer une cohérence et la transposition des politiques de développement afin de produire les résultats attendus ne sont pas recensées de manière systématique et rigoureuse.

Dans cette section, nous estimons utile de préciser la méthodologie que nous avons utilisée pour conduire cette recherche et qui permet de répondre à nos questions de recherche. Raadschelders (2011: 918) présente en effet la méthodologie comme « *the practice of how we can know and thus focuses on methods* ». Ainsi, une méthodologie peut être considérée comme une théorie et une analyse permettant de comprendre comment une recherche devrait se réaliser. Elle permet d'analyser, entre autres, des hypothèses, des principes et des procédures dans une approche particulière de la recherche (Carter & Little, 2007). La méthodologie facilite également l'étude, la description, l'explication et la justification des méthodes qui sont sélectionnées pour mener efficacement la recherche.

Dans le cadre de cette thèse, nous avons choisi une approche qualitative par le fait notamment qu'elle privilégie un champ multidisciplinaire préconisant une approche critique (Anadon, 2006, p. 15). Ainsi, celle-ci rejoint nos préoccupations de chercheur qui vise à comprendre la cohérence en jetant notamment un regard critique sur différents aspects des programmes d'aide au développement. Par ailleurs, Carter (2007) affirme que l'approche qualitative en recherche facilite la flexibilité et la diversité, ce qui enrichit la compréhension des phénomènes étudiés (Carter & Little, 2007). Le côté analytique

représente l'un des aspects les plus pertinents de l'approche qualitative. En ce sens, Richardson (2000) avance « *It is commonly recognized that writing and reporting in qualitative research are part of the analytic process, in that a researcher's thinking and interpretation generally develops via the writing process* » (Carter & Little, 2007, p. 1319). La pertinence de l'approche qualitative pour l'analyse des phénomènes sociaux est aussi relevée par plusieurs auteurs. Nous soulignons ainsi cette remarque de Deslauriers et Kérisit (1997) :

« Les caractéristiques de la recherche qualitative font que celle-ci apporte une contribution substantielle à la recherche sur les politiques sociales. Signalons à ce titre sa proximité du terrain où se prennent les décisions et où se vivent les répercussions régionales, familiales et individuelles des politiques sociales globales ; sa capacité d'envisager les différents aspects d'un cas particulier et de les relier au contexte général ; sa capacité de formuler des propositions reliées à l'action et à la pratique. Ces avantages font que la recherche qualitative est de plus en plus utilisée lorsqu'il s'agit d'analyser des politiques sociales et d'évaluer leurs effets concrets » (Deslauriers & Kérisit, 1997, p. 90).

Eu égard à nos questions de recherche et les données que nous comptons utiliser, qui sont généralement de nature qualitative, le choix de l'approche qualitative se justifie aisément. Deslauriers et Kérisit (1997) avancent que « l'un des objets privilégiés de la recherche qualitative est donc le sens que revêt l'action de la société dans la vie et les comportements des individus ainsi que le sens de l'action individuelle quand elle se traduit en action collective » (Deslauriers & Kérisit, 1997, p. 89). Nous voulons préciser ici que notre recherche vise en effet à interpréter et comprendre le comportement des acteurs, afin de mieux analyser la cohérence dans le cadre des programmes de développement. De plus, Deslauriers et Kérisit affirment aussi que les études qualitatives font toujours appel à trois éléments qui sont le contexte, l'histoire et le changement social. Comme nous l'avons souligné à travers la recension des écrits et le cadre d'analyse, le contexte constitue l'un des éléments majeurs pouvant permettre de comprendre en quoi les politiques et les programmes de développement élaborés et mis en œuvre ont été cohérents notamment. Donc, ceci appuie également le choix de l'approche qualitative.

L'un des aspects intéressants de l'approche qualitative tient au fait qu'elle n'évolue pas dans une perspective hypothético-déductive à travers laquelle nous voulons par exemple

vérifier une théorie et tester des hypothèses. Notre démarche par son caractère itératif s'est donc intégrée dans une vision de construction progressive de la recherche qui permet de reformuler certaines propositions de départ. Ainsi, au fur et à mesure de la collecte et de l'analyse des données, nous avons mieux précisé certaines questions de recherche et adapté notre cadre d'analyse de départ. Creswell (2013) précise à juste titre que les questions de recherche qualitative sont en réalité ouvertes, évolutives et non directionnelles.

En sus des aspects que nous avons déjà mentionnés, les recherches qualitatives présentent un ensemble de caractéristiques très pertinentes pour notre recherche. Par exemple, Creswell (2013) précise que ces types de recherche considèrent le chercheur comme un instrument clé. En effet, pour ce qui concerne ces types de recherche, le chercheur s'appuie généralement sur des instruments qu'il a élaborés et laisse la place à l'émergence de nouvelles questions (Creswell, 2013). Par ailleurs, les recherches qualitatives permettent l'utilisation de plusieurs méthodes pour la collecte des données, ce qui peut favoriser la triangulation, au lieu d'une seule source. En sus de ces considérations, les approches qualitatives impliquent la prise en compte de multiples perspectives et différents facteurs qui peuvent intégrer une situation. Ainsi, au lieu d'appuyer une logique de cause à effet, ces approches favorisent l'émergence progressive d'une description du phénomène complexe analysé et des facteurs qui interagissent.

Afin de mieux clarifier notre cadre d'analyse et notre méthodologie développée dans cette section, nous pensons qu'il est essentiel de préciser au préalable nos perspectives ontologiques et épistémologiques. Cette précaution que nous prenons au départ pour clarifier notre positionnement sur le plan ontologique et épistémologique fait écho à la préoccupation de Raadschelders (2011) selon laquelle les chercheurs dans leur quête incontournable de ce qu'il appelle « *scientificness* » mettent trop l'accent sur la méthodologie. Ainsi, cette attitude les amènerait à négliger l'ontologie et l'épistémologie (Creswell, 2013). Les chercheurs dans une telle dynamique mettent l'accent beaucoup plus sur la recherche de la preuve à partir de l'utilisation de données empiriques et de méthodologies qui ne permettent pas d'aborder des problèmes complexes en raison du fait que les fondements ontologiques et épistémologiques ne sont pas bien clarifiés au préalable.

4.1 Considérations ontologiques et épistémologiques

Toute justification méthodologique devrait tenir compte des présupposés ou des fondements ontologiques et épistémologiques (Yanow, 2006). De plus, la perspective selon laquelle on porte un regard sur le monde sur le plan ontologique et épistémologique détermine la manière selon laquelle on articulerait nos questions de recherche. Suivant une telle compréhension, une relation étroite et même hiérarchique est à établir entre ces trois notions : ontologie-épistémologie-méthodologie. Raadschelders (2011) souligne ainsi de manière éloquente pour expliquer cette hiérarchie que si la méthodologie justifie la méthode, qui produit des données et des analyses, l'épistémologie modifie elle la méthodologie et justifie les connaissances produites (Raadschelders, 2011). Selon Creswell (2013), la question ontologique se réfère à la nature de la réalité et à ses caractéristiques. Le chercheur doit être conscient quand il mène une recherche donc qu'il peut embrasser plusieurs réalités, d'où l'importance d'être imbus des différentes implications que peut amener sa recherche (Creswell, 2013). L'épistémologie de son côté permettrait d'influencer, entre autres, la relation entre le chercheur et le participant et de démontrer la qualité des méthodes utilisées (Carter & Little, 2007).

Être conscient de ses postures ontologiques et épistémologiques est essentiel dans la mesure où cela facilite la justification des choix méthodologiques (Yanow, 2006). Selon Patton (2002), il n'existe pas vraiment de voie définitive pour catégoriser les différentes perspectives philosophiques et théoriques qui ont influencé et distingué les différents types de recherches qualitatives. En effet, plusieurs auteurs ont présenté différents paradigmes de recherche. Lincoln et Guba (2000) identifient par exemple cinq paradigmes de recherches : positivisme, post positivisme, théorie critique, constructivisme et participatif. Crotty (1998) de son côté offre trois principales influences épistémologiques : objectivisme, constructionisme et subjectivisme (Patton, 2002).

Eu égard à mon expérience de fonctionnaire de l'administration publique haïtienne durant une dizaine d'années environ, j'ai pu observer comment l'action des acteurs à travers différents réseaux ou groupes a pu influencer la mise en œuvre des programmes dans différents ministères. À ce titre, Palier et Surel (2005) montrent comment les stratégies

déployées par les acteurs découlant de leurs préférences affectent l'action publique, notamment à travers le développement des politiques. Mes expériences sur le plan professionnel et personnel me poussent à percevoir la réalité en tant que champ d'information contextuelle. Cette compréhension m'amène ainsi dans le cadre de cette recherche à abonder dans le même sens que Robson (2002) qui considère que : « *The research participants are viewed as helping to construct the reality with the researchers* » (Robson, 2002, p. 27). Ainsi, nous nous inscrivons dans une perspective constructiviste qui est interprétative et qui sous-tend que la réalité est socialement construite. Guba et Lincoln (1990) présentent cette perspective comme subjective sur le plan épistémologique et dialectique. Ce positionnement me paraît intéressant dans la mesure où il sort du paradigme considérant la recherche comme tendant vers une vérité d'une part, et d'autre part, il permet au chercheur d'être plus ouvert d'esprit et lui permet de se détacher en quelque sorte de ses préconceptions (Patton, 2002). En effet, nous estimons que le sujet que nous abordons à travers cette recherche peut être étudié de manière plus efficace si nous donnons la voix à des acteurs impliqués dans l'APD canadienne octroyée à Haïti ou qui la maîtrise. Dans cette démarche, nous ne cherchons pas à dégager une voix unique, mais à aboutir à une compréhension riche et diversifiée du problème étudié.

Les approches, philosophies et présupposés interprétatifs revêtent un grand intérêt en sciences sociales dans la mesure où elles sont axées sur l'interprétation et la signification dans des contextes situationnels spécifiques et sur les processus de création de sens. Les approches interprétatives permettent de réfléchir aux problématiques sociales ainsi que les significations accordées, y compris le rôle du chercheur en tant qu'acteur. Ceci nous paraît important, car notre expérience comme fonctionnaire et notre positionnement épistémologique comme chercheur ne nous permettent pas d'adopter une approche objective qui s'appuie sur des perspectives positivistes. Nous avons ainsi fait appel à nos compréhensions préalables dans le cadre des analyses réalisées. Nous considérons que la recherche commence par la présupposition et que la réalité sociale est multiple, que son interprétation est façonnée par l'expérience de cette réalité et que les expériences sont vécues dans le contexte de la création du sens intersubjectif. Nous nous positionnons ainsi comme chercheur expérimentant et interprétant un événement ou un contexte. Ainsi, en mettant en contexte les éléments d'informations qui sont colligés et analysés, nous

interprétons notamment des entretiens avec des acteurs et des documents pertinents. Les approches interprétatives, il convient de le préciser aussi, sont pertinentes dans le cadre des recherches portant notamment sur des questions de signification humaine (Yanow, 2006).

Dans les écrits scientifiques, il est proposé qu'il n'existe pas vraiment de voie définitive pour catégoriser les perspectives philosophiques et théoriques qui ont influencé les différents types de recherche qualitative (Patton, 2002). Néanmoins, plusieurs auteurs ont présenté différents paradigmes de recherche comme la théorie critique, le constructivisme et la recherche participative. Comme nous l'avons déjà précisé, nous nous inscrivons dans une compréhension constructiviste dans le cadre de cette recherche. En effet, il convient de souligner qu'un positionnement constructiviste permet de jeter un regard réflexif sur notre objet d'étude et de prendre en considération nos points de vue comme chercheur ainsi que ceux des participants (Yanow, 2006).

4.2 Choix méthodologique

Creswell (2018) distingue principalement cinq traditions de recherches qualitatives : biographie, phénoménologie, théorie ancrée, ethnographie et étude de cas. Dans le cadre de cette thèse, nous avons choisi la dernière tradition citée à savoir : l'étude de cas comme méthodologie. Bien avant de présenter les différents points justifiant le choix de cette méthodologie, il convient de préciser que trois types d'étude de cas sont généralement recensés (Stake, 2000). Le premier type d'étude de cas concerne le cas intrinsèque. Ici, il s'agit d'un seul cas qui est étudié et l'objectif consiste en une recherche d'une meilleure compréhension du cas en lui-même. Le deuxième type concerne l'étude de cas instrumental qui recherche la clarification sur une problématique en vue de redessiner une généralisation. Les cas choisis sont d'un intérêt secondaire pour ce type d'étude. Le dernier type étudie des cas collectifs. Cette catégorie concerne encore des études de cas encore instrumental. Pour cette catégorie, les cas sont choisis afin d'investiguer un phénomène, une population ou une condition générale (Stake, 2000).

Yin (2009) affirme que les études de cas permettent de mener des recherches empiriques en vue d'investiguer des phénomènes contemporains en profondeur et en tenant compte de la réalité contextuelle (Rule & Vaughn, 2015). Ce dernier aspect nous tient à cœur dans le

cadre de notre recherche où l'élément contextuel est d'une grande pertinence pour comprendre la cohérence des programmes de développement. En ce sens, Delpuech (2008) souligne l'importance d'identifier de manière approfondie les incompatibilités liées au contexte d'accueil afin d'estimer de façon plus efficace les coûts d'adaptation des politiques de développement. Toujours en lien au contexte, Koschatzky et Stahlecker (2010) attirent l'attention sur le fait que les modèles ou les programmes peuvent être dépassés lorsqu'on ne tient pas compte du contexte dans lequel ils ont été appliqués et de la réalité socioculturelle du pays bénéficiant de l'APD.

Il est opportun de préciser que les études de cas ne visent pas de généralisation statistique, mais une généralisation analytique comme l'affirme Yin (2009) (Rule & Vaughn, 2015). Il est néanmoins nécessaire de reconnaître que les études de cas et les méthodes statistiques ne sont pas contradictoires, mais complémentaires (Flyvberg, 2011). À travers notre thèse, nous ne proposons pas des résultats généralisables aux différents contextes des pays en développement, mais des propositions permettant d'arriver à des compréhensions plus approfondies de contextes un peu similaires à celui d'Haïti. Donc, notre démarche intègre plus l'approche « *theory from the case* » développée par Rule et Vaughn (2015) qui permet à partir des cas choisis de tirer de nouvelles théories ou modèles. C'est donc une approche émergente qui aide à générer de la théorie, un modèle ou des propositions à partir de données concrètes grâce à des processus d'analyse bottom-up (Rule & Vaughn, 2015).

Comme méthodologie, l'étude de cas s'appuie sur le développement d'une description en profondeur du ou des cas analysés (Creswell, 2018). Dans le cadre de notre thèse, nous avons choisi de travailler sur l'APD canadienne en Haïti entre 2002 et 2022. Le choix de cette période s'explique par le fait que l'aide canadienne a pris une ascension importante à partir de 2002. Selon l'OCDE (2020), bien que cette aide soit octroyée à Haïti depuis 1973, jusqu'à 2002, elle était stagnante. Le choix de cette période de 20 ans s'explique également par rapport à l'évolution des cas à travers le temps comme l'explique Flyvbjerg (2011). Ainsi, si l'on souhaite développer une compréhension approfondie d'un cas, il est important de l'étudier à travers un intervalle de temps significatif.

Notre recherche concerne une étude de cas intrinsèque qui vise une meilleure compréhension du cas en lui-même. Comme le souligne Stake (2000), cette méthode permet de saisir la complexité des phénomènes dans leur temporalité. L'avantage du cas choisi est qu'il nous offre une large opportunité d'apprentissage sur la cohérence qui facilitera la compréhension de ce concept dans le contexte des relations bilatérales Nord-Sud.

4.3 Unités d'analyse et choix des participants

Nous avons travaillé pendant huit (8) ans dans la fonction publique haïtienne et dans le cadre de notre expérience, nous avons pu collaborer avec des acteurs impliqués dans la gestion de l'APD en Haïti, notamment dans des ministères sectoriels tels : le ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE) et le ministère de la santé publique et de la population (MSPP). Notre expérience nous a permis aussi d'échanger avec des responsables au sein de l'administration publique haïtienne en charge de la supervision de projets bilatéraux et multilatéraux. Nous faisons cette brève introduction pour expliquer en quoi notre expérience nous a aidé dans le choix des participants pour la recherche. En effet, nous nous sommes référés préalablement à des responsables que nous connaissons et qui dans le cadre de leur travail ont développé des liens ou ont été impliqués directement ou indirectement dans des projets de développement qui découlent de l'APD canadienne.

La stratégie que nous avons utilisée s'appuie sur la méthode d'échantillonnage par réseaux ou échantillonnage en boule de neige. Cette méthode consiste en la détermination d'une catégorie d'échantillon qui nous a permis par la suite de déterminer d'autres acteurs clés (Mason, 2002). Le recrutement s'est donc réalisé en deux temps. Dans un premier temps, nous avons utilisé les références transmises par nos connaissances au sein de l'administration publique haïtienne et canadienne afin d'arriver à un échantillon préalable d'une dizaine de répondants. Par la suite, ces répondants nous ont recommandés à d'autres personnes selon un choix ciblé permettant d'accéder aux personnes les plus susceptibles de nous aider à répondre à nos questions de recherche. Ce processus s'est poursuivi jusqu'à saturation (Fortin & Gagnon, 2016) donc, lorsque nous avons estimé en tant que chercheur ne plus collecter d'informations des acteurs nous apportant un éclairage nouveau eu égard

aux compréhensions que nous voulons tirer de la cohérence des programmes de développement.

Entre février et décembre 2021, nous avons réalisé vingt-quatre entrevues semi-dirigées avec des acteurs ayant travaillé dans le cadre de l'APD canadienne en Haïti entre 1990 et 2020. Ainsi, près de 40% des participants proviennent du Canada et ont travaillé dans l'APD canadienne à titre de haut fonctionnaire, de directeur de projet ou de consultant. Dans le cas d'Haïti, les participants sont ou ont été de hauts fonctionnaires, des consultants ou proviennent de ministères sectoriels qui ont une grande connaissance de l'aide internationale canadienne. Les figures 5 et 6 ci-dessous permettent de voir la répartition des participants par pays de provenance et par fonction récente occupée.

Figure 5.- Répartition des participants par pays de provenance

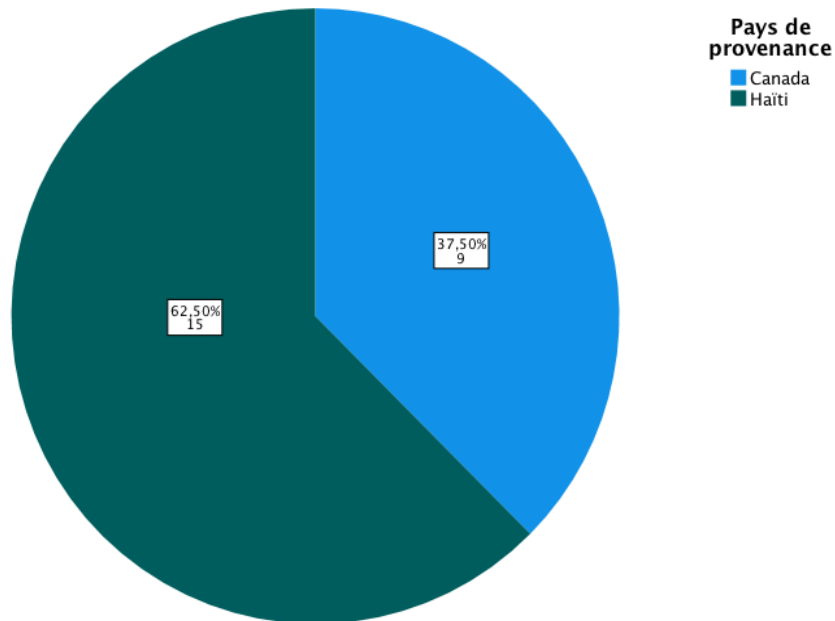
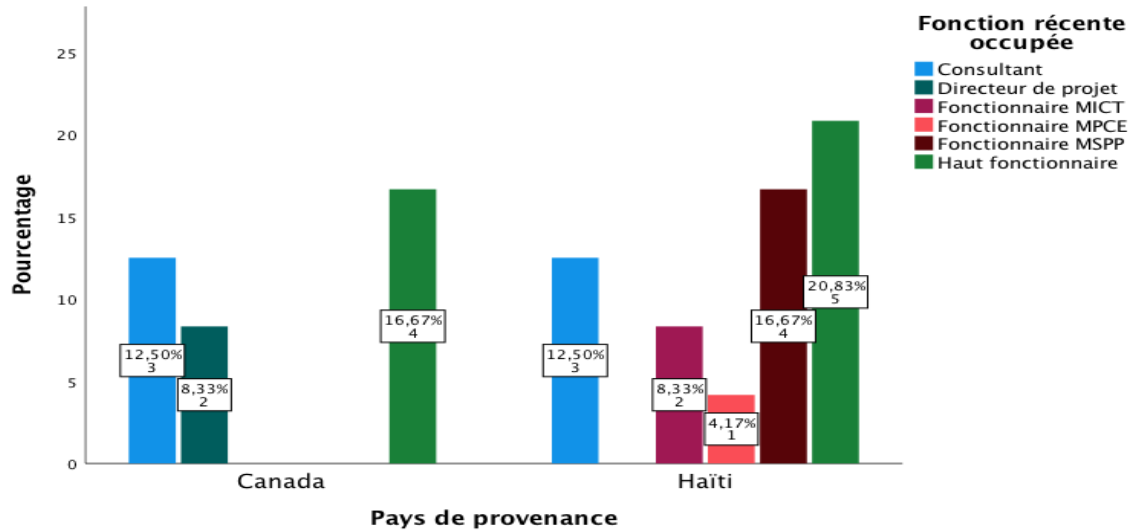


Figure 6.- Répartition des participants par pays de provenance et fonction récente occupée



MICT : Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales (MICT)

MPCE : Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE)

MSPP : Ministère de la santé publique et de la population (MSPP)

Dans les figures 7 et 8, nous présentons la répartition des participants par sexe et par nombre d'années d'expérience. Tous les participants rencontrés ont au moins 10 années d'expérience. Sur les vingt-quatre participants, six sont des femmes.

Figure 7.- Répartition des participants par nombre d'années d'expérience

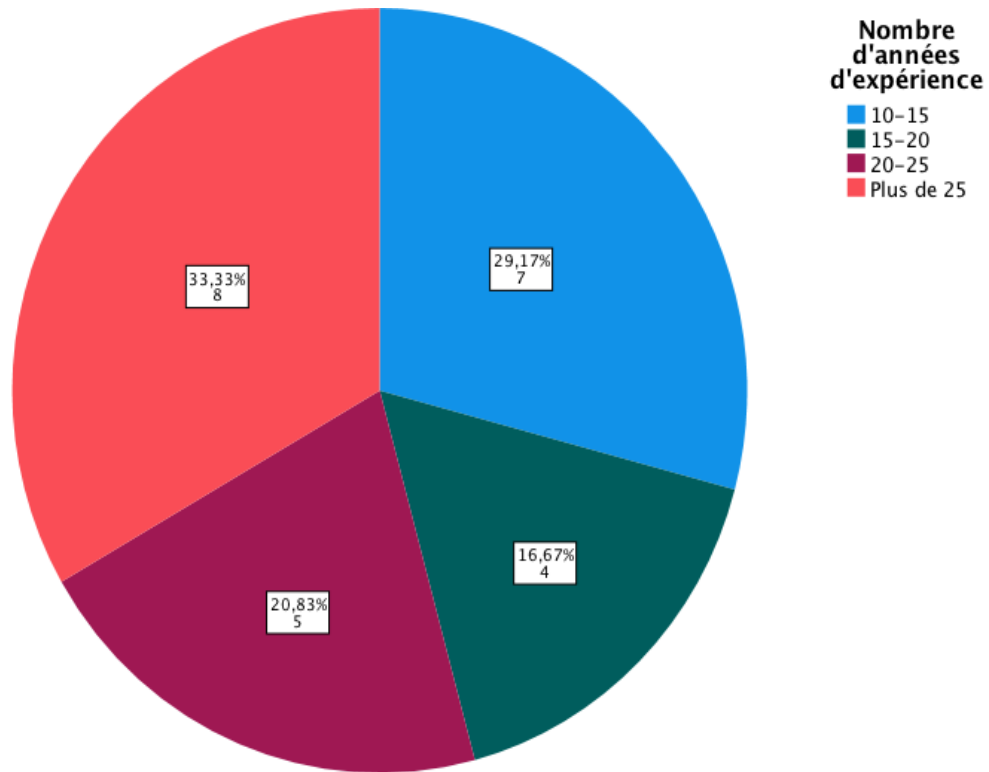
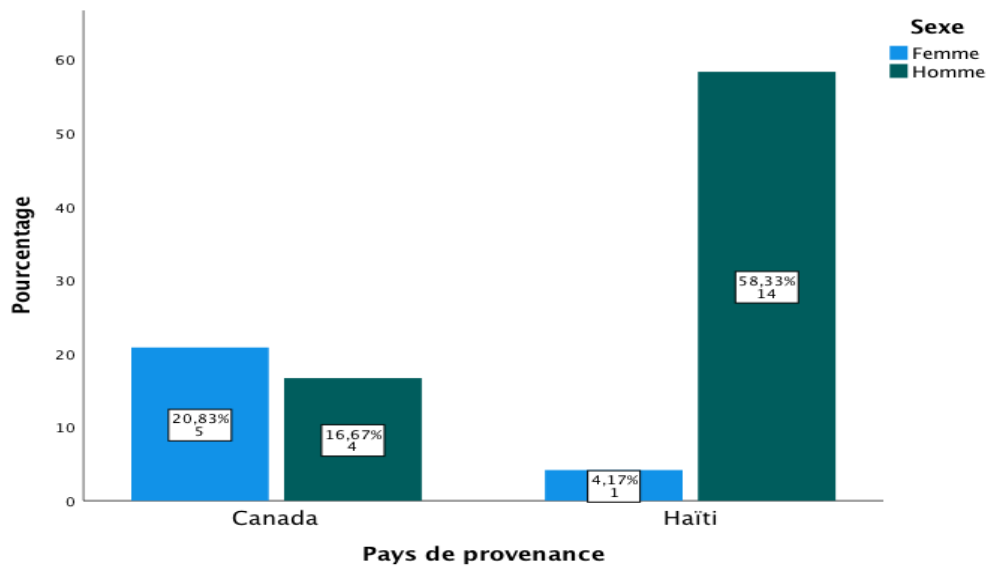


Figure 8.- Répartition des participants par pays de provenance et sexe



4.4 Collecte et analyse des données

Dans le cadre de cette thèse, nous avons utilisé plusieurs méthodes de collecte de données. La recherche documentaire, les entrevues semi-dirigées et l'analyse de contenu sont les techniques qui ont été priorisées. Le choix de ces techniques suppose une stratégie de triangulation qui est l'une des approches les plus efficaces pour garantir la validité des résultats eu égard à l'étude de cas (Anadon, 2006). Selon Stake (2000) la logique qui sous-tend la triangulation tient au fait que le chercheur souhaite réduire au mieux les possibilités de mésinterprétation des résultats. Ainsi, l'utilisation de procédures et de perceptions diverses permet de clarifier les interprétations et de vérifier par exemple si une observation se répète. Un autre aspect très pertinent également de la triangulation est qu'elle contribue à l'identification des différentes perspectives à partir desquelles un phénomène peut être vu ou apprécié (Stake, 2000). Bowen (2009) affirme de son côté que les recherches qualitatives requièrent l'utilisation de techniques variées et robustes pour la collecte des informations.

Creswell (2013) recommande également dans le cadre des études de cas de s'appuyer sur l'utilisation de plusieurs sources d'informations tels les documents, les entrevues, les observations directes et participantes, et les artefacts physiques. Par ailleurs, Merriam (1988) suggère d'autres stratégies très intéressantes qui permettraient de garantir la validité des résultats comme « la révision des données par les acteurs impliqués dans le cas étudié, l'observation à long terme du même lieu, l'implication des participants à toutes les étapes de la recherche et la déclaration de la subjectivité et des préconceptions du chercheur » (Anadon, 2006, p. 23). Plusieurs de ces stratégies ont été employées dans le cadre de cette recherche pour renforcer la validité de nos résultats, dont la révision des données par certains répondants dans les entrevues semi-dirigées.

4.4.1 Analyse documentaire

Labuschagne (2003) présente l'analyse documentaire comme une technique qui facilite à la fois la collecte, la sélection, l'analyse et la synthèse des données contenues dans les documents (Bowen, 2009). Également, la recherche documentaire contribue à l'organisation des extraits et des parties des textes considérés en des thèmes majeurs et des

catégories entre autres. Eu égard aux catégories, Creswell (2018) souligne leur importance dans la mesure où elles permettent de faire des analyses croisées et d'établir des relations ou des différences. Cet aspect est intéressant par rapport à notre recherche qui s'intéresse notamment à plusieurs programmes de développement. L'analyse documentaire est généralement utilisée aussi en vue de compléter les autres techniques employées dans la recherche. Plusieurs avantages intéressants sont associés, entre autres, à l'analyse documentaire comme son efficacité pour ce qui est de l'utilisation du temps notamment. La recherche documentaire permet également l'exactitude et la stabilité. En effet, cette technique s'appuie sur des données stables à travers le temps et n'a pas à prendre en compte la présence du chercheur qui pourrait exercer une influence sur les informations fournies par les participants. L'analyse documentaire couvre également un périmètre très large que ce soit par rapport au temps ou les événements considérés (Bowen, 2009).

Notre analyse documentaire s'est réalisée de manière complémentaire aux deux autres méthodes de collecte de données utilisées et en trois étapes :

- D'abord, nous avons analysé plusieurs articles scientifiques, des rapports de recherche et des documents produits par l'OCDE notamment sur la cohérence des politiques et des programmes de développement. À ce titre, nous pouvons citer la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide internationale (2005), les rapports statistiques sur l'aide internationale du Canada et les statistiques publiées par l'OCDE sur la coopération pour le développement. Par ailleurs, nous avons considéré des documents de politiques d'aide internationale publiés par le Canada comme l'énoncé de politique en faveur d'une aide internationale plus efficace (2002) et la politique d'aide internationale féministe du Canada (2017). Nous avons également examiné certaines politiques sectorielles en Haïti qui ont guidé l'élaboration de certains programmes de développement. La politique nationale de santé (2012) et la politique de développement agricole 2010-2011. Ces documents nous ont aidés à mieux comprendre la conception de l'APD canadienne, les objectifs poursuivis et les stratégies priorisées.
- La deuxième étape dans l'analyse documentaire a porté sur les entrevues semi-dirigées réalisées. Comme nous l'expliquons plus bas, cette analyse nous a permis

de dégager des catégories, thèmes, sous-thèmes et codes découlant de ces entretiens. Ces éléments ont été par la suite confrontés avec ceux qui ont émergé des écrits recensés.

- La troisième étape vient en complément de l'analyse de contenu réalisé à partir de plusieurs programmes de développement financés à partir de l'APD canadienne en Haïti entre 2002 et 2022.

4.4.2 Entrevues semi-dirigées

Selon Potter et Wetherell (1987), les entrevues à l'inverse des questionnaires sont généralement peu structurées et ouvertes. Elles permettent aux personnes interrogées d'aborder ce qu'elles jugent pertinent et important, compte tenu de l'intérêt du projet de recherche (Alvesson, 2003). Fontana et Frey (2000) indiquent que les entrevues à travers l'utilisation de termes spécifiques qu'elles utilisent contribuent à la création d'un partage de sens qui permet au chercheur et à l'interviewé de comprendre et de prendre en compte la nature contextuelle des éléments spécifiques sur lesquels porte la recherche (Fontana & Frey, 2000). Cette notion de partage de sens est importante à souligner dans la mesure où les mots et les gestes utilisés pour la transmission des informations ne revêtent pas toujours le même sens.

L'un des grands avantages des entretiens consiste en leur capacité à mettre le comportement des acteurs en contexte en vue de mieux comprendre leur action (Dilley, 2004). Par ailleurs, il faut souligner que l'utilisation des entrevues dans une démarche qualitative ne vise pas une quête de vérité comme en physique par exemple, mais une compréhension spécifique des circonstances et des événements qui se produisent dans un monde complexe (Dilley, 2004). Ainsi, la connaissance recherchée en utilisant des entrevues dans le cadre de notre thèse est situationnelle et conditionnelle.

Les entrevues peuvent adopter plusieurs formes dont des entrevues structurées (fermées), des entrevues semi-structurées (semi-dirigées) et des entrevues non structurées (ouvertes) (Qu & Dumay, 2011). Pour cette thèse, nous avons choisi de réaliser des entrevues semi-dirigées. Le choix des participants a été raisonné comme nous l'avons déjà expliqué. La méthode d'échantillonnage a été non-probabiliste, car nous ne visons pas une

représentativité du point de vue statistique (Fortin & Gagnon, 2016). Nous avons réalisé 24 entrevues en utilisant l'application Zoom. Les entrevues ont duré en moyenne 80 à 90 minutes. Celles-ci ont été enregistrées également via Zoom avec le consentement des répondants. Par la suite, nous avons retranscrit chaque entrevue de façon anonyme dans le logiciel Word.

Les entrevues semi-dirigées sont présentées comme très pertinentes eu égard à leur flexibilité, leur intelligibilité et leur accessibilité. Elles permettent notamment d'accéder à certains facteurs qui peuvent caractériser les acteurs et qui sont généralement sous-entendus, et des aspects de l'environnement fort souvent voilés (Qu & Dumay, 2011). Un avantage important de ces types d'entrevues concerne le fait qu'elles permettent de renforcer la validité interne des recherches (Mason, 2002). Elles facilitent aussi la prise en compte d'aspects intéressants qu'on retrouve dans les entrevues fermées et les entrevues ouvertes. Ainsi, le chercheur utilise à la fois des questions fermées afin d'aborder des points spécifiques et des thèmes généraux qui permettent aux participants d'intervenir de façon plus large et au chercheur de pouvoir s'impliquer dans la discussion.

4.4.3 Analyse de contenu

L'analyse de contenu est présentée comme un processus permettant d'organiser l'information en catégories qui sont liées aux questions centrales de la recherche (Bowen, 2009). Dans les écrits scientifiques, on retient différents types d'analyse de contenu comme l'analyse thématique qui permet de faire une hiérarchisation par thèmes, l'association au thème central qui facilite l'établissement d'un lien avec les questions de recherche, l'analyse séquentielle qui permet d'analyser les données de façon chronologique, par processus, etc. et l'analyse des oppositions qui aide à déceler des contradictions par exemple dans des discours ou des documents. Dans le cadre de cette thèse, nous avons utilisé le premier et le dernier type d'analyse de contenu à savoir : l'analyse thématique et l'analyse des oppositions. En effet, nous voulons voir à travers les données collectées dans le cadre des entretiens quels sont les principaux thèmes qui se dégagent eu égard à la cohérence des programmes dans le cadre de l'APD canadienne en Haïti. D'un autre côté, nous voulons voir s'il existe des contradictions entre ces thèmes et ceux qui ont émergé de

notre recension des écrits et du cadre d'analyse. Il convient de préciser que l'analyse de contenu est une méthode qui permet d'évaluer les informations incluses dans les documents analysés et de voir s'il existe des preuves appuyant les informations présentées. Dans cette même logique, l'analyse de contenu permet de déceler les contradictions éventuelles dans ces informations (Ginger, 2006).

Pour réaliser l'analyse de contenu, les données collectées lors des entrevues ont été exportées dans le logiciel NVivo 12 pour leur codification et leur analyse. Nous avons relevé quatre catégories lors de cette codification et l'analyse. La démarche suivie est le regroupement des codes qui présentent des liens en des sous-thèmes. Ainsi, pour la première catégorie qui porte sur la communication entre les parties prenantes, nous avons deux sous-thèmes et trois codes. La deuxième catégorie concerne la conception et la programmation de l'APD. Deux sous-thèmes et quatre codes ont émergé de cette catégorie. La troisième catégorie aborde les mécanismes de coordination de l'APD. Nous avons repéré deux sous-thèmes et six codes pour cette catégorie. La dernière catégorie touche la question institutionnelle. Deux sous-thèmes et six codes ont été également répertoriés.

Cette analyse de contenu s'est inspirée des quatre étapes présentées par Halperin et Heath (2012) :

- La première étape consiste à sélectionner l'ensemble des documents qui sont considérés et le matériel à utiliser pour leur analyse. Ici, ces documents concernent les entrevues et des programmes de développement financés.
- La deuxième étape concerne le choix des catégories qui figurent dans la première colonne du tableau.
- La troisième étape met l'accent sur le choix de l'unité d'enregistrement ou unité de contenu qui peut être, entre autres, un mot, une phrase ou un paragraphe, un thème, un texte dans son intégralité.
- La dernière étape permet de répondre à la question relative à la façon d'identifier la présence dans les unités d'enregistrement les catégories que l'on cherche

(Halperin & Heath, 2012). Cette dernière étape concerne le codage des documents en tant que tel. Pour faciliter ce travail de codage, nous avons utilisé comme précédemment mentionner le logiciel N'Vivo. Cela s'est fait en gardant à l'esprit que le choix des thèmes se réalise en fonction de leur importance eu égard aux questions de recherche et en tenant compte aussi des contradictions éventuelles et des éléments pertinents décelés dans les informations analysées.

Tableau 3.- Catégories, sous-thèmes et codes des entrevues

| Catégories | Sous-thèmes | Codes |
|---|---|--|
| La communication entre les parties prenantes | L'intégration des intérêts | Implication des parties prenantes |
| | Le processus de participation | Qualité des échanges Harmonisation des idées et des valeurs |
| La conception et la programmation de l'APD | La prise en compte du contexte | Vision des acteurs locaux Prise en compte des contradictions |
| | La recherche de synergie | Pérennité de l'APD Interventions s'inscrivant trop dans l'humanitaire |
| Les mécanismes de coordination de l'APD | Les canaux de mise en œuvre des programmes | Mécanismes d'interactions (formelles et informelles) |
| | | Mécanismes de congruence |
| | | Mécanismes de résolution des contradictions |
| | L'équilibre et l'harmonisation des programmes | Flexibilité du bailleur L'aide multilatérale Dispersion de l'APD |
| La question institutionnelle | L'appropriation locale difficile | Organisation des institutions |
| | | Compétences des ressources humaines |
| | | Prédominance des ONG |
| | Le problème de continuité dans les actions | Instabilité dans les ressources humaines |
| | | Lourdeur bureaucratique Poids trop important de la politique |

Compte tenu du fait que nous nous inscrivons dans une approche qualitative pour cette recherche, nous voulons préciser que les thèmes ont émergé beaucoup plus durant la collecte de données à l'inverse de l'approche purement quantitative qui s'appuie sur des variables opérationnalisées à priori (Halperin & Heath, 2012). Dans une perspective qualitative, il faut souligner que l'analyse de contenu permet une démarche interprétative (Ginger, 2006). Ceci, il convient de le rappeler, constitue l'un des socles de cette recherche du point de vue épistémologique.

Pour ce qui a trait à l'analyse des oppositions, nous l'avons opérationnalisé à la fois à travers les données des entrevues collectées et également en analysant 222 programmes de développement financés dans le cadre de l'APD canadienne en Haïti entre 2002 et 2022. Dans ces programmes, nous avons tenu compte, entre autres, du nombre des acteurs impliqués, du nombre des interventions réalisées et de la relation qui existe entre les objectifs définis. L'objectif était de voir s'il existe des oppositions entre ce qu'avance la littérature par exemple sur le fait que le nombre d'acteurs et d'enjeux impliqués dans les programmes de développement peut nuire à leur cohérence.

4.5 Enjeux et considérations éthiques

Dans les recherches impliquant une large portée qualitative, les enjeux éthiques occupent une place fondamentale au même titre que les enjeux scientifiques. En effet, Davies et Dodd (2002), affirment que « *the quest for greater rigor cannot be separated from the interaction with the research subject and the ethics that the researcher should take into account* » (Lub, 2015: 4). L'éthique est présentée comme l'un des critères incontournables pour assurer la qualité des recherches (Tracy, 2010).

Dans le cadre de cette thèse, nous avons eu recours notamment tout le long du processus de recherche aux pratiques présentées par Tracy (2010), en l'occurrence : l'éthique procédurale, l'éthique situationnelle, l'éthique relationnelle et l'éthique de sortie. L'un des avantages de ces pratiques est qu'elles englobent un ensemble de comportements éthiques essentiels à adopter pour mener une recherche, tout en restant vigilant durant tout le processus que ce soit avant, pendant l'intervention sur le terrain et même après lors de la saisie et l'analyse des données jusqu'à la divulgation des résultats.

L'éthique procédurale s'appuie sur l'exactitude des résultats présentés et vise à éviter les omissions et stratagèmes pouvant aboutir à la manipulation des données par exemple. Ce type d'éthique suppose que les participants ont le droit d'être informés des conséquences de la recherche réalisée et s'appuie sur le principe obligatoire selon lequel la participation à la recherche demeure volontaire. Pour garantir cet aspect notamment, nous avons acheminé un formulaire de consentement à chaque participant avant chaque entrevue et qui a été signé par eux avant la réalisation de l'entrevue. Nous avons également rappelé au début de chaque entrevue le contexte de la recherche ainsi que les objectifs visés. Les participants ont également été informés en tout temps de la possibilité d'arrêter l'entrevue ou de ne pas répondre à une question.

L'éthique situationnelle concerne principalement les interventions sur le terrain. Elle consiste en une remise en question constante dont doit faire preuve le chercheur afin de pouvoir critiquer et réfléchir sur ses décisions éthiques. Ainsi, celui-ci réfléchit souvent à la question : est-ce que la fin justifie les moyens (Tracy, 2010). Par rapport à cet aspect, lors du déroulement des entrevues, nous avons sciemment choisi de ne pas aborder certaines questions avec des participants dans la mesure où nous ressentons un malaise ou un souci lié au poste occupé par ces derniers par exemple.

L'éthique relationnelle implique une conscience de soi incitant le chercheur à réfléchir sur les conséquences de ses actions sur les autres. L'éthique de sortie signale que les considérations en matière d'éthique vont au-delà des étapes de conception et de collecte des données. Nous nous sommes assurés que la présentation des résultats et leur analyse ne puissent entraîner aucune conséquence dommageable ou involontaire sur les participants.

Dans le cadre des interactions avec les participants, notamment lors des entrevues qui ont été conduites, il a été nécessaire comme le soutient Lub (2015) de faire preuve de responsabilité et de transparence. Tracy (2010) précise en ce sens que l'éthique ne doit pas être considérée juste comme un moyen en soi, mais comme un objectif final en regard de la qualité de la recherche. Les participants que nous avons rencontrés sont généralement des cadres bien formés et expérimentés, voilà pourquoi nous avons dès le début établi un

climat de confiance qui représente un élément fondamental pour le succès des entretiens (Fontana & Frey, 2000).

En sus des points précédemment évoqués en ce qui a trait aux enjeux et considérations éthiques, dans le cadre de cette thèse, nous avons aussi recours à la *Politique d'intégrité et d'éthique en recherche de l'ENAP*. Nous avons ainsi sollicité le certificat de conformité éthique de recherche impliquant des sujets humains du Comité d'éthique et de la recherche de l'ENAP.

Résumé du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons justifié notre positionnement ontologique et épistémologique et expliqué leur reflet sur l'approche méthodologique adoptée. Yanow (2006) souligne en effet que la justification méthodologique ne peut se faire en dehors des implications ontologiques et épistémologiques. Pour illustrer, l'épistémologie joue un rôle fondamental dans la mesure où elle influence la relation entre le chercheur et les participants (Carter et Little, 2007). Cela explique le fait que notre recherche soit qualitative. L'étude de cas a été choisie compte tenu de la priorité qu'elle accorde à la réalité contextuelle (Rule et Vaughn, 2015) et la généralisation analytique à l'inverse de la généralisation statistique (Yin, 2009). Notre recherche vise en effet à fournir des propositions qui peuvent aider à mieux comprendre d'autres contextes présentant des similarités à celle d'Haïti dans le cadre de l'APD.

Trois stratégies ou techniques ont été priorisées pour la collecte des données qui sont analysées. Nous avons réalisé d'abord une analyse documentaire qui porte sur des écrits scientifiques, des textes normatifs, des entrevues et des programmes de développement réalisés en Haïti. La deuxième méthode de collecte des données concerne 24 entrevues semi-dirigées réalisées avec des acteurs qui ont travaillé pour le gouvernement canadien et le gouvernement haïtien dans le cadre de l'aide internationale. La troisième méthode est une analyse de contenu qui porte sur les entrevues menées et les programmes exécutés en Haïti à partir de l'APD canadienne.

Pour nous assurer de la rigueur de cette recherche qualitative axée sur une démarche interprétative, nous avons veillé au respect des critères évoqués par Gohier (2004), à savoir : la crédibilité, la transférabilité, la constance interne et la fiabilité. L'utilisation des trois méthodes de collecte des données permet en effet de s'assurer de la triangulation de ces dernières et de leur crédibilité. Bien qu'une transférabilité (validité externe) d'un point de vue statistique n'était pas recherchée, cependant nous avons atteint une saturation théorique dans la mesure où dans le cadre des entrevues à la fin aucune nouvelle donnée ne ressortait. Une description détaillée et approfondie du contexte a été également assurée. En ce qui concerne la constance interne, pour nous assurer de la signifiante des informations collectées, nous avons eu recours au point de vue des participants, notamment dans le cadre des entrevues afin de corroborer certaines interprétations réalisées. Enfin, pour garantir la fiabilité des données, la démarche sur laquelle s'appuient la collecte et les analyses a été expliquée de manière transparente à nos répondants et dans cette section sur la méthodologie. Voilà pourquoi dès le début nous exposons nos présupposés et orientations épistémologiques (Gohier, 2004).

PARTIE II : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET ANALYSE

La deuxième partie de notre thèse est divisée en deux sections. Dans le premier chapitre, nous présentons et analysons les résultats qui découlent de nos entrevues. Dans le deuxième chapitre, nous analysons la cohérence de l'APD canadienne en Haïti sur la base de programmes et de projets canadiens de développement et de politiques sectorielles haïtiennes.

CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES DÉCOULANT DES ENTREVUES

La présentation des résultats dans ce premier chapitre s'aligne sur les grands axes qui ont guidé les entrevues et les thèmes les plus pertinents qui ressortent de l'analyse thématique réalisée dans NVivo. Ainsi, la première section de ce chapitre permet de comprendre la conception des programmes, politiques et projets dans le cadre de l'APD canadienne en Haïti. La deuxième section présente la question de la coordination de cette aide. La troisième section analyse l'environnement institutionnel dans lequel l'APD canadienne est mise en œuvre en Haïti. La dernière section met l'accent sur la concertation organisationnelle en considérant les modalités de communication utilisées par les différents acteurs.

5.1 Conception / organisation de l'APD canadienne en Haïti

Selon les participants consultés, l'APD canadienne en Haïti a toujours été centralisée. Au sein du gouvernement fédéral canadien, les programmes sont conçus sur un plan bilatéral ou multilatéral. Pour les programmes bilatéraux ou de pays à pays qui font l'objet de cette thèse, la coordination est assurée par le directeur général desdits programmes dont le siège se trouve au Canada.

L'APD canadienne à travers la voie bilatérale est conçue principalement à travers des stratégies-pays qui ont adopté différents formats. Bien que leur durée ait évolué au gré du temps, ces stratégies sont en général élaborées pour une durée de cinq ans. Pour concevoir sa stratégie-pays en ce qui a trait à Haïti, le Canada s'appuie sur les ressources dont il dispose à son ambassade dans le pays. En ce sens, les différentes sections à l'ambassade, à savoir la section politique, la section développement, la section commerce et la section immigration sont consultées selon l'enjeu ou les informations recherchées. Ainsi, les

décisions qui sont prises par la suite concernant les programmes à élaborer et à mettre en œuvre en Haïti sont fondamentalement motivées par les recommandations formulées par les sections susmentionnées. Ces recommandations vont globalement dans le sens des projets ou secteurs éventuellement à financer tenant compte notamment de la situation politique en Haïti. En vue d'éviter des chevauchements avec les autres donateurs qui interviennent sur le terrain, le Canada consulte ces derniers que ce soit en Haïti ou dans d'autres espaces. Ces consultations visent également à identifier des pistes d'intervention prioritaires afin d'avoir des effets de levier.

Dans cette première section, nous présentons les résultats en fonction des thèmes découlant du cadre d'analyse et ceux qui ont émergé lors du codage des entrevues.

5.1.1 Implication des acteurs locaux

Trois compréhensions se dégagent quant à l'implication des acteurs locaux dans la conception et la mise en œuvre des programmes et des projets relatifs à l'APD canadienne en Haïti. Selon la première compréhension, il y a toujours un dialogue de manière continue entre l'ambassade du Canada en Haïti et les acteurs haïtiens (E 2, E 13, E 14, E 15, E 16, E 21). Ce dialogue se passe ainsi à travers plusieurs tables de consultation concernant différents secteurs dont dispose l'ambassade du Canada en Haïti. Ces tables aident à identifier des pistes d'intervention prioritaires. Elles permettent également d'identifier les contraintes, les enjeux et les opportunités.

Dans le cadre d'un projet d'accompagnement et de renforcement des institutions publiques en Haïti, le processus de conception est ainsi décrit : « Je me souviens quand on a démarré le projet [...], les premières rencontres qu'on a eues, c'est sûr qu'on s'est assis avec tous les ministères que je vous ai mentionnés [...] pour dire de quoi vous avez besoin. Nous, ce qu'on peut vous offrir, c'est l'accès à de hauts fonctionnaires du gouvernement du Québec » (E 21). Ainsi, la démarche initiée par le Canada est présentée comme participative et visant à identifier les besoins d'Haïti et déterminer dans quelle mesure le Canada pourrait aider Haïti à y répondre.

Selon plusieurs participants, il existe une convention de coopération entre le Canada et Haïti et tous les programmes et les projets sont mis en place dans le cadre de ladite convention (E 2, E 16). La coopération canadienne à travers son plan stratégique de mise en œuvre de la convention est capable de choisir ses domaines prioritaires. Cependant, l'implémentation des programmes et des projets doit obligatoirement faire l'objet de discussions avec les acteurs haïtiens au niveau stratégique ou diplomatique ou de manière plus opérationnelle en passant par les secteurs relatifs aux domaines d'intervention des programmes (E 2).

Selon le deuxième point de vue, il n'y a pas vraiment de dialogues entre les acteurs canadiens et les acteurs haïtiens dans la définition ou dans la conception des programmes et des projets (E 4, E 7, E 10, E 11, E 12, E 17, E 22, E 23). Ainsi, tout part d'une conception canadienne d'une situation en Haïti qui pourra être validée par la suite éventuellement lors de missions réalisées à l'étranger pour parapher des projets. Les interventions canadiennes s'inscrivent dans ce contexte à l'intérieur de la stratégie-pays préalablement définie. Même si un pouvoir de consultation est octroyé à l'État haïtien, celui-ci est symbolique. Ainsi, c'est le Canada qui élabore sa stratégie d'intervention en Haïti en recrutant des consultants ou des firmes avec le mandat d'évaluer les programmes et les projets exécutés afin de définir par la suite les grandes lignes d'action pour les prochaines années. Le Canada a ainsi une stratégie globale de l'APD et de cette stratégie est tirée les spécificités relatives à chaque pays (E 23).

Le Cadre d'orientation stratégique (COS) qui définit les priorités d'intervention du Canada en matière de développement prévoit des rencontres de planification entre les acteurs sur le plan bilatéral dans la conception des programmes. Toutefois, les participants soulèvent deux enjeux importants par rapport à ce document. D'abord, le COS est souvent défini de manière globale. Ainsi, la possibilité d'impliquer Haïti est réduite comme en témoigne un participant : « par exemple l'appel à propositions auquel on a participé il y a deux ans, c'est un appel qui était mondial. Avec indiqué là-dedans, 85% va aller vers l'Afrique. OK, donc, le risque qu'Haïti en fasse partie était minime. Ils n'ont pas consulté Haïti. C'était un appel à propositions qui était large » (E 1). D'un autre côté, même si le COS est spécifique à Haïti, l'absence d'une procédure formelle de consultation diminue aussi la probabilité

d'implication des acteurs haïtiens. Un participant décrit ainsi le processus de conception des programmes et des projets dans le cadre de l'APD canadienne en Haïti :

Le ministère est tout le temps complètement étonné d'apprendre que tiens, un projet, a été choisi. Ou bien ah, il y a un appel puis là on vient les consulter nous, parce qu'on a besoin de leur appui, mais ils sont toujours étonnés. Ils n'étaient pas au courant. Il y avait vaguement entendu parler ou pas. Il n'y a pas de processus clair à ce niveau-là (E 4).

Pour la troisième compréhension, la consultation entre les acteurs canadiens et les acteurs haïtiens se fait à mi-chemin, notamment lors de la mise en œuvre des programmes et des projets (E 1, E 5, E 6, E 8, E 18, E 19). Il y a des thématiques prédéfinies par le Canada pour le financement des programmes et des projets. Ainsi, dans le cadre de sa stratégie-pays ou par exemple de sa définition d'un plan quinquennal d'intervention en Haïti, le Canada fixe ses priorités par champ d'intervention. Les champs d'intervention définis sur cette base vont par la suite faire l'objet de discussion avec les acteurs haïtiens pour faciliter la mise en œuvre des programmes et des projets. Cependant, pour obtenir du financement, certains projets vont intégrer des thématiques sans un effort de cohérence : « Mais maintenant, c'est quand nous autres, nous sommes obligés de faire des greffes à partir des projets, parce que quelquefois nos projets n'ont rien à voir avec les thématiques choisies par le Canada et c'est là que le bât blesse » (E 19). Ce manque de cohérence fait en sorte d'intégrer dans des programmes des thématiques qui sont totalement indépendantes : « c'est comme si puisqu'on me dit qu'il faut avoir un aspect corona, eh bien, je suis en train de parler d'infrastructures routières et bien j'ajoute Corona » (E 8). Nous reproduisons ci-dessous un extrait d'un exemple plus précis fourni par un participant :

On était en train de monter un projet concernant la pêche et on insérait l'équité de genre. Moi, je l'ai mal vécu parce que je sais, chez nous, les femmes ne font pas de la pêche. Les femmes, au contraire. Les pêcheurs font partie de la catégorie sociale la plus démunie. Qui fait de la pêche chez nous? Contrairement aux autres pays, ce sont les plus démunis. Donc, se retrouver avec un projet où l'on a équité de genre par rapport à la pêche, ça vraiment ce sont des greffes qui dans le temps m'ont fait sourire, parce que les thématiques deviennent comme, je vais utiliser un mot de chez nous. Les thématiques

deviennent comme des Maggis⁴. Il faut en mettre pour que le bailleur finance par exemple (E 19).

Par ailleurs, selon d'autres participants, cette consultation à mi-chemin ou partielle s'explique par le fait que « la coopération canadienne ou le ministère des Affaires étrangères au Canada ont leur propre perception de la question de développement et de politiques publiques, ils ont ainsi leur plan pays » (E 11). En effet, en suivant cette logique, la coopération canadienne ne va pas consulter Haïti a priori. Cependant, celle-ci va chercher à s'aligner « aux politiques publiques en Haïti, mais ils viennent avec ce qu'ils ont comme convictions, compréhensions par rapport au développement » (E 8). Également, cette coopération va faire en sorte que les thématiques qu'elle priorise soient intégrées dans les programmes et les projets qu'elle finance : « Par exemple, le Canada est très branché sur EFH : Égalité entre femmes et hommes c'est leur dada. Dans toutes les politiques, dans tous les projets canadiens, c'est le premier élément qu'on va trouver » (E 11).

En plus des éléments déjà mentionnés, plusieurs autres facteurs limitent l'implication des acteurs haïtiens dans la conception et la mise en œuvre des programmes. D'abord, les programmes et projets bilatéraux sont exécutés par des ONG qui n'ont formellement aucune obligation de reddition de comptes envers l'État haïtien (E 1, E 3, E 7, E 12, E 17, E 20, E 22). Elles consultent ainsi les acteurs locaux que pour obtenir la lettre d'appui de l'autorité nationale. Cette lettre en effet représente l'une des exigences du Canada pour le financement d'un projet soumis par une ONG. Cette réalité ne contribue pas au respect de l'un des principes de la déclaration de Paris sur l'alignement nécessaire des interventions des bailleurs sur les stratégies de développement national des pays bénéficiaires (E 1).

Dans nos discussions avec les participants, une coordination inefficace entre le gouvernement canadien, les ONG qui interviennent sur le terrain et le gouvernement haïtien est présentée comme l'un des obstacles à l'intégration des acteurs locaux dans la conception et la programmation des programmes et des projets de développement. Pour illustrer : « quelquefois, tu vois, on nous invite à des réunions [...] à ce moment-là, on se dit par rapport à tel domaine ça aurait été mieux de le faire comme ça. Mais tu vois c'est

⁴ Cube en poudre qu'on utilise dans la cuisson de certains plats en Haïti notamment pour relever leur goût.

l'organisation (ONG) on dirait qui a discuté du projet avec le Canada. Ce n'est pas une démarche qu'il y a eu préalablement auprès du ministère à travers les points focaux » (E 12). Ce déficit de coordination par ailleurs affecte négativement la qualité des programmes : « j'avais collaboré sur un projet avec des fonds canadiens et là, je me posais des questions. Comment c'est maintenant qu'on est en train de discuter de ces choses-là, alors que nous autres [...] il y avait un volet communautaire qu'on souhaitait développer. Si on avait été consulté bien avant, on aurait pu dire voilà ce qu'on veut faire » (E 7).

Les canaux de communication ou de consultation dans le cadre de la conception et la mise en œuvre des programmes et des projets canadiens en Haïti ne sont pas toujours compris ou formalisés (E 20). Ainsi, selon plusieurs participants rencontrés, parfois les acteurs canadiens vont consulter « les mauvais acteurs » (E8, E17, E 20), ce qui va jouer sur l'efficacité des programmes et des projets exécutés.

La pénurie de ressources humaines compétentes qui s'est davantage aggravée durant ces dernières années constitue également l'un des facteurs qui influencent la qualité du processus d'implication des acteurs locaux dans la définition et la mise en place des programmes et des projets. Ainsi, « en raison notamment du déplacement des cadres, souvent le consultant canadien va consulter des acteurs qui ont très peu de connaissance ou d'expérience dans le domaine » (E 23). Un autre participant présente la situation de manière encore plus aggravante : « Là, on va voir le directeur. Ah directeur, on va déposer une proposition pour la santé maternelle et infantile [...] pour vous aider là, on a besoin d'une lettre d'appui. Enfin, le directeur n'a même pas de temps. C'est nous autres qui allons élaborer la lettre pour lui » (E 1). Ces déclarations montrent un laxisme de la part des acteurs haïtiens en ce qui a trait aux programmes et projets de développement.

Selon tous les participants rencontrés, l'implication des acteurs locaux dans le processus de conception et de mise en œuvre des programmes de développement contribue à des résultats plus efficaces. Plusieurs exemples ont été fournis pour corroborer cette affirmation. La mise en place d'un programme de formation de DESS et de maîtrise en administration des services de santé a été considérée comme un succès dans la mesure où le MSPP faisait partie intégrante du processus, et ce dès le début (E 1, E 5, E 6, E 17). Un

autre programme mentionné est le Projet d'appui au développement du système de santé (PADESS) qui par sa flexibilité permettait à son gestionnaire de répondre directement ou de s'adapter aux besoins exprimés par le MSPP (E 4, E 17). Selon l'un des participants : « il y avait les grands objectifs globaux, mais ça s'exécutait comme la déclaration de Paris le prévoit » (E 17). Le projet ACOSME exécuté dans le Nord d'Haïti a été également mentionné comme un bon exemple. En effet, dans le cadre de ce projet, dès le début l'État haïtien était engagé dans ledit projet et l'équipe qui le gérât était en contact direct avec les responsables de la direction départementale du Nord et pouvait ainsi répondre rapidement aux besoins exprimés (E 5, E 7, E 17).

Un point intéressant soulevé par plusieurs participants rencontrés concerne l'utilisation de ressources humaines haïtiennes. En effet, le Canada a développé cette pratique d'impliquer au niveau stratégique des Haïtiens, notamment dans son unité d'appui chargé de faire le suivi sur le terrain. Cette démarche permet selon un participant d'avoir une meilleure compréhension du milieu et de provoquer une plus grande durabilité par rapport aux projets exécutés. Un autre aspect qui a été recensé dans les écrits consultés et confirmés par les participants est le rapport respectueux généralement développé entre les acteurs canadiens et haïtiens. Le passé non colonial est un élément contribuant selon certains participants à faciliter le respect et une meilleure perception des acteurs canadiens. L'un des participants l'exprime ainsi : « Je n'ai pas senti de tension. Oui, c'est ça. J'ai senti quand même une bonne collaboration entre tout ce monde, peut-être parce que le Canada n'a pas de passé colonial, pas de passé d'occupation avec Haïti » (E 21).

Lorsque les acteurs locaux ne sont pas suffisamment impliqués, cela peut entraîner un désintérêt de leur part et les résultats peuvent être hypothéqués. Dans le contexte d'Haïti, un désintérêt des acteurs locaux par rapport aux programmes et projets de développement résulte selon plusieurs participants du fait que le Canada et d'autres acteurs multilatéraux s'appuient sur des structures qui sont parallèles aux structures centrales de l'État haïtien. Le cas des Unités de coordination de projets (UCP) est mentionné comme des « structures parallèles » qui souvent supplante l'État et affaiblissent ainsi ses structures internes chargées d'assurer la coordination des programmes et des projets de développement. Ce

désintéret, en plus du fait qu'il se traduit par un manque d'implication des acteurs locaux, peut même donner lieu à des frustrations :

J'ai été témoin de frustration de la part du ministère [...], qui n'était pas au courant qu'un appel à propositions par rapport à Haïti avait été lancé et qu'il l'apprenait de la bouche des ONG qui de celles qui venaient le consulter pour pouvoir dans leurs propositions après ça mentionner la collaboration établie avec le ministère [...]. Mais j'ai été témoin qu'ils n'étaient pas au courant qu'il y avait cet appel à proposition et l'ont appris par la suite. J'ai été témoin lorsqu'ils ont appris que des ONG avaient été sélectionnées en même temps que n'importe quelle personne du public lors d'une annonce officielle faite et qui rejoint tout le monde. Ça crée des frustrations au niveau du ministère [...] et c'est bien évident (E 4).

5.1.2 Prise en compte du contexte

Dans les écrits sur l'aide internationale, plusieurs auteurs soulignent la prise en compte du contexte comme l'un des facteurs pouvant faciliter l'efficacité de l'APD (Becker, 2009, Zhang, 2009; Hupe, 2011; Berkvens, 2012; Heyer, 2016). Plusieurs participants (E 7, E 20, E 22) ont confirmé ce point de vue et présenté des exemples qui démontrent en effet l'importance du contexte dans la conception des programmes et des projets de développement. Bien que la législation haïtienne prévoit une déconcentration et une décentralisation administrative, celles-ci ne sont pas effectives dans les faits compte tenu d'un manque de ressources (humaines et financières) notamment. Ainsi, « un directeur départemental au sein d'un ministère doit se référer presque pour tout aux autorités centrales » (E 20). Or, dans le cadre de projets financés par le Canada dans le département du Nord en Haïti, des coopérants intervenant sur le terrain ont tenu pour acquis que lesdits projets se déroulaient dans un cadre décentralisé. Ils ont ainsi pris certaines initiatives ou libertés, dont celles d'aller travailler directement avec les acteurs au niveau local. Ceci a provoqué malheureusement des frictions entre les autorités centrales haïtiennes et les coopérants, qui ne comprenaient pas pourquoi les acteurs dans le département du Nord devaient constamment remonter aux autorités centrales pour entériner leurs décisions (E 7).

En lien avec l'impact des différences contextuelles dans le cadre de l'APD canadienne en Haïti, l'un des participants rencontrés évoque la différence entre le cycle budgétaire d'Haïti

et celui du Canada et même de celui des autres bailleurs internationaux. En effet, le Canada a un cycle budgétaire qui commence le 1^{er} avril alors que celui d'Haïti débute le 1^{er} octobre. Ainsi, Haïti se trouve souvent pris entre plusieurs feux pour répondre à des exigences relatives au calendrier budgétaire de plusieurs bailleurs non harmonisés. En effet, « un des défis de la coordination [...] est le cycle de planification qui n'est pas le même pour personne. Haïti lui donne peut-être des plans de trois ans ou rotationnel de 3 à 5 ans, mais le partenaire lui le Canada, sa programmation commence en 2021, les États-Unis commençant en 2022 » (E 15). Ainsi, comme le proposent quelques participants, il est nécessaire pour les bailleurs de fonds d'harmoniser leur cycle de planification ou de mieux le coordonner avec celui du gouvernement local (E 15, E 20, E 22).

Par ailleurs, le contexte légal et institutionnel influence la cohérence et l'efficacité des programmes et des projets conçus et mis en œuvre comme le souligne un participant : « l'expertise canadienne ne cadrerait pas au droit haïtien. Ce que disait, le concept d'État de droit au Canada pouvait différer de celui d'Haïti inspiré fortement par le droit français [...]. Nous, on a un État de droit qui est complètement différent » (E 14). Pour exemple, le Président de la République et les Parlementaires (Sénateurs et Députés) en Haïti n'ont aucune responsabilité en matière de reddition de comptes liée à leur fonction. Ainsi, à la fin de leur mandat, la seule sanction à laquelle ils peuvent faire face concerne leur réélection, ce qui est différent dans le contexte canadien.

Il faut ajouter à ces défis déjà relevés, la fragilité sur le plan politique d'Haïti durant ces dernières années entraînant une rotation accélérée du personnel politique qui complique davantage la situation. Comme l'a souligné un participant : « on ne peut pas demander à des ministres de rester un an quand ils restent un an c'est le maximum » (E 16). Ainsi, un tel défi ne contribue pas à favoriser une mémoire corporative favorable à la cohérence des interventions.

5.1.3 Existence d'une vision et d'un leadership local

L'une des préoccupations soulignées par plusieurs participants concerne l'absence d'une politique haïtienne en matière de coopération internationale. S'il existe des stratégies ou des documents qui sont élaborés, ceux-ci ne sont pas formalisés ou sont appliqués de

manière facultative. Un des participants a même soutenu : « Aujourd'hui, si vous demandez à l'État haïtien, au président, au premier ministre et tu descends au ministre de la Santé, c'est quoi votre vision pour le secteur de la santé? Ils ne savent pas ». Le Programme stratégique de développement d'Haïti (PSDH) adopté en 2012 qui établit la vision de faire d'Haïti un pays émergent d'ici 2030 est un exemple de document qui pourrait aider à encadrer l'aide internationale accordée à Haïti. Mais, malheureusement ce n'est pas le cas. Ainsi, les rares documents qui existent n'ont aucune portée. Par ailleurs, plusieurs participants témoignent en effet de l'absence d'une vision ou d'un leadership local permettant à Haïti de mieux coordonner l'aide internationale.

Nous autres, au niveau du pays, nous devons développer notre modèle de développement qui doit tenir compte des réalités spécifiques du pays, des réalités culturelles, sociales, politiques du pays. Donc si nous redéfinissons nos rapports avec l'extérieur, nous allons pouvoir définir avec eux le modèle de coopération qui va nous servir de tremplin pour le développement et non pas ce qu'ils veulent comme orientation (E 10).

Par exemple au niveau de la politique de la coopération externe aujourd'hui, au moment où on se parle en Haïti je ne peux pas te dire, et sans risque de me tromper voilà la politique que Haïti a en matière de coopération internationale. [...]. En matière de politique publique et au niveau social, il n'y a rien qui est défini. [...] Si l'État n'a pas de vision et qu'on n'a pas de politique en matière de développement même avec la bonne foi des coopérants, on va échouer. Même quand nous critiquons la cohérence, on pose la question sur la valeur ajoutée des interventions mais c'est à nous de les drainer, de les orienter selon nos besoins (E 11).

L'absence ou le manque d'une vision claire pour la coopération internationale en Haïti influe également sur la définition des priorités et de leur séquençage. En effet, plusieurs participants ont mentionné la difficulté pour l'État haïtien de prioriser ses besoins et de les répartir suivant un agenda bien défini. L'un des participants relate cette situation ainsi : « Mais à partir de là, il faut que le gouvernement nous aide, on a un menu de 15 par exemple différentes offres ou des idées qui nous sont faites. Comment voulez-vous séquençer ça? Qu'est-ce que vous voulez prioriser? [...] Ça, je dois l'avouer, il y avait une faiblesse à ce niveau-là » (E 14).

Par ailleurs, on note une absence de ligne directrice pouvant guider les interventions pertinentes à mettre en place. Un participant l'illustre ainsi : « c'est vrai que vous demandez

de l'aide, c'est vrai que vous demandez qu'on vous appuie, mais il doit y avoir des documents qui disent clairement où nous voulons aller dans 4 ans, où vous voulez être dans 10 ans, dans 15 ans, etc. » (E 18). Cette faiblesse, par ailleurs, témoigne d'un attentisme de l'État haïtien, et d'autre part le place dans une situation de dépendance pour ce qui est de la définition des programmes et des projets d'intervention.

Les constats par rapport à l'existence d'une vision et d'un leadership de l'État haïtien en matière de développement se résument ainsi par une grande difficulté à articuler les priorités que ce soit de manière globale ou en considérant chaque secteur concerné. Également, il lui est difficile de présenter des documents sur l'orientation à accorder aux programmes et aux projets à mettre en œuvre. Ces faiblesses font en sorte que ce sont les « partenaires qui définissent pour nous justement ces orientations » (E 20). Malgré cette réalité, la coopération canadienne est décrite par plusieurs participants comme l'une des rares à faire preuve de respect envers les institutions haïtiennes dans le cadre des consultations relatives aux programmes et projets de développement (E 1, E 7, E 18, E 20).

5.1.4 Entre contradictions et incohérences

Dans la conception des programmes et des projets comme dans leur mise en œuvre, un manque de communication entre les acteurs locaux est un élément important qui ressort des entrevues réalisées. Ce manque de communication entraîne souvent des contradictions qui auront des impacts sur l'efficacité de la mise en œuvre. Ainsi, même au sein des ministères « les gens ne se parlent pas entre eux. Au niveau des directions techniques, il n'y a pas assez d'échange c'est pourquoi il y a beaucoup de duplications » (E 11). Ainsi, lorsque deux directions sont appelées à travailler ensemble sur un dossier, elles éprouvent beaucoup de difficultés, car elles n'ont pas cette culture (E 7, E 11).

Ce problème de communication entre les acteurs relevé au niveau horizontal est encore plus présent au niveau vertical, notamment dans les rapports entre les unités centrales des ministères et les Unités d'étude et de programmation (UEP) chargées de veiller à la cohérence des programmes et des projets. Cependant, tout passe en dehors des UEP comme l'avancent certains participants (E 7, E 17). En effet, avant la signature par un ministre ou un directeur général d'un document relatif à un programme ou un projet de développement,

les UEP doivent préalablement analyser la cohérence desdits documents avec les politiques publiques en vigueur. Cependant, cette étape est souvent négligée et place l'UEP dans une situation difficile quant à l'accomplissement de sa mission. Un participant explique ainsi cette situation : « lorsque le directeur général ou le ministre signe, eh bien, c'est un document du ministère que l'UEP par la suite ne peut pas contester dans une discussion avec les partenaires » (E 17).

Cette réalité relative au déficit de communication sur le plan vertical et horizontal témoigne pour plusieurs participants d'une culture d'improvisation prégnante au sein de l'administration publique haïtienne. Elle serait aussi le fruit d'une logique de compétition affichée par des acteurs locaux à la recherche de financement pour des projets sans un souci de cohérence avec ceux déjà mis en place. Un tel réflexe explique des contradictions et des duplications observées par la suite.

Les contradictions non évitées lors de la phase de conception des programmes et des projets entraînent des impacts négatifs souvent irréversibles. À titre d'exemple, lorsqu'on arrive à la phase de mise en œuvre, les contrats ont été déjà signés. Il est donc trop tard et parfois, les bailleurs ont beaucoup de difficultés parce que les procédures sont tellement longues et modifier un contrat au niveau des termes de référence prend beaucoup de temps. Ainsi, même si on souhaite apporter des ajustements dans les plans d'action, les effets demeurent superficiels (E 18). Par ailleurs, plusieurs participants soulèvent des duplications observées lors de la mise en œuvre de programmes et qui pourraient être évitées si lors de la conception on se renseignait sur la possibilité relative à l'existence d'autres acteurs ou de programmes qui interviennent dans le champ d'intérêt (E 6, E 18).

Dans le cadre de l'aide internationale canadienne en Haïti, l'un des facteurs de contradiction soulevés concerne le manque d'engagement ou le double jeu dont fait montre l'État haïtien en ce qui concerne certains domaines. Certains participants qualifient cette attitude de manque de sincérité :

Lorsque la coopération canadienne voudrait s'aligner sur les politiques haïtiennes, or très souvent du côté haïtien, on n'est pas sincère, donc on s'aligne sur une intention et puis, au moment où on fait la mise en œuvre, on s'est rendu compte qu'il y a un décrochage entre ce que fait le gouvernement et la mise en

œuvre du programme. Donc, dans l'intention, au préalable, il y a cette volonté de synergie. Mais lors de l'évaluation de l'action de développement, on peut se rendre compte qu'effectivement, le gouvernement a agi dans un sens et la coopération dans un sens. Ça, c'est un problème majeur (E 2).

Plusieurs exemples fournis par les participants illustrent cette incohérence ou ce manque de sincérité entre le discours et les actions posées par l'État haïtien. D'abord, le budget national est souvent incohérent avec le discours porté par les responsables gouvernementaux. Ainsi, « le gouvernement dit nous voulons qu'il y ait de la production agricole, agir sur l'insécurité alimentaire. Et maintenant, lorsqu'on prend le budget national, [.....] on voit qu'il y a 1%, 2% réservé à l'insécurité alimentaire » (E 2). Cet exemple illustre en effet un manque de cohérence dans l'action gouvernementale. Même si on peut comprendre que le pays fait face à beaucoup de défis, les uns aussi prioritaires que les autres, mais les priorités doivent néanmoins se refléter dans la manière dont le budget est alloué. Un autre exemple nous a été fourni dans le secteur de la santé :

Et ce qui va mal là-dedans les résultats c'est qu'au moment que le gouvernement d'Haïti décidait son budget. Il disait que bon le ministère de la Santé, son budget est assuré par le Canada, laisse tomber. On n'a pas besoin de mettre des sous. C'était un peu comme si tous ces efforts. Ce n'étaient pas les résultats qu'on cherchait évidemment. On voulait faire avancer le secteur de la santé, mais on l'a vu à plusieurs reprises dans les budgets d'Haïti que la santé était délaissée parce qu'on se disait que le Canada s'en occupait ou bien que les bailleurs s'en occupaient donc on n'a pas besoin de s'en occuper. [...] Évidemment, on ne participe pas aux décisions du gouvernement pour son budget. Mais c'est pénible de voir qu'un secteur qu'on avait beaucoup priorisé nous-mêmes, de voir que maintenant, le gouvernement l'abandonne et s'imagine que les bailleurs s'en occupent (E 13).

5.2 La coordination de l'APD canadienne en Haïti

Dans cette section, nous présentons les résultats qui découlent des réponses de nos interviewés sur les questions touchant les mécanismes de coordination de l'APD canadienne en Haïti. Dans les prochaines lignes, nous présentons les mécanismes qui ont été mentionnés par les interviewés et par la suite nous analysons ce qui ressort, entre autres, de leur efficacité à faciliter les interactions entre les acteurs et la congruence des programmes et des projets.

5.2.1 Mécanismes de coordination de l'APD canadienne en Haïti

Le Comité de Coordination de l'Aide Externe au Développement (CAED) est présenté par plusieurs interviewés comme l'une des principales structures chargées officiellement de la coordination de l'APD en Haïti, dont celle relative au Canada. En effet, le CAED est chargé de veiller à la coordination et à l'efficacité de l'aide étrangère en Haïti. Au sein du CAED, se réunissent l'ensemble des partenaires techniques et financiers afin de prendre les décisions en termes d'orientation stratégique et de coopération. Le CAED est présidé par le premier ministre haïtien, sous la direction technique du ministre de la Planification, avec un secrétariat technique. De manière plus spécifique, le CAED doit permettre aux différents acteurs locaux d'intégrer les principes d'efficacité et de cohérence de l'aide internationale, et ce en renforçant leurs capacités selon les priorités définies par Haïti et les objectifs de développement durable⁵. Il est présidé par le premier ministre, sous la direction technique du ministre du MPCE, avec un secrétariat technique. Le CAED est responsable de la centralisation de tout ce qui se fait en matière de coopération en Haïti relatif aux différents secteurs (santé, éducation, tourisme, etc.). Malgré ce rôle crucial qu'il est appelé à jouer dans la coordination, le CAED est malheureusement décrit comme une structure non opérationnelle. Ainsi, « 95% des projets et des programmes qui sont exécutés en Haïti, le CAED n'est même pas au courant alors que le MPCE est chargé de la planification du développement en Haïti » (E 14).

Par ailleurs, le fait que le CAED soit mis de côté ou n'ayant pas cette capacité de coordonner l'aide en amont va amener des acteurs internationaux à le « court-circuiter » tout simplement et à interagir directement avec des ministères sectoriels. La revue de portefeuille qui est animée par les Partenaires techniques et financiers (PTF) est aussi mentionnée comme l'un des mécanismes chargés de la coordination de l'APD. Cette revue vise à créer « un espace permettant de savoir quel est l'apport de la coopération au développement du pays. Quels sont les secteurs, les domaines, la zone et la région qui seront couverts » (E 2). Également, la revue de portefeuille comme mécanisme doit aider dans l'identification des priorités de développement qui sont communiquées aux

⁵ <https://www.aecid.ht/fr/projets/appui-au-caed-comite-coordination-laide-externe-au-developpement-pour-ameliorer>

partenaires techniques et financiers. Par exemple, si du côté de la zone du Sud, la priorité, c'est l'agriculture, cette revue a pour rôle de porter les bailleurs à investir dans cette zone. Malheureusement ce mécanisme n'existe que de nom selon plusieurs participants (E 7, E 12, E 17, E 20). À l'instar du CAED, elle est présentée comme une structure défailante.

Dans le cadre de l'APD canadienne, sur une base annuelle ou triennale, des rencontres bilatérales sont prévues avec Haïti en vue d'établir un bilan et de définir les grands axes pour les prochaines années. Ces rencontres concernent aussi en général les comités de pilotage dans lesquels siègent généralement le ministre du MPCE, le ou les ministres sectoriels concernés par les programmes en question et les représentants de la coopération canadienne. Cependant, depuis quelques années, avec la montée alarmante des actes d'insécurité dans le pays, ces types de rencontres n'ont plus lieu selon plusieurs interviewés.

D'un point de vue opérationnel, il existe un comité technique qui s'occupe du suivi rapproché des activités de mise en œuvre relatives aux programmes et projets. Le rôle de ce comité, entre autres, consiste à lancer une alerte auprès du comité de pilotage lorsqu'il y a un problème afin qu'un comité à l'extraordinaire puisse se tenir.

Également, dans une perspective opérationnelle, le Canada et les acteurs haïtiens utilisent un mécanisme qui est un cadre de liaison des organisations qui interviennent dans plusieurs domaines relatifs à l'APD canadienne. Ce cadre de liaison s'opère à l'intérieur de différents groupes sectoriels qui sont « des lieux où les acteurs discutent dans une perspective d'éviter des duplications. Ils s'entendent ainsi entre eux, par exemple pour appuyer le secteur qui leur paraît le plus approprié » (E 11).

Sur le plan interne, au sein de chaque ministère en Haïti, il existe une Unité d'études et de programmation (UEP) et à l'intérieur de cette unité, un volet coopération externe est prévu. Cependant comme nous l'a fait remarquer un interviewé « le volet coopération externe n'est pas très bien organisé, avec vraiment une équipe. [...] Ils sont en train de réorganiser ce volet, mais on n'a jamais eu vraiment une équipe coopération externe, avec les formations, les compétences et qualifications qu'il faut maintenant pour faire le vis-à-vis » (E 12). En dehors du manque de capacité des UEP à coordonner l'APD au niveau interne,

il faut souligner le fonctionnement en silos relevé par plusieurs participants en ce qui a trait à ces structures et la direction de la coopération externe du MPCE chargée de coordonner l'aide au niveau national. Ce manque de collaboration entre le MPCE à travers son volet coopération et les directions chargées de cette question au sein des différents ministères représente un défi important dans la coordination de l'APD canadienne en Haïti. Ainsi, au « niveau de chaque ministère, il existe une direction de coopération, mais qui n'est malheureusement pas coordonné par le MPCE » (E 19). Cette situation occasionne des duplications qui peuvent être évitées pourtant entre plusieurs projets réalisés sur le terrain.

Le manque d'organisation de la coopération au niveau interne fait en sorte que le protocole d'accord relatif à un programme dans le champ de l'éducation, de la culture, par exemple, a été signé directement entre le ministre concerné et l'ACDI, sans passer par le ministère de la Planification. Ainsi, « le ministre de la Planification va voir les ministères pour leur demander d'intégrer chaque année dans leur budget ce qu'ils ont reçu comme aide internationale. Le MPCE demande aux ministères sectoriels de lui fournir l'information, or celle-ci devrait exister en amont » (E 20).

Le Canada participe à des mécanismes de coordination sur le plan multilatéral et bilatéral qui intègre différents bailleurs de fonds. On mentionne le module de gestion de l'appui de l'aide externe (MGAE) comme un exemple de bases de données à travers laquelle « les partenaires envoient leurs rapports et à n'importe quel moment peut faire un rapport résumant les interventions des différents partenaires dans le cadre de l'aide externe » (E 11). Le Canada alimente ainsi cette base de données avec des informations relatives à l'aide versée à Haïti. Le MGAE est utilisé que ce soit pour l'aide multilatérale et l'aide bilatérale. L'efficacité du MGAE est renforcée avec la présence des groupes sectoriels qui permet d'éviter des duplications entre les bailleurs internationaux (E 11).

Sur le plan multilatéral, les groupes thématiques sont utilisés par le Canada en coordination avec les autres bailleurs et ces groupes portent sur des thèmes comme la santé, l'éducation, l'environnement, l'équité des genres, l'agriculture, la gouvernance, la justice, etc. (E 15). La table de concertation est aussi utilisée par le Canada au niveau multilatéral. Cette table est coordonnée à chaque fois par un bailleur. À travers cette table, on retrouve « l'ensemble

des partenaires techniques et financiers (PTF). On parle ici à la fois des pays, mais aussi des organisations internationales. Ils ont donc cet espace pour coordonner leurs actions et s'informer l'un l'autre de ce qui se passe » (E 22).

Les interviewés ont relevé un dernier mécanisme de coordination sur le plan multilatéral à savoir la rencontre des bailleurs. Cependant, dans l'utilisation de ce mécanisme « les consultations préalables des acteurs locaux ne sont pas évidentes » (E 19).

Sur le plan bilatéral, le Canada priorise plusieurs mécanismes de coordination de l'APD, dont les tables de concertation. Celles-ci concernent des projets travaillant dans un domaine semblable, par exemple celui de la gouvernance ou de l'éducation (E 13). Les responsables de projets se réunissent en général une fois par mois avec des responsables dans les ministères concernés, des représentants des projets et des représentants de l'ambassade du Canada.

Un autre mécanisme utilisé pour la coordination de l'APD canadienne en Haïti concerne les tables de consultation. L'ambassade canadienne a en effet des tables de consultation sur différents secteurs en Haïti, tels le secteur de l'éducation et celui de l'égalité des sexes. Ces tables constituent des mécanismes permettant d'identifier des pistes d'intervention prioritaires pour avoir des effets de levier, pour éviter des duplications avec d'autres partenaires par exemple. Elles permettent d'identifier les contraintes, les enjeux et les opportunités liés aux programmes de développement. Selon un participant, il s'agit « de consultations de type quotidien, genre *regular business* et des consultations ou processus beaucoup plus formels » (E 16).

Sur le plan opérationnel, le Canada réserve des moments de discussion plus stratégique pour revoir les approbations de plan de travail et des résultats obtenus pour l'année suivante. Pour des projets de grande envergure, des systèmes de monitoring et aussi des évaluations de projets sont prévues. Au niveau sectoriel, des discussions sont réalisées avec les ministères sectoriels (éducation, agriculture) pour discuter des résultats. Selon le type de projet, il peut y avoir des discussions avec la municipalité et les leaders locaux (E 13; E 16).

De manière plus spécifique ou d'un point de vue sectoriel, l'un des mécanismes utilisés par le Canada est le Cadre d'orientation stratégique (COS). Ce cadre constitue la charpente des projets réalisés dans un secteur. Selon plusieurs participants, le COS est l'un des mécanismes qui doivent permettre au Canada de consulter les acteurs haïtiens sur le terrain. Ce mécanisme a pour but d'améliorer la congruence des programmes et des projets canadiens en Haïti dans le cadre de l'APD. Un autre mécanisme de facilitation des actions sur le terrain qui a été priorisé par le Canada concerne les unités d'appui qui est un bureau spécial à l'extérieur de l'ambassade du Canada en Haïti et composé d'experts haïtiens évoluant dans différents domaines (E 15).

Sur le plan interne en Haïti, les tables sectorielles et les tables thématiques sont présentées comme des mécanismes de coordination chargés de coordonner l'APD canadienne notamment entre les ministères. Ces tables sont donc utilisées comme des mécanismes sur le plan opérationnel. Elles sont des « outils formels établis au niveau des ministères leur permettant de se réunir avec les bailleurs » (E 7). Ces tables sont organisées au niveau central et départemental à travers des rencontres trimestrielles en général. Les rencontres au niveau départemental par exemple permettent de « rassembler toutes les agences, les ONG qui interviennent dans une zone précise » (E 3). Par ailleurs, des rencontres de la coopération dirigées par le chef de l'aide en Haïti sont organisées à peu près deux fois par année (E 8). Cependant, leur efficacité est remise en question. En effet, selon les participants, il y a trop de tables sectorielles et de mécanismes de coordination. Beaucoup n'existent que de nom, mais ne sont pas opérationnels en réalité. Comme le relève un participant : « Ça demanderait qu'aujourd'hui [...] d'approcher ça avec beaucoup plus de simplicité. On s'amuse à mettre des structures en place. Parfois, ça nous complique beaucoup plus la vie au lieu de faciliter les choses » (E 18).

La capacité des mécanismes de coordination susmentionnés à faciliter l'efficacité des programmes et des projets et la cohérence de l'APD canadienne fait face à plusieurs défis hormis ceux déjà mentionnés. Haïti reçoit de l'aide internationale de la part de plusieurs pays et de plusieurs organismes internationaux. L'attention que des acteurs haïtiens au sein des ministères vont accorder à un projet de développement canadien dépend de différents facteurs, notamment le poids financier du projet qui sera exécuté. Ainsi, la collaboration

peut fluctuer au cours de chacune des étapes relatives au projet. Ceci a un rapport également avec la faible capacité de coordination dont dispose l'État haïtien. Un interviewé nous décrit ainsi le processus de coordination de l'aide internationale en Haïti : « la coordination a toujours été diffuse et éparpillée » (E 19). Par ailleurs, les ONG ou organismes d'exécution des projets vont solliciter davantage les acteurs haïtiens au début ainsi que lors de la clôture du projet afin d'obtenir leur validation, puisqu'il s'agit d'une exigence canadienne de consulter les acteurs locaux, donc une formalité. Ainsi, la durabilité ou la pérennité des projets de développement canadien réalisés en Haïti n'est pas garantie.

La durée d'affectation des fonctionnaires haïtiens et canadiens est l'un des enjeux importants relevés qui jouent sur la coordination des programmes et des projets. En effet, comme l'expliquent plusieurs participants, le temps joue grandement sur la confiance qui sera créée entre les acteurs et pour une coordination plus efficace. Malheureusement, « en Haïti, ça a été toutes des affectations de deux ans, avec une possibilité de troisième. Et rendu après un certain temps, c'étaient des affectations d'un an avec une possibilité d'une deuxième. Mais quelle relation on peut bâtir dans un an » (E 13). Dans un tel contexte, il est extrêmement difficile de consolider la confiance entre les différents acteurs.

Si on arrive à une belle confiance entre les personnes, on peut quand même se révéler des choses et de se dire bon nous ce n'est pas dans nos plus grandes priorités [...]. On a besoin d'avoir confiance pour que ça fonctionne. En Haïti ça m'était arrivé, j'avais de bons niveaux de confiance avec plusieurs personnes [...]. On peut arriver à un niveau de confiance avec quelqu'un, il est nommé, il est envoyé ailleurs, et on recommence avec un nouveau. Et puis, on n'a aucune idée quels sont ses préjugés. Donc recommencer à zéro. Mais quand ça fonctionne, ça fonctionne vraiment. Et la collaboration, la coopération est réelle (E 13).

Il y a beaucoup de changements et des changements réguliers aussi. Ces dernières années ont été particulièrement difficiles parce qu'il y a eu plusieurs changements au niveau de l'ambassade liés au fait aussi avec la COVID, avec l'insécurité, ils ont souvent rapatrié leur personnel au Canada. Donc, il y a une distance qui s'établit, surtout ce sont des nouvelles personnes, elles n'ont pas le temps d'établir leur relation avec les gens du ministère [...]. Donc, la communication est beaucoup plus difficile quand on ne comprend pas comment on fonctionne quand on n'a pas accès directement à certaines personnes, c'est beaucoup plus difficile donc il y a une distance qui s'établit (E 4).

Comme nous l'avons déjà mentionné, le programme bilatéral relatif à l'APD canadienne en Haïti a toujours été centralisé. Ainsi, le responsable dudit programme qui a la charge de sa coordination se trouve à Ottawa. Même s'il existe plusieurs équipes sur le terrain qui travaillent de concert avec ce responsable et qui peuvent lui faire rapport de l'évolution de la situation sociale, politique et économique en Haïti, il n'en demeure pas moins qu'un décalage est possible dans la réception des informations et des réponses à apporter.

En plus des défis susmentionnés, certains participants ont souligné le manque de coordination en amont, ce qui provoque une compétition négative entre les ONG et des duplications inutiles qui entraînent des pertes évitables. L'un des interviewés exprime ainsi cet enjeu : « Le travail de coordination en amont est important. Qu'est-ce que tu observes sur le terrain? Des ONG sont en train de s'entretuer pour des territoires et c'est lié aux problèmes de coordination en amont » (E 1).

5.2.2 Flexibilité du Canada

Dans le but de mieux analyser l'efficacité des mécanismes de coordination utilisés dans le cadre de l'APD canadienne en Haïti, l'une des questions qui ont retenu notre attention concerne la flexibilité dont le Canada fait montre dans les programmes et les projets financés. Becker (2009) soutient en effet que dans les rapports Nord-Sud à travers l'APD, il est nécessaire de trouver un équilibre entre flexibilité et liberté. Heyer (2016) de son côté souligne l'importance d'un alignement des interventions des pays développés sur les stratégies nationales des pays receveurs de l'aide, afin de faciliter une meilleure efficacité de ladite aide. Selon plusieurs participants, si des initiatives sont mentionnées afin d'arrimer les plans de la coopération canadienne avec ceux d'Haïti, les acteurs haïtiens ne sont pas nécessairement consultés *a priori*. On souligne en ce sens la rigidité du cadre stratégique utilisé par le Canada dans le cadre de l'APD qui ne favorise pas une flexibilité pouvant mieux aider à la prise en compte des spécificités locales. Dans le cadre d'analyse que nous utilisons pour cette thèse, il faut préciser que plusieurs auteurs relèvent qu'un manque de consultation *a priori* pourrait amener à négliger des détails importants liés au contexte et aux mécanismes de gestion des politiques (Becker, 2009; Berkvens, 2012; Heyer, 2016). Cependant, une fois la stratégie d'intervention canadienne définie en amont,

plusieurs participants évoquent une certaine flexibilité du Canada dans la mise en œuvre des programmes et des projets. Un participant nous livre ainsi sa compréhension : « Les Canadiens sont plus flexibles que les autres dans le cadre de l'exécution de leurs programmes en Haïti. En général, je n'ai pas souvent remarqué le réflexe impérialiste, colonialiste. Avec eux, on était prêt à dialoguer, discuter sur un ensemble de choses » (E 7).

Par ailleurs, l'environnement administratif en Haïti ne crée pas nécessairement les conditions pouvant aider à une plus grande flexibilité de l'APD canadienne. L'un des éléments mentionnés dans les entrevues comme faiblesse au sein de cet environnement concerne le rythme de rotation effrénée dans les ressources humaines, notamment pour ce qui est des hauts fonctionnaires. L'un des interviewés avance ainsi :

On a un problème de gouvernance parce que les Canadiens quand ils arrivent, ils rencontrent les DG, les ministres, mais ils sont souvent obligés de recommencer parce que les gens ne sont pas là pour longtemps. Et comme il y a un taux de rotation très élevé au niveau des responsables de l'État en Haïti, donc les responsables n'ont pas le temps d'avoir un ancrage et n'ont pas le temps non plus d'appréhender les acteurs, les partenaires techniques et financiers. [...]. Quand on change ces gens-là, il est difficile d'atteindre les résultats. En un mot, l'instabilité ne joue pas en faveur de l'arrimage dont on parle. Ce n'est pas a priori la mauvaise foi des acteurs. C'est le contexte dans lequel les interventions se font (E 1).

Un autre facteur qui ressort des entrevues qui jouent sur la flexibilité est l'absence de procédures standards en matière de coordination de l'APD en Haïti. Ainsi, lorsqu'un bailleur comme le Canada intervient, il n'y a pas un cadre formel de coopération qui lui est présenté et qui fixe les modalités d'intervention dans le cadre de l'aide internationale. Un tel cadre pourrait aussi comme l'expliquent plusieurs participants préciser les niveaux de flexibilité acceptés.

Les faiblesses en matière de contrôle et d'audit interne sont l'une des raisons justifiant aussi une certaine réticence du Canada notamment ou son manque de flexibilité à travers son aide internationale en Haïti. Certains participants nous mentionnent le problème de justification des demandes de financement par exemple. Par ailleurs, « on ne doit pas oublier aussi sous un angle de perception, c'est un pays qui a une certaine réputation en

termes de corruption, les bailleurs aussi sont très réticents parce qu'on sait que Haïti n'a pas le système de gestion qu'il faut » (E 18). Ainsi, « cela contribue à ralentir et à affecter même l'efficacité de l'aide. Ainsi, je crois qu'il y a un travail sérieux à faire au niveau interne pour retrouver la confiance des bailleurs et les convaincre d'acheminer les fonds à l'État haïtien » (E 18).

5.2.3 Le problème de l'aide multilatérale

Bien que notre analyse ne porte pas sur la portion de l'aide multilatérale canadienne en Haïti, il est quand même utile de faire ressortir les enjeux soulevés par rapport à ce volet de l'aide. Dans le cas d'Haïti, comme nous l'avons déjà mentionné, beaucoup d'acteurs interviennent que ce soit sur le plan bilatéral et multilatéral. Dans le contexte de l'APD canadienne, une bonne partie de son aide transite par des organismes multilatéraux. Or, ces organismes dont les sources de financement proviennent de plusieurs États peuvent être confrontés à des enjeux importants de coordination. Par exemple, dans le cas de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), un participant nous livre ainsi sa compréhension : « c'est une grosse bête. Gérer ça de l'intérieur, c'est une chose et s'organiser pour que ça se gère avec les gens de l'extérieur, ça aussi, c'est un défi. Il y a, à mon avis, en Haïti, il y a une multiplicité d'interventions qui nuisent à la coordination » (E 15).

Un autre enjeu important soulevé est la cohérence entre donateurs à développer dans le cadre de l'aide internationale en Haïti, afin d'assurer une plus grande efficacité. En effet, les problèmes sont multiples dans le pays et il est difficile pour un seul acteur comme le Canada d'apporter des réponses concrètes sans une action coordonnée comme le présente un interviewé : « La cohérence horizontale entre les partenaires internationaux c'est pour moi la cohérence qui est la plus importante dans le contexte haïtien ou celui des États fragiles » (E16). La coordination entre les différents acteurs comme nous l'expliquent plusieurs participants facilite un meilleur effet de levier et des effets plus pertinents de l'aide octroyée, car « si le Canada verse 40 ou 50 millions pour maintenir les enfants à l'école s'il n'y a pas un programme de fonctionnement et de perfectionnement des écoles

et s'il n'y a pas une coordination des efforts des acteurs ça ne sera pas efficace » (E 16, E 21, E 24).

Également, plusieurs participants ont relevé une compétition entre les acteurs dans le cadre de l'aide multilatérale, ce qui crée malheureusement des duplications. Ces acteurs n'étant pas redevables au même titre que ceux qui interviennent à travers l'aide bilatérale, le Canada ne dispose ainsi pas de moyens qui lui permettraient de mieux coordonner leurs interventions. Nous présentons ci-dessous quelques extraits des entrevues qui expliquent cette compétition et le manque de contrôle du Canada en ce qui a trait aux interventions multilatérales.

Je te donne un petit exemple si on a un projet ou bien un sous-programme, un programme où il y a une politique plus générale ou plus sectorielle et que le Canada se révèle être le principal bailleur ou bien l'unique bailleur, le problème ne se pose pas parce que, comme je l'ai dit, ils sont parmi les bailleurs qui préconisent cette même démarche. [...] Pour les autres, ce n'est pas toujours une histoire de concertation d'essayer de faire participer tout le monde. Mais il se trouve que par rapport à l'envergure des projets pour Haïti, on a toujours des projets multi-acteurs et multi-bailleurs. [...] Comme en général, les bailleurs sont en compétition, la synergie que l'on pouvait trouver entre l'acteur canadien et les acteurs locaux, cette synergie se perd puisque l'autre bailleur n'a pas ce même réflexe (E 19).

Je lui disais si tu peux voir dans les rapports si cet argent-là sert à faire des campagnes de vaccination ou à appuyer la vaccination de routine prônée par le Ministère. [...] Et puis, la responsable à l'ambassade me disait qu'avec les rapports qu'elle reçoit, elle n'a aucun moyen de savoir quelle stratégie qui est utilisée avec l'argent du projet (E 3).

Mais là, le gouvernement canadien décide aussi dans sa contribution aux Nations unies de donner aussi une partie de ces fonds à travers des projets multilatéraux. Mais là, il n'est pas capable d'avoir la même exigence qu'avec une ONG mais pas du tout. Il n'est pas en mesure. [...] Par exemple, il reçoit une proposition, s'entend sur la proposition. Il signe un contrat, et là, l'organisation qui reçoit le contrat n'est pas tenue d'envoyer. Il n'y a rien dans le contrat qui indique qu'elle est obligée de soumettre un plan annuel, de soumettre le plan de mise en œuvre, est-ce qu'il y a une obligation peut-être au départ, mais elle n'est pas tenue de soumettre un plan annuel ou un rapport annuel autre que quelque chose de très général. Au niveau financier, par exemple les ONG sont obligées de rendre compte avec pièces justificatives à l'appui de toutes les dépenses et on est hyper surveillé. Tandis qu'une

Organisation des Nations unies, signe comme quoi elle a reçu l'argent et elle n'a aucun rapport financier à envoyer autre que les grands chiffres (E 4).

Selon certains participants, plusieurs recommandations ont été faites au gouvernement canadien de recourir à la voie bilatérale pour intervenir en Haïti. Dans le cadre des rapports quinquennaux d'évaluation de la mise en œuvre des projets réalisés en Haïti, des propositions ont été faites en ce sens. Dans le dernier rapport publié en 2016, un participant nous indique qu'il y avait un paragraphe spécifiant que le Canada devrait éviter la voie multilatérale pour l'octroi de l'APD, notamment les Nations unies, car « elles ne fournissent pas de rapports et ceux qu'ils font ne correspondent pas forcément à ce que le gouvernement haïtien souhaite » (E 17). Cependant, nous n'avons pas eu de réponses expliquant pourquoi ces recommandations ne sont pas suivies.

5.2.4 Le problème de la dispersion de l'APD canadienne en Haïti

Comme nous l'avons déjà abordée dans la recension des écrits, historiquement l'APD canadienne était fragmentée et cette réalité est la même pour ce qui concerne l'APD octroyée à Haïti. En effet, selon le tableau 4 ci-dessous, le Canada a investi dans plus d'une dizaine de secteurs en Haïti entre 2017 et 2021.

Tableau 4-Liste des secteurs d'intervention de l'APD canadienne en Haïti (2017-2021)

| # | Secteurs d'intervention |
|----|--|
| 1 | La santé & les droits en matière de santé sexuelle et reproductive |
| 2 | Conflit, paix et sécurité |
| 3 | Aide humanitaire |
| 4 | Services sociaux |
| 5 | Gouvernance |
| 6 | Autres dépenses en matière d'aide |
| 7 | Agriculture |
| 8 | Éducation |
| 9 | Affaires et services financiers |
| 10 | Industries |
| 11 | Approvisionnement en eau et son assainissement |
| 12 | Politiques commerciales et réglementations |

Source : OCDE⁶ (2022)

Il est opportun de préciser que chacune de ces grandes catégories de secteurs est subdivisée en d'autres sous-catégories. Le fait que l'APD soit fragmentée ne contribue pas à sa coordination et à son efficacité. Ainsi, pour plusieurs participants, il y aurait un travail préalable à faire permettant d'avoir un meilleur effet de levier afin de réduire la fragmentation dans les interventions. Donc, « si on pouvait rassembler, consolider le montant disponible, ce serait mieux » (E 15). Par ailleurs, « il y a toujours eu des conséquences négatives avec la multiplication de ces petits projets qui n'apportent pas de résultats et ça donne de la duplication. Les fonds sont dispersés et puis les problèmes restent » (E 7).

Un facteur important qui accentue davantage le problème de la fragmentation de l'APD canadienne en Haïti est l'absence de leadership assumé par les acteurs haïtiens. En effet, comme le souligne un participant « la coordination, ça prend une bonne connaissance du milieu. Et ça prend aussi un leadership. [...] Le leadership devrait être assuré par les Haïtiens » (E 15). Or, au niveau des tables sectorielles qui sont l'un des mécanismes les

⁶ <https://www.international.gc.ca/transparency-transparence/international-assistance-report-stat-rapport-aide-internationale/dashboard-tableau-bord.aspx?lang=fra>

plus utilisés dans le cadre de l'APD, le leadership est exercé par les bailleurs comme le Canada.

5.3 La question institutionnelle

Dans cette section, nous présentons les points de vue des interviewés sur la situation des institutions en Haïti, notamment les défis organisationnels qui posent des difficultés à la cohérence recherchée pour l'APD canadienne en Haïti. Que ce soit au sein des ministères centraux ou au sein des directions départementales, ces défis sont présentés comme des obstacles majeurs à la cohérence des programmes et des projets. Pour illustrer, au sein d'une direction départementale d'un ministère sectoriel, un participant nous indique qu'un « directeur départemental sur une période d'un mois passe en moyenne dix jours dans son département et attention, il n'a pas de cabinet, il n'a pas des conseillers ni un soutien technique » (E 1). Cette situation résulte du fait que le directeur départemental est souvent sollicité par le bureau du ministre ou à la direction générale à Port-au-Prince, au niveau central. En l'absence du directeur, ce qui devient problématique est le manque de ressources humaines pour assurer le suivi relatif aux projets exécutés par des ONG dans le département.

La question institutionnelle illustre une réalité préoccupante par rapport à la recherche de cohérence dans les interventions sur le terrain, car l'État haïtien ne dispose pas des capacités lui permettant de veiller à un arrimage entre ces interventions et les objectifs fixés dans ses politiques sectorielles. Deux observations découlent de cette réalité. Comme certains interviewés l'ont relevé, l'État haïtien n'est pas assez engagé pour éviter des duplications et des incohérences dans les actions menées par les différents bailleurs, dont le Canada. D'un autre côté, le fait que l'État haïtien soit peu présent dans la coordination des interventions des différents acteurs l'affaiblit davantage auprès de la population locale.

Le rythme de changement des hauts fonctionnaires et des cadres dans l'administration publique haïtienne comme nous l'avons déjà souligné est un enjeu important qui joue sur les institutions. En effet, depuis les quatre dernières décennies, le pays a connu des périodes instables sur le plan politique et social de manière chronique. Cette instabilité se répercute forcément sur le temps passé par un ministre à la tête d'un ministère. Ainsi, « pour le

ministère de l'Éducation nationale en moins de 30 ans, on a eu 32 ministres et quand c'est instable la gouvernance en pâtit » (E 11). Cet exemple montre la gravité de la question concernant notamment le problème de continuité dans l'action publique. Le problème s'aggrave davantage car du côté canadien également, notamment ces dernières années, les mandats des fonctionnaires se sont considérablement écourtés, passant de trois ans à un an par exemple (E 13, E 21).

Ce qui pose un problème un peu en Haïti, ce sont les changements, la difficulté d'avoir un interlocuteur qui conserve les mêmes priorités parce que quelques mois, alors là, je me souviens plus à quelle époque, c'étaient les émeutes de la faim. Mais le premier ministre Alexis, on avait d'excellents rapports avec tout son staff, le secrétariat général du gouvernement, tout ça. Et puis, il a rapidement été démis de ses fonctions. Tout le monde est parti. Il a fallu qu'on recommence (E 21).

Le Canada dans le cadre de ses rapports avec Haïti s'est rarement appuyé sur les institutions du pays en raison d'un manque de confiance comme l'ont expliqué certains interviewés. L'instabilité traduite dans les changements à répétition de fonctionnaires et les scandales qui se sont produits au sein de l'administration publique haïtienne sont, entre autres, quelques éléments expliquant cette posture canadienne. Ainsi, si pour des pays comme le Ghana et l'Éthiopie, le Canada a pu financer directement les gouvernements dans la réalisation de programmes de développement, pour Haïti on faisait toujours appel à des « organismes d'aide qui sont reconnus ou on faisait un appel d'offres aux organismes canadiens qui avaient des bonnes relations et beaucoup d'expérience en Haïti » (E 13).

C'était la seule façon de fonctionner dans un pays où on ne pouvait pas avoir confiance dans les systèmes du gouvernement et d'éviter des fuites. C'est pénible, mais ça a toujours été le cas pour Haïti. [...] Le gouvernement pouvait faire une demande pour une telle activité, pour une formation, pour des personnes ou pour envoyer certains stagiaires à Québec ou étudier tout ça. Mais les budgets que les ministères ont touchés, c'étaient des budgets, de pause-café pas plus. Et c'était pénible parce qu'il y en avait certains qu'on pouvait faire confiance mais ce ne sont pas les personnes, c'est le système (E 13).

Par ailleurs, le fait que les décisions liées aux programmes d'intervention canadienne en Haïti aient toujours été centralisées, contrairement à d'autres pays en voie de développement, n'a pas facilité un apprentissage des institutions haïtiennes. En effet, selon plusieurs participants, le fait que la haute gestion des programmes réalisés en Haïti se

trouvait toujours au Canada, cela n'a pas facilité les institutions haïtiennes dans leur renforcement, notamment pour ce qui est de la prise de décisions stratégiques en matière de développement (E 8, E 13, E 15).

Un autre élément important relevé par les participants au sujet de la question institutionnelle tient à un manque d'initiative et de leadership des institutions et des acteurs locaux, ce qui permettrait de mieux coordonner l'aide internationale sur le terrain et de favoriser une plus grande cohérence. Des exemples nous sont fournis en ce qui concerne de nombreuses ONG qui « font toutes sortes de choses qui n'ont rien à voir avec ce qu'on a décidé de faire sur le terrain » (E 14) en raison d'une coordination inadéquate de l'État haïtien et de la société civile. Les cas des secteurs de l'éducation et de la santé notamment sont présentés comme des exemples de domaines sur lesquels l'État haïtien a peu d'emprise en ce qui concerne les interventions qui sont réalisées dans la mesure où plus de 80% de ces secteurs lui échappent totalement (E 7, E 14, E 20).

Les aspects déjà abordés montrent comment des faiblesses sur le plan institutionnel peuvent nuire à la cohérence des politiques de développement dans le cadre de l'aide canadienne en Haïti. L'un des participants l'évoque ainsi : « pour renforcer la cohérence il faut un État fort, qui donne le ton et des ministères très forts qui ont un schéma directeur qui savent où ils veulent aller et qui mettent en application [...] et qui prennent les mesures pour éviter du gaspillage. Et là la cohérence sera au rendez-vous » (E 11). Par ailleurs, cette faiblesse relative à l'absence d'un leadership local ne crée pas un terrain favorable au développement de programmes et de projets devant s'inscrire dans le long terme ou incluant des préoccupations pertinentes. On se retrouve ainsi dans une situation où « des projets vont citer un paragraphe du Programme stratégique de développement d'Haïti (PSDH) ou d'une politique haïtienne, mais dans la réalité opérationnelle sans un véritable ancrage » (E 1).

Ce manque de leadership précédemment relevé va également jouer sur la capacité de l'État haïtien à définir des priorités institutionnelles sur lesquelles pourront s'aligner les bailleurs comme le Canada. Cette réalité accentue davantage le manque d'autonomie dont fait preuve Haïti comme expliqué par un interviewé : « Ce qui me dérange, c'est quand ça ne

colle pas. Et là, c'est notre carence en termes de réflexions. Des déficits aussi. On n'a pas toujours les bonnes méthodes, ni les personnes à la place qu'il faut, ainsi les priorités des bailleurs deviennent des prêt-à-porter » (E 19). La recherche de la cohérence dans les programmes et les projets est compromise. Ainsi, « il n'y a pas malheureusement d'appui où ces bailleurs peuvent s'ancrer » (E 19).

Par ailleurs, l'archaïsme qui caractérise les institutions haïtiennes est l'une des limites importantes soulevées par rapport à la cohérence des programmes et des projets dans le cadre de l'APD canadienne en Haïti. Un participant le présente de façon éloquente : « Nous sommes en 2021, nous avons des institutions dans la grande majorité dont l'architecture ou la pensée institutionnelle date de 1957 » (E 2). Ainsi, une telle réalité présente une inadéquation ou un anachronisme en matière de pensée relative au développement dans la mesure où les instruments et les mécanismes institutionnels qui vont être utilisés ne correspondent plus aux besoins de la société actuelle (E 7).

Un autre enjeu soulevé sur le plan institutionnel dans les entrevues concerne l'empiètement des rôles au sein des institutions haïtiennes. En effet, d'une part, les attributions ne sont pas toujours bien définies, d'autre part, elles ne sont pas nécessairement bien comprises par les institutions et les acteurs locaux. Ainsi, « du fait que les personnes n'ont pas forcément la bonne compréhension de leurs limites et de ce qui est vraiment de leur responsabilité, on peut se retrouver alors avec un directeur technique qui fasse de la coopération alors que ce n'est pas son attribution » (E 17).

Les faiblesses précédemment mentionnées, entre autres, selon certains interviewés, jouent malheureusement sur la pérennité et la cohérence des programmes et des projets de développement. Par ailleurs, « le fait que 90% des objectifs soient définis par les partenaires internationaux fait en sorte que les programmes exécutés n'ont pas forcément d'impact sur le ou les secteurs visés » (E 20). Ainsi, on se retrouve à réaliser des programmes et des projets sans une recherche d'impact pertinente pour le pays, mais plutôt « à ce que l'argent soit bien dépensé entre guillemets en respectant les règles de passation de marché » (E 20). Dans un tel contexte, les programmes et les projets sont réalisés sans un souci de pérennité ou de renforcement des capacités.

Dans le cadre de l'APD de manière générale et dans le contexte de l'APD canadienne, le manque de capacités sur le plan institutionnel de l'État haïtien le marginalise malheureusement en comparaison aux bailleurs internationaux. En effet, l'État est souvent démuni ou incapable de répondre à certaines problématiques, car il ne dispose pas des infrastructures nécessaires, ce qui est différent pour beaucoup d'ONG qui interviennent sur le terrain. Pour illustrer, un participant nous présente ainsi sa lecture : « il se faisait énormément de choses en Haïti. C'était très difficile à suivre et l'État ne semblait pas en mesure d'effectuer ce travail. Il était un peu sous-équipé et peu de monde pensait à lui » (E 21). Par ailleurs, « il n'y avait pas grand monde pour donner des tapes dans le dos aux fonctionnaires à qui on demandait de faire toutes sortes de choses » (E 21). Cette lecture décrit un État très faible et dépourvu de capacités nécessaires pour remplir ses missions en matière de développement. Cependant, d'un autre côté, particulièrement dans les ONG, on retrouve un personnel qui dépasse largement celui de l'État en nombre et en qualité : « Mais les bailleurs, si on prend la totalité de leur personnel, le personnel des ONG, je serais curieux de multiplier, mais si on prend des gens en Haïti qui étaient capables de leur répondre, c'est nettement plus nombreux du côté des ONG que du côté de l'État haïtien » (E 21). Ce déséquilibre en termes de ressources qu'on retrouve beaucoup plus à l'extérieur de l'État que dans celui-ci ne crée pas un contexte favorable à la cohérence des programmes et des projets qui sont mis en œuvre selon plusieurs participants (E 1, E 4, E 8, E 13, E 18, E 21).

5.3.1 L'organisation des institutions

L'organisation des institutions en Haïti est l'un des aspects importants relevés comme un frein majeur à la cohérence des programmes et des projets. En effet, lorsque des structures sont créées, les rôles ne sont pas communiqués de manière adéquate, ce qui crée des cloisonnements. Un autre défi relevé aussi concerne l'absence de procédures sur les suivis à réaliser dans le cadre de l'exécution des programmes et des projets.

La perception des bailleurs comme le Canada des faiblesses importantes en matière de contrôle et d'audit interne vont jouer sur le niveau de confiance entre les acteurs haïtiens et canadiens, ce qui joue sur l'efficacité de l'APD et la cohérence des interventions

réalisées. Ainsi, l'État haïtien se retrouve de plus en plus marginalisé. Bourgouin et coll. (2013) présentent en effet la confiance comme un facteur incontournable pour la cohérence et l'efficacité de l'APD.

Hormis le problème de centralité dans la prise de décision que nous abordons plus bas en ce qui a trait à la politisation même du processus, les modes d'interaction ne sont pas toujours clairement définis et compris par les différents acteurs. Ainsi, plusieurs structures responsables de la coordination et du suivi de l'APD ne communiquent pas entre elles ou ne sont pas imbuës des activités réalisées par les autres. Ceci crée une situation malheureusement néfaste au développement comme décrit ici : « Bon, comme le pays est un pays un peu en désordre, il y a des ministères sectoriels et des directions de coopération externe, OK, mais je ne sais pas très bien ce qu'ils font » (E 2). Le MPCE chargé de coordonner l'APD en Haïti interagit très peu avec les unités de coopérations dans les ministères sectoriels. Ainsi, l'État n'est pas en mesure de produire un bilan exhaustif et fiable concernant les programmes et les projets réalisés dans le pays dans le cadre de l'APD (E 7, E 10). Par ailleurs, l'absence d'instruments et de mécanismes permettant de centraliser les informations sectorielles ne contribue pas à la cohérence du cadre décisionnel (E 2). Le pire concerne une concurrence indue relevée entre les ministères qui crée des conflits à l'interne qui nuisent par la suite la cohérence des programmes de développement. Le constat est donc « à chaque fois qu'il y a de l'argent quelque part, on sent qu'il y a un ministre qui veut soutirer de l'argent. Même quand ce n'est pas dans le champ de ses compétences » (E 2).

En ce qui a trait à l'organisation des institutions en Haïti, un autre défi relevé a trait à « l'établissement d'un État parallèle » (E 22) qui se traduit par la création de structures intermédiaires chargées de la coordination de l'APD et dont le contrôle échappe en grande partie à l'État haïtien. Des structures comme les Unités de coordination et de programmation (UCP) sont présentées comme des exemples en ce sens. En effet, selon certains participants, ces entités dont le financement provient des bailleurs internationaux n'estiment pas nécessaire de rendre des comptes à l'État haïtien. Ces unités sont créées en général de manière conjointe par les bailleurs internationaux et l'État haïtien.

5.3.2 La compétence des ressources humaines

Il est un fait notoire que les nominations dans l'administration publique haïtienne et au sein du gouvernement se font généralement sur une base partisane. Plusieurs participants rencontrés ont confirmé cette réalité. En effet, l'un d'entre eux l'exprime ainsi : « ce sont des députés, les sénateurs qui placent les gens dans des postes importants » (E 1). Il faut souligner d'un côté que cette pratique joue négativement sur la dotation de l'administration publique en ressources humaines compétentes puisque ces nominations n'ont comme principal objectif de récompenser des partisans ou de placer des pions à des fonctions stratégiques. D'un autre côté, ces fonctionnaires une fois nommés n'ont aucune obligation en matière d'imputabilité. Ils vont ainsi manifester une nonchalance dans le traitement des dossiers qui leur sont confiés. Par ailleurs, pour plusieurs ministères sectoriels, certains participants ont soulevé un problème d'éthique chez des fonctionnaires qui se retrouvent dans des situations de conflits d'intérêts.

En vue de consolider les acquis qui découlent de la coopération entre le Canada et Haïti, il serait intéressant de développer des liens plus étroits et basés sur la confiance entre les fonctionnaires des deux pays impliqués dans le développement. Cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, le taux très important de rotation des fonctionnaires haïtiens ne favorise pas la consolidation d'une telle confiance. Du côté canadien, le scénario n'est pas différent dans la mesure où la durée des affectations des fonctionnaires canadiens en Haïti dans le domaine du développement n'a été que d'une année avec possibilité d'une deuxième (E 13). Comme l'exprime un participant : « l'instabilité des deux côtés influe négativement sur la politique de bon voisinage » (E 11). Ainsi, il est difficile de faciliter la transmission de bonnes pratiques dans un tel contexte.

La fuite de cerveaux observée ces dernières années notamment en raison d'un climat de sécurité de plus en plus délétère aggrave la pénurie de fonctionnaires compétents au sein de l'administration publique haïtienne. Cette situation affecte négativement l'efficacité des programmes et des projets de développement en Haïti. Comme le précise un participant : « On peut développer de belles politiques si nous n'avons pas les ressources humaines qui puissent activer la machine pouvant faire bouger les systèmes, c'est difficile d'atteindre les

objectifs fixés » (E 18). Le problème du sous-effectif dans l'administration publique haïtienne est de plus en plus criant comme l'indique certains participants, car Haïti fait partie des États les moins développés et où il y a le moins de fonctionnaires par habitant. La capacité de l'État se trouve ainsi limitée.

La déficience en termes de disponibilité de ressources humaines compétentes demeure un problème majeur, surtout lorsqu'il s'agit de négocier avec les interlocuteurs. Plusieurs participants témoignent du fait qu'il est difficile de concevoir puis de mettre en œuvre des programmes de développement pouvant apporter des impacts significatifs tenant compte de cette réalité. Ainsi, même si l'on dispose « de beaux manuels de procédures, de gestion des ressources humaines, mais si les ressources humaines compétentes ne sont pas au rendez-vous, on n'ira nulle part » (E 18). En effet, comme plusieurs participants l'avancent l'efficacité et la cohérence des programmes et des projets de développement sont une résultante de la qualité des ressources humaines qui sont en charge des différentes structures décisionnelles (E 8, E 12, E 20).

Hormis les éléments susmentionnés, l'un des aspects pertinents soulevés par certains participants est l'absence d'une politique de formation pour les fonctionnaires en Haïti. À titre d'exemple, l'État haïtien ne dispose d'aucun mécanisme d'affectation rationnelle de ses cadres. Lorsqu'un fonctionnaire haïtien revient d'une formation à l'étranger, il peut revenir à son poste de départ, ce qui ne permet pas à l'administration de bénéficier pleinement des compétences qu'il a acquises. Par ailleurs, l'État haïtien ne dispose d'aucun contrôle sur les ressources humaines qu'il envoie se perfectionner dans un autre pays. Ainsi, un fonctionnaire peut aisément décider de rester à l'étranger après avoir suivi une formation.

Dans le cadre de l'aide bilatérale accordée à Haïti, des reproches sont souvent adressés à des bailleurs internationaux par rapport au fait d'envoyer de jeunes universitaires inexpérimentés faire leurs premières armes dans le pays. Le Canada est félicité par plusieurs participants pour son sérieux dans la mise à disposition de ressources humaines compétentes et expérimentées pour les programmes et les projets de développement en Haïti. Une telle approche favoriserait ainsi une plus grande cohérence dans les

interventions réalisées. Par ailleurs, il faut souligner que le Canada s'appuie peu sur les ressources humaines de qualité disponibles au sein de l'administration publique haïtienne. Cette démarche ne concourt pas malheureusement à renforcer les capacités de cette administration. Comme le fait remarquer un participant : « Mais si on continue à travailler dans les ONG et que les gens continuent à dire que les institutions de l'État sont faibles, ça va toujours rester faible » (E 3). Plusieurs participants nous ont exprimé ainsi la nécessité pour les bailleurs internationaux, dont le Canada, de s'appuyer davantage sur les institutions haïtiennes dans la perspective d'un renforcement efficace et viable (E 4, E 8, E 24).

5.3.3 Le poids de la centralisation

Plusieurs participants ont expliqué la facilité avec laquelle les coopérants canadiens pouvaient accéder à de hauts responsables au sein du gouvernement haïtien, dont le premier ministre et le président de la République. Si une telle accessibilité a priori semble être intéressante, à l'inverse, elle ne reflète que l'image d'une administration publique fortement centralisée et politisée. Ainsi, un participant nous explique : « C'est facile d'avoir accès aux gens qui décident. C'est particulièrement facile. Ça, c'est un atout, mais en même temps, ça te donne un peu une idée de l'agenda de la haute gestion d'Haïti qui se préoccupe beaucoup des étrangers parce qu'ils en dépendent et ça, ce n'est pas une bonne nouvelle » (E 21). En effet, presque tout dans la chaîne de décision publique passe par le président ou le premier ministre. Par exemple, à la suite du décret relatif à l'administration publique de 2005, seul le premier ministre peut nommer des fonctionnaires ou le cas échéant des ministres si le premier ministre leur en délègue la compétence. Cette centralisation à outrance pour beaucoup limite le champ d'action des fonctionnaires et alourdit davantage la chaîne administrative (E 1, E 5, E 6, E 8, E 11, E 15, E 19).

Le fait que les acteurs politiques soient prédominants en raison notamment de la forte centralisation du processus de décision comme mentionné plus haut amène une faible implication du personnel technique dans les interventions relatives aux programmes et aux projets de développement en Haïti. Ainsi, des structures comme les UEP dont l'une des attributions consiste à « assurer une cohérence des politiques publiques au sein des

ministères » (E 17) sont souvent écartées dans les décisions en matière de développement. Plusieurs participants rencontrés nous ont exposé ainsi cette réalité du poids démesuré de la hiérarchie politique et de son impact négatif sur la qualité des actions qui sont développées : « En Haïti, on fait un pas en avant, deux pas en arrière, parce que la politique vient toujours se mêler à la prise de décision » (E 8).

Quand il faut négocier, tu as l'accord politique, mais il y a le travail technique qui doit être fait pour arriver à quelque chose de ficelé. Malheureusement, en Haïti, le grand problème, les choses techniques sont discutées avec l[e] politique. Et finalement, comme le politique, il est politique quand on lui fait une présentation, il trouve que c'est beau, mais il ne rentre pas dans le détail. Or, nous savons comme humain que c'est dans le détail, qu'on peut trouver tous les grains de sable qui peuvent nous empêcher d'avancer (E 17).

5.3.4 L'appropriation locale

Deux des principes de la déclaration de Paris sur la cohérence des politiques de développement soulignent la nécessité d'un alignement et d'une harmonisation des intérêts du pays donateur et ceux du pays bénéficiaire de l'APD. Or, dans le cadre de nos entrevues, ce qui ressort en ce qui a trait à l'APD canadienne est une consultation ou une intégration limitée et non systématique des acteurs haïtiens dans la définition des programmes et des projets : « dans la majeure partie des cas je dirais, ce n'est pas assez discuté, mais si cela est discuté, ce n'est pas assez clair dans la tête de tout le monde, tous les acteurs locaux ou du moins c'est discuté en partie » (E 10). Malheureusement, le fait de ne pas impliquer pleinement les acteurs locaux « dans la définition de l'aide, dans la définition des programmes et projets de développement en Haïti » (E 7) peut occasionner des doublons qui pourraient être évités. En effet, l'implication des acteurs locaux peut favoriser la cohérence entre donneur et receveur et faciliter ainsi l'atteinte d'objectifs communs de développement (Picciotto, 2004).

Il est important de souligner que l'implication des acteurs locaux constitue l'un des déterminants de l'appropriation des programmes et des projets dans le cadre de l'APD. En effet, Sabatier et Mazmanian (1979) indiquent que plus on implique des acteurs locaux dans la définition des politiques, plus cette action contribue à accorder une plus grande légitimité et une acceptation des décisions qui vont être adoptées. Dans le cadre de l'APD

canadienne, quelques exemples présentés par les interviewés ont permis de comprendre que l'implication des acteurs locaux dans toutes les étapes relatives aux programmes et aux projets joue un rôle positif sur les résultats obtenus. Les projets ACOSME et PADES dans le domaine de la santé, comme déjà mentionnés dans l'analyse, sont des bons exemples en ce sens. Dans le milieu coopératif, le programme de revitalisation du mouvement coopératif haïtien est présenté également comme un exemple de projet ayant pris en compte les besoins des acteurs locaux et le lien qui pouvait être fait entre cette approche et la pertinence de sa mise en œuvre (E 4, E 7, E 12, E 17).

Par ailleurs, l'implication dans des groupes d'intervention sur le terrain ou de groupes de suivi d'experts haïtiens qui maîtrisent le contexte local est l'une des approches utilisées par la coopération canadienne en Haïti qui aide à faciliter l'appropriation locale. Par exemple, comme nous l'avons déjà mentionné, le Canada utilise des unités d'appui qui est un bureau spécial composé essentiellement d'Haïtiens engagés comme experts techniques dans différents domaines telle la santé, la construction, etc. (2 15).

Un autre défi relevé dans les entrevues comme obstacle à l'appropriation locale des programmes et des projets est le fait que l'aide canadienne a souvent été liée. En effet, les conditionnalités qui sont imposées à travers l'APD peuvent constituer un frein au renforcement de l'expertise et des ressources locales. En effet, les conditionnalités imposées par le Canada peuvent toucher à la fois le secteur, les ressources et les experts qu'il faut prioriser. Ainsi, « parmi les conditionnalités qu'on vous met, c'est de dépenser [...] dans tel secteur, non seulement ça, c'est d'utiliser l'expertise canadienne, d'utiliser la matière première du Canada. Et quand on vous demande d'utiliser cette expertise canadienne, on vous dit jusqu'à quelle hauteur, par exemple, on vous dit à 70 % » (E 8). Hormis ces aspects, il faut considérer les coûts associés à l'utilisation de l'expertise externe comme les frais de voyage et de logement. Ainsi, à compétence égale, il serait plus avantageux d'utiliser les ressources locales (E 6, E 8, E 10, E 17).

5.3.5 La question de la continuité dans les interventions

Dans le cadre de changements gouvernementaux, d'une part, les nouveaux responsables arrivent avec de nouvelles priorités, d'autre part, compte tenu des enjeux électoraux, des effets immédiats sont recherchés sans s'assurer d'une pérennité dans les interventions. En effet, comme l'évoque l'un des participants « entre le moment où le document est publié et l'aide se mobilise [...] les personnes ont changé, les gouvernements ont changé, les priorités ont changé, les bailleurs aussi » (E 21). Un autre participant nous indique que cela peut prendre en moyenne de 10 à 18 mois entre la signature d'un accord de contribution entre le Canada et Haïti. Or, « le temps que cette étape puisse se compléter, le directeur départemental qui était à la genèse de cet accord est déjà remplacé » (E 1). Cette instabilité ajoutée à une perte dans la mémoire institutionnelle en Haïti due à l'absence de mécanismes institutionnels rend davantage difficile la continuité dans les interventions.

Également, dans le cadre des programmes et des projets canadiens en Haïti, selon plusieurs participants, l'une des grandes difficultés concerne l'incapacité de l'État haïtien de s'assurer de leur continuité une fois qu'ils ont été mis en œuvre. Plusieurs exemples nous ont été fournis dans le secteur de l'éducation et de la santé publique. Les cas d'un important hôpital construit par le Canada dans le département de l'Artibonite et le projet d'éducation intégrée sont parmi ceux les plus mentionnés. Pour ces deux projets, l'État haïtien n'a pas été capable de prendre la relève en raison de problèmes budgétaires. L'aide externe représente en effet plus de 50% du budget annuel et quand celle-ci n'est pas versée « on s'adonne seulement aux recettes au niveau national. On tombe ainsi dans un système de cash management. Quand il y a de l'argent, on fait les projets, sinon non » (E 11). Cette réalité est très problématique puisque sans une continuité, les fonds investis dans le cadre des programmes et des projets de développement ne peuvent amener les changements et les effets escomptés.

Comme certains participants l'ont relevé, une fois les projets terminés, des mécanismes doivent être mis en place par les bailleurs dont le Canada pour s'assurer de la continuité des programmes et de projets mis en œuvre en tenant compte notamment des faibles capacités de l'État haïtien à pérenniser lesdits projets. Un participant exprime ainsi sa

compréhension par rapport à cette situation : « mais il y a quelque part et c'est là que moi, je dis qu'il y a une sorte d'incohérence. Si vous m'aidez à faire quelque chose, c'est pour que justement, ça puisse perdurer. Si vous vous retirez à un certain moment, il faudrait vous assurer que ce que vous semez ça continue. Mais là, parfois, ça s'arrête brutalement » (E 6).

L'un des participants rencontrés nous a souligné la réalité électorale haïtienne comme un élément récurrent ayant également un impact négatif sur la continuité des programmes et des projets. Les temps d'arrêt généralement observés avant les campagnes électorales et l'élection de nouveaux élus, notamment du président de la République, affectent en effet l'efficacité des programmes et des projets. En effet, lors des périodes électorales en Haïti, on marque une pause dans les relations avec les partenaires externes. Ces temps d'arrêt s'observent à deux étapes : lorsque les élections sont déclarées et après l'élection d'un nouveau Président de la République. Ainsi, « parfois, on peut avoir une élection qui finit, mais aussi, on peut passer six mois avant d'avoir un nouveau premier ministre et encore six mois avant que le premier ministre commence à nommer les hauts fonctionnaires » (E 11). Ces pauses peuvent nuire à la réussite des programmes et des projets de développement par le fait que les temps d'approbation relative à des décisions peuvent s'allonger considérablement.

5.4 La concertation organisationnelle

L'un des principaux axes abordés dans nos entrevues concerne une compréhension des mécanismes de concertation formelle et informelle entre les acteurs haïtiens et canadiens dans le cadre de l'APD. L'un des objectifs est d'apprécier, entre autres, la qualité de la communication lors des échanges notamment entre lesdits acteurs et de quelles façons celle-ci peut faciliter la cohérence des politiques, programmes et projets. Dans cette section, nous revenons sur certains aspects déjà abordés dans les sections précédentes pour mieux apprécier la concertation organisationnelle.

Les résultats qui ressortent de nos entrevues démontrent qu'à l'étape de la conception ou de l'élaboration des programmes et des projets, les mécanismes de concertation organisationnelle sont peu utilisés ou sont écartés. En effet, il appert que la concertation

organisationnelle n'est presque pas réalisée à l'étape de la conception ou de l'élaboration des programmes et des projets. Ainsi, il existe peu de canaux d'échanges formels à ce stade et Haïti participe peu à l'orientation de l'APD qui lui est octroyée par le Canada. En effet, selon plusieurs participants, le Canada sollicite peu les acteurs haïtiens dans la rédaction des documents de projets et le choix des ONG à qui est attribué le mandat d'exécuter ces projets. La consultation est considérée donc comme symbolique par plusieurs participants. Un participant mentionne par exemple : « il peut y avoir un niveau de consultation, mais à quel moment je fais cette consultation? Est-ce que c'est au tout début dans le montage ou à la phase où on a déjà donné l'argent à une ONG? » (E 12). La perception est qu'il n'existe pas un travail d'ensemble et les acteurs haïtiens sont donc très loin des programmes et des projets. Par ailleurs, comme nous l'avons déjà abordé dans ce chapitre, le déplacement fréquent des cadres fait en sorte que la consultation devient peu utile, car souvent ceux qui les remplacent ont peu d'expérience ou de connaissances du domaine visé par les programmes (E 23).

La concertation organisationnelle serait réalisée surtout lors de la mise en œuvre des programmes et des projets comme nous l'avons déjà vu. Ainsi, dans le cadre de l'exécution des projets, plusieurs mécanismes seraient utilisés pour faciliter cette concertation. Par exemple, chaque projet a un comité de gestion qui se réunit une ou deux fois par année. Dans ce comité, on retrouve généralement les responsables du projet, un représentant de l'ambassade du Canada en Haïti et le ministre haïtien concerné par le projet ou son représentant. À partir de ce comité, des ajustements peuvent être apportés à la planification initiale. Ainsi, « des ministres haïtiens peuvent dire Écoutez, oui, on vous laisse ça, mais là, vous allez un peu trop pour nous autres, c'est très important de couvrir ça » (E 13). Il existe également des consultations annuelles qui se font au gré du contexte sociopolitique et qui permettent de prendre « le pouls par rapport à l'évolution des interventions dans chaque secteur (environnement, agriculture, santé publique, etc) » (E 14).

Il y a des thématiques qui sont « chers à tel gouvernement canadien en particulier. Ça peut être par exemple l'équité de genre, la bonne gouvernance, la gouvernance territoriale, etc. [...] Mais en général, c'est prédéfini » (E 19). Ainsi, le Canada insiste toujours pour que ces thématiques se retrouvent dans les programmes et les projets qu'il finance. Par ailleurs,

comme le précisent plusieurs participants, le choix de ces thématiques ne dépend pas des besoins et des priorités du pays receveur de l'APD. Or, selon la théorie de la cohérence « une cohérence absolue des politiques implique que les fonctions de préférence des divers groupes puissent s'agréger en un choix collectif sans ambiguïté » (Picciotto, 2004 :4). Dans la mesure où les acteurs haïtiens ne sont pas pleinement impliqués dans la définition des programmes et des projets de développement, on voit très bien que leur cohérence risque d'être hypothéquée.

5.4.1 La qualité des échanges et du processus de participation

La perception d'être partie prenante dans la conception et l'orientation des programmes et des projets de développement est l'un des facteurs qui selon plusieurs participants détermine la qualité des échanges entre les acteurs locaux et les bailleurs internationaux. En effet, comme nous l'avons abordé dans le cadre d'analyse, les bénéficiaires de l'APD vont être plus ou moins réticents ou réceptifs aux programmes et projets dans la mesure où ils ont le sentiment que leurs idées et leurs intérêts ont été pris en compte dès le début. Également, la qualité des échanges peut jouer sur le comportement des ONG chargées d'exécuter les projets comme l'indique un participant : « quand quelque chose est défini avant seulement avec une ONG et c'est après que le ministère est intégré, les gens ne se sentent pas redevables auprès dudit ministère » (E 12).

Par ailleurs, le fait de ne pas impliquer les acteurs haïtiens dans les échanges conduisant au choix des ONG devant exécuter les projets place celles-ci dans un inconfort vis-à-vis des ministères sectoriels avec lesquels ils sont appelés à travailler conjointement et joue même sur la qualité des résultats :

On a été sélectionnés mais on nous avise bien de ne pas en parler avec le ministère de la Santé tant qu'AMC n'a pas fait elle-même l'annonce. Ok, alors je ne sais pas s'ils vont faire. En tout cas, j'oserais espérer qu'avant de faire une annonce publique, que le conseiller santé à l'ambassade prenne le téléphone, puis appelle les personnes au ministère pour dire écoutez, on va annoncer ça là, on voulait vous le dire [.....]. Donc c'est quand même ils vont l'apprendre en même temps que tout le monde, mais ça peut créer des frustrations. Je n'appelle pas ça une communication fluide (E 4).

Selon plusieurs participants, l'attitude protectrice ou d'exclusion des acteurs locaux par le Canada dans la conception des programmes et des projets nuit à la qualité des échanges. Ainsi, ils ont mentionné : « le Canada et le gouvernement canadien ont des priorités pour un pays » (E 13, E 17, E 20, E 22, E 23), ce qui selon nous ne contribue pas à créer un sentiment d'équilibre et de confiance entre les acteurs. On peut même se demander comment, dans un rapport d'équilibre, un État pourrait avoir des priorités pour un autre. Ainsi, une telle approche infantilise plus qu'elle ne renforce l'État haïtien. Même en ayant les meilleures intentions au départ et en s'assurant d'échanges respectueux par la suite, la perception demeure que les intérêts et les idées des Haïtiens ne sont pas prioritaires dans les programmes et les projets canadiens.

Résumé du chapitre

Dans ce premier chapitre structuré en quatre sections, nous présentons les principaux résultats qui découlent de nos entrevues. La première section permet de comprendre comment s'opèrent la conception et l'organisation des programmes et des projets de développement dans le cadre de l'APD canadienne en Haïti. Cette aide historiquement a toujours été centralisée que ce soit sur le plan bilatéral ou multilatéral. La démarche est que les programmes et les projets qui sont réalisés émergent des stratégies-pays qui sont rédigées par le Canada. Bien que des compréhensions un peu divergentes aient été partagées sur le niveau d'implication des acteurs haïtiens dans la conception des programmes et des projets, le constat principal est qu'il n'existe pas de mécanisme formel d'intégration des acteurs locaux qui soit pleinement opérationnels. Par ailleurs, les acteurs haïtiens ne seraient pas partie prenante de la conception des programmes et des projets qui sont exécutés ni du choix des entités qui les exécutent.

Nous avons exploré la question de la coordination de l'APD canadienne en Haïti dans la deuxième section en analysant notamment les mécanismes qui sont utilisés. Plusieurs mécanismes ont été recensés par les participants. Ces mécanismes peuvent être classés en deux catégories, celles qui permettent de coordonner l'APD sur le plan interne comme les UEP et celles facilitant la coordination sur le plan bilatéral et même multilatéral comme le CAED et les tables sectorielles pour ne mentionner que celles-là. Bien que ces mécanismes soient conçus pour faciliter une coordination plus efficace de l'APD et une plus grande flexibilité, certaines réalités comme le contexte sociopolitique, une rotation effrénée dans les ressources humaines et un manque d'engagement des autorités gouvernementales haïtiennes handicapent l'atteinte de tels objectifs.

La question institutionnelle est explorée dans la troisième section de ce chapitre. En lien avec notre guide d'entrevue, l'objectif poursuivi est de cerner les entraves à la cohérence des programmes et des projets de développement d'un point de vue institutionnel. Le manque de leadership sur le plan local, notamment dans la définition des priorités relatives à l'APD, entrave grandement l'efficacité de celle-ci. En effet, les acteurs haïtiens, comme plusieurs participants l'ont souligné, vont chercher à s'accommoder aux priorités définies

par le Canada, alors que dans la recherche d'une meilleure appropriation, cela devrait être l'inverse.

Nous avons analysé la concertation organisationnelle dans la dernière section de ce chapitre afin de comprendre si les idées et les intérêts des parties prenantes sont bien intégrés dans les différentes étapes liées aux programmes et projets de développement. Il appert que cette concertation est très partielle à l'étape de conception et d'élaboration desdits programmes et projets. En revanche, à l'étape de la mise en œuvre et de l'évaluation, les acteurs haïtiens seraient consultés et peuvent ainsi apporter leur quote-part dans les interventions réalisées.

Dans le cadre de nos entrevues, nous relevons plusieurs freins ou obstacles à la cohérence des programmes et des projets de développement en Haïti (voir le tableau 5). D'un autre côté, plusieurs mécanismes ou actions à privilégier ressortent de ces entrevues et qui peuvent aider à atténuer les obstacles identifiés. Nous présentons dans le tableau 5 ci-dessous par catégorie ces obstacles et ces actions.

Tableau 5.- Obstacles et actions à privilégier pour la cohérence de l'APD canadienne en Haïti

| Catégories | Obstacles | Actions à privilégier | Effets anticipés |
|----------------------------|--|--|--|
| Conception de l'APD | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Implication limitée des acteurs locaux dans l'élaboration des stratégies pays et les programmes de développement ▪ Coordination de l'APD centralisée au Canada ▪ Choix des ONG (exécutant les programmes) unilatéralement ▪ Difficultés des acteurs haïtiens à articuler les priorités en matière de développement ▪ Structures de consultation peu effective ▪ Contexte local peu pris en compte | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement en vue du renforcement des institutions haïtiennes à travers une implication effective des acteurs locaux dans la conception ou l'élaboration des programmes et des projets relatifs à l'aide ▪ Définition d'une vision et d'un leadership local permettant aux acteurs locaux d'être plus proactifs ▪ Implication en amont des acteurs locaux dans le choix des ONG exécutant les projets de développement ▪ Permettre aux UEP et au MPCE de mieux assumer leur attribution quant à la cohérence de l'APD et également dans l'identification des priorités du pays relatives au développement | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter l'atteinte des objectifs définis ▪ Assurer une meilleure prise en charge et une continuité pour donner suite à l'exécution des programmes et des projets ▪ Éviter des duplications et du gaspillage dans l'aide octroyée ▪ Faciliter une meilleure appropriation locale des programmes et des projets de développement ▪ Mieux articuler les priorités en matière de développement |
| Mécanismes de coordination | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Trop de mécanismes non fonctionnels ▪ Mécanismes de coordination peu | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement de la coordination de l'APD entre les bailleurs internationaux, | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la confiance entre les acteurs |

| | | | |
|----------------------|---|--|--|
| | <p>flexibles dans la conception de l'APD</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de redevabilité des ONG exécutant les projets envers l'État haïtien ▪ Systèmes de contrôle et d'audit interne peu fiables ▪ Absence de contrôle du Canada sur le volet de l'aide multilatérale ▪ Dispersion de l'APD canadienne | <p>entre les structures internes haïtiennes concernées par la gestion de l'aide et entre les structures de coordination de l'APD sur le plan bilatéral entre le Canada et Haïti en amont</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stabilité dans le mandat des acteurs impliqués dans la coordination et la gestion de l'aide ▪ Définition de procédures standards en matière de coordination de l'APD en Haïti ▪ Renforcement des structures de contrôle et d'audit interne ▪ Reddition de comptes de la part des ONG à deux niveaux, envers le Canada et Haïti ▪ Nécessité d'harmoniser les canaux de communication et d'intervention entre les bailleurs (bilatéraux et multilatéraux) ▪ Priorisation de la voie bilatérale dans l'octroi de l'aide à Haïti | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter la mémoire institutionnelle ▪ Alléger les processus de communication entre les acteurs et les interventions sur le terrain afin d'obtenir un meilleur effet de levier |
| Cadre institutionnel | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de roulement élevé des hauts | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Attribution de mandats (3-5 ans) aux hauts | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter un meilleur suivi des |

| | | | |
|--|--|---|---|
| | <p>fonctionnaires et des cadres</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Instabilité socio-politique chronique ▪ Centralisation de la haute gestion des programmes au Canada ▪ Confusion dans l'exercice des rôles ▪ Manque de ressources humaines compétentes ▪ Mainmise du niveau politique sur le processus décisionnel ▪ Aide conditionnée | <p>fonctionnaires et cadres impliqués notamment dans l'APD</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Décentralisation progressive de la haute gestion de l'APD canadienne en Haïti ▪ Clarification des rôles et des responsabilités de chaque acteur ▪ Définition de procédures claires sur les suivis à réaliser dans le cadre de l'exécution des programmes et des projets ▪ Dotation des institutions de ressources humaines compétentes en renforçant les processus d'embauche, de formation et d'avancement de carrière ▪ Allègements des conditions relatives à l'octroi de l'aide en permettant une meilleure participation des acteurs locaux | <p>dossiers et la veille institutionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la confiance entre les acteurs ▪ Renforcer les institutions haïtiennes en matière de leadership notamment ▪ Impliquer davantage les acteurs locaux ▪ Faciliter une plus grande pérennité des interventions |
|--|--|---|---|

CHAPITRE 6 : L'APD CANADIENNE DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT EN HAÏTI

Dans le premier chapitre d'analyse de cette thèse, l'un des principaux résultats qui ressortent concerne la multiplicité des mécanismes de coordination de l'APD canadienne en Haïti et un manque d'effectivité pour la plupart. Dans le cadre de notre recension des écrits, il appert que la multiplicité des acteurs et des enjeux peut avoir un impact important sur la cohérence des programmes de développement mis en œuvre (Weston et Pierre-Antoine, 2003; Dufour, 2011; Heyer 2017). La cinquième proposition de notre cadre d'analyse avance que la cohérence des politiques et des programmes de développement passe par une harmonisation des intérêts et des objectifs partagés dans une logique de synergie (Savard, 2010). Par ailleurs, plus il y a d'acteurs et d'enjeux représentés dans les politiques publiques ou les programmes publics, moins il est facile d'arriver à une synergie.

Pour approfondir davantage cet aspect de la cohérence, nous réalisons une analyse de contenu qui s'inspire de la matrice des attributs de la cohérence développée par Savard (2010). Nous adaptons cependant cette matrice au contexte de notre recherche et nous expliquerons plus bas la raison. Les documents nous permettant de réaliser ce travail dans ce chapitre concernent 222 programmes financés par le Canada en Haïti dans le cadre de l'APD entre 2002 et 2022. Dans l'annexe B de cette thèse, un tableau présente la liste des programmes, les montants octroyés, la période de réalisation, les secteurs d'intervention et les objectifs fixés.

6.1 Présentation de la matrice des attributs de la cohérence

La matrice des attributs de la cohérence développée par Savard (2010) s'appuie sur trois facteurs : l'attention qui est accordée aux enjeux dans un domaine, l'appui des acteurs (gouvernementaux et non gouvernementaux) et les représentations des politiques (Savard, 2010). Selon le premier facteur, il existe une relation inversement proportionnelle entre la recherche de cohérence dans la formulation des politiques ou des programmes et le nombre d'enjeux auxquels les gouvernements accordent de l'attention (Savard, 2010). La multiplicité des enjeux peut en effet amener des intérêts de plus en plus divergents et donc moins conciliables. Le deuxième facteur relatif à l'appui des acteurs selon nous est moins

développé dans la matrice des attributs de la cohérence. Cependant, nous estimons que son importance n'est pas moindre. En effet, dans nos entrevues, il ressort que l'appui des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, notamment au niveau local dans le cadre de l'APD, constitue une condition essentielle à la recherche de la cohérence. Sans un appui réel de ces acteurs, Delpuech (2008) évoque une attitude guidée par un conformisme qui peut avoir un impact négatif sur l'efficacité et la cohérence de l'APD.

En ce qui a trait au troisième facteur, plus le nombre d'acteurs dans un domaine de politiques est faible, plus une telle situation faciliterait la formulation d'objectifs de manière consensuelle et intégrant les besoins et les intérêts des parties prenantes. Comme pour les enjeux, un grand nombre d'acteurs peut amener plus d'intérêts divergents, ce qui agit négativement sur la cohérence recherchée. La matrice des attributs de la cohérence stipule qu'un grand nombre d'acteurs et un grand nombre d'enjeux entraînent un risque plus élevé de conflits d'idées et d'intérêts, d'où une difficulté à faciliter le compromis nécessaire à la cohérence. À travers cette thèse, nous adaptons cette matrice en remplaçant le terme enjeu par intervention. Ce choix se justifie du fait que notre analyse porte davantage sur des programmes de développement que des politiques. Notre unité d'analyse se réfère donc à des interventions plutôt que des enjeux. Nous dirons ainsi qu'un grand nombre d'acteurs et un grand nombre d'interventions entraînent un risque plus élevé d'incohérence. Deux autres conditions plus importantes justifient aussi ce choix. D'abord, il faut rappeler que notre cadre d'analyse s'appuie sur le cadre analytique de l'État en action (3 I) selon lequel les dynamiques d'acteurs s'opèrent à partir des *interventions* dans des secteurs permettant de circonscrire leurs intérêts et leurs idées (Palier et Surel, 2005). Ensuite, la quatrième proposition de notre cadre d'analyse avance que l'alignement des *interventions* dans le cadre des programmes de développement est l'une des conditions pouvant amener leur cohérence. Nous proposons ci-dessous une matrice des attributs de la cohérence adaptée à notre contexte d'étude.

Dans les analyses qui vont suivre, nous mettons l'accent sur le premier et le troisième facteur. Le deuxième facteur a été déjà approfondi dans le chapitre précédent. Nous tenons à rappeler en effet que la conclusion qui ressort est que l'appui de l'APD canadienne sur

les acteurs locaux était difficile en raison notamment de l'absence d'un leadership local et de l'existence de mécanismes d'interaction peu formalisés.

Tableau 6.- Matrice des attributs de la cohérence des programmes de développement

| | | Nombre d'acteurs | |
|------------------------|-------------------------------|--|--|
| | | Nombre réduit d'acteurs | Nombre élevé d'acteurs |
| Nombre d'interventions | Nombre réduit d'interventions | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Facilité à concilier les intérêts et les idées ▪ Favorise la cohérence | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Risque plus élevé de conflits d'idées et d'intérêts ▪ Handicape la cohérence |
| | Nombre élevé d'interventions | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre élevé d'interventions ▪ Difficulté à concilier les intérêts et les idées ▪ Handicape la cohérence | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre élevé d'acteurs et d'interventions ▪ Risque élevé de conflits entre les idées et les intérêts ▪ Difficulté à trouver le compromis ▪ Handicape la cohérence |

Adapté de la matrice des attributs de la cohérence (Savard, 2010)

6.2 Les interventions canadiennes dans le cadre de l'APD en Haïti

Comme mentionné plus haut, nous considérons dans ce chapitre l'ensemble des programmes de développement financés par le Canada en Haïti entre 2002 et 2022. Nous avons recensé pour cette période un total de 222 programmes. Dans lesdits programmes, 338 interventions ont été réalisées. Les interventions concernent plusieurs secteurs comme la santé, l'éducation, l'agriculture et autres. Vingt et un secteurs ont été considérés dans le cadre de l'APD canadienne en Haïti pour la période analysée. Cela corrobore la grande fragmentation de l'aide canadienne comme l'ont avancé plusieurs participants et comme nous l'avons constaté dans notre recension des écrits. En effet, selon Audet et Desrosiers (2008), l'aide internationale canadienne historiquement a toujours été caractérisée par une grande fragmentation et une multiplicité d'enjeux et d'intérêts. Selon un rapport de l'ACDI (2003), entre 1994 et 2002, pas moins de 450 programmes canadiens ont été recensés pour Haïti. Entre 2017 et 2021, les programmes canadiens en Haïti ont été répartis dans une

douzaine de secteurs d'intervention. Le tableau 7 ci-dessous permet de voir la répartition des interventions canadiennes en Haïti par secteur entre 2002 et 2022.

Tableau 7.- Répartition des interventions canadiennes en Haïti par secteur

| Secteur | Nombre d'interventions réalisées | Pourcentage des interventions |
|---|----------------------------------|-------------------------------|
| Éducation | 28 | 8,28% |
| Santé | 56 | 16,57% |
| Eau et assainissement | 9 | 2,66% |
| Agriculture | 26 | 7,69% |
| Énergie | 5 | 1,48% |
| Gouvernance / justice | 58 | 17,16% |
| Développement rural | 2 | 0,59% |
| Banques / Services financiers | 9 | 2,66% |
| Industrie / Entreprise | 10 | 2,96% |
| Infrastructures et services sociaux de base | 9 | 2,66% |
| Transport et entreposage | 3 | 0,89% |
| Intervention d'urgence | 83 | 24,56% |
| Communications | 1 | 0,30% |
| Multi-secteurs | 10 | 2,96% |
| Reconstruction / réhabilitation | 7 | 2,07% |
| Tourisme | 2 | 0,59% |
| Aide alimentaire | 5 | 1,48% |
| Prévention de catastrophes | 4 | 1,18% |
| Sécurité | 8 | 2,37% |
| Aide humanitaire | 2 | 0,59% |
| Environnement | 1 | 0,30% |
| Total | 338 | 100% |

Dans le tableau 7 plus haut, nous constatons que la majeure partie des interventions canadiennes en Haïti a été consacrée à cinq principaux secteurs, à savoir : l'éducation, la santé, l'agriculture, la gouvernance / justice et l'urgence. Ces secteurs concentrent à eux seuls en effet 74,26% des interventions réalisées en Haïti. Ainsi, même si l'APD canadienne est fragmentée à travers de multiples interventions opérées (338), celle-ci semble se concentrer dans des secteurs spécifiques. En analysant le tableau 7, un constat important qui retient notre attention est la prépondérance des interventions d'urgence. En

effet, 83 interventions d'urgence ont été réalisées entre 2002 et 2022, ce qui représente un quart de la totalité des interventions pour la période. Une telle réalité est préoccupante dans la mesure où d'autres secteurs qui peuvent aider à la mise en place de projets plus pérennes comme la santé, l'éducation et la gouvernance auraient pu bénéficier de ces interventions. Par ailleurs, tenant compte du fait qu'Haïti est un pays très vulnérable en ce qui concerne les catastrophes naturelles, une bonne partie des interventions pourraient s'inscrire dans la prévention ou atténuer en amont l'impact de ces désastres. Or, nous observons que peu d'interventions ont été réalisées dans des secteurs comme l'environnement, les infrastructures et la prévention de catastrophes. Nous soutenons qu'une réorientation des interventions d'urgence vers des secteurs plus prioritaires en amont, comme l'environnement, contribuerait à renforcer les capacités internes d'Haïti et ainsi à mieux préparer l'État pour faire face à ces catastrophes.

En dehors du nombre important d'interventions réalisées en Haïti entre 2002 et 2022, nous constatons également l'absence d'une concentration de celles-ci vers des thématiques précises. Par exemple, pour le secteur de la santé nous relevons, entre autres, des interventions qui ont porté sur la gouvernance du système de santé, la santé sexuelle et reproductive des femmes, la formation en gestion de la santé, la transmission des IST, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'accès aux soins de santé, la mortalité infantile, une nutrition de qualité et les cas des maladies diarrhéiques. Nous sommes conscients du fait que tous ces thèmes peuvent être urgents, ou à tout le moins importants. Cependant, en préconisant une aide plus ciblée comme le souligne Rudner (1996), cela contribue à assurer des résultats plus probants et plus cohérents.

6.2.1 L'APD canadienne en Haïti d'un point de vue financier

Entre 2002 et 2022, le Canada a investi 1,484,596,644.12\$ en Haïti. Cette somme, quoiqu'importante, a été attribuée à des programmes dont le montant moyen ne dépasse pas 5 millions de dollars canadiens. En effet, lorsque nous répartissons cette somme sur les 338 interventions réalisées, on obtient un montant moyen de 4,392,297.76\$. Comme nous l'avons précisé dans le chapitre relatif à la présentation des résultats, la répartition de l'APD canadienne dans de nombreux petits programmes ne facilite pas l'atteinte d'un effet de

levier contribuant à une plus grande cohérence et une meilleure efficacité de l'aide. Selon plusieurs participants (E 7, E 8, E 9, E 12, E 17, E 20), une bonne partie de l'aide octroyée à des ONG pour l'exécution de projets sert à couvrir les dépenses de fonctionnement. Ainsi, lorsque le montant accordé n'est pas très important, il est très difficile d'avoir des impacts conséquents dans les secteurs concernés. Dans la figure 9 plus bas, nous présentons les cinq plus grands secteurs avec le montant moyen accordé par intervention. La figure 10 présente tous les secteurs avec les montants accordés.

Figure 9.- Présentation des montants attribués pour les cinq plus grands secteurs

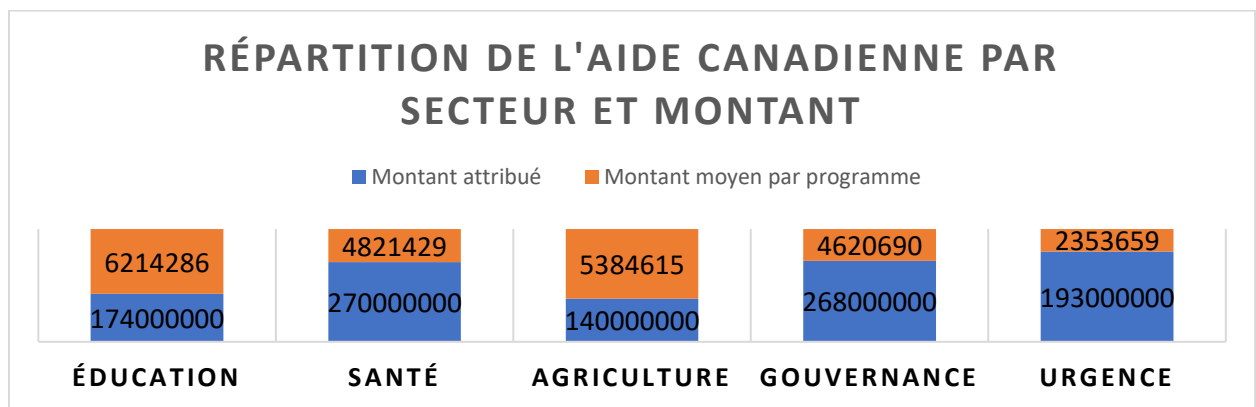
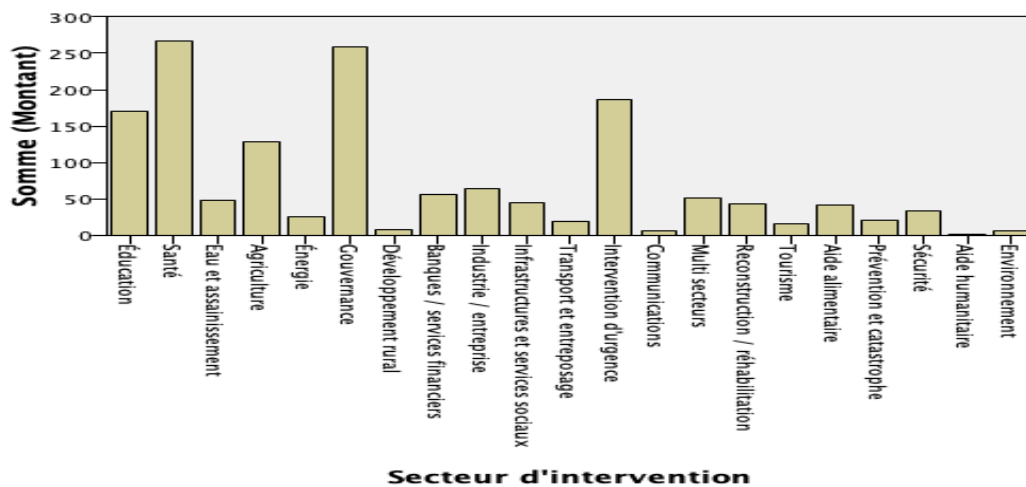


Figure 10.- Répartition de l'APD canadienne en Haïti par secteur d'intervention et montant⁷ attribué



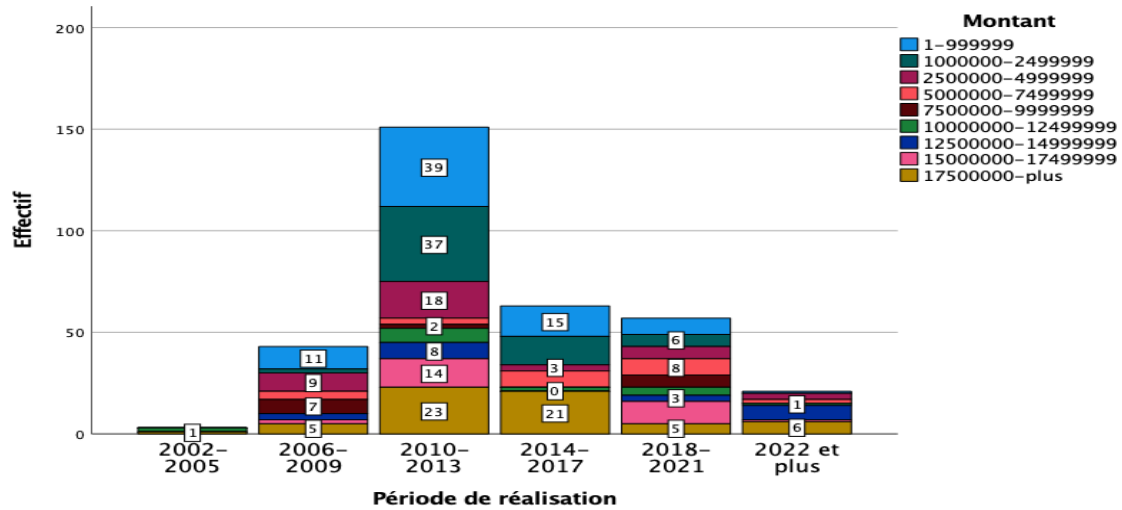
⁷ Montants en millions de dollars canadiens.

Les secteurs de l'éducation et de l'agriculture sont les seuls dont le montant moyen par programme dépasse cinq millions de dollars canadiens. Ainsi, malgré le fait que les secteurs de la santé, de la gouvernance et de l'urgence se sont vu octroyer un portefeuille global plus important, celui-ci est assez fragmenté et ne peut pas conduire à des impacts majeurs. Le montant moyen pour le secteur de l'urgence n'équivaut qu'à 2,353,659 dollars canadiens. En effet, pour ce secteur, nous n'avons identifié que 6 interventions (83 au total) dont le montant investi était supérieur ou égal à 10 millions de dollars canadiens. Près de 85% des fonds mis dans des interventions pour le secteur d'urgence ne dépassent pas 2,500,000 dollars canadiens. Cette situation témoigne donc d'une fragmentation importante de l'aide pour ce secteur. Par ailleurs, malgré le fait que plus de 25% des interventions réalisées en Haïti dans le cadre de l'APD canadienne concernent l'urgence, celles-ci ne représentent que 17% des montants qui ont été octroyés. Au lieu de répartir le portefeuille de 193,000,000 de dollars canadiens à travers 83 interventions, il serait plus opportun selon nous de concentrer l'aide sur moins d'interventions avec des montants plus conséquents. Ces propos d'un participant concernant des interventions d'urgence appuient cette compréhension : « il y a toujours eu des conséquences négatives avec la multiplication de ces petits projets qui n'apportent pas de résultats et ça donne de la duplication. Les fonds sont dispersés et puis les problèmes restent » (E 7).

Nous avons voulu voir si la fragmentation relevée plus haut pour les cinq principaux secteurs de l'APD canadienne en Haïti était généralisable. La figure 11 ci-après qui reprend toutes les interventions par secteur montre en effet combien cette aide est fragmentée et le nombre important d'interventions, dont le montant attribué, est inférieur à un million de dollars canadiens. Entre 2006 et 2013, on constate que beaucoup plus d'interventions réalisées avaient un montant de 2,500,000 dollars canadiens ou moins. Cependant à partir de 2014, on observe une amélioration intéressante relative à plusieurs interventions avec un montant supérieur ou égal à 17,500,000 dollars canadiens⁸.

⁸ Nous n'avons pas été en mesure d'identifier les raisons qui expliquent cette augmentation.

Figure 11.- Présentation des montants attribués par période



6.2.2 Les acteurs

Comme souligné dans la matrice des attributs présentée plus haut, en sus des interventions comme facteurs ou conditions pouvant entraver ou faciliter la cohérence des programmes de développement, le nombre d'acteurs impliqués peut également jouer un rôle important. Vokral (2016) souligne en effet les problèmes de coordination notamment que peut occasionner la multiplicité des acteurs qui interviennent sur le terrain dans le cadre des programmes de développement. Dans le tableau 8 ci-dessous, nous présentons la liste du nombre d'acteurs par secteur d'intervention.

Tableau 8.- Répartition des acteurs par secteur d'intervention

| Secteur | Nombre d'acteur(s) (organismes) impliqué(s) |
|---|--|
| Éducation | 20 |
| Santé | 37 |
| Eau et assainissement | 8 |
| Agriculture | 21 |
| Énergie | 3 |
| Gouvernance / justice | 35 |
| Développement rural | 1 |
| Banques / Services financiers | 8 |
| Industrie / Entreprise | 9 |
| Infrastructures et services sociaux de base | 7 |
| Transport et entreposage | 2 |
| Intervention d'urgence | 22 |
| Communications | 1 |
| Multi-secteurs | 10 |
| Reconstruction / réhabilitation | 5 |
| Tourisme | 2 |
| Aide alimentaire | 3 |
| Prévention de catastrophes | 4 |
| Sécurité | 8 |
| Aide humanitaire | 2 |
| Environnement | 1 |
| Total | 209 |

Comme illustré dans le tableau 8 ci-dessus, nous avons recensé 209 organismes ou acteurs impliqués dans l'APD canadienne en Haïti entre 2002 et 2022. Ainsi, on constate que cette aide fait appel à beaucoup d'acteurs et d'interventions (enjeux). Une telle configuration augmente le risque de conflits d'idées et d'intérêts et rend très difficile le compromis. De ce fait, elle ne facilite pas la recherche de la cohérence entre les programmes de développement. Chaque secteur d'intervention implique en moyenne une dizaine d'acteurs. De plus, si on considère les cinq secteurs les plus prédominants d'un point de vue financier (éducation, santé, agriculture, gouvernance / justice et intervention d'urgence), chaque secteur mobilise en moyenne 27 acteurs. Ce contexte permet de mieux comprendre ainsi les faiblesses en matière de coordination présentées par les participants dans le cadre de nos entrevues.

Le nombre d'acteurs en comparaison du nombre d'interventions réalisées témoigne que l'aide canadienne en Haïti ne préconise pas la continuité ou la pérennité dans le mandat confié aux acteurs sur le terrain. Pourtant, il ressort de nos entrevues que la continuité dans le mandat des acteurs qui interviennent sur le terrain contribue à renforcer la confiance et à faciliter ainsi la cohérence dans les programmes réalisés. À chaque nouveau mandat en effet, cela requiert un temps d'adaptation important pour appréhender le contexte et créer des liens solides avec les acteurs locaux.

6.2.3 Le poids de l'aide multilatérale

Un autre aspect important que nous avons analysé dans le chapitre précédent concerne le nombre important d'acteurs multilatéraux qui interviennent dans l'APD et dans différents domaines. L'aide multilatérale selon les écrits recensés et les observations tirées de nos entretiens nuit à l'efficacité de l'APD canadienne en Haïti. En effet, selon plusieurs participants, si le Canada dispose de leviers lui permettant d'opérer une reddition de compte auprès des acteurs bilatéraux ayant bénéficié de son APD, tel n'est pas le cas pour les acteurs multilatéraux.

Sur la figure 13, on constate que plus d'un tiers des programmes de développement en Haïti ont été exécutés par des bailleurs multilatéraux. En ajoutant les montants attribués aux programmes dans l'analyse, on constate à partir de la figure 14 que les programmes multilatéraux ont quand même reçu un montant plus important en moyenne comparé aux programmes bilatéraux. Le contrôle et la gestion des programmes multilatéraux étant assurés par des instances internationales comme l'Organisation des Nations unies (ONU) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), il est probable que ces organismes jouent un rôle dans le montant alloué à ces programmes. Tenant compte de l'importance des programmes multilatéraux dans l'aide totale accordée, on est en mesure d'avancer que le contrôle réalisé par le Canada dans le cadre de son APD en Haïti demeure assez limité.

Figure 12.- Répartition des interventions sur le plan bilatéral et multilatéral

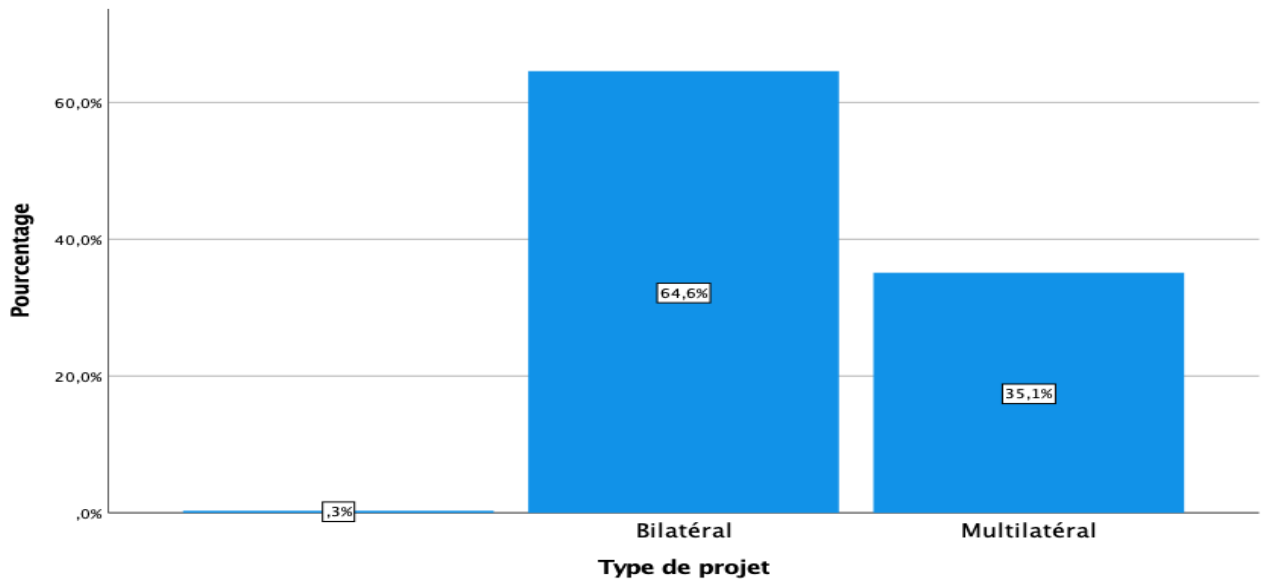
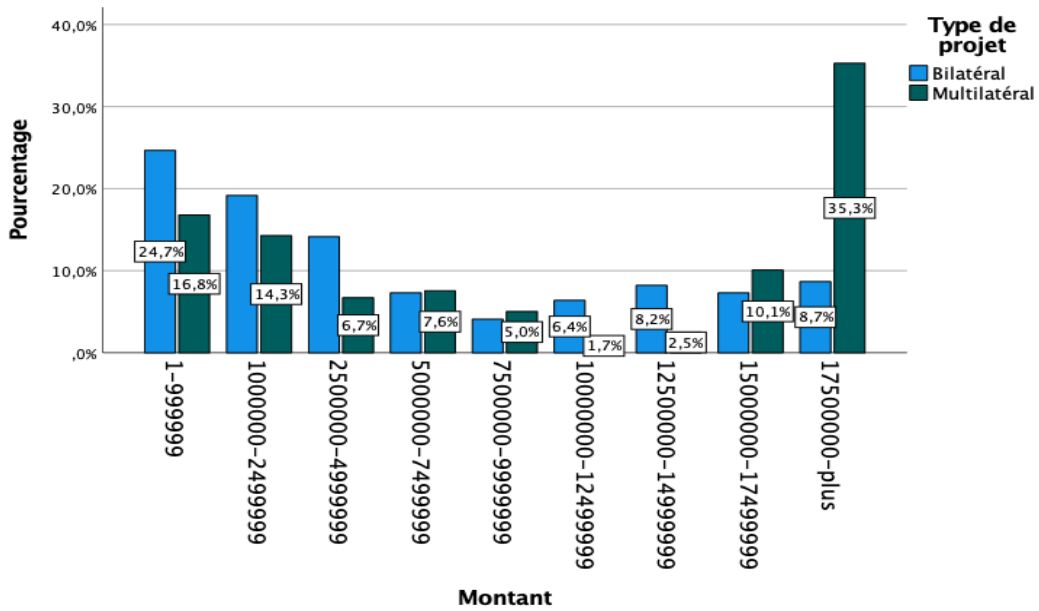


Figure 13- Répartition des programmes (bilatéral, multilatéral) par montant attribué

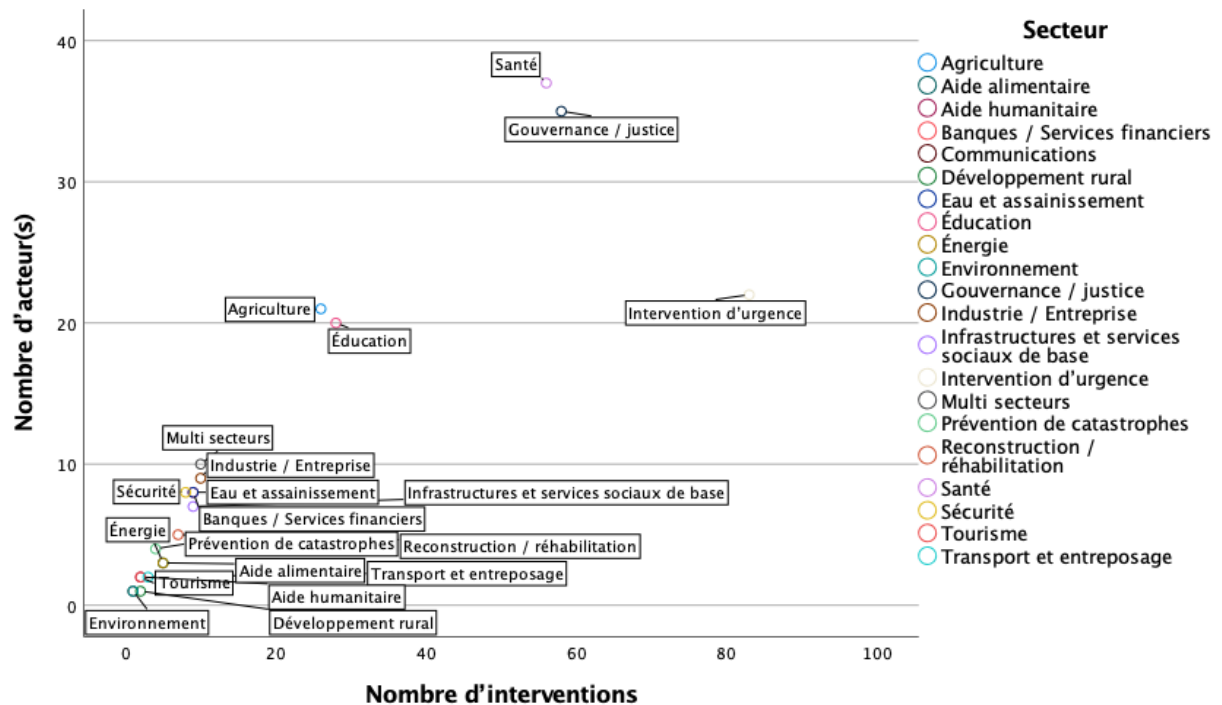


6.3 Analyse des programmes réalisés à travers la matrice de cohérence

Après avoir analysé les programmes réalisés au regard des facteurs de la matrice de cohérence, nous reprenons le tableau 6 en présentant le positionnement de chaque secteur dans ladite matrice. Le positionnement des secteurs est déterminé en croisant le nombre d'interventions par le nombre d'acteurs impliqués pour chaque secteur. La figure 15 ci-dessous traduit bien l'analyse réalisée plus haut. On remarque que les secteurs santé et gouvernance / justice présentent, comme déjà avancée, une grande fragmentation. Pour chacun de ces secteurs, hormis le fait qu'ils comportent beaucoup d'interventions et d'acteurs, on observe une grande fragmentation dans les thèmes retenus pour les programmes réalisés. Le secteur d'urgence, bien qu'il comporte beaucoup d'interventions, il présente moins de dispersion par rapport aux acteurs qui sont impliqués. En effet, pour 83 interventions, 22 acteurs sont impliqués dans l'urgence. Contrairement aux secteurs agriculture et éducation qui présentent quasiment un acteur par intervention, le secteur d'urgence affiche 4 interventions à peu près par acteur. Cela signifie qu'en période de crise, le Canada a tendance à renouveler le mandat des acteurs (ONG) avec lesquels il a l'habitude de travailler, ce qui est quand même une bonne chose.

Comme nous l'avons déjà souligné, afin de faciliter une meilleure cohérence de l'APD canadienne en fonction de la matrice des attributs, il est primordial de mieux consolider les interventions en identifiant des cibles sur lesquels les interventions pourront se perpétuer à travers le temps. Cela facilitera ainsi une plus grande efficacité de cette aide. En ce qui a trait aux acteurs qui interviennent, il est nécessaire également de favoriser l'expérience, car une telle approche peut faciliter la célérité dans les interventions et consolider la confiance entre les acteurs qui représente un déterminant important pour la cohérence des programmes de développement.

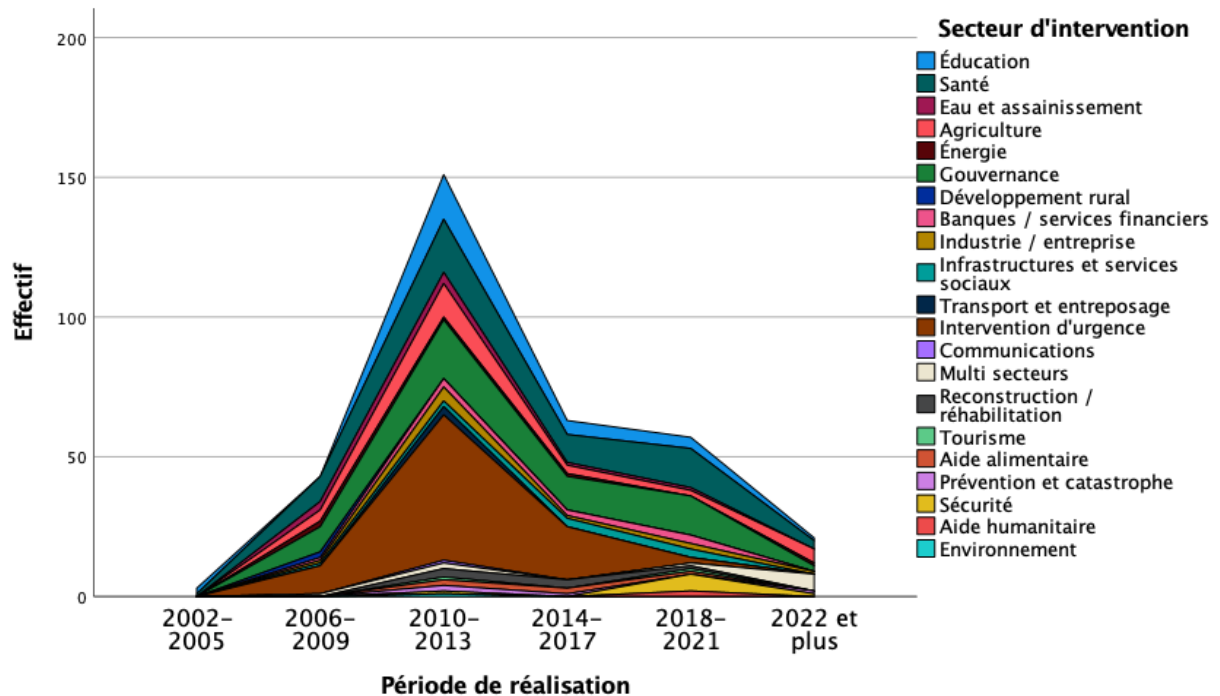
Figure 14.- Présentation des programmes réalisés en fonction de la matrice des attributs de la cohérence



6.4 L'évolution des programmes de développement dans le temps

Dans la figure 16, on observe l'évolution des montants attribués à travers l'APD canadienne en Haïti à travers le temps. La période 2010-2013 correspond à la période charnière de cette aide. En effet, le séisme de 2010 avait suscité un grand élan de solidarité à l'international et particulièrement du Canada envers Haïti. On constate après 2013 que l'APD canadienne a décliné, notamment dans les montants attribués au projet. À titre d'exemple, depuis 2017, peu de projets d'un montant dépassant quinze millions de dollars canadiens ont été financés. La figure 16, confirme que les secteurs éducation, santé, agriculture, gouvernance / justice et urgence demeurent prédominants durant toute la période analysée (2002-2022). Un secteur comme celui de l'urgence a pris de l'ampleur pendant la période 2010-2013, ce qui est logique par rapport au séisme de 2010.

Figure 15.- Évolution des secteurs d'intervention dans le temps



En plus de mobiliser une multiplicité d'acteurs et d'interventions comme nous venons de le voir, l'APD canadienne en Haïti au regard de son évolution dans le temps ne démontre pas une régularité dans les choix effectués pouvant amener une cohérence dans les programmes de développement mis en œuvre. En effet, en considérant les cinq plus grands secteurs, hormis la santé et la gouvernance qui ont conservé une stabilité dans le nombre de programmes réalisés à travers le temps, les autres grands secteurs ont décliné. L'éducation par exemple, comme on peut l'observer sur la figure 16, a complètement régressé entre 2013 et 2022. Ce qu'on remarque également en analysant les programmes de façon individuelle est l'absence d'une stabilité dans les thèmes choisis pour les programmes. À titre d'exemple, pour le secteur de la santé entre 2010 et 2015, l'accent était mis, entre autres, sur le renforcement de la gouvernance du système et l'accès aux services. À partir de 2016, on observe un virage important où désormais la priorité est accordée aux interventions touchant la santé sexuelle et reproductive des femmes. Il

convient de préciser que la définition de l'APD dans le long terme constitue l'une des conditions importantes selon plusieurs auteurs pour assurer une plus grande efficacité et une meilleure cohérence de celle-ci (Thompson, 2005; Bourgouin et coll., 2013; Rivard Piché, 2017). Ainsi, l'APD canadienne devrait être plus ciblée et plus stable sur le long terme.

6.5 Analyse de l'intégration des objectifs des programmes de développement

Plus haut dans ce chapitre, nous avons analysé à partir de la matrice des attributs réajustée, la cohérence de l'APD canadienne en Haïti en considérant les programmes réalisés entre 2002 et 2022. Dans cette section, nous voulons pousser l'analyse un peu plus loin en mettant l'accent sur les objectifs définis dans ces programmes. L'objectif est de voir si l'élaboration de ces objectifs est basée sur une approche intégrée qui facilite une meilleure synergie entre les politiques et les programmes (Guerling et Steads, 2003). L'approche intégrée, il convient de le rappeler, permet d'éviter le travail en silos entre les acteurs impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes de développement. Par ailleurs, nous voulons voir s'il existe une contradiction ou une fragmentation dans la définition des objectifs. Comme pour la première partie du chapitre, nous allons tenir compte des cinq secteurs les plus importants qui sont recensés, à savoir : l'éducation, la santé, l'agriculture, la gouvernance / justice et l'urgence. Il convient de rappeler que ces secteurs ont été priorisés au regard des montants octroyés et du nombre de programmes mis en œuvre.

6.5.1 Éducation

Dans ce secteur, nous avons identifié 29 interventions réalisées entre 2002 et 2022. D'un autre côté, 20 acteurs ont été impliqués, ce qui renforce les observations produites par nos participants sur la fragmentation de l'APD canadienne en Haïti. Cependant, nous avons relevé que les objectifs de manière générale se complétaient et il y aurait ainsi une continuité dans les programmes de développement élaborés. À titre d'exemple, nous avons recensé des objectifs qui visaient à améliorer l'accès aux services éducatifs et parallèlement la qualité et la gouvernance des services d'éducation de base. D'autres objectifs visent à renforcer les organisations et institutions haïtiennes dans les secteurs de l'éducation et à

améliorer la qualité de la formation des enseignants. Nous pouvons aussi mentionner des objectifs qui visent à soutenir le plan du gouvernement d'Haïti pour la reconstruction du système éducatif ainsi que le développement d'une politique nationale pour la formation de base et la formation continue des enseignants. Ces objectifs de notre point de vue sont assez complémentaires et on peut voir un fil conducteur qui est clair par rapport aux résultats attendus. En effet, deux principaux thèmes découlent des objectifs pour le secteur de l'éducation : le renforcement de la qualité de l'éducation et l'augmentation de l'accès. Avec l'identification de ces thèmes précis qui peuvent être considérés comme des cibles, il est plus facile d'assurer une cohérence des programmes de développement en matière d'éducation.

Néanmoins, nous avons constaté que pour plusieurs programmes, certains objectifs n'avaient aucun lien avec le secteur de l'éducation. Pour illustrer, nous citons cet objectif dans un programme pour lequel l'éducation a été identifiée comme secteur d'intervention : « Appuyer les microentreprises et petites et moyennes entreprises haïtiennes en augmentant leur accès au crédit ». En analysant cet objectif, on voit bien qu'il n'y a aucun lien avec l'éducation. Nous citons également un autre objectif : « prévenir la traite des personnes et protéger les migrants haïtiens vulnérables, particulièrement les femmes et les enfants ». Là encore, le lien avec l'éducation n'est pas évident. Ainsi, il est important dans la définition des objectifs de s'assurer d'un arrimage avec le secteur d'intervention afin de mieux apprécier par la suite les résultats.

6.5.2 Santé

Le secteur de la santé a impliqué 37 acteurs pour 56 interventions réalisées. On fait face à un secteur encore plus fragmenté que celui de l'éducation précédemment présenté. Cette fragmentation, on l'observe également dans le choix des thèmes à travers le secteur de la santé. Entre 2002 et 2022 comme présentés dans le tableau 9 ci-dessous, nous recensons plus d'une quinzaine de thèmes d'intervention pour la santé. Par ailleurs, il n'y a pas une constance dans le choix des thèmes à travers le temps. Ainsi, même s'il est évident que tous ces thèmes concernent le secteur de la santé, il n'en demeure pas moins qu'il est difficile de déterminer les cibles qui sont priorisées et une stratégie visant le renforcement des

interventions et une continuité. Par ailleurs, les montants accordés aux programmes ne sont pas élevés comme on l’a déjà vu. De ce fait, il est peu évident que les impacts et les effets anticipés puissent se matérialiser dans la mise en œuvre des programmes qui sont financés.

Tableau 9.- Thèmes retenus dans le secteur de la santé

| # | Période d’intervention | Thèmes retenus |
|----|------------------------|--|
| 1 | 2002-2012 | Santé infantile |
| 2 | 2005-2012 | Gouvernance |
| 3 | 2006-2013 | Transmission des IST |
| 4 | 2007-2012 | Égalité entre hommes et femmes |
| 5 | 2008-2011 | Soins aux femmes victimes de violence |
| 6 | 2008-2011 | Accès à l’eau potable |
| 7 | 2008-2013 | Mortalité infantile |
| 8 | 2008-2014 | Mortalité maternelle |
| 9 | 2008-2012 | Renforcement des capacités de gestion |
| 10 | 2011-2017 | Accès aux soins de santé spécialisés |
| 11 | 2011-2013 | Santé nutritionnelle |
| 12 | 2011-2013 | Renforcement des capacités du personnel de santé |
| 13 | 2014-2019 | Maladies diarrhéiques |
| 14 | 2019-2020 | Choléra |
| 15 | 2019-2023 | Santé sexuelle et reproductive |

Comme pour le secteur de l’éducation, on observe une incohérence entre certains objectifs fixés et le secteur de la santé. Par exemple, on relève pour des programmes de santé des objectifs de restructuration du secteur de l’énergie ou la prévention de la traite des personnes qui n’ont pas de lien avec le secteur de la santé. D’autres objectifs comme « l’amélioration de l’accès de tous les Haïtiennes et les Haïtiens à des services d’enregistrement des naissances de qualité » renforcent davantage notre point de vue.

6.5.3 Agriculture

Comme pour les autres secteurs, celui de l’agriculture est assez fragmenté avec 21 acteurs identifiés pour 26 interventions. Cependant, nous relevons un élément positif pour ce qui a trait aux objectifs définis. Les objectifs pour ce secteur nous paraissent plus complémentaires. En analysant les objectifs, nous relevons trois principaux axes : le

renforcement du système agricole à travers une amélioration de la gouvernance, une contribution au renforcement socio-économique des filières locales et le renforcement de la sécurité alimentaire des familles. Ces axes sont en effet complémentaires et le principal objectif est l'amélioration de la production dans le secteur agricole tant en qualité qu'en quantité. À l'inverse des deux autres secteurs déjà présentés, le secteur de l'agriculture met l'accent sur moins de thèmes d'interventions, ce qui peut contribuer à améliorer la cohérence.

Un autre aspect intéressant que nous soulignons dans l'analyse du secteur de l'agriculture est le fait que certains objectifs définis renforcent des interventions dans d'autres secteurs. Ainsi, le chevauchement entre des objectifs du secteur de l'agriculture avec ceux d'autres secteurs contribuent à créer une synergie et à éviter un isolement. Pour illustrer, nous considérons cet objectif : « améliorer la capacité d'apprendre de 1.1 million d'écoliers haïtiens en leur fournissant un repas chaud par jour d'école ». Cet objectif vient renforcer le volet apprentissage visé par le secteur éducatif. Nous pouvons présenter également un autre objectif qui comporte quant à lui un volet sécuritaire : « contribuer directement à l'allègement des effets de la pauvreté et à l'apaisement social des populations ciblées par l'amélioration de la production agricole ». Il est évident que cet objectif permettra de renforcer le secteur sécurité, mais également le système agricole. Il crée ainsi une complémentarité importante entre deux secteurs d'intervention.

6.5.4 Gouvernance / justice

Les observations que nous avons produites pour les autres secteurs concernant la fragmentation des interventions et des acteurs s'appliquent également pour le secteur de la gouvernance / justice. Une particularité importante qui ressortait pour le secteur de la santé et qui est encore plus prononcée pour le secteur de la gouvernance / justice est l'absence d'un lien direct entre certains objectifs et les thèmes gouvernance / justice. Nous prenons pour illustrer, ces deux objectifs :

- Élaborer « un plan d'action national pour l'énergie propre en Haïti, axé sur la restructuration du secteur de l'énergie pour les ménages et les petites entreprises »
- Réduire « la transmission des IST et du VIH/sida dans la population »

Les deux objectifs présentés ci-dessus quoiqu'ils soient intéressants, il est difficile d'établir un lien entre eux et la gouvernance / justice. Par ailleurs, il est difficile d'établir des cibles pour ce secteur et de bien saisir les priorités tenant compte du nombre de thèmes sur lesquels des interventions sont réalisées. Le tableau 10 plus bas permet de voir en effet la multiplicité et la fragmentation des thèmes qui sont retenus.

Tableau 10.- Thèmes retenus dans le secteur Gouvernance / Justice

| # | Période d'intervention | Thèmes retenus |
|----|------------------------|--|
| 1 | 2005-2012 | Création d'emplois |
| 2 | 2005-2012 | Réduction de la pauvreté |
| 3 | 2005-2010 | Renforcement des capacités organisationnelles |
| 4 | 2006-2012 | Promotion de la démocratie |
| 5 | 2006-2013 | Réduction de la transmission des IST |
| 6 | 2006-2011 | Apaisement social |
| 7 | 2007-2012 | Égalité entre les femmes et les hommes |
| 8 | 2007-2017 | Renforcement des institutions publiques |
| 9 | 2008-2011 | Appui aux femmes victimes de violence |
| 10 | 2008-2013 | Amélioration de la sécurité alimentaire |
| 11 | 2008-2012 | Protection des enfants contre la violence et les abus |
| 12 | 2008-2012 | Amélioration des conditions de vie des paysans |
| 13 | 2010-2021 | Professionnalisation de la Police nationale |
| 14 | 2011-2012 | Renforcement des mouvements coopératifs et mutualistes |
| 15 | 2013-2015 | Amélioration des conditions d'apprentissage des jeunes |
| 16 | 2014-2021 | Promotion du développement local |
| 17 | 2015-2022 | Amélioration des capacités à générer des recettes fiscales |
| 18 | 2016-2018 | Prévention de la traite de personnes |
| 19 | 2016-2017 | Promotion d'élections libres et représentatives |
| 20 | 2017-2019 | Violation des droits des mineurs |
| 21 | 2018-2022 | Accès à des services d'enregistrement des naissances |
| 22 | 2018-2023 | Santé sexuelle et reproductive |

6.5.5 Intervention d'urgence

Le secteur d'intervention relatif à l'urgence illustre toutes les analyses déjà réalisées pour les autres secteurs. De manière plus précise, ledit secteur renforce l'argument selon lequel l'APD canadienne en Haïti entre 2002 et 2022 est fragmentée, non ciblée et conçue beaucoup plus dans une logique d'intervention ponctuelle. Les catastrophes et les situations

d'urgence chroniques en Haïti ne contribuent malheureusement pas à améliorer une telle réalité.

Le secteur d'intervention d'urgence représente à lui tout seul un quart (83) de l'ensemble des interventions réalisées en Haïti. Cependant, le montant moyen accordé par projet ne dépasse pas 2,3 millions de dollars canadiens. Les objectifs des programmes exécutés pour ce secteur sont éclatés et il est difficile de retracer une ligne complémentaire entre eux. En effet, comme pour la santé et la gouvernance, les interventions d'urgence portent sur de nombreux thèmes dont entre autres :

- Protection des libertés des personnes touchées par les conflits
- Prévention de la propagation de maladies transmissibles
- Réponse aux besoins alimentaires
- Soutien à la Croix-Rouge
- Coordination de l'action humanitaire
- Prévention des actes de violence sur les femmes
- Prévention du choléra
- Réduction de la mortalité maternelle et infantile
- Réponse aux problèmes de migration
- Assistance aux personnes victimes
- Promotion de l'équité en matière de santé

À la lumière des multiples thèmes présentés précédemment, on comprend mieux le problème de coordination dans les interventions sur le terrain évoqué par la majorité de nos répondants. En effet, compte tenu des faiblesses institutionnelles récurrentes en Haïti et de la fragmentation des interventions, il est difficile dans de telles conditions d'assurer une cohérence des programmes de développement.

Conclusion du chapitre

Nous avons réalisé une analyse documentaire dans ce chapitre qui s'appuie sur 222 programmes canadiens mis en œuvre en Haïti entre 2002 et 2022. Ces programmes se répartissent dans 21 secteurs d'intervention. L'objectif de cette analyse était d'approfondir nos résultats qui témoignent d'une aide internationale canadienne fragmentée, caractérisée par la présence de multiples acteurs et qui ne favorise pas la cohérence. Nous avons adapté la matrice des attributs de la cohérence de Savard (2010) en remplaçant le terme enjeu par intervention en fonction de l'une des propositions de notre cadre d'analyse qui stipule que la cohérence des politiques et des programmes de développement passe par une harmonisation des intérêts et des objectifs partagés dans une logique de synergie.

La fragmentation de l'APD canadienne en Haïti corrobore les données colligées dans le cadre de nos entrevues. En effet, la coordination de cette aide est très difficile selon plusieurs répondants compte tenu de la multiplicité des acteurs qui sont impliqués. Cette réalité pourrait entraîner des conflits dans les idées et les intérêts et nuit à la synergie des actions, l'un des gages de la cohérence des programmes de développement. Ajoutés à cela, les mécanismes de coordination qui existent sont peu fonctionnels. Ainsi, la cohérence et l'efficacité de l'aide internationale en Haïti pourraient en pâtir, car au-delà du Canada, beaucoup d'autres bailleurs bilatéraux et multilatéraux sont impliqués en Haïti. Bien que dans cette thèse, nous analysons que le cas canadien, il est important de souligner l'ampleur de ce problème au niveau global et les impacts qu'il peut entraîner sur le long terme. Par ailleurs, le fait de regrouper les interventions et de diminuer le nombre des acteurs dans les programmes de développement pourrait faciliter de manière significative leur cohérence.

Parmi les 21 secteurs d'intervention identifiés, 5 s'avèrent prédominants dans la mesure où ils représentent plus de 70% de la totalité de l'APD canadienne en Haïti. Il s'agit de l'éducation, la santé, l'agriculture, la gouvernance / justice et l'urgence. Les secteurs de l'éducation et de l'agriculture sont les deux qui sont moins fragmentés en revanche et pour lesquels on observe un certain alignement des objectifs. En effet, ils comportent moins de programmes et font intervenir moins d'acteurs. Ces deux secteurs présentent comme nous l'avons illustré moins d'ambiguïté dans la définition des objectifs. Nous reprenons plus bas

la matrice des attributs de la cohérence en positionnant chaque secteur selon ce qui ressort de nos analyses au regard des rôles que jouent le nombre d'interventions et le nombre d'acteurs sur la clarté des objectifs.

Tableau 11.- Intégration des programmes de développement dans la Matrice des attributs de la cohérence

| | | Nombre d'acteurs | |
|------------------------|-------------------------------|--|--|
| | | Nombre réduit d'acteurs | Nombre élevé d'acteurs |
| Nombre d'interventions | Nombre réduit d'interventions | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Éducation ▪ Agriculture | |
| | Nombre élevé d'interventions | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intervention d'urgence | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Santé ▪ Gouvernance / Justice |

Le tableau 11 illustre trois parmi les quatre scénarios possibles selon la matrice des attributs de la cohérence. Le scénario 1 nous montre que les secteurs de l'éducation et de l'agriculture sont ceux qui présentent moins de fragmentation et qui pourraient favoriser une cohérence. Le secteur d'intervention d'urgence présente la particularité de présenter un nombre réduit d'acteurs comparé à un nombre élevé d'interventions. Ce scénario cependant compte tenu du nombre important d'interventions rend difficile la conciliation des idées et des intérêts, ce qui handicape la cohérence recherchée. La dernière case où figurent les secteurs Santé et Gouvernance / Justice illustre le scénario le moins idéal dans lequel la recherche de compromis entre les acteurs et l'harmonisation des intérêts et des idées sont très difficiles. Les résultats qui ressortent dans ce chapitre et que nous synthétisons dans le tableau 11 nous permettent de corroborer les propositions 2, 3, 5 et 6 de notre cadre d'analyse qui appuient l'importance d'une approche décentralisée, l'intégration des idées et des intérêts et d'une hiérarchie moins dense. Ces facteurs pris ensemble peuvent en effet jouer sur la clarté des objectifs qui sont définis dans les politiques et les programmes de développement et faciliter ainsi leur cohérence.

Pour la globalité des programmes financés, un montant moyen de 4,392,297.76 dollars canadiens a été attribué par intervention. Nous relevons également un nombre important d'interventions dont le financement ne dépasse pas le seuil d'un million de dollars

canadiens, ce qui traduit le nombre important des interventions réalisées. En nous basant sur la matrice des attributs de la cohérence, on constate ainsi qu'une cohérence est difficile à atteindre dans un tel contexte, notamment pour les secteurs Santé et Gouvernance / Justice.

Bien que l'aide multilatérale soit présentée comme néfaste à l'APD en Haïti par plusieurs participants, les programmes que nous avons consultés démontrent que ce type d'aide représente plus de 40% du montant investi. Une bonne partie de l'APD échappe donc au contrôle du Canada qui n'est pas en mesure d'exiger une reddition de comptes aux ONG bénéficiant de ce type d'aide. Face à cette réalité, il serait opportun que le Canada priorise un virage vers l'aide bilatérale qui facilitera un contrôle conjoint avec le gouvernement haïtien. Ainsi, il sera plus facile d'assurer une coordination des actions proposées et un suivi plus efficace quant aux objectifs fixés.

Nous avons aussi constaté que beaucoup d'objectifs présentaient peu de lien avec certaines interventions identifiées dans des programmes. Nous pensons que le virage que nous préconisons plus haut vers l'aide bilatérale peut éviter d'avoir des objectifs que Savard (2010) qualifie d'objectifs orphelins, c'est-à-dire qui n'ont aucun ancrage. En effet, le contrôle à deux niveaux (Canada et Haïti) que permet l'aide bilatérale peut réduire de façon significative la définition de tels objectifs.

Un volet très important de ce chapitre concerne l'intégration des objectifs des programmes de développement. Il s'avère que pour les cinq principaux secteurs considérés pour l'analyse, la plupart des objectifs manquent de synergie. Il est donc difficile d'identifier les cibles qui sont priorisées et les résultats qui sont recherchés. Le fait qu'une grande partie de l'APD canadienne s'oriente vers l'urgence témoigne en effet d'un manque de priorisation dans les interventions réalisées. La culture que nous observons est celle de l'humanitaire qui prévaut sans un effort de réflexion sur le long terme. Il serait important en effet que des priorités soient bien définies en amont et soient incluses dans la planification des programmes de développement. Cela réduirait considérablement l'effet pompier qui en général n'apporte que des solutions pour répondre à des besoins ponctuels.

D'un autre côté, en raison du temps limité dans la conception de ces programmes, il est donc difficile de faciliter leur intégration avec les programmes qui existent déjà.

Haïti étant un pays très pauvre, vulnérable face aux cataclysmes récurrents et très peu pourvu en ressources humaines compétentes, il est difficile d'agir sur le nombre élevé des interventions qui sont exécutées dans le pays. Dans cette situation que nous décrivons, on observe un laxisme ou un attentisme de la part des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Ainsi, les programmes qui sont exécutés sont validés sans souci de cohérence avec une politique ou un plan de développement qui n'existe pas d'ailleurs. Ce chapitre renforce donc la proposition de plusieurs répondants rencontrés pour l'élaboration d'une véritable politique de coopération dans le cadre de l'aide internationale en Haïti.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette recherche nous a permis d'aborder un cas qui illustre le paradoxe que pose l'Aide publique au développement (APD) à l'émergence des pays pauvres dont Haïti. En effet, si le plan Marshall au lendemain de la Seconde Guerre mondiale a pu contribuer à la relève et à l'émancipation du Japon et de l'Europe (Charnoz et Severino, 2015), certains pays comme Haïti malgré le fait qu'ils aient bénéficié de manière importante de l'aide internationale dont celle du Canada, ils demeurent malheureusement encore à la remorque du développement. Dans un rapport de l'OCDE (2021), Haïti est présenté en effet comme l'un des acteurs clés de l'aide internationale canadienne. En effet, entre 2006 et 2014, plus d'un milliard de dollars ont été investis en Haïti à travers l'APD canadienne (Rivard Piché, 2017). Historiquement, l'APD a toujours représenté un élément majeur dans le financement des dépenses publiques des pays pauvres. Borson (2017) souligne par exemple le fait que l'APD a permis de financer approximativement 40% des dépenses des pays moins avancés au cours des deux dernières décennies.

L'APD s'est formalisée au début des années 1960 avec la création de l'OCDE, puis du CAD qui avait pour mandat d'aider les pays en voie de développement en leur facilitant notamment l'accès à l'afflux de capitaux à long terme (Pacquement, 2009). Au gré des nombreux événements économiques, sociaux et géopolitiques, l'APD a connu une évolution turbulente. Le débat dans les années 1970 autour de l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial amena l'ONU à adopter une déclaration réclamant une réforme majeure dans les systèmes internationaux du commerce et de la finance afin de mieux accompagner les pays en voie de développement (Therrien, 2001). Face à l'aggravation du niveau d'endettement des pays du tiers-monde avec les implications de la révolution néolibérale des années 1980, l'APD fut également employée comme mécanisme pour alléger le fardeau économique de ces pays. Les années 1990 ont marqué cependant un ralentissement de l'APD par rapport à d'autres contributions comme les excédents commerciaux, les investissements directs étrangers et les transferts des travailleurs immigrés (Contamin et coll., 2008). Au début des années 2000, tenant compte de l'inégalité de plus en plus croissante entre les États et le seuil de pauvreté qui atteignit un niveau historique de 50% pour la région de l'Afrique subsaharienne, l'APD reprit de l'élan. Par

ailleurs, il convient de rappeler que la quasi-totalité des pays développés n'a jamais respecté le taux de 0,70% du RNB à verser au titre d'APD comme adopté à partir de la commission Pearson, première commission sur le développement international.

Malgré son évolution en dents de scie, plusieurs pays pauvres comme Haïti ont tout de même pu bénéficier d'un appui important par le biais de l'APD quoique son impact fut réduit considérablement avec les nombreux conditionnements qui généralement encadrent son octroi. L'APD en Haïti est caractérisée par l'intervention de multiples acteurs sur le plan bilatéral et multilatéral. En ce qui concerne la voie bilatérale, le Canada a toujours représenté un partenaire majeur d'Haïti. Bien que l'APD canadienne soit recensée de manière significative en Haïti à partir des années 1990 à la fin du régime soviétique notamment (Shamsie, 2012; Brown et coll., 2015), les rapports entre les deux pays sur le plan politique (diplomatique) remontent aux années 1950 et au 18^{ème} siècle sur le plan économique et commercial (Icart, 2006). À partir des années 2000, l'APD canadienne a occupé une place importante dans le financement des dépenses publiques en Haïti, faisant ainsi du Canada le deuxième bailleur d'Haïti sur le plan bilatéral (OCDE, 2023).

Selon Therrien (1989), trois grands courants caractérisent l'APD canadienne. L'aide canadienne refléterait l'intérêt collectif de la communauté selon le premier courant qualifié de pluraliste. L'action gouvernementale serait ainsi inspirée par l'altruisme et la générosité des groupes sociaux. Le deuxième courant dit étatiste considère que les intérêts du gouvernement sont confondus avec ceux de certaines couches sociales. À l'inverse du courant pluraliste, le courant étatiste estime que l'altruisme est un trait individuel non transférable à l'échelle de l'État. Le dernier courant s'appuie sur la thèse néomarxiste et avance que les intérêts économiques et commerciaux devraient jouer un rôle important dans la gestion de l'aide canadienne. Donc, l'action de l'État est orientée dans un rapport de domination Nord-Sud, basée sur la défense du capitalisme national et international, et la pénétration des marchés extérieurs. De ce fait, le courant néomarxiste promouvrait le développement d'une économie d'importation des pays en voie de développement et favoriserait ainsi une dépendance économique de ces derniers vis-à-vis des bailleurs

bilatéraux (Rioux, 2002). Chacun de ces courants a eu un impact sur l'APD canadienne au fil des années selon le contexte politique et économique international.

Bien que pour plusieurs auteurs comme Simpson (2004) et Brown (2016), l'APD canadienne est davantage marquée par le courant néomarxiste, dans le cas d'Haïti, les avis sont tout de même partagés à travers les écrits que nous avons consultés. En effet, selon une première catégorie (Brown, 2014; Prest, 2005; Shamsie, 2012) Haïti ne représenterait pas un intérêt économique pour le Canada, l'autre catégorie (English, 1984; Icart, 2004; Milne, 2005) à l'inverse réfute cette thèse en expliquant qu'Haïti et Cuba dans les Caraïbes ont toujours représenté un intérêt économique pour le Canada. En témoigne d'ailleurs la présence de plusieurs compagnies canadiennes dans les secteurs bancaire, touristique et de l'extraction des ressources naturelles.

En consultant les écrits, en dehors des facteurs économiques et financiers déjà évoqués et pour lesquels les avis demeurent mitigés, deux principaux facteurs ont influencé l'APD canadienne en Haïti. En premier lieu, sur le plan culturel et social, la religion et la langue ont influencé de manière significative les relations entre le Canada et Haïti et plus tard l'APD accordée. Au début du 20^{ème} siècle, considérant la confession catholique partagée par le Québec et Haïti, plusieurs missionnaires canadiens se sont rendus en Haïti et ont joué un rôle important dans les systèmes éducatif et sanitaire du pays. Par ailleurs, l'immigration notamment à partir des années 1960 a également contribué à la définition des rapports entre les deux États. Ensuite, sur le plan historique et politique, les relations entre le Canada et Haïti remontent à plusieurs siècles et les relations diplomatiques sont formalisées depuis plusieurs décennies. Par rapport aux enjeux sécuritaires et l'instabilité politique chronique, le Canada s'est toujours impliqué dans des interventions de la communauté internationale. Face à l'événement du 11 septembre 2001 et du terrain poreux qu'offre Haïti tenant compte de ses difficultés dans la gestion de ses frontières, le Canada a été longuement impliqué dans les réformes de la PNH, du système judiciaire et carcéral haïtien.

Par ailleurs, nos recherches nous ont amenés à identifier cinq grands traits qui caractérisent l'APD canadienne en Haïti. D'abord, la question de la coordination de cette aide. En effet, elle serait caractérisée par un manque d'implication des acteurs locaux. Cette situation résulte d'une absence de maîtrise des connaissances locales et le niveau de confiance entre les différents acteurs sur le plan bilatéral. D'un autre côté, l'intervention de multiples acteurs dans l'aide canadienne entraîne des enjeux de coordination. La dispersion de l'aide est également à considérer, car le Canada est présenté comme l'un des pays du CAD dont l'aide est la plus dispersée.

Selon la deuxième caractéristique, l'APD canadienne est présentée comme liée. Le fait que le Canada lie son aide, selon English (1984), repose sur un argument à deux volets. Selon le premier volet, l'aide canadienne devrait contribuer à aider à la fois le Canada et les pays bénéficiaires. L'autre volet retient l'appui souvent recherché auprès de l'opinion publique et en particulier le monde des affaires, afin de valider l'aide octroyée.

La prépondérance des ONG constitue la troisième caractéristique de l'APD canadienne en Haïti. Le Canada a en effet longuement priorisé le couloir des ONG pour intervenir en Haïti. Déjà à la fin des années 1980, le Canada faisait partie des donateurs ayant le plus d'ONG travaillant en Haïti. L'un des arguments justifiant le choix du Canada de s'appuyer sur les ONG tient au problème épineux de la corruption au sein de l'administration publique haïtienne. La vision à court terme est aussi l'une des caractéristiques qui ressortaient des écrits consultés. Selon certains praticiens la durée souvent réduite des projets joue de manière négative sur l'établissement de relations de confiance avec les acteurs sur le terrain. Il convient de préciser que le climat politique et sécuritaire instable ne contribue pas également à la définition de mandat plus long.

La dernière caractéristique relative à l'aide canadienne concerne un manque de prise en compte du contexte local. La construction de prisons qui a conduit à un effet inverse en augmentant la taille de la population carcérale ressort, entre autres, des écrits comme un exemple de méconnaissance ou de manque de prise en compte du contexte local. Ayant une

tradition de détention préventive prolongée, le financement de la construction de nouvelles prisons par le Canada a eu malheureusement pour effet d'allonger davantage les délais d'incarcération.

Nous avons choisi d'aborder la problématique de l'APD en Haïti compte tenu de notre vécu à la fois sur le plan personnel et professionnel. En effet, nous avons travaillé entre 2008 et 2016 dans la fonction publique haïtienne et nous avons eu l'opportunité d'observer le manque de coordination et de cohérence dans la planification et la mise en œuvre de certains programmes de développement. Le séisme de 2010 nous a offert l'occasion regrettable d'analyser de plus près le contexte de l'aide internationale en Haïti et toutes les confusions qu'elle amène dans la quête du développement. Azoulay (2005) souligne en effet la difficulté des pays pauvres à bien coordonner leurs politiques et leurs programmes en matière de développement en raison d'un manque de cohérence.

L'un des facteurs présentés par plusieurs auteurs comme essentiels à la cohérence des politiques et des programmes de développement concerne la prise en compte de la dimension contextuelle (Guerlings, 2003; Becker, 2009; Hupe, 2011). Par ailleurs, selon Christiansen (2001) l'élément contextuel peut aider à tisser des liens solides entre les acteurs (bailleurs et receveurs de l'APD), ce qui renforce la coordination et crée une plus grande synergie, favorable à la cohérence des programmes mis en œuvre. Il est opportun de rappeler que deux des principes de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide internationale portent sur la propriété des programmes de développement élaborés et mis en œuvre, et l'alignement des donateurs de l'APD avec les priorités et les mécanismes des pays bénéficiaires. Cette recherche nous a permis d'approfondir ces aspects importants dans la quête de cohérence des programmes de développement élaborés et mis en œuvre en Haïti à travers l'APD canadienne.

La question de la cohérence nous a interpellés dans le cadre de cette recherche par rapport au rôle qu'elle peut jouer dans l'amélioration de l'aide internationale quant à l'atteinte de ses objectifs, mais également en tenant compte de son caractère transversal. En effet, Carbone (2008) et Siitonen (2016) précisent que la cohérence s'inscrit dans un processus qui permet aux politiques adoptées par les pays développés en matière de développement

de produire des retombées positives sur celles des pays pauvres. Selon plusieurs auteurs, la cohérence, compte tenu du fait qu'elle permet d'imbriquer plusieurs concepts tels l'intégration, la coordination, la gouvernance conjointe et le réseau, contribue à renforcer mutuellement les politiques et les programmes de développement et à améliorer leur efficacité (OCDE, 1996, cité dans Parsons, 2004; Rhodes, 2004).

Un autre aspect important de la cohérence des programmes de développement que nous avons abordé dans cette thèse est qu'elle se base sur le principe selon lequel les pays donateurs de l'APD devraient évaluer l'impact qu'engendre l'ensemble de leurs politiques sur les pays bénéficiaires (Sianes, 2017). Ainsi, la recherche de la cohérence doit s'inscrire dans une vision globale et non une démarche isolée. Sianes (2017) et Siitonen (2016) reprennent à juste titre l'idée selon laquelle toutes les politiques et tous les programmes des pays développés devraient intégrer des volets touchant à l'efficacité de l'APD. Voilà pourquoi nous nous intéressons particulièrement à la définition de Collin (2012) selon laquelle la cohérence requiert la prise en compte des besoins et des intérêts des pays en voie de développement dans l'évolution d'une économie globale. La pandémie de COVID-19 a confirmé cette compréhension relative à la transversalité accrue des politiques et des programmes mis en œuvre par les pays dans le monde.

Par ailleurs, Scobie (2016) relate un ensemble de facteurs qui peuvent nuire à la cohérence des politiques et des programmes de développement. Ceux-ci concernent, entre autres : une gouvernance publique en silos qui dénote un manque d'intégration des politiques publiques, une réticence à partager des informations, une absence de volonté politique, des projets basés sur des financements non viables, un manque d'imputabilité parmi les acteurs et de faibles capacités techniques de la part des ressources humaines. Également, on mentionne le taux de rotation élevé des fonctionnaires ou des agents publics qui diminue considérablement la mémoire institutionnelle. Ces facteurs nuisent à la cohérence et réduisent l'efficacité de la mise en œuvre des politiques et des programmes de développement.

Notre recherche s'appuie sur deux grands objectifs, le premier s'inscrit dans une perspective théorique et l'autre dans une démarche empirique. En effet, dans cette recherche, nous avons ciblé à partir de notre recension des écrits quels sont les concepts et les définitions les plus pertinentes en ce qui concerne la cohérence des politiques et des programmes de développement. Cette thèse offre ainsi une compréhension et des définitions actualisées de la notion de cohérence et de sa portée à travers l'APD. D'un autre côté, bien qu'il existe des écrits tout de même assez importants sur la cohérence des politiques et des programmes de développement, très peu de réflexions et de cadres théoriques sont développés dans un rapport Nord-Sud. Nous avons ainsi proposé un modèle conceptuel sur la cohérence des programmes de développement dans un rapport Nord-Sud. Ledit modèle vise à répondre à notre question de recherche relative aux facteurs explicatifs perçus comme freins et comme leviers à la cohérence de l'aide internationale en Haïti.

Notre cadre conceptuel repose sur dix propositions explicatives quant à la cohérence des politiques et des programmes de développement. Cinq d'entre eux constituent plus des obstacles à la cohérence et les cinq autres des opportunités à celles-ci. En ce qui concerne les obstacles, nous avons identifié la question d'objectifs contradictoires, le nombre élevé d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre des politiques et des programmes de développement, la densité de la hiérarchie, notamment dans la prise de décision, une approche non participative dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et des programmes, et la rigidité des règles.

Cinq facteurs qui pourraient servir de leviers à la cohérence ont été d'un autre côté identifiés dans le cadre conceptuel. Il s'agit de la connaissance du contexte, une vision partagée, la compétence des ressources humaines, l'ouverture de l'APA et des conditions politiques et socio-économiques stables. Ce cadre conceptuel a été confronté aux données collectées lors des entrevues et l'analyse des programmes de développement canadiens réalisés en Haïti entre 2002 et 2022.

La méthodologie utilisée est de nature qualitative. Cette approche, comme Carter et Little (2007) le soulignent, facilite la flexibilité et la diversité, ce qui enrichit la compréhension des phénomènes étudiés. L'une des justifications liées au choix de cette approche qualitative tient au fait qu'elle n'évolue pas dans une perspective hypothético-déductive, mais dans une démarche interprétative basée sur une itération qui permet de construire progressivement une vision de la recherche et de reformuler certaines propositions de départ. Ainsi, nous avons pu au fur et à mesure de l'avancement de notre recherche, par exemple lors de la collecte et de l'analyse des données, préciser encore certains facteurs explicatifs de notre cadre conceptuel de départ. Creswell (2013) souligne en effet que les propositions dans une recherche qualitative sont en réalité ouvertes, évolutives et non directionnelles.

Nous avons choisi de réaliser une étude de cas intrinsèque comme nous l'avons mentionné dans le chapitre sur la méthodologie, car elle vise une meilleure compréhension du cas en lui-même. Stake (2000) le précise, en effet cette méthode permet de saisir la complexité des phénomènes dans leur temporalité. Ainsi à partir de cette méthode, nous avons pu mieux comprendre l'évolution de l'APD canadienne sous l'angle de sa cohérence dans le contexte des relations bilatérales Nord-Sud.

Trois techniques de collecte des données ont été considérées. D'abord, une analyse documentaire portant sur des écrits scientifiques, des textes normatifs, des entrevues et des programmes de développement réalisés en Haïti. Ensuite, nous avons réalisé 24 entrevues semi-dirigées avec des acteurs qui ont une large expérience de l'APD canadienne en Haïti et qui ont travaillé pour l'un ou l'autre des deux gouvernements. À partir de la dernière méthode, une analyse de contenu des entrevues menées et des programmes exécutés en Haïti à partir de l'APD canadienne entre 2002 et 2022 a été réalisée. Par ailleurs, dans un souci de rigueur, nous avons pris en compte des critères importants soulignés par Gohier (2004) pour renforcer la qualité des recherches qualitatives qui sont : la crédibilité, la transférabilité, la constance interne et la fiabilité. L'intégration de ces critères dans les méthodes utilisées facilite la triangulation de ces dernières et leur crédibilité. Malgré qu'une transférabilité (validité externe) d'un point de vue statistique n'était pas un objectif,

nous avons pu atteindre une saturation théorique en nous assurant à la fin de la collecte et l'analyse qu'aucune nouvelle donnée ne ressortait.

Nos résultats démontrent une implication limitée ou du moins peu effective des acteurs locaux dans la conception ou l'élaboration des programmes de développement en Haïti dans le cadre de l'APD canadienne. Cette implication insuffisante est liée à plusieurs facteurs, dont une vision centralisée de la coordination de l'aide, et d'un autre côté un déficit en termes de capacités des acteurs locaux à articuler leurs priorités en matière de développement. Par ailleurs, le fait que le contexte soit peu pris en compte accentue ainsi un manque d'appropriation des programmes qui sont mis en œuvre par ces acteurs. Plusieurs propositions ressortent de nos analyses face à ces constats comme l'émergence d'un leadership local conduisant à la définition d'une vision haïtienne de l'APD. Également, un renforcement des structures locales comme les Unités d'étude et de programmation (UEP) dans les ministères est l'une des pistes envisagées.

La question de la coordination passant par les mécanismes existants est l'un des principaux défis abordés dans la recherche de la cohérence dans la mise en œuvre des programmes. En effet, beaucoup de mécanismes existent, mais la plupart ne sont pas fonctionnels et sont trop dispersés. La prolifération des ONG à la suite du séisme de 2010 et le volet multilatéral de l'APD sont des contraintes importantes mentionnées par rapport à la coordination des programmes. Fort de ces observations, l'une des principales pistes de solution présentées est la priorisation de la voie bilatérale dans l'octroi de l'APD canadienne. L'attribution de mandats plus longs et plus stables aux acteurs impliqués dans la conception et la gestion de l'aide en Haïti et au Canada est aussi l'une des solutions à préconiser. Finalement, il est proposé d'une part d'alléger et de réduire les mécanismes de coordination, et d'autre part d'harmoniser les canaux d'échanges entre les acteurs.

Le cadre institutionnel qui a été analysé pour l'APD canadienne en Haïti est présenté comme inadapté. Par exemple, une confusion des rôles dans l'interface politico-administrative et une pénurie de ressources humaines compétentes sont des faiblesses à la base de cette réalité. Également, la dégénérescence du climat sociopolitique ces dernières années et le roulement effréné des cadres dans des postes de gestion et de coordination de

l'aide internationale en Haïti contribuent à aggraver davantage le problème. Une clarification des rôles et des attributions des différents acteurs impliqués dans l'APD est l'une des voies proposées dans la mesure où elle peut contribuer à renforcer la confiance qui représente un facteur pertinent dans la recherche de cohérence.

L'analyse de plusieurs programmes mis en œuvre entre 2002 et 2022 permet de proposer une nouvelle matrice de la cohérence des programmes de développement qui s'appuie sur le nombre d'acteurs impliqués ainsi que les interventions prioritaires. En intégrant ces éléments dans la matrice, on observe une aide canadienne fragmentée, notamment dans les secteurs Santé et Gouvernance / Justice, ce qui corrobore les données collectées à partir de nos entrevues et notre recension des écrits. Par ailleurs, cela renforce les problèmes de coordination de l'aide et la difficulté à intégrer les intérêts et les idées des acteurs locaux. Un autre aspect de notre cadre d'analyse qui vient appuyer l'utilisation de cette matrice est le manque de synergie dans la définition des objectifs des programmes. En effet, la multiplicité des acteurs impliqués et des interventions réalisées à travers cette aide rend plus difficile la formulation d'objectifs plus intégrés et plus cohérents.

Cette conclusion nous offre l'opportunité de revenir sur les facteurs explicatifs qui avaient été formulés dans notre cadre conceptuel dans le chapitre 3. À partir des données collectées et des résultats qui découlent de cette thèse, huit parmi ces facteurs de départ sont validés. En effet, la définition d'objectifs non contradictoires ressort comme un facteur important pouvant faciliter la cohérence des politiques et des programmes de développement en Haïti. En analysant les programmes canadiens mis en œuvre en Haïti entre 2002 et 2022, les secteurs de l'éducation et de l'agriculture sont ceux dont les objectifs sont les plus complémentaires. Par ailleurs, en nous basant sur la matrice de la cohérence de Savard, ces deux secteurs susmentionnés sont ceux les moins fragmentés et qui offrent ainsi une meilleure perspective quant à la cohérence des programmes mis en œuvre.

L'un des reproches adressés à l'APD est une méconnaissance du contexte ou une prise en compte partielle. Plusieurs exemples déjà abordés dans le chapitre 5 relatif aux résultats qui découlent des entrevues corroborent la nécessité de prioriser le contexte dans la formulation et la mise en œuvre des programmes de développement. Le partage d'une

vision par les acteurs canadiens et haïtiens est un élément que nos résultats soutiennent et qui fait écho au deuxième principe de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'APD. Selon ce principe, il est essentiel que les pays avancés puissent harmoniser leurs interventions avec les besoins et les intérêts des pays bénéficiaires de l'aide.

La compétence des ressources humaines est un facteur également que nos résultats permettent de valider comme pouvant influencer la cohérence des programmes de développement. L'une des faiblesses importantes qui caractérisent l'administration publique haïtienne et qui nuit considérablement à la cohérence tient au fait que celle-ci dispose de moins en moins de ressources humaines compétentes et qui sont capables d'articuler les priorités du pays en matière de développement.

Dans le cadre de cette thèse, nous avons fait appel à la matrice de la cohérence de Savard qui postule qu'un grand nombre d'acteurs impliqués dans les politiques et les programmes de développement pourrait nuire à leur cohérence. Selon plusieurs participants à nos entrevues, beaucoup d'acteurs peuvent nuire à la cohérence dans la mesure où cette réalité requiert une grande coordination, ce qui est difficile dans le contexte d'Haïti qui dispose de faibles ressources.

Une démarche participative est également un facteur que nos données collectées ont permis de valider comme important à la cohérence des programmes de développement. Dans le cadre de l'APD canadienne en Haïti, plusieurs programmes nous ont été présentés par des participants aux entrevues comme des exemples de succès et ce résultat découlerait, entre autres, du fait par le Canada de privilégier une démarche participative impliquant les acteurs locaux. Par ailleurs, cette démarche facilite une meilleure appropriation des acteurs locaux des objectifs qui sont définis.

La flexibilité des règles que Koschatzky (2010) évoque comme un facteur pouvant aider les pays bénéficiaires de l'APD à être plus impliqués dans la mise en œuvre de celle-ci est présenté comme l'une des principales forces de l'aide internationale canadienne. En effet, le Canada selon plusieurs participants a souvent fait preuve de flexibilité dans les règles

préconisées pour ses programmes, ce qui est apprécié des acteurs haïtiens et facilite les interactions lors de la phase de mise en œuvre.

Les conditions politiques et socio-économiques lorsqu'elles sont stables représenteraient une condition essentielle à la cohérence des programmes de développement. Ce facteur est présenté comme un handicap important dans la mise en œuvre de plusieurs programmes de développement étant donné qu'Haïti depuis plusieurs années souffre d'une instabilité chronique. Une telle réalité entraîne des conséquences multiples affectant, entre autres, la consolidation des institutions, le renforcement de la confiance entre les acteurs et la pérennité de ressources humaines compétentes.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans cette thèse, quatre nouveaux facteurs explicatifs ont émergé lors de l'analyse des données collectées. Dans le cadre des entrevues menées, nous avons abordé la question institutionnelle et le renforcement des institutions locales ressort comme une priorité. Les institutions publiques locales en Haïti sont teintées d'un déficit de confiance lié notamment aux déficiences en matière de reddition de comptes. L'archaïsme qui marque l'organisation et le fonctionnement de ces institutions les empêchent de jouer leur leadership notamment dans la coordination et la gestion de l'aide. Ce qui ressort des résultats est davantage un manque de cohésion entre les ministères sectoriels et les structures chargées de la coordination et de la gestion de l'APD. Par ailleurs, la nomination des fonctionnaires souvent sur une base partisane impacte négativement l'imputabilité. La fuite de cerveaux liée, entre autres, à un climat sécuritaire de plus en plus délétère ne fait qu'aggraver ce phénomène. L'un des points intéressants avancés concernant l'aide canadienne tient au fait qu'elle s'appuie sur des professionnels haïtiens à travers les unités d'appui chargées de collecter des informations sur le terrain.

Une meilleure coordination et un resserrement des interventions réalisées sont le deuxième facteur qui émerge. Nos résultats ont démontré en effet qu'il existe trop de structures de coordination de l'APD et que celles-ci sont pour la plupart inopérantes. Tenant compte des faiblesses de l'État relatives à son infrastructure institutionnelle, la coordination des programmes dans ce contexte devient plus difficile. Les interventions sont fragmentées

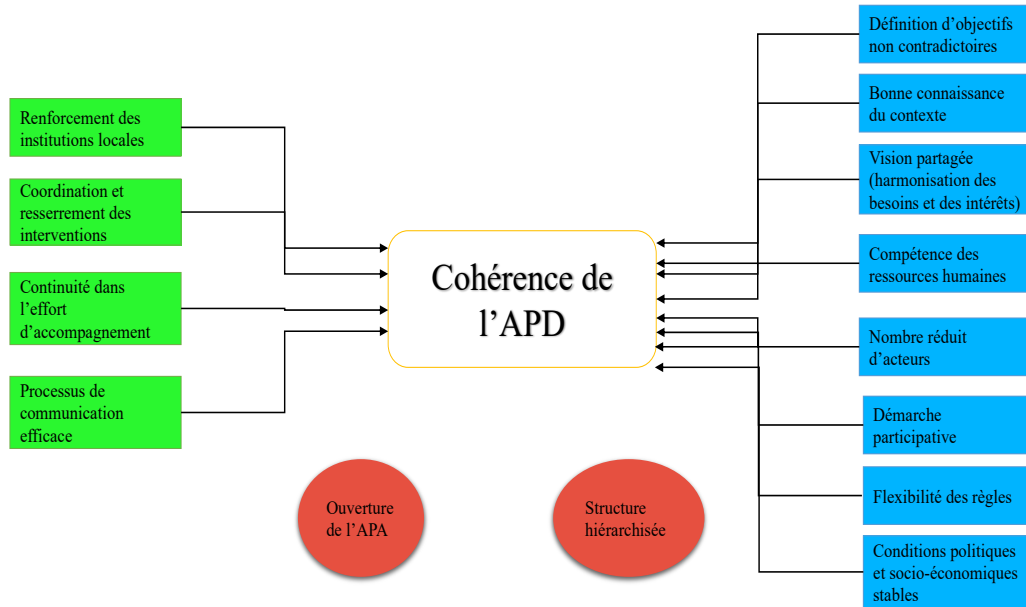
pour la plupart. Il serait donc important de mieux consolider celles-ci afin de réaliser des économies d'échelle et de faciliter leur efficacité.

La continuité dans l'effort d'accompagnement est le troisième facteur explicatif qui ressort. Or, depuis quelques années en raison du climat d'insécurité qui perdure dans le pays, les mandats attribués aux fonctionnaires canadiens sont écourtés de plus en plus. Du côté haïtien, la mainmise de la politique sur l'administration publique fragilise les mandats des fonctionnaires et beaucoup ont fui le pays en raison de l'insécurité déjà mentionnée. Une telle situation affaiblit malheureusement la mémoire institutionnelle. Par ailleurs, le fait que l'aide canadienne ne perdure pas représente un frein dans la recherche de cohérence selon plusieurs participants. Le fait de changer de thématiques assez souvent dans des secteurs comme la Santé et la Gouvernance / Justice ne facilite pas une appropriation et le renforcement des compétences des ressources humaines locales.

L'efficacité du processus de communication est le quatrième facteur explicatif qui émerge des résultats. Si a priori cela paraît intéressant que les autorités haïtiennes au plus haut niveau soient très accessibles, cela pose un problème majeur tenant compte de la centralisation à outrance qui marque l'administration publique. Cette centralisation se traduit par le fait que tout doit passer par les autorités hiérarchiques, ce qui entraîne un manque de motivation chez les fonctionnaires chargés de faire le suivi de l'aide sur le terrain. Ainsi, il est préconisé de favoriser une démarche plus décentralisée et responsabilisant davantage les structures techniques impliquées dans la coordination et la gestion de l'APD.

Deux facteurs explicatifs faisant partie du cadre conceptuel de départ ne sont pas validés par nos résultats. Ces facteurs concernent l'ouverture de l'APA et la hiérarchisation qui marque le système de l'APD en Haïti. Dans le cadre d'autres recherches qui découleront éventuellement des conclusions tirées de cette thèse, ces facteurs pourront être approfondis davantage. Nous proposons plus bas un nouveau cadre conceptuel qui permet d'observer les facteurs explicatifs validés, ceux qui ont émergé et ceux qui ne sont pas soutenus par les résultats de la recherche.

Figure 16 : Cadre conceptuel ajusté de la cohérence des politiques et des programmes d'APD



Vert : propositions explicatives qui ont émergé suite à la collecte et l'analyse des données
Bleu : propositions explicatives du cadre d'analyse qui demeurent
Orange : propositions explicatives non soutenues par les données collectées et analysées
N.B : il n'y a aucun ordre hiérarchique dans la présentation des propositions explicatives dans le modèle conceptuel

Cette thèse fait le tour des relations bilatérales entre le Canada et Haïti dans le cadre de l'APD. Nous avons analysé la question de la cohérence de cette aide. Il convient de préciser que la cohérence relative aux politiques et programmes de développement est très peu analysée dans un contexte bilatéral, notamment dans un rapport Nord-Sud comme celui des deux pays abordés dans cette recherche. Malgré les efforts déployés depuis les années 1990 en guise de soutien politique à la cohérence et à l'efficacité des politiques de développement, les progrès réalisés en ce qui a trait à leur mesure jusqu'à la dernière décennie ont été plutôt timides (King, 2012). Les investissements ont été insuffisants pour évaluer les effets réels des politiques des pays développés dans les pays en développement.

La plupart des recherches relatives notamment à la cohérence des politiques d'aide au développement ne sont pas suffisamment vérifiées empiriquement (*Ibid*).

Au-delà des éléments que nous proposons à travers cette recherche comme facteurs explicatifs à la cohérence des programmes de développement, ce travail présente un grand intérêt dans la mesure où il enrichit un modèle théorique qui est la matrice des attributs de la cohérence. En effet, ce modèle pourra être repris dans d'autres recherches qui permettront de le parfaire davantage. Ainsi, même si notre démarche sur le plan méthodologique n'a pas une visée généralisatrice, le modèle conceptuel proposé sera donc d'une grande importance, entre autres, pour comprendre et aborder l'APD sur le plan bilatéral et dans un rapport Nord-Sud, notamment des cas présentant certaines similarités au cas que nous avons étudié.

Il est opportun de souligner néanmoins quelques limites par rapport à cette recherche. D'abord, le contexte sanitaire lié à la pandémie de COVID-19 et la situation sécuritaire qui sévit depuis quelques années en Haïti, marqué notamment par des enlèvements quotidiens de citoyens ne nous ont pas permis de nous déplacer afin de faire certaines observations sur le terrain. Il est vrai que nous avons été fonctionnaire au sein de l'administration publique haïtienne, mais nous aurions souhaité réaliser de l'observation participante dans quelques programmes de développement qui sont en cours d'exécution dans le pays. L'analyse de contenu que nous avons réalisé à partir des programmes exécutés mis en œuvre entre 2002 et 2022 et les entrevues réalisées nous permettent quand même de compenser cette limite.

Que ce soit le thème choisi pour cette recherche ainsi que le contexte bilatéral, comme nous l'avons déjà mentionné, il existe peu d'écrits abordant ces aspects. Par ailleurs, il faut rappeler que le concept de cohérence des politiques ou des programmes de développement est assez récent et nous avons recensé d'ailleurs peu de recherches empiriques qui l'étudient. Bien que nous proposons un modèle conceptuel utile pour appréhender la cohérence, il sera intéressant que d'autres recherches puissent approfondir ledit concept. Notre recherche s'est accentuée davantage sur le volet bilatéral de l'APD canadienne en Haïti. Il importe de préciser que le volet multilatéral pourra être abordé dans d'autres études

compte tenu de son poids financier et du nombre d'acteurs qu'il mobilise sur le plan international. L'étude de cas réalisé porte sur la relation bilatérale entre le Canada et Haïti. Ce dernier développe des relations avec d'autres pays comme les États-Unis, la France et même l'Union européenne (UE) qui sont d'ailleurs en plus du Canada ces principaux bailleurs. D'autres recherches pourront approfondir également ces contextes.

L'APD est en général abordée dans un rapport Nord-Sud, cependant nous pensons que des opportunités existent dans un rapport Sud-Sud et qui méritent d'être étudiées. Historiquement, Haïti a bénéficié d'appuis importants de pays comme Cuba et le Venezuela. Dans le secteur de la santé par exemple, beaucoup de médecins haïtiens ont bénéficié du financement du gouvernement cubain pour réaliser leurs études. Chaque année, beaucoup de médecins cubains entrent en Haïti et mettent leur expertise au service de la population. En ce qui concerne le Venezuela, à travers le programme Petro Caribe, Haïti a pu bénéficier de soutien financier représentant plusieurs milliards de dollars américains. La matrice des attributs de la cohérence que nous avons réadaptée pourrait ainsi servir à étudier la cohérence de ces aides octroyées à Haïti. Nous avons à l'aide de cette matrice validée dans le contexte de l'APD canadienne en Haïti l'hypothèse selon laquelle le nombre d'enjeux ou d'interventions et le nombre d'acteurs peuvent influencer la cohérence des politiques et des programmes de développement. Il serait intéressant que d'autres recherches puissent valider ou éventuellement infirmer cette hypothèse dans d'autres contextes.

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

- ACDI. (2003). *L'Évaluation corporative du programme canadien de coopération en Haïti (1994-2002) Rapport sommaire*.
- Adelle, C., & Jordan, A. (2014). Policy Coherence for Development in the European Union : Do New Procedures Unblock or Simply Reproduce Old Disagreements? *Journal of European Integration*, 36(4), 375-391. <https://doi.org/10.1080/07036337.2013.845180>
- Agee, J. (2009). Developing qualitative research questions: A reflective process. *International Journal of Qualitative Studies in Education*, 22(4), 431-447. <https://doi.org/10.1080/09518390902736512>
- Agence canadienne de développement international (ACDI). (1985). *Aide canadienne au développement dans les Caraïbes du Commonwealth : Aperçu*. Ottawa, ACDI.
- Agence canadienne de développement (ACDI). (2003). *Évaluation corporative du programme canadien de coopération en Haï ti (1994-2002) Rapport sommaire*
- Agency, C. I. D. (2004). *Canadian cooperation with Haiti : Reflecting on a decade of "difficult partnership."* Ottawa, Canadian International Development Agency Ottawa.
- Alain Rabatel. (2013). L'engagement du chercheur, entre « éthique d'objectivité » et « éthique de subjectivité ». *Argumentation et Analyse du Discours*, 11(11). <https://doi.org/10.4000/aad.1526>
- Alonso, J. A., Aguirre, P., & Millán, N. (2010). Coherencia de Políticas para el Desarrollo : Propuestas para España. *ICEI Paper*.
- Alvesson, M. (2003). Beyond neopositivists, romantics, and localists: a reflexive approach to interviews in organizational research. *The Academy of Management Review*, 28(1), 13–33.
- Amazan, W. (2016). *Immigration et insertion professionnelle : Le cas des Haïtiens arrivés au Québec après le tremblement de terre de 2010*. [mémoire de maîtrise]. Université de Montréal.

- Anadón, M. (2006). La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches Qualitatives*, 26(1), 5–5. <https://doi.org/10.7202/1085396ar>
- Anadón, M., & Guillemette, F. (2006). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive? *Recherches qualitatives*, 5(1), 26-37.
- Andrews, C., Del Ninno, C., Rodriguez Alas, C. P., & Subbarao, K. (2010). *La conception et l'exécution de programmes de travaux publics : Une boîte à outils destinée aux praticiens*. The World Bank.
- Antoine, P., & Coulibaly, S. (1989). L'insertion urbaine des migrants en Afrique. *ORSTOM, Paris. CJTG/RCJT, Laurentian University/Université Laurentienne, Sudbury, Ontario, P3E 2C6, Canada. ISSN, 2292-4108*.
- Ashoff, G. (2005). Enhancing policy coherence for development: justification. *Recognition and Approaches to Achievement, Deutsches Institut für Entwicklungspolitik, Tulpenfeld*.
- Asongu, S. A., & Nwachukwu, J. C. (2017). Foreign Aid and Inclusive Development: Updated Evidence from Africa, 2005–2012. *Social Science Quarterly*, 98(1), 282-298. <https://doi.org/10.1111/ssqu.12275>
- Atrouche, L. (2007). Cours POL 8501 : *L'évolution et les nouvelles orientations des politiques d'aide au développement du Canada 1987-2007 De l'harmonisation à la sécurité*. https://ceim.uqam.ca/db/IMG/pdf/Collaboration_speciale_-_Atrouche_ACDI.pdf
- AUDET, F., & Desrosiers, M.-È. (2008). Aide canadienne au développement. Tendances récentes et état présent. *L'aide canadienne au développement*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- François Audet, Marie-Ève Desrosiers et Stéphane Roussel (dir.), *L'aide canadienne au développement*, 2008, coll. Paramètres, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 356 p. *Études internationales*, 40(2), 338-340. Audet, F. (2011). Les nouvelles tendances de l'humanitaire canadien. *Points de mire*, 12(3), 1-2.

- Audet, F. (2012). Transformation idéologique dans l'aide canadienne : Rupture ou continuité? *Speech given at the annual General Assembly of l'Association québécoise des organisations de coopération internationale AQOCI, Montréal, PQ, June, 15.*
- Audet, F., & Navarro-Flores, O. (2014). Virage dans la gestion de l'aide canadienne publique au développement : Tensions et dynamiques d'une nouvelle idéologie. *Canadian Foreign Policy Journal*, 20(1), 61-72.
- Azoulay, G. (2005). Cohérence des politiques commerciales et sécurité alimentaire. *The European Journal of Development Research*, 17(3), 545-558.
- Banque Mondiale. (2016). *Haïti. Des opportunités pour tous. Diagnostic-Pays Systématique. Raju Jan Singh Mary Barton-Dock—PDF Free Download.*
<https://docplayer.fr/26064974-Haiti-des-opportunités-pour-tous-diagnostic-pays-systématique-raju-jan-singh-mary-barton-dock.html>
- Baranyi, S. (2011). Canada and the travail of partnership in Haiti. *Fixing Haiti: MINUSTAH and beyond*, 205-228.
- Baranyi, S. (2014). Canada and the security-development nexus in Haiti : The “dark side” or changing shades of gray? *Canadian Foreign Policy Journal*, 20(2), 163-175.
- Barbier, A., Olivier, É., & Pierre-Jacques, C. (1984). Convergence et ruptures dans les systèmes d'éducation : Le cas de l'échec scolaire des Haïtiens au Québec. *Anthropologie et sociétés*, 8(2), 49-64.
- Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu*. Paris, Presses Universitaires de France.
<https://doi.org/10.3917/puf.bard.2013.01>
- Beudet, P. (2007). *L'intervention humanitaire canadienne entre l'instrumentalisation et | Académie de Géopolitique de Paris*. Consulté 16 septembre 2020, à l'adresse
<http://www.academiedegeopolitiquedeparis.com/lintervention-humanitaire-canadienne-entre-linstrumentalisation-et/>

- BEAULIEU, R. (2003). *L'Évaluation corporative du programme canadien de coopération en Haïti (1994-2002)*.
- Becker, P. (2009). *The Modernization of European Cohesion Policy*. 34.
- Bennett, S. K. (2012). Doing a Literature Review in Health and Social Care: A Practical Guide. *Social Work Education*, 31(8), 1105-1106.
<https://doi.org/10.1080/02615479.2012.689493>
- Berg, B. L. (2001). *Qualitative research methods for the social sciences* (4th ed.). Boston. Allyn and Bacon.
- Berkvens, J. (2012). What International Aid Organizations Can Learn From International Adult Learning : Experiences From Cambodia. *The Journal of Agricultural Education and Extension*, 18(4), 347-368.
<https://doi.org/10.1080/1389224X.2012.691783>
- Bernard, S. (2011). *L'élaboration de la politique étrangère à l'égard des États fragiles et en déroute : Étude de cas sur l'influence de la société civile dans la réponse canadienne envers Haïti de 1993 à 2003* [PhD Thesis]. École nationale d'administration publique.
- Bernèche, F. (1983). Immigration et espace urbain : Les regroupements de population haïtienne dans la région métropolitaine de Montréal. *Cahiers québécois de démographie*, 12(2), 295-324.
- Bernèche, F., & Martin, J.-C. (1984). Immigration, emploi et logement : La situation de la population haïtienne dans certaines zones de la région métropolitaine de Montréal. *Anthropologie et sociétés*, 8(2), 5-29.
- Béroud, S. (2010). Retour sur quelques enjeux de la politique comparée. *Les cahiers Irice*, 5(1), 21-35. <https://doi.org/10.3917/lci.005.0021>
- Bettahar, F., Moulin, C., & Barthès, J. P. (2009). Towards a Semantic Interoperability in an e-Government Application. *Electronic Journal of E-government*, 7(3), pp209-226.
- Black, D. R., Brown, S., & den Heyer, M. (2016). Rethinking Canadian Development

- Cooperation—Towards Renewed Partnerships? In *Rethinking Canadian Aid* (second, p. 295).
- Blouin, C., Foster, J., & Labonte, R. (2002). Canada's foreign policy and health : Towards policy coherence. *Document de référence. Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives.*
- Boone, P. (1996). Politics and the effectiveness of foreign aid. *European Economic Review*, 40(2), 289-329. [https://doi.org/10.1016/0014-2921\(95\)00127-1](https://doi.org/10.1016/0014-2921(95)00127-1)
- Borson, F. (2017). Foreign aid procurement policies of development partners in Africa : The case of Ghana. *Journal of African Law*, 61(3), 373-391.
- Bourgeois, I. (2016). La formulation de la problématique. In auteur Benoît Gauthier éditeur intellectuel, auteur Isabelle Bourgeois éditeur intellectuel, A. Forget, J. Turgeon, André Forget auteur, & Jean Turgeon auteur, *Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données* (6e édition.). Presses de l'Université du Québec.
- Bourgoin, G., Brown, T., & Zuercher, C. (2013). How Canadian practitioners see their engagement in fragile states. A research note. *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, 34(4), 569-584.
- Bourgeois, C. (2018). Vivre sur fond de frontière. Nationalités et enjeux des identifications à la frontière dominico-haïtienne. *Meridional. Revista Chilena de Estudios Latinoamericanos*, 10, 71-104.
- Boutros, A. (2020). "Sounds like Haiti" : Haiti as Muse in Canadian Popular Music. *Popular Music and Society*, 1-19.
- Bovens, L., & Hartmann, S. (2005). Why There Cannot be a Single Probabilistic Measure of Coherence. *Erkenntnis*, 63(3), 361-374. <https://doi.org/10.1007/s10670-005-4005-1>
- Bowen, G. A. (2009). Document Analysis as a Qualitative Research Method. *Qualitative Research Journal*, 9(2), 27-40. <https://doi.org/10.3316/QRJ0902027>

- Brief, P. (2011). Complementary or contradictory ? An analysis of the design of climate policies in Australia. *Policy*.
- Brière, S., Jobert, S., & Poulin, Y. (2010). Enhancing public governance in fragile states : Support for Haiti. *International Journal*, 65(3), 653-667.
- Brinkerhoff, D. W., & Goldsmith, A. A. (1988). The challenge of administrative reform in post-Duvalier Haiti : Efficiency, equity and the prospects for systemic change. *International Review of Administrative Sciences*, 54(1), 89-114.
- Brodhag, C., & Talière, S. (2006). Sustainable development strategies : Tools for policy coherence. *Natural Resources Forum*, 30(2), 136-145. <https://doi.org/10.1111/j.1477-8947.2006.00166.x>
- Brown, S. (2012). Aid effectiveness and the framing of new Canadian aid initiatives. *Struggling for effectiveness: CIDA and Canadian foreign aid*, 79-107.
- Brown, S. (2018). All about that base? Branding and the domestic politics of Canadian foreign aid. *Canadian Foreign Policy Journal*, 24(2), 145-164.
- Brown, S. (2016). From Ottawa to Kandahar and back : The securitization of Canadian foreign aid. In *The securitization of foreign aid* (p. 113-137). Springer.
- Brown, S., Den Heyer, M., Black, D. R., Den Heyer, M., & Black, D. R. (2014). *Rethinking Canadian Aid*. University of Ottawa Press.
- Brown, S., & Grävingholt, J. (2016). *The securitization of foreign aid* (Vol. 1-1 online resource (288 pages)). Palgrave Macmillan. <http://site.ebrary.com/id/11121191>
- Bryman, A., Becker, S., & Sempik, J. (2008). Quality Criteria for Quantitative, Qualitative and Mixed Methods Research : A View from Social Policy. *International Journal of Social Research Methodology*, 11(4), 261-276. <https://doi.org/10.1080/13645570701401644>
- Burnside, C., & Dollar, D. (2000). Aid, policies, and growth. *The American Economic Review*, 90(4), 847-868.

- Callahan, R., Archibald, S. O., Sterner, K. A., & Milward, H. B. (2012). *Key Actions That Contribute to Successful Program Implementation* (p. 68). IBM Center for The Business of Government.
- Calleja, R., Carment, D., & Samy, Y. (2016). Aid Fragmentation and Coherence : Is a More Integrated Approach the Answer to Canadian Aid Effectiveness? In *The Fragmentation of Aid* (p. 295-309). Springer.
- Cameron, J. (2007). CIDA in the Americas : New directions and warning signs for Canadian development policy. *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, 28(2), 229-249.
- Campbell-Miller, J. (2018). From disaster to development? : The role of the Second World War in shaping Canadian humanitarian aid. *International Journal*, 73(4), 609-622.
<https://doi.org/10.1177/0020702018812027>
- Canada. Affaires mondiales Canada. (2017). *Politique d'aide internationale féministe du canada*. Affaires mondiales Canada = Global Affairs Canada. Retrieved 2023, from INSERER-URL-MANQUANT.
- Canada. (2004). *Securing an Open Society, Canada's National Security Policy*. Privy Council Office.
- Canada. (2006). La politique internationale du Canada mise à l'épreuve en Haïti. *Rapport du Comité Permanent des Affaires Etrangères et du Développement International, Chambre des Communes*.
- Canada. Parlement. Chambre des communes. Comité permanent des affaires étrangères et du développement international. (2006). *La politique internationale du Canada mise à l'épreuve en Haïti rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international*. Comité permanent des affaires étrangères et du développement international. <http://biblio.uqar.ca/archives/30020395.pdf>

- Canada. Premier ministre (2005). *Énoncé de politique internationale du Canada : Fierté et influence, notre rôle dans le monde. Survol*. Gouvernement du Canada. <http://dsp-psd.tpsgc.gc.ca/Collection/FR4-3-2005F.pdf>
- Carbone, M. (2008). Mission impossible : The European Union and policy coherence for development. *European integration*, 30(3), 323-342.
- Carment, D., & Samy, Y. (2010). Haiti without tears : Getting aid right. *POLICY*, 57.
- CARMENT, D., SAMY, Y., & PREST, S. (2008). State Fragility and Implications for Aid Allocation : An Empirical Analysis. *Conflict Management and Peace Science*, 25(4), 349-373.
- Carter, S. M., & Little, M. (2007). Justifying Knowledge, Justifying Method, Taking Action : Epistemologies, Methodologies, and Methods in Qualitative Research. *Qualitative Health Research*, 17(10), 1316-1328. <https://doi.org/10.1177/1049732307306927>
- Cassell, C., & Symon, G. (2004). *Essential guide to qualitative methods in organizational research*. SAGE Publications.
- Charnoz, Olivier., & Severino, J.-M. (2015). *L'aide publique au développement* (Nouvelle éd.). La Découverte. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb44258421d>
- Christiansen, T. (2001). Intra-institutional politics and inter-institutional relations in the EU : Towards coherent governance? *Journal of European Public Policy*, 8(5), 747-769. <https://doi.org/10.1080/13501760110083491>
- Collin, J. (2012). Tobacco control, global health policy and development : Towards policy coherence in global governance. *Tobacco control*, 21(2), 274-280.
- Collste, D., Pedercini, M., & Cornell, S. E. (2017). Policy coherence to achieve the SDGs : Using integrated simulation models to assess effective policies. *Sustainability Science*, 12(6), 921-931.
- Comité d'aide au développement (CAD). (1996). *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIème siècle*

- Concertation pour Haïti. (2007). Haïti : le Canada peut et doit faire davantage.
https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2016/05/pdf_canada_peut_doit_fairedavantage_prise_de_position_cph_2007_fr_versionfinale2_time_.pdf
- Concertation pour Haïti. (2016). *Mémoire de la Concertation pour Haïti présenté au gouvernement du Canada dans le cadre de l'examen de l'aide internationale—Recherche Google*. <https://aqoci.qc.ca/memoire-de-la-concertation-pour/>
- Contamin, B., Milanesi, J., & Montaud, J.-M. (2008). Les nouvelles logiques de l'aide publique au développement : Entre rationalisation, pragmatisme et logiques institutionnelles. *L'Actualité économique*, 84(2), 155-178.
<https://doi.org/10.7202/000373ar>
- Corbet, A., Duquesne, P., Plaisir, J., & Merckaert, J. (2014). Quel développement sans Etat? Le cas d'Haïti. *Revue Projet*, 2, 70-78.
- Corbridge, S. (1993). *Debt and development, The institute of British Geographers Studies in Geography*. Blackwell Publishers, Oxford, UK.
- Couture gagnon, A., & Savard, J.-F. (2015). Politiques visant la santé au Québec : Lorsque la main droite ignore ce que fait la main gauche. *Norois*, n 232(3), 81-87.
- CPH (Concertation pour Haïti). (2007). *Haïti : le Canada peut et doit faire davantage*.
- Creswell, J. W. (2013). *Qualitative inquiry & research design : Choosing among five approaches* (Third edition.). SAGE.
- Creswell, J. W. (2018). *Qualitative inquiry & research design : Choosing among five approaches* (Fourth edition.). SAGE.
- Cronin, P., Ryan, F., & Coughlan, M. (2008). Undertaking a literature review : A step-by-step approach. *British journal of nursing (Mark Allen Publishing)*, 17, 38-43.
<https://doi.org/10.12968/bjon.2008.17.1.28059>

- Crotty, M. J. (1998). The foundations of social research : Meaning and perspective in the research process. *The foundations of social research*, 1-256.
- Cunliffe, A. L. (2011). Crafting Qualitative Research : Morgan and Smircich 30 Years On. *Organizational Research Methods*, 14(4), 647-673.
<https://doi.org/10.1177/1094428110373658>
- Dampney, K. (2016). The Death of International Aid (Development) : Developing a New Discourse about African Development. *The Global Studies Journal*, 9, 1-7.
<https://doi.org/10.18848/1835-4432/CGP/v09i04/1-7>
- Daneke, G. A. (2005). The reluctant resurrection : New complexity methods and old systems theories. *International Journal of Public Administration*, 28(1-2), 89-106.
- Davies, D., & Dodd, J. (2002). Qualitative research and the question of Rigor. *Qualitative Health Research*, 12, 279–289.
- Déjean, P. (1978). *LES HAÏTIENS AU QUÉBEC*. Les Presses de l'université du Québec.
- DeLeon, P., & Varda, D. M. (2009). Toward a theory of collaborative policy networks : Identifying structural tendencies. *Policy Studies Journal*, 37(1), 59-74.
- Delpeuch, T. (2008). *L'analyse des transferts internationaux de politiques publiques : Un état de l'art*. 69.
- Delpeuch, T. (2009a). Comment la mondialisation rapproche les politiques publiques. *L'Économie politique*, 43(3), 77-99. <https://doi.org/10.3917/leco.043.0077>
- Delpeuch, T. (2009b). Comprendre la circulation internationale des solutions d'action publique : Panorama des policy transfer studies. *Critique internationale*, 43(2), 153-165.
<https://doi.org/10.3917/criti.043.0153>
- Delvoie, L. (2000). Le Canada et les opérations internationales de sécurité. Recherche de justification des politiques. *Revue militaire canadienne*, 1(2), 13-24.

- Denniss, R., & Macintosh, A. (2011). *Complementary or contradictory? : An analysis of the design of climate policies in Australia*. [Canberra] : Australia Institute.
<https://trove.nla.gov.au/version/94248583>
- Deschambault, J. (2009). *Sécurité et développement dans la politique de coopération internationale : une approche biopolitique, le cas du Canada en Haïti (1994-2008)*. Service des bibliothèques de l'UQAM.
- Deslauriers, J. P., & Kérisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques, 1*, 85-111.
- Di Francesco, M. (2001). Process not outcomes in new public management? 'Policy coherence' in Australian government. *The Drawing Board: An Australian Review of Public Affairs, 1*(3), 103-116.
- Dilley, P. (2004). Interviews and the Philosophy of Qualitative Research. *The Journal of Higher Education, 75*(1), 127-132.
- Dolowitz, D. P., & Marsh, D. (2000). Learning from Abroad : The Role of Policy Transfer in Contemporary Policy-Making. *Governance, 13*(1), 5-23. <https://doi.org/10.1111/0952-1895.00121>
- Dosman, E. J. (1987). Points of Departure : The Security Equation in Canadian-Commonwealth Caribbean Relations. *International Journal, 42*(4), 821-847.
<https://doi.org/10.1177/002070208704200408>
- Douven, I., & Meijs, W. (2007). Measuring coherence. *Synthese, 156*(3), 405-425.
<https://doi.org/10.1007/s11229-006-9131-z>
- Droeze, F. H. (2005). *Policy coherence for development The world beyond aid*. Yumpu.Com.
Consulté 10 décembre 2019, à l'adresse
<https://www.yumpu.com/en/document/read/28106958/policy-coherence-for-development-delog>

- Dufour, V. (2011). *Haïti : Un grand défi pour la coopération internationale et le développement durable* [PhD Thesis]. Université de Sherbrooke.
- Dumoulin, L., & Saurugger, S. (2010). Les policy transfer studies : Analyse critique et perspectives. *Critique internationale*, 48(3), 9-24. <https://doi.org/10.3917/crii.048.0009>
- Dupuy, C., & Pollard, J. (2012). La comparaison de politiques publiques infranationales : Méthodes et pratiques. *Revue internationale de politique comparée*, 19(2), 7-14. <https://doi.org/10.3917/ripc.192.0007>
- Elgström, O., & Pilegaard, J. (2008). Imposed Coherence : Negotiating Economic Partnership Agreements. *Journal of European Integration*, 30(3), 363-380. <https://doi.org/10.1080/07036330802141949>
- English, E. P. (1984). *L'aide au développement du Canada à Haïti : Une étude indépendante*. Institut Nord-Sud.
- Essex, J. (2012). The politics of effectiveness in Canada's international development assistance. *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, 33(3), 338-355.
- Estimable, L. (2006). *L'intégration des jeunes immigrants haïtiens au système scolaire québécois : L'exemple du quartier Saint-Michel*. Service des bibliothèques de l'UQAM.
- Fairer, A., & Greener, S. T. (2019). *Development Co-operation Report*.
- Fanie Cloete. (2018). Policy indicator consistency and coherence in measuring public sector development programmes in South Africa. *African Evaluation Journal*, 6(2), e1-e11. <https://doi.org/10.4102/aej.v6i2.338>
- Fitelson, B. (2003). A probabilistic theory of coherence. *Analysis*, 63(279), 194-199. <https://doi.org/10.1111/1467-8284.00420>
- Flint, A., & Meyer Zu Natrup, C. (2019). Aid and development by design : Local solutions to local problems. *Development in Practice*, 29(2), 208-219. <https://doi.org/10.1080/09614524.2018.1543388>

- Flyvberg, B. (2011). Case Study. In N. K. Denzin & Y. S. Lincoln, *The Sage handbook of qualitative research* (4th ed., p. 301-316). Sage.
- Fontana, A., & Frey, J. H. (2000). The Interview : From structured questions to negotiated text. In Norman K. Denzin éd & Yvonna S. Lincoln éd, *Handbook of qualitative research* (2nd ed., p. 645-672). Sage Publications.
- Forster, J., & Stokke, O. (1999). Coherence of policies towards developing countries : Approaching the problematique. *Policy coherence in development co-operation*, 16-57.
- Fortin, M., & Gagnon, J. (2016). Le cadre de recherche. In M.-F. Fortin & Johanne Gagnon auteur, *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives* (3e édition., p. 101-115). Chenelière éducation.
- Frank, A. G. (1968). Le développement du sous-développement. *Cahiers Vilfredo Pareto*, 6(16/17), 69-81.
- Furukawa, M. (2018). Management of the international development aid system : The Case of Tanzania. *Development Policy Review*, 36(S1), O270-O284.
<https://doi.org/10.1111/dpr.12229>
- Gabriel, A. D. (2009). *La conversion dans la théologie de la libération de l'Amérique Latine et d'Haïti* [Thèse de doctorat, Université Laval]. Gabriel, A. (2009). En vue de l'action: portrait de la communauté haïtienne au Québec. *Québec: SJRM..*
- Gagnon-Tessier, L.-C. (2017). *La gestion de crise : Analyse du cas du tremblement de terre de 2010 en Haïti*. GERFI, Groupe d'étude, de recherche et de formation internationales.
- Gauttier, P. (2004). Horizontal Coherence and the External Competences of the European Union. *European Law Journal*, 10(1), 23-41. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0386.2004.00201.x>
- Geerlings, H., & Stead, D. (2003). The integration of land use planning, transport and environment in European policy and research. *Transport Policy*, 10(3), 187-196.
[https://doi.org/10.1016/S0967-070X\(03\)00020-9](https://doi.org/10.1016/S0967-070X(03)00020-9)

- Gérard Azoulay. (2005). Cohérence des politiques commerciales et sécurité alimentaire. *The European Journal of Development Research*, 17(3), 545-558.
<https://doi.org/10.1080/09578810500209809>
- Germain, J. C. (2009). *Trade Liberalization and Globalization: The Experience of Haiti*. Union Institute and University..
- Ginger, C. (2006). Interpretive Content Analysis : Stories and Arguments in Analytic Documents. In D. Yanow & P. Schwartz-Shea, *Interpretation and method empirical research methods and the interpretive turn* (p. 331-348). MESharpe.
- Gioia, D. A., Corley, K. G., & Hamilton, A. L. (2013). Seeking Qualitative Rigor in Inductive Research : Notes on the Gioia Methodology. *Organizational Research Methods*, 16(1), 15-31. <https://doi.org/10.1177/1094428112452151>
- Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative. *Recherches qualitatives*, 24, 3-17.
- Goldfarb, D., & Tapp, S. (2006). How Canada Can Improve its Development Aid : Lessons from Other Countries. *CD Howe Institute Commentary*, 232.
- Gouvernement du Québec. (2016). *Population d'origine ethnique haïtienne au Québec en 2016*.
- Gouvernement du Québec, G. (2005). *Portrait statistique de la population d'origine ethnique chinoise recensée au Québec en 2001*.
- Gouvernement du Québec, G. (2019). *Portrait statistique de la population d'origine ethnique haïtienne au Québec en 2011*.
- Gouvernement d'Haïti (2012). *Politique nationale de sante*.
- Goyette, G. C., & Audet, F. (2016). La politique publique d'aide humanitaire canadienne : Entre croissance et incohérence. *Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement*, 37(3), 378-398.
<https://doi.org/10.1080/02255189.2016.1174672>

- Gabel, I. (2007). Policy Coherence or Conformance? The New World Bank—International Monetary Fund—World Trade Organization Rhetoric on Trade and Investment in Developing Countries. *Review of Radical Political Economics*, 39(3), 335-341. <https://doi.org/10.1177/0486613407305281>
- Grindle, M. (2010). *Social policy in development : Coherence and cooperation in the real world*.
- Gruyter, D. (2017). *Le concept de sous-développement*. Walter de Gruyter GmbH & Co KG.
- Halperin, S., & Heath, O. (2012). *Political Research : Methods and Practical Skills*. OUP Oxford.
- Hansen, K. F. (2013). New trends and old stereotypes in foreign aid. *Forum for Development Studies*, 40(2), 351-360. <https://doi.org/10.1080/08039410.2013.795454>
- Hart, C. (1998). *Doing a literature review : Releasing the social science research imagination*. Sage.
- Herfkens, E., & Bains, M. (2009). Reaching our development goals: why does aid effectiveness matter? *Paris: Gravee*. Heyer, M. den. (2017). Chapter IV. Power and Policy : Lessons from Aid Effectiveness. In D. R. Black & S. Brown (Éds.), *Rethinking Canadian Aid* (p. 67-81). Les Presses de l'Université d'Ottawa | University of Ottawa Press. <http://books.openedition.org/uop/123>
- Hill MJ and Hupe PL (2009) *Implementing Public Policy: An Introduction to the Study of Operational Governance*, 2nd edn. London: SAGE.
- Hisschemöller, M., & Cuppen, E. (2015). Participatory assessment : Tools for empowering, learning and legitimating? In *The tools of policy formulation* (p. 33-51). Edward Elgar Publishing.
- Hjern, B. (1982). Implementation research—The link gone missing. *Journal of public policy*, 2(3), 301-308.

- Hoebink, P. R. J. (2004). *From 'Particularity' to 'Globality' : European Development Cooperation in a Changing World*. Brussels/Amsterdam: EU/Aksant.
- Hoebink, P. R. J. (2005). Evaluating Maastricht's Triple C : The 'C' of Coherence. *The Treaty of Maastricht and Europe's development co-operation; 1*, 183-218.
- Holly, D. A. (2011). *De l'État en Haïti*. L'Harmattan.
- Hommels, A., Egyedi, T. M., & Cleophas, E. (2013). Policy Change and Policy Incoherence : The Case of Competition Versus Public Safety in Standardization Policies. *Journal of European Integration*, 35(4), 443-458. <https://doi.org/10.1080/07036337.2012.711826>
- Hupe, P. L. (2011). The Thesis of Incongruent Implementation : Revisiting Pressman and Wildavsky. *Public Policy and Administration*, 26(1), 63-80. <https://doi.org/10.1177/0952076710367717>
- Huttunen, S., Kivimaa, P., & Virkamäki, V. (2014). The need for policy coherence to trigger a transition to biogas production. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 12, 14-30. <https://doi.org/10.1016/j.eist.2014.04.002>
- Icart, J.-C., Beaugard, Y., & Back, F. (2004). Le Québec et Haïti : Une histoire ancienne. *Cap-aux-Diamants*, 79, 30-34.
- Icart, L. (2006). Haïti-en-Québec : Notes pour une histoire. *Ethnologies*, 28(1), 45-79.
- Ingvarsson, M., & Sturesson, A. (2007). *The Canada-Haiti Remittance Corridor*. [Mémoire de licence, Department of Economics School of Economics and Management Lund University]. <https://lup.lub.lu.se/luur/download?func=downloadFile&recordId=1336337&fileId=1646531>
- Institut Nord-Sud (Ottawa, Ont.), E. P., & English. (1984). *L'aide au développement du Canada à Haïti : Une étude indépendante* (p. x, 181 pages :). Institut Nord-Sud,.
- Jadotte, H. (1977). Haitian Immigration to Quebec. *Journal of Black Studies*, 7(4), 485-500.

- Jean H Guay (Jean-Herman). (2014). *Statistiques en sciences humaines avec R* (Deuxième édition revue et augmentée., p. 1 ressource en ligne (xiii, 238 pages)). Presses de l'Université Laval.
- Jobert, S. (2012). *ENAP - Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique > Index par auteur.*
- Joly, D. (2003). L'aide canadienne à l'étranger : Une affaire de coeur et d'esprit. *Canadian Journal of African Studies/La Revue canadienne des études africaines*, 37(1), 102-112.
- Jones, B. D. (2005). *The politics of attention : How government prioritizes problems.* University of Chicago Press.
- Jones, B. D., & Baumgartner, F. R. (2005). A model of choice for public policy. *Journal of public administration research and theory*, 15(3), 325-351
- Jordan, G., & Halpin, D. (2006). The Political Costs of Policy Coherence : Constructing a Rural Policy for Scotland. *Journal of Public Policy*, 26(1), 21-41.
<https://doi.org/10.1017/S0143814X06000456>
- Jorès Mérat, P. (2019a). Être pauvre en Haïti. *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, 72(279), 27-49.
- Jorès Mérat, P. (2019b). Être pauvre en Haïti. *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, 72(279), 27-49.
- Keating, T. (2001). Promoting democracy in Haïti : Assessing the practical and ethical implications. In Rosalind. Irwin, *Ethics, and security in Canadian foreign policy* (p. 208-226). UBC Press.
- King, J. (1996). Canadian foreign policy initiatives towards Haiti. *Peacekeeping & International Relations*, 25(2), 14.
- King, M., Keijzer, N., Spierings, E., & Matthews, A. (2012). Measuring policy coherence for development. *Maastricht: European Centre for Development Policy Management.*

- King, M., Keijzer, N., Spierings, E., & Matthews, A. (s. d.). *Draft Final Report Volume II: annexes*. 56.
- Kingdon, J. W. (1995). *Agendas, alternatives, and public policies*. (2nd ed.). Harper Collins.
- Klepak, H. (2006). Haiti and Cuba : Test Cases for Canada, but tests of what? *International Journal*, 61(3), 677-695.
- Knoll, A. (2014). Bringing policy coherence for development into the post-2015 agenda—challenges and prospects. *Maastricht: ECDPM (Discussion Paper No. 163)*. Knopf, J. W. (2006). Doing a Literature Review. *PS: Political Science Politics*, 39(1), 127-132. <https://doi.org/10.1017/S1049096506060264>
- Koschatzky, K., & Stahlecker, T. (2010). A new Challenge for Regional Policy-Making in Europe? Chances and Risks of the Merger Between Cohesion and Innovation Policy. *European Planning Studies*, 18(1), 7-25. <https://doi.org/10.1080/09654310903343492>
- Koschinsky, J., & Swanstrom, T. (2001). Confronting policy fragmentation : a political approach to the role of housing nonprofits. *Review of Policy Research*, 18(4), 111-127. <https://doi.org/10.1111/j.1541-1338.2001.tb00209.x>
- Labelle, M., Larose, S., & Piché, V. (1983). Émigration et immigration : Les Haïtiens au Québec. *Sociologie et sociétés*, 15(2), 73-88.
- Labelle, M., Therrien, M., Vaillancourt, Y., Deslauriers, J.-P., & Jacob, A. (1992). Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours des leaders. *Nouvelles pratiques sociales*, 5(2), 65-83. <https://doi.org/10.7202/301176ar>
- Lacroix, J.-M. (2012). Canadian and US Approaches towards the Americas : Similarities and Differences. *International Journal*, 67(3), 703-721. <https://doi.org/10.1177/002070201206700309>
- Lafortune, G. (2006). *Vécu scolaire et stratégies identitaires d'adolescents montréalais d'origine haïtienne de première et de deuxième générations*.

- Lafourcade, O. (2014). L'aide au développement : Un état des lieux, des interrogations. *Techniques Financières et Développement*, N 117(4), 11-19.
<https://doi.org/10.3917/tfd.117.0011>
- Lahkonin, V. (2016). Listening to aid recipients in 'aid-development' debate : Findings from 'the listening project' and jerge-tal village in Kyrgyzstan. *The Journal of Developing Areas*, 50(4), 67-80.
- Larose, S. (1984). Transnationalité et réseaux migratoires : Entre le Québec, les États-Unis et Haïti. *Cahiers de recherche sociologique*, 2(2), 115-138.
- Laverdière, H. (2013). *La vision à court terme du gouvernement Harper*. HuffPost.
https://www.huffpost.com/archive/qc/entry/la-vision-a-court-terme-du-gouvernement-harper_b_2912740
- Lejeune, C. (2014). *Manuel d'analyse qualitative : Analyser sans compter ni classer* (1re édition.). De Boeck Supérieur.
- Lemay-Hébert, N., & Pallage, S. (2012). Aide internationale et développement en Haïti : Bilan et perspective. *Haïti Perspectives*, 1(1), 13-16.
- Lincoln, Y. S., & Guba, E. G. (1990). Judging the quality of case study reports. *International Journal of Qualitative Studies in Education*, 3(1), 53-59.
- Lincoln, Yvonna S. & Guba, Egon G. (2000). Paradigmatic controversies, contradictions, and emerging confluences. In Norman K. Denzin & Yvonna S. Lincoln (Eds.), *The handbook of qualitative research* (second edition) (pp.163-188). London: Sage.
- Lindsey, I., & Darby, P. (2019). Sport and the Sustainable Development Goals : Where is the policy coherence? *International Review for the Sociology of Sport*, 54(7), 793-812.
- Loum, N. (2010). François Audet, Marie-Ève Desrosiers, et Stéphane Roussel (dirs), L'aide canadienne au développement, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008, 352 p. *Recherches sociographiques*, 51(1-2), 274-277. <https://doi.org/10.7202/044733ar>

- Lub, V. (2015). Validity in Qualitative Evaluation : Linking Purposes, Paradigms, and Perspectives. *International Journal of Qualitative Methods*, 14(5).
<https://doi.org/10.1177/1609406915621406>
- Luton, L. S. (2010). *Qualitative research approaches for public administration*. MESharpe, Inc.
- Macdonald, I. (2008). « Parachute Journalism » in Haiti : Media Sourcing in the 2003-2004 Political Crisis. *Canadian Journal of Communication*, 33(2).
- Macdonald, L. (2016). Canada in the posthegemonic hemisphere : Evaluating the harper government's Americas strategy. *Studies in Political Economy*, 97(1), 1-17.
- Macdonald, L., & Ruckert, A. (2016). Continental Shift ? Rethinking Canadian Aid to the Americas. In *Rethinking Canadian Aid* (Second Edition). University of Ottawa Press.
- Macnamara, W. D. (2005). Haiti—An Opportunity for Canada to Apply the “3-D” Concept. *POLICY OPTIONS*, 63.
- Mallaye, D., & Yogo, U. T. (2015). Hétérogénéité des Effets de l'aide sur la Croissance Economique en Afrique Subsaharienne : Évidences Comparatives entre Pays Stables et Pays en Post Conflit. *African Development Review*, 27(3), 216-229.
- Mamuji, A. (2012). Canadian military involvement in humanitarian assistance : Progress and prudence in natural disaster response. *Canadian Foreign Policy Journal*, 18(2), 208-224.
- Mariş, A., & Irimie, S. (2011). Haiti : Much Attention, No Results. Why Development Assistance Doesn't Work. *Annals of the University of Petroşani. Economics*, 11, 167-176.
- Martel, A. (2014). Coordination humanitaire en Haïti : Le rôle des clusters dans l'externalisation de l'aide. *Mondes en développement*, 1, 65-78.
- Massie, J. (2006). L'application de la stratégie pangouvernementale canadienne en Haïti: un cas marginal?. *Chroniques des Amériques*, 6(16). MASON, Jennifer (2002). *Qualitative Researching*, 2nd edition, London, Sage, 223 p., ISBN 0 7619 7428-8.

- Mason, J. (2006). Mixing methods in a qualitatively driven way. *Qualitative Research*, 6(1), 9-25. <https://doi.org/10.1177/1468794106058866>
- May, P. J., Jones, B. D., Beem, B. E., Neff-Sharum, E. A., & Poague, M. K. (2005). Policy coherence and component-driven policymaking : Arctic policy in Canada and the United States. *Policy Studies Journal*, 33(1), 37-63.
- May, P. J., Sapotichne, J., & Workman, S. (2006). Policy Coherence and Policy Domains. *Policy Studies Journal*, 34(3), 381-403. <https://doi.org/10.1111/j.1541-0072.2006.00178.x>
- McKenna, P. (1997). Canada and the Haitian crisis. *Journal of Canadian studies*, 32(3), 77-97.
- Meinen, D. (2016). *Pacification Through Humanitarian Aid : Examining Canada's Security-Development Role in Haiti* [PhD Thesis]. Carleton University.
- Mejia, J. M. L. (2013). *Aide canadienne à Haïti : La contribution à la construction d'un état «efficace»(2010-2013)*. Université Rennes 2.
- Mejia, J. L. (2015). *L'aide canadienne à Haïti comme reflet de l'alignement du Canada sur les pratiques d'aide internationale*. Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM). https://www.ieim.uqam.ca/spip.php?page=article-cirdis&id_article=9683
- Merriam, S. B. (1988). *Case study research in education : A qualitative approach*. Jossey-Bass.
- Midy, F. (1991). Le mouvement social haïtien pour le changement : Les ONG haïtiennes et l'aide canadienne. *Nouvelles pratiques sociales*, 4(1), 65-80.
- Mills, S. (2013). Quebec, Haiti, and the Deportation Crisis of 1974. *Canadian Historical Review*, 94(3), 405-435. <https://doi.org/10.3138/chr.1476>
- Milne, G. (2005). Objectives, Decision-Making and Lessons Learned for the Canadian Peace-Keeping Operation in Haiti, 2003-2005. In J. F. Napoli, *Capacity Building for Latin America and the Caribbean : PKO and the Case of Haiti*. ARMY WAR COLL CARLISLE BARRACKS PA.

- Minn, P. (2018). L'Échec de l'aide internationale à Haïti : Dilemmes et égarements by Ricardo Seitenfus. *Journal of Haitian Studies*, 24(1), 173-175.
- Muller, P. (1990). *Les politiques publiques*. Presses universitaires de France Paris.
- Morin, F. (1993). Entre visibilité et invisibilité : Les aléas identitaires des Haïtiens de New York et Montréal. *Revue européenne des migrations internationales*, 9(3), 147-176.
- Muggah, R. (2007). The perils of changing donor priorities in fragile states: The case of Haiti. *Exporting Good Governance: Temptations and Challenges in Canada's Aid Programme*, 169-203.
- Nahavandi, F. (2003). *Repenser le développement et la coopération internationale : État des savoirs universitaires*. KARTHALA Editions.
- O'Connor, D., Brisson-Boivin, K., & Ilcan, S. (2014). Governing failure : Development, aid and audit in Haiti. *Conflict, Security & Development*, 14(3), 309-330.
- Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). (2005). *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra*.
- Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). (2008). *Panorama de l'aide au développement 2008 Statistiques par région : Statistiques par région*. OECD Publishing.
- Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). (2008). Whole-of-Government Approaches to Fragile States. *OECD Journal on Development*, 8(3), 179-232.
- Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). (2012). *Coopération pour le développement 2011 Édition spéciale « 50e anniversaire » : Édition spéciale « 50e anniversaire »*. OECD Publishing.
- Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). (2017). *Aide publique au développement : Définition et champ couvert*.
- Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). (2018). *Examens de l'OCDE sur la coopération pour le développement : Suisse 2019 - fr - OCDE*. Consulté

11 décembre 2019, à l'adresse <https://www.oecd.org/fr/cad/examens-de-l-ocde-sur-la-cooperation-pour-le-developpement-suisse-2019-9789264312364-fr.htm>

Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). (2020). *States of Fragility 2020*. OECD. <https://doi.org/10.1787/ba7c22e7-en>

Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). (2021). *Data for Development Profiles : Official Development Assistance for Data and Statistical Systems | READ online*. oecd-ilibrary.org. https://read.oecd-ilibrary.org/development/data-for-development-profiles_84baa8f3-en

Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). (2023). *OECD DAC Aid at a glance by recipient_new*.

Ospina, S. M., Esteve, M., & Lee, S. (2018). Assessing Qualitative Studies in Public Administration Research. *Public Administration Review*, 78(4), 593-605. <https://doi.org/10.1111/puar.12837>

Ottaway, M. (2002). Rebuilding state institutions in collapsed states. *Development and change*, 33(5), 1001-1023.

Pacquement, F. (2009). Bâtir des politiques globales : L'aide au développement, source d'inspiration ? *Afrique contemporaine*, 231(3), 265-282. <https://doi.org/10.3917/afco.231.0265>

Palier, B., & Surel, Y. (2005). Les «trois I» et l'analyse de l'État en action. *Revue française de science politique*, 55(1), 7-32.

Paquin, S., Bernier, L., & Lachapelle, G. (2010). *L'analyse des politiques publiques*. Presses de l'Université de Montréal.

Parsons, W. (2004). Not just steering but weaving : Relevant knowledge and the craft of building policy capacity and coherence. *Australian journal of public administration*, 63(1), 43-57.

- Patton, M. Q. (2014). *Qualitative research & evaluation methods: Integrating theory and practice*. Sage publications.
- Patton, M. Q. (2015). *Qualitative research & evaluation methods : Integrating theory and practice* (Fourth edition.). SAGE.
- Paul, B. (2012). *Comment sortir Haïti de la dépendance vis-à-vis de l'aide internationale ? – Une proposition de stratégie basée sur l'entrepreneuriat innovant*. 1(1), 7.
- Paul, B. (2014). *Pouvoir public territorial et développement de l'entrepreneuriat : Rôle central du volontarisme dans la démarche d'attractivité économique des territoires*.
- Picciotto, R. (2004). *Approches institutionnelles de la cohérence des politiques au service du développement*.
- Pierre, L. N. (2006). *La coopération Canada-Haïti en contexte d'intégration régionale* [Rapport de synthèse].
- Pierre-Louis, F. (2011). Earthquakes, Nongovernmental Organizations, and Governance in Haiti. *Journal of Black Studies*, 42(2), 186-202.
<https://doi.org/10.1177/0021934710395389>
- Petiteville, F., & Smith, A. (2006). Analyser les politiques publiques internationales. *Revue française de science politique*, 56(3), 357-366.
- Pochette, F. (2015). *Facteurs critiques des projets d'aide au développement en Haïti* [PhD Thesis]. Université du Québec à Rimouski.
- Potter, E. (2002). Le Canada et le monde : Continuité et évolution de l'opinion publique au sujet de l'aide, de la sécurité et du commerce international, 1993-2002. *Études internationales*, 33(4), 697-722.
- Potter, J., & Wetherell, M. (1987). *Discourse and social psychology : Beyond attitudes and behaviour*. Sage Publications, Inc.

- Potvin, M., & Lafortune, G. (2014). Introduction. Les jeunes d'origine haïtienne au Québec, d'hier à aujourd'hui. *Diversité urbaine*, 14(2), 3-12.
- Poupart, J. (1997). *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*. G. Morin,.
- Pratt, C. (1994). Humane internationalism and Canadian development assistance policies. *Canadian international development assistance policies: An appraisal*, 334-380.
- Pressman, J. L., & Wildavsky, A. B. (1973). How great expectations in Washington are dashed in Oakland. *University of California: Berkeley, LA, USA*.
- Prest, S. (2005). Upheaval in Haiti: The Criminal Threat to Canada. *Country Indicators for Foreign Policy Background Study*, Carleton University.
- Prophète, L. (2018). *Le droit à la mobilité et le droit au développement : Une analyse du déplacement systématique des travailleurs qualifiés de la République d'Haïti vers le Canada*.
- Qu, S. Q., & Dumay, J. (2011). The qualitative research interview. *Qualitative Research in Accounting & Management*, 8(3), 238-264. <https://doi.org/10.1108/11766091111162070>
- Raadschelders, J. C. N. (2011). The Future of the Study of Public Administration : Embedding Research Object and Methodology in Epistemology and Ontology. *Public Administration Review*, 71(6), 916-924. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6210.2011.02433.x>
- Ragin, C. C. (2014). *The comparative method : moving beyond qualitative and quantitative strategies : with a new introduction*. University of California Press. Retrieved 2023, from <http://banques.enap.ca/Proxy.pl?adresse=http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=784602>
- Singh, R. J., & Barton-Dock, M. A. (2015). *Haiti: Des opportunités pour tous-diagnostic-pays systématique* (No. 99566, pp. 1-103). The World Bank.
- Redon, M. (2010). Frontière poreuse, État faible : Les relations Haïti/République dominicaine à l'aune de la frontière (Porous border, weak State? The relations between Haïti and the

- Dominican Republic seen from the border). *Bulletin de l'Association de géographes français*, 87(3), 308-323.
- Reichertz, J. (2004). 4.3 Abduction, deduction and induction in qualitative research. *A Companion to*, 159.
- Rhodes, R. A. W. (1997). 'Shackling the Leader?' : Coherence, Capacity and the Hollow Crown. *The hollow crown: Countervailing trends in core executives*, 198-223.
- Richardson, L. (2000). Writing: A method of inquiry. In N. K. Denzin & Y. S. Lincoln (Eds.), *Handbook of qualitative research* (2nd ed., pp. 923-948). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Rihoux, B. (2006). Qualitative Comparative Analysis (QCA) and Related Systematic Comparative Methods. *International Sociology - INT SOCIOLOG*, 21, 679-706.
<https://doi.org/10.1177/0268580906067836>
- Rioux, J.-S. (2002). Les défis pour le Canada en matière d'aide publique au développement. *Études internationales*, 33(4), 723-743.
- Rivard Piché, G. (2017). La contribution canadienne à la sécurité et à la stabilité en Haïti, 2004-2014. *Études internationales*, 48(1), 63-82.
- Robson, C. (2002). *Real world research : A resource for social scientists and practitioner-researchers* (2nd ed.). Blackwell Publishers.
- Rodríguez, J. A. A., Aguirre, P., Aguilar, R. M., & Acevedo, N. M. (2010). Coherencia de políticas para el desarrollo en cinco donantes del CAD : Lecciones para el caso Español. *Documentos de Trabajo (Fundación Carolina)*, 42, 1.
- Rogge, K. S., & Reichardt, K. (2013). *Towards a more comprehensive policy mix conceptualization for environmental technological change: a literature synthesis* (No. S3/2013). Working paper sustainability and innovation.
- Rudner, M. (1996). La Canada et le monde en développement : L'aide et le commerce dans le cadre de la nouvelle politique étrangère canadienne. *Études internationales*, 27(2), 381-395.

- Rule, P., & John, V. M. (2015). A Necessary Dialogue : Theory in Case Study Research. *International Journal of Qualitative Methods*, 14(4).
<https://doi.org/10.1177/1609406915611575>
- Sabatier, P., & Mazmanian, D. (1979). The conditions of effective implementation : A guide to accomplishing policy objectives. *Policy analysis*, 481-504.
- Salahub, E. J. (2008). Canada, Haiti, and gender Equality in a “Fragile State”. In L’Institut Nord-Sud (Éd.), *Fragile States or Failing Development?* (p. 49).
- Santos-Lacueva, R., & Velasco González, M. (2018). Policy coherence between tourism and climate policies : The case of Spain and the Autonomous Community of Catalonia. *Journal of Sustainable Tourism*, 26(10), 1708-1727.
<https://doi.org/10.1080/09669582.2018.1503672>
- Savard, J.-F. (2010). La cohérence des politiques publiques. In L. Bernier, G. Lachapelle, & S. Paquin, *L’analyse des politiques publiques*. Presses de l’Université de Montréal, 309-336.
- Savard, J. F. (2015). *La mesure de la cohérence des politiques publiques: fondements et proposition d’une méthode* (No. 4/2015). IDHEAP.
- Schram, A. (2018). When evidence isn’t enough : Ideological, institutional, and interest-based constraints on achieving trade and health policy coherence. *Global Social Policy*, 18(1), 62-80.
- Scobie, M. (2016). Policy coherence in climate governance in Caribbean Small Island Developing States. *Environmental Science and Policy*, 58, 16-28.
<https://doi.org/10.1016/j.envsci.2015.12.008>
- Seitenfus, R. A. S. (2015). *L’échec de l’aide internationale à Haïti : Dilemmes et égarements*. Éditions de l’Université d’État d’Haïti.
- Severino, J.-M., & Ray, O. (2011). La fin de l’aide publique au développement : Mort et renaissance d’une politique publique globale. *Revue d’économie du développement*, 19(1), 5-44. <https://doi.org/10.3917/edd.251.0005>

- Shamsie, Y. (2006). It's not just Afghanistan or Darfur : Canada's peacebuilding efforts in Haiti. *Canada Among Nations 2006: Minorities and Priorities*, 209-231.
- Shamsie, Y. (2008). Canada's approach to democratization in Haiti : Some reflections for the coming years. *Canadian Foreign Policy Journal*, 14(3), 87-101.
- Shamsie, Y. (2012). Haiti's Post-Earthquake Transformation : What of Agriculture and Rural Development? *Latin American Politics and Society*, 54(2), 133-152.
- Sianes, A. (2017). Shedding light on policy coherence for development : A conceptual framework. *Journal of international development*, 29(1), 134-146.
- Siitonen L. (2016). Theorising Politics behind Policy Coherence for Development (PCD). *European Journal of Development Research*, 28(1), 1-12.
<https://doi.org/10.1057/ejdr.2015.76>
- Simmons, A., Plaza, D., & Piché, V. (2005). *The remittance sending practices of Haitians and Jamaicans in Canada*. York Université, Centre for Research on Latin America and the Caribbean (CERLAC).
- Simpson, E. (2004). Is Coherence A Trojan Horse for the Politicization of Aid? Policy Coherence in Fragile States. *International Affairs*, 18(2).
- Singh, R. J., & Barton-Dock, M. (2016). *Haïti : Des opportunités pour tous*. The World Bank.
<https://doi.org/10.1596/K8867>
- Sogge, D. (2003). *Les mirages de l'aide internationale : quand le calcul l'emporte sur la solidarité* (Ser. Enjeux planète, 5). Éditions Écosociété.
- Sorensen N.N. (2016). Coherence and Contradictions in Danish Migration-Development Policy and Practice. *European Journal of Development Research*, 28(1), 62-75.
<https://doi.org/10.1057/ejdr.2015.73>
- Stake, R. (2000). Cases studies. In N. K. Denzin & Y. S. Lincoln, *Handbook of qualitative research* (p. 435-454). Sage Publications.

- Tanner, S. (2013). Police «globalisée» et déploiements canadiens dans les opérations de paix. *Criminologie*, 46(2), 69-90.
- Tanner, S., & Dupont, B. (2015). Police work in international peace operation environments : A perspective from Canadian police officers in the MINUSTAH. *Policing and society*, 25(6), 663-680.
- Thede, N. (2013). Policy Coherence for Development and Securitisation : Competing paradigms or stabilising North-South hierarchies? *Third World Quarterly*, 34(5), 784-799. <https://doi.org/10.1080/01436597.2013.800752>
- Thérien, J.-P. (2001). Un demi-siècle d'aide au développement. *Lien social et Politiques*, 45, 89-103. <https://doi.org/10.7202/009401ar>
- Thérien, J.-P. (1989). Le Canada et le régime international de l'aide. *Études internationales*, 20(2), 311-340.
- Thomas, D. R. (2006). A General Inductive Approach for Analyzing Qualitative Evaluation Data. *American Journal of Evaluation*, 27(2), 237-246. <https://doi.org/10.1177/1098214005283748>
- Thompson, A. S. (2005). Canada in Haiti : Considering the 3-D approach. *Conference Report*, 3(4).
- Tiessen, R., & Baranyi, S. (2017). *Obligations and omissions : Canada's ambiguous actions on gender equality* (Vol. 1-1 ressource en ligne (viii, 309 pages) : illustrations.). McGill-Queen's University Press.
- Tomlinson, B. (2008). L'agence canadienne de développement international : Bilan et perspectives. *L'aide canadienne au développement (Montreal: Presses de l'Université de Montréal, 2008)*, 68-69.
- Tosun, J., & Lang, A. (2017). Policy integration : Mapping the different concepts. *Policy Studies*, 38(6), 553-570. <https://doi.org/10.1080/01442872.2017.1339239>

- Tracy, S. J. (2010). Qualitative Quality : Eight “Big-Tent” Criteria for Excellent Qualitative Research. *Qualitative Inquiry*, 16(10), 837-851.
<https://doi.org/10.1177/1077800410383121>
- Tricart, J., Diop-Maes, L.-M., & Pesneaud, F. (1994). Le cercle vicieux du sous-développement peut-il faire place au développement durable? *Annales de géographie*, 451-470.
- Union Européenne. (2006). *EU mechanisms that promote policy coherence for development : A scoping study*. ECDPM. <https://ecdpm.org/publications/eu-mechanisms-promote-policy-coherence-development/>
- Vannier, C. N. (2013). Indigenous Professional Development Workers in Haiti. *Michigan Academician*, 41(3), 332-354.
- Verschaeve J., Delputte S., & Orbie J. (2016). The Rise of Policy Coherence for Development : A Multi-Causal Approach. *European Journal of Development Research*, 28(1), 44-61. <https://doi.org/10.1057/ejdr.2015.74>
- Vokral, E. (2016). *L'aide dans des contextes fragiles-Le cas d'Haiti*.
- Walby, K., & Monaghan, J. (2011). “Haitian Paradox” or Dark Side of the Security-Development Nexus? Canada’s Role in the Securitization of Haiti, 2004–2009. *Alternatives*, 36(4), 273-287.
- Weston, A., & Pierre-Antoine, D. (2003). *Poverty and policy coherence : A case study of Canada’s relations with developing countries*. North-South Institute, Ottawa, ON, CA.
- Willis, J., Jost, M., & Nilakanta, R. (2007). General guidelines for qualitative research. In *Foundations of qualitative research : Interpretive and critical approaches* (p. 185-228). Sage Publications.
- Yanow, D. (2006). Thinking Interpretively : Philosophical Presuppositions and the Human Sciences. In D. Yanow & P. Schwartz-Shea, *Interpretation and method empirical research methods and the interpretive turn*. MESharpe.

- Yanow, D. (2014). Interpretive analysis and comparative research. In *Comparative policy studies* (p. 131-159). Springer.
- Yin, R. K. (2009). *Case study research : Design and methods* (Vol. 5). sage.
- Zanotti, L. (2010). Cacophonies of aid, failed state building and NGOs in Haiti : Setting the stage for disaster, envisioning the future. *Third World Quarterly*, 31(5), 755-771.
- Zhang, K., Peng, S. W., & Hung, J. (2009). Online Collaborative Learning in a Project-Based Learning Environment in Taiwan : A Case Study on Undergraduate Students' Perspectives. *Educational Media International*, 46(2), 123-135.
- Zylberberg, J. (1995). La spirale du vide et du chaos : Essai sur la politique haïtienne de l'État Canadien. In J. Daudelin & E. J. Dosman, *Beyond Mexico* (p. 102-119). Ottawa.

ANNEXE A : GUIDE D'ENTREVUE

Guide d'entrevue semi-dirigée

Introduction – présentation de l'entrevue

Ce projet de recherche consiste à analyser la cohérence des politiques d'aide au développement en me concentrant sur les résultats obtenus et sur le processus politique ayant conduit à ces résultats. De manière plus spécifique, cette recherche identifiera les facteurs déterminants de la cohérence et présentera les défis et les contraintes que pose la cohérence des politiques de développement. Enfin, elle analysera la configuration et le rôle des acteurs impliqués dans le processus lié à la cohérence desdites politiques.

Il s'agit d'une recherche universitaire poursuivant les objectifs énoncés précédemment. L'étude fournira des matériaux pour la rédaction d'une thèse et des articles scientifiques éventuellement.

Pour assurer la confidentialité de l'entretien et l'anonymat des données, les informations recueillies seront seulement utilisées par le chercheur pour sa thèse et aucune information permettant de vous identifier ne sera recueillie. Seul le directeur de thèse pourra voir les données colligées, afin de valider mon travail de thèse. Avec votre accord, cet entretien sera enregistré et l'enregistrement sera utilisé pour la transcription de l'entrevue qui me permettra de mieux analyser vos réponses. Vous avez la possibilité de vous retirer en tout temps de l'étude et de choisir de ne pas répondre à une question quelconque. Les données (enregistrement et notes) seront conservées sur un répertoire accessible seulement au chercheur. Les enregistrements seront détruits après la retranscription et les notes et données de codage seront conservées dans un support protégé et détruits dans les 30 jours suivants le dépôt final de ma thèse. Je vous invite à lire le formulaire de consentement et à le signer.

Avez-vous des questions avant de commencer ?

Profil personnel

| | | |
|--------------------------------|--------------------|--------------------------|
| Nombre d'années d'ancienneté : | Moins de 5 ans | <input type="checkbox"/> |
| | Entre 6 et 10 ans | <input type="checkbox"/> |
| | Entre 11 et 15 ans | <input type="checkbox"/> |
| | Entre 16 et 20 ans | <input type="checkbox"/> |
| | Entre 21 et 25 ans | <input type="checkbox"/> |

| | | |
|----------------|---------------------|--------------------------|
| | Plus de 25 ans | <input type="checkbox"/> |
| Poste occupé : | Chef de service | <input type="checkbox"/> |
| | Directeur | <input type="checkbox"/> |
| | Responsable d'unité | <input type="checkbox"/> |
| | Chargé de projet | <input type="checkbox"/> |
| | Consultant | <input type="checkbox"/> |
| | Autre | <input type="checkbox"/> |

Organisation des politiques et des programmes

- 1- Selon vous, les objectifs relatifs aux politiques et programmes élaborés dans le cadre de l'aide canadienne accordée à Haïti ont-ils fait l'objet de consultation des acteurs concernés? Qu'est-ce qui vous permet de le dire?
- 2- Lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et des programmes dans le cadre de l'aide canadienne accordée à Haïti, relevez-vous une synergie dans les décisions adoptées, les moyens sélectionnés et les buts poursuivis? Expliquez votre point de vue.
- 3- Selon vous, les acteurs ou les parties prenantes dans le cadre de l'aide canadienne accordée à Haïti ont-ils été impliqués ou consultés de manière systématique lors de l'élaboration de celles-ci?
- 4- Comment décririez-vous les relations entre les politiques, programmes et projets dans le cadre de l'aide canadienne accordée à Haïti?
- 5- Avez-vous relevé des situations d'incohérence entre les politiques, programmes et projets élaborés et mis en œuvre dans le cadre de l'aide canadienne accordée à Haïti?

Appui mutuel des politiques, programmes et projets

- 6- Connaissez-vous des mécanismes qui permettraient de renforcer mutuellement des programmes, des politiques et des projets dans le cadre de la relation bilatérale entre le Canada et Haïti? Si oui, pouvez-vous les mentionner?
- 7- Connaissez-vous des mécanismes ou des structures dédiées à la coordination des politiques, programmes et projets dans le cadre de la relation bilatérale entre le Canada et Haïti? Si oui lesquels?

- 8- Globalement, comment décririez-vous le niveau de cohérence entre les politiques, programmes et projets dans le cadre de l'aide canadienne octroyée à Haïti?

Entraves dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques

- 9- Êtes-vous au courant de l'existence de mécanismes visant la cohérence des objectifs et des instruments de mise en œuvre des politiques, programmes et projets dans le cadre de l'aide canadienne accordée à Haïti? Si oui, lesquels?
- 10- Connaissez-vous des mécanismes de résolution des contradictions entre les objectifs des politiques, programmes et projets dans le cadre de l'aide canadienne accordée à Haïti? Si oui, lesquels?
- 11- Quels sont selon vous les facteurs qui pourraient renforcer le lien ou la cohérence des objectifs des politiques et des programmes dans le cadre de l'aide canadienne accordée à Haïti et des instruments de mise en œuvre?
- 12- Comment décririez-vous le lien entre les objectifs et les instruments de mise en œuvre des politiques, programmes et projets dans le cadre de l'aide canadienne accordée à Haïti :
- 13- Quels sont selon vous les facteurs qui constitueraient des entraves à la cohérence entre les objectifs des politiques, programmes et projets dans le cadre de l'aide canadienne accordée à Haïti?
- 14- Avez-vous décelé des cas de politiques, programmes et projets dans le cadre de l'aide canadienne accordée à Haïti qui présentaient des contradictions évidentes? Si oui, pouvez-vous me mentionner quelques exemples?

Concertation organisationnelle

- 15- Connaissez-vous des mécanismes de concertation formelle des acteurs bilatéraux dans le cadre de l'aide canadienne accordée à Haïti? Pouvez-vous nous en mentionner quelques-uns?
- 16- Comment évaluez-vous globalement ces mécanismes de concertation :
- 17- Avez-vous participé à des rencontres de discussion lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, programmes et projets dans le cadre de l'aide canadienne accordée à Haïti? Si oui, comment décririez-vous ces rencontres?
- 18- Dans le cadre de ces rencontres de concertation, comment décririez-vous le processus en termes de participation :
- 19- Lors de ces discussions ou de ces concertations, décelez-vous souvent une convergence des idées ou une divergence?

- 20- Les idées débattues lors de ces discussions ou de ces concertations sont-elles généralement et facilement partagées? Dans le cas contraire, qu'est-ce qui serait selon vous à la base d'une telle situation?
- 21- Comment les conflits qui résulteraient de ces discussions ou de ces concertations sont-ils résolus?
- 22- Comment décririez-vous les rapports (communications, échanges) entre les acteurs canadiens et haïtiens dans le cadre de l'aide canadienne accordée à Haïti?

Conclusion

L'entretien tire à sa fin.

Est-ce qu'il y a des éléments que nous n'avons pas abordés et dont vous souhaiteriez discuter ?

Je vous remercie pour votre participation à cet entretien.

ANNEXE B : LISTE PROGRAMMES CANADIENS RÉALISÉS EN HAÏTI ENTRE 2002 ET 2022

| # | Titre du programme | Montant | Organisme | Date de début | Date de fin | Secteur d'intervention | But visé |
|---|---|------------------|---|---------------|-------------|--|---|
| 1 | Fonds santé et éducation - phase I | 11 940 640,34 \$ | Centre de gestion des fonds locaux | 2002-01-01 | 2012-08-16 | Éducation de base / santé de base | Augmenter l'offre des services en santé et en éducation, à améliorer l'accès à ces services et à en augmenter la qualité auprès des populations desservies. Les interventions dans le domaine de la santé visaient en priorité les enfants et les femmes. |
| 2 | Réhabilitation du bassin versant du fleuve Artibonite | 9 297 555,42 \$ | Consortium Oxfam-Québec / CRC Sogema Inc. | 2005-01-01 | 2012-03-30 | Eau et assainissement / agriculture / sylviculture | Réhabiliter le bassin-versant de l'Artibonite dans la zone frontalière entre Haïti et la République dominicaine et renforcer le dialogue binational. |
| 3 | Assistance technique (Jacmel) - phase III | 4 877 459,52 \$ | Hydro-Québec | 2005-03-11 | 2011-03-31 | Énergie | Le but est que le système électrique puisse fournir de l'électricité aux résidents 24 heures sur 24. |
| 4 | Fonds développement économique et emplois (FODEM) | 6 986 340,78 \$ | Centre de gestion des fonds locaux | 2005-07-13 | 2012-08-16 | Gouvernance | Promouvoir la création d'emplois en appuyant des opportunités économiques et communautaires. |

| | | | | | | | |
|---|--|------------------|--|------------|------------|---|---|
| 5 | Appui au développement local et à la gouvernance dans le Nord-Est (AL-GNE) | 3 650 000,00 \$ | PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement - Haïti | 2005-07-26 | 2012-08-28 | Gouvernance / Agriculture / développement rural | Contribuer à réduire de manière durable la pauvreté en améliorant la gouvernance locale et en augmentant la production agricole, le tout en respectant l'environnement. |
| 6 | Centre de gestion des fonds locaux - phase II | 13 753 191,36 \$ | Centre de gestion des fonds locaux | 2005-07-29 | 2010-11-19 | Gouvernance | Renforcement des capacités des organisations haïtiennes, le réseautage et la diffusion des connaissances. |
| 7 | ACOOPECH - phase III | 14 853 152,68 \$ | DID - Développement international Desjardins | 2005-08-22 | 2013-09-30 | Banques et services financiers | Soutien du mouvement des coopératives en Haïti. |
| 8 | Fonds santé et éducation - phase II | 18 702 545,40 \$ | Centre de gestion des fonds locaux | 2005-10-18 | 2012-08-16 | Éducation de base / santé de base | Améliorer la qualité, l'accès et la gouvernance des services d'éducation de base et de santé primaire pour les populations démunies. Le fonds visait à donner un accès égal aux hommes et aux femmes aux soins de santé primaire et aux services d'éducation de base. Il visait aussi à améliorer l'état de santé global et le niveau d'éducation des clientèles ciblées. Suite au séisme du 12 janvier 2010, six fonds locaux en Haïti, dont celui-ci, ont été réorientés afin d'appuyer des projets de relèvement rapide qui répondent aux besoins immédiats des Haïtiens touchés par le séisme |

| | | | | | | | |
|----|---|------------------|--|------------|------------|---------------------------------------|---|
| 9 | Réhabilitation des installations électriques | 4 991 277,32 \$ | Hydro-Québec | 2005-11-21 | 2012-12-31 | Énergie | Améliorer l'autonomie financière d'EDH et d'ainsi diminuer la nécessité de recourir à des subventions du gouvernement d'Haïti |
| 10 | Fonds d'appui à la démocratie et à la paix (FDP) | 4 883 477,70 \$ | Centre de gestion des fonds locaux | 2006-02-24 | 2012-08-16 | Gouvernance et justice | Promouvoir la démocratie et la paix en Haïti |
| 11 | Appui au renforcement des capacités en gestion de la santé | 16 833 984,55 \$ | Université de Montréal - CHUM - Centre hospitalier de l'Université de Montréal - Unité de santé internationale | 2006-05-30 | 2014-03-31 | Éducation / santé de base | Améliorer la gouvernance du système de santé en Haïti en appuyant : (i) l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et stratégies en matière de développement des ressources humaines dans le secteur sanitaire et (ii) le renforcement des systèmes de formation en gestion de la santé. |
| 12 | Programme de développement local | 19 978 905,90 \$ | Consortium CECI,CRC Sogema, ENAP et SOCODEVI | 2006-07-10 | 2017-03-28 | Gouvernance / agriculture / industrie | Contribue au développement socio-économique des populations locales dans le but d'améliorer leurs conditions de vie. |
| 13 | Appui au développement du système de santé | 13 738 708,75 \$ | Non codé | 2006-09-01 | 2013-05-31 | Santé | Améliorer la gouvernance dans le secteur de la santé en Haïti |
| 14 | Appui à la lutte contre les IST et le VIH/sida (PALIH) - phase II | 18 288 160,46 \$ | Consortium CECI - Centre d'étude et de coopération internationale; et CCISD - Centre de coopération | 2006-12-01 | 2013-05-31 | Santé / gouvernance | Le projet vise à réduire la transmission des IST et du VIH/sida dans la population du département de l'Artibonite |

| | | | | | | | |
|----|---|-----------------|--|------------|------------|---|---|
| | | | internationale en santé et développement | | | | |
| 15 | Fonds développement et emplois - phase II (FODEM II) | 5 689 035,26 \$ | Centre de gestion des fonds locaux | 2006-12-11 | 2012-08-16 | Eau et assainissement / agriculture / Gouvernance | Contribuer directement à l'allégement des effets de la pauvreté et à l'apaisement social des populations ciblées. |
| 16 | Appui au Parlement haïtien | 3 669 689,47 \$ | Centre parlementaire | 2006-12-12 | 2011-03-15 | Gouvernance | Renforcer le Parlement haïtien, et particulièrement sa contribution à la bonne gouvernance et au développement démocratique du pays |
| 17 | Remise en état de l'infrastructure économique de base II | 18 986,85 \$ | Perrault, Michel J. | 2007-01-12 | 2013-07-31 | Eau et assainissement / Transports et entreposage | Appuie le Programme de remise en état de l'infrastructure économique de base de la Banque interaméricaine de développement (BID). Il permet de réaliser des initiatives dans les environs de Cap-Haïtien, notamment dans le secteur des routes. |
| 18 | Appui à la stabilisation en Haïti - Appel des Nations Unies | 9 210 856,86 \$ | PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement - Haïti | 2007-02-21 | 2012-01-31 | Santé / gouvernance / développement rural | Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et la paix sociale en Haïti. |

| | | | | | | | |
|----|---|------------------|--|------------|------------|---|---|
| 19 | Remise en état de l'infrastructure économique de base I | 19 535 653,06 \$ | BID - Banque interaméricaine de développement | 2007-02-22 | 2013-04-30 | Eau et assainissement / Transports et entreposage | Appuie le Programme de remise en état de l'infrastructure économique de base de la Banque interaméricaine de développement (BID). Il permet de réaliser des initiatives dans les environs de Cap-Haïtien, notamment dans le secteur des routes. |
| 20 | Appui au programme élargi de vaccination - Organisation panaméricaine de la Santé | 16 489 694,58 \$ | OPS - Organisation panaméricaine de la Santé | 2007-06-06 | 2015-06-30 | Santé | Réduire le taux de mortalité infantile grâce à une extension de la vaccination de routine à l'ensemble des départements du pays. |
| 21 | Fonds Bati lavi | 9 895 896,05 \$ | Centre de gestion des fonds locaux | 2007-07-13 | 2012-08-16 | Eau et assainissement / Infrastructure et services sociaux divers | Améliorer l'accès aux services de base dans les zones urbaines marginalisées. |
| 22 | Services semi-autonomes en électricité | 18 828 366,43 \$ | Consortium Tecslut/TrigenexLGL S.A. | 2007-12-03 | 2013-12-30 | Énergie | Fournir des services d'électricité de qualité dans la ville des Cayes. |
| 23 | Renforcement de la gestion publique | 4 966 972,95 \$ | ENAP - École nationale d'administration publique | 2007-12-12 | 2017-03-31 | Gouvernance | Contribuer au renforcement des institutions centrales du gouvernement d'Haïti. |
| 24 | Appui technique en Haïti | 12 385 653,66 \$ | Agriteam Canada | 2008-01-28 | 2016-12-31 | Gouvernance | Renforcement des capacités techniques et stratégiques de l'État haïtien afin de lui permettre de mettre en œuvre ses priorités énoncées dans le |

| | | | | | | | |
|----|--|------------------|---|------------|------------|--------------------------|--|
| | | | | | | | document de Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté. |
| 25 | Route Les Cayes-Jérémie | 75 000 000,01 \$ | BID - Banque interaméricaine de développement | 2008-02-22 | 2014-03-28 | Transport et entreposage | Offrir des services de façon plus rapide et efficace à sa population. Il vise aussi à créer des emplois et à accroître la compétitivité de l'économie de la région touchée en permettant le transport d'un volume accru de marchandises et de passagers. |
| 26 | Soins de santé maternelle en Haïti | 328 056,00 \$ | International Child Care Canada | 2008-03-20 | 2011-03-31 | Santé | Promouvoir l'institutionnalisation des naissances afin de réduire les mortalités maternelles et de prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Le projet vise à offrir des services de consultation pré- et postnataux aux femmes habitant dans les régions rurales ainsi qu'à les encourager à accoucher dans un milieu institutionnel afin d'atténuer les risques associés à la grossesse et à l'accouchement |
| 27 | Haïti - Appel d'urgence du Comité international de la Croix-Rouge 2008 | 3 000 000,00 \$ | Fiducie canadienne de la Croix-Rouge pour l'aide internationale | 2008-03-26 | 2008-12-31 | Intervention d'urgence | Protéger les personnes privées de leur liberté et les civils touchés par les conflits, réunion des familles et interventions relatives aux personnes portées disparues; l'assistance – y compris l'approvisionnement en eau, la fourniture d'abris et les services de santé et de réadaptation; la prévention |

| | | | | | | | |
|-----------|---|-----------------|--|------------|------------|------------------------|--|
| 28 | Droits, sécurité et citoyenneté pour tous | 169 477,00 \$ | Comité de Solidarité Trois-Rivières | 2008-03-28 | 2011-11-04 | Santé / gouvernance | Offrir des services de base et d'appui aux femmes et aux fillettes victimes de violence, notamment en fournissant de l'hébergement provisoire, des soins de santé adaptés (médicaux et psychologiques) et en les assistant dans les recours légaux contre les accusés. |
| 29 | Travailler ensemble pour la prestation de soins de santé durables | 169 486,00 \$ | Aide aux Aînés (Canada) | 2008-06-03 | 2011-01-31 | Santé | Améliorer l'accès aux services de santé de base et d'eau potable pour les aînés démunis qui résident dans des établissements de soins à long terme et pour les résidents marginalisés de dix collectivités rurales haïtiennes. |
| 30 | Appui au programme élargi de vaccination - CRDI | 994 310,00 \$ | CRDI - Centre de recherches pour le développement international | 2008-06-30 | 2013-12-31 | Santé | Réduire le taux de mortalité infantile en renforçant le Programme élargi de vaccination (PEV) du ministère de la Santé et de la Population (MSPP). |
| 31 | UPA DI - Programme 2008-2012 - Haïti | 1 678 719,00 \$ | UPA DI - Union des producteurs agricoles - Développement international | 2008-08-19 | 2013-06-30 | Agriculture | Contribuer au développement de l'agriculture en soutenant le développement des entreprises agricoles et en renforçant l'engagement des paysannes et des paysans au sein de leurs organisations et dans leur milieu. |
| 32 | Inondations en Haïti - Appel d'UNICEF 2008 | 500 000,00 \$ | UNICEF - Fonds des Nations Unies pour l'enfance | 2008-09-18 | 2009-03-31 | Intervention d'urgence | Fournit aux familles touchées un accès à l'eau potable et des installations d'assainissement, en plus de promouvoir de bonnes habitudes |

| | | | | | | | |
|----|---|-----------------|--|------------|------------|------------------------|--|
| | | | | | | | d'hygiène afin de réduire les risques de contracter des maladies hydriques. |
| 33 | Inondations en Haïti - Appel d'urgence de l'Organisation internationale pour les migrations 2008 | 1 000 000,00 \$ | OIM - Organisation internationale pour les migrations | 2008-09-18 | 2009-03-31 | Intervention d'urgence | Appuie l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans l'achat, le transport et la distribution de biens essentiels non alimentaires; l'apport d'outils et de matériaux pour la reconstruction des logements; le soutien à la protection des sinistrés; l'amélioration des abris temporaires; le suivi, la coordination et la logistique. |
| 34 | Inondations en Haïti - Appel du CECI 2008 | 293 962,00 \$ | CECI - Centre d'étude et de coopération internationale | 2008-09-18 | 2009-03-31 | Intervention d'urgence | Renforcer la capacité des populations touchées de faire face aux risques en matière de santé publique, ainsi qu'à favoriser la résilience grâce à la distribution de trousseaux d'hygiène et d'ustensiles de cuisine à 1 760 familles, à la participation au nettoyage et à la reconstruction des quartiers et des écoles, et à la création de programmes de travail contre rémunération visant 700 personnes des Gonaïves, de Saint Marc, d'Ennery et de Gros Morne, dans le département de l'Artibonite. |
| 35 | Inondations en Haïti - Réponse d'urgence | 250 000,00 \$ | Oxfam-Québec | 2008-09-18 | 2008-12-31 | Intervention d'urgence | Permet à Oxfam d'assurer à 1 500 familles l'accès à des abris d'urgence et à des articles ménagers essentiels grâce à la distribution d'articles de |

| | | | | | | | |
|----|--|------------------|---|------------|------------|------------------------|---|
| | d'Oxfam Québec 2008 | | | | | | litterie, de moustiquaires, d'ustensiles de cuisine et de matériaux de construction et de rénovation. |
| 36 | Inondations Haïti- Appel du PAM - Opérations logistiques et aériennes 2008 | 750 000,00 \$ | PAM - Programme alimentaire mondial | 2008-09-19 | 2009-04-30 | Intervention d'urgence | Fournit des services de coordination et de gestion de l'information qui appuient les opérations de secours et permettent à ses partenaires humanitaires de mener une intervention efficace et coordonnée sur le plan logistique. |
| 37 | Amélioration de la santé génésique | 18 984 000,00 \$ | UNFPA - Fonds des Nations Unies pour la population | 2008-09-22 | 2014-09-30 | Santé | Contribuer à la réduction de la mortalité maternelle grâce à une amélioration de la santé reproductive au niveau national, et plus spécifiquement dans les départements des Nippes et du Sud-Est. |
| 38 | Inondations en Haïti - Réponse d'urgence de Vision Mondiale 2008 | 250 000,00 \$ | Vision Mondiale Canada | 2008-09-22 | 2008-12-31 | Intervention d'urgence | Répond aux besoins en matière d'abris d'urgence, d'hygiène et de santé d'environ 1 500 familles du Plateau central, de la Gonâve et du Nord-Ouest d'Haïti. L'organisme distribue des articles de literie et d'hygiène, des ustensiles de cuisine et des trousseaux pour l'eau. |
| 39 | Inondations en Haïti - Réponse d'urgence de l'Aide à l'enfance 2008 | 224 344,00 \$ | Save the Children Canada | 2008-09-24 | 2009-02-27 | Intervention d'urgence | Aide à l'enfance Canada épaulé 7 000 familles durement touchées par la catastrophe dans les collectivités de Cabaret, Fonds-Verrettes et Ganthier, dans le département de l'Ouest d'Haïti. Il s'agit de les prémunir contre les risques en matière de santé publique et de favoriser leur |

| | | | | | | | |
|----|--|------------------|---|------------|------------|---------------------------|---|
| | | | | | | | résilience par la distribution d'eau potable, d'articles d'hygiène et de literie ainsi que d'articles de cuisine. |
| 40 | Projet de coopération trilatérale Pro Huerta | 4 514 427,12 \$ | Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture | 2008-09-24 | 2013-09-30 | Gouvernance / agriculture | Améliorer la sécurité alimentaire des populations pauvres et vulnérables d'Haïti. |
| 41 | Inondations en Haïti - Appel d'urgence de l'OPS 2008 | 226 659,27 \$ | OPS - Organisation panaméricaine de la Santé | 2008-09-26 | 2009-09-30 | Intervention d'urgence | Coordonner l'action humanitaire dans le domaine de la santé; de prévenir la propagation des maladies transmissibles et de mener une lutte antivectorielle; d'assurer un accès continu aux soins de santé et aux médicaments; de veiller à ce que des mesures de santé génésique soient en place et à ce que les femmes puissent accoucher de façon sécuritaire. |
| 42 | Mobilisation des recettes fiscales en Haïti - Assistance technique | 9 601 955,68 \$ | Agence des services frontaliers du Canada | 2008-10-06 | 2022-06-30 | Gouvernance | Aide le gouvernement haïtien à augmenter ses capacités à générer des recettes fiscales. |
| 43 | Modernisation du registre civil en Haïti | 15 599 843,00 \$ | OEA - Organisation des États Américains | 2008-10-06 | 2012-03-19 | Gouvernance | Renforcer l'Office National d'Identification (ONI) pour qu'il soit en mesure de développer et maintenir un système d'identification et d'enregistrement national qui soit |

| | | | | | | | |
|----|--|-----------------|---|------------|------------|-------------------------|--|
| | | | | | | | universellement accessible, sécuritaire et non discriminatoire. |
| 44 | Appui aux droits des enfants et des jeunes et à la participation des populations vulnérables | 2 534 143,91 \$ | Droits et Démocratie | 2008-10-09 | 2012-09-12 | Gouvernance | Protéger les enfants contre la violence et l'abus de leurs droits, et à soutenir la réflexion des jeunes et celle de groupes marginalisés et vulnérables sur la refondation nationale haïtienne |
| 45 | Inondations en Haïti - Appel du Programme alimentaire mondial 2008 | 1 500 000,00 \$ | PAM - Programme alimentaire mondial | 2008-12-04 | 2009-04-30 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins alimentaires d'urgence des populations touchées par les catastrophes en Haïti. |
| 46 | Koumbit : Une trousse pour le renforcement de la démocratie et de la solidarité en Haïti | 414 245,00 \$ | Centre international de solidarité ouvrière | 2008-12-12 | 2012-04-30 | Éducation / Gouvernance | améliorer les conditions de vie des paysans et ouvriers haïtiens en : 1) aidant les paysans à augmenter leur production agricole et à s'organiser en coopérative; 2) aidant les ouvriers syndiqués à comprendre les normes et lois commerciales et à travailler avec les décideurs pour maximiser l'impact de ces lois sur la création d'emplois tout en prévenant les effets négatifs des lois sur les conditions de travail, la migration et l'environnement; 3) favorisant la participation des femmes dans les organisations du mouvement populaire. |

| | | | | | | | |
|----|--|-----------------|--------------------------------|------------|------------|---------------------------|--|
| 47 | Enfants et jeunes en Haïti - Appui à la programmation | 2 010 537,74 \$ | Non codé | 2008-12-23 | 2018-11-15 | Éducation / santé | Soutenir et renforcer les connaissances et l'analyse des questions pertinentes relatives au développement, des priorités clés du programme, ainsi que des besoins et stratégies de développement en coordination et en collaboration avec des partenaires actuels et potentiels. |
| 48 | Appui à la transition électorale - Renforcement de l'observation locale & la participation de femmes | 3 542 131,33 \$ | National Democratic Institute | 2009-02-03 | 2017-10-31 | Gouvernance | Contribuer aux efforts nationaux en matière de consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance en Haïti. |
| 49 | Solidarité pour l'éducation à Jérémie | 210 000,00 \$ | Fondation Haïti Partage | 2009-03-20 | 2012-10-31 | Éducation / Gouvernance | Contribue à la réduction de la pauvreté des populations marginalisées qui vivent en milieu rural (Grand 'Anse) par l'introduction de services éducatifs fonctionnels et adéquats. |
| 50 | Marché Haïti | 5 093 776,41 \$ | Building Markets International | 2009-06-03 | 2012-12-31 | Entreprises et industries | Établir des liens entre les organisations internationales œuvrant en Haïti et les fournisseurs locaux afin d'encourager l'économie locale et la création d'emplois. |

| | | | | | | | |
|----|---|------------------|---|------------|------------|--|---|
| 51 | Centre de formation professionnelle d'Haïti (CFPH CANADO) | 14 891 676,59 \$ | Consortium CIDE (Consortium international de développement en éducation) et Commission scolaire des Grandes-Seigneuries | 2009-08-19 | 2018-06-01 | Éducation / Communications | Appuyer le Centre de formation professionnelle d'Haïti (CFPH CANADO) dans la modernisation de sa gestion administrative et de ses prestations pédagogiques, en utilisant l'approche par compétences. |
| 52 | Unité d'appui au programme - Haïti - 2009-2010 | 2 942 447,56 \$ | Non codé | 2009-10-13 | 2010-11-10 | Multi secteurs | Assure le soutien essentiel à la programmation et à la livraison de l'aide au développement du Canada en Haïti. |
| 53 | Formation en gouvernance et gestion des hôpitaux | 499 954,00 \$ | St. Joseph's Health System | 2009-10-23 | 2012-02-15 | Santé / Eau et assainissement/ gouvernance | Fournit la formation nécessaire à l'application de procédés de bonne gouvernance et de gestion transparente à l'Hôpital universitaire de la paix afin d'augmenter l'efficacité et le rendement des soins médicaux offerts à environ 600 000 personnes à Port-au-Prince en Haïti. Le projet vise à améliorer la prestation et l'accès à des soins de santé afin de réduire la mortalité maternelle et infantile. |
| 54 | Ressource pédagogique : Droits des enfants du monde | 51 422,81 \$ | Carrefour Tiers-Monde | 2009-11-02 | 2011-05-04 | Non affecté | Consiste en 1) la création d'un guide d'accompagnement pour un outil pédagogique créé en 2008 explorant, sous une forme journalistique, le thème des droits des enfants à Haïti, au Bénin, en Irak et en Colombie; 2) la présentation d'ateliers pour inciter les professeurs à promouvoir le respect des droits des enfants |

| | | | | | | | |
|----|--|-----------------|--|------------|------------|------------------------|--|
| | | | | | | | dans le monde, à les outiller pour ce faire et à transmettre à leurs élèves une vision éclairée, citoyenne, égalitaire et solidaire sur ces droits. |
| 55 | Séisme en Haïti - Réponse du CECI 2010 | 900 000,00 \$ | CECI - Centre d'étude et de coopération internationale | 2010-01-27 | 2010-04-30 | Intervention d'urgence | Le but du projet est de maintenir ou d'améliorer l'état de santé de la population affectée. |
| 56 | Séisme en Haïti - Réponse de Vision Mondiale Canada 2010 | 1 500 000,00 \$ | Vision Mondiale Canada | 2010-01-28 | 2010-01-29 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins immédiats et vitaux des personnes touchées par le séisme |
| 57 | Séisme en Haïti - Réponse de Médecins du Monde 2010 | 1 000 000,00 \$ | Médecins du Monde Canada | 2010-01-28 | 2010-07-31 | Intervention d'urgence | Répond aux besoins immédiats de jusqu'à 400 000 personnes à Cité Soleil, un quartier de Port-au-Prince particulièrement touché par le tremblement de terre. MdM offre des soins médicaux et chirurgicaux aux blessés qui ont besoin de soins pour trauma ainsi qu'aux personnes malades. |
| 58 | Séisme en Haïti - Réponse de CARE Canada 2010 | 1 500 000,00 \$ | CARE Canada | 2010-01-28 | 2010-07-30 | Intervention d'urgence | Fournir des secours d'urgence aux Haïtiens touchés par le séisme |

| | | | | | | | |
|-----------|--|------------------|--|------------|------------|------------------------|--|
| 59 | Séisme en Haïti - Réponse de Médecins du Monde 2010 | 1 000 000,00 \$ | Médecins du Monde Canada | 2010-01-28 | 2010-07-31 | Intervention d'urgence | Offrir des soins médicaux et chirurgicaux aux blessés qui ont besoin de soins pour trauma ainsi qu'aux personnes malades. |
| 60 | Séisme en Haïti - Appel d'urgence de la Fédération internationale de la Croix-Rouge 2010 | 10 500 000,00 \$ | Appels de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge (FICR) par l'intermédiaire de la Société canadienne de la Croix-Rouge (SCCR) | 2010-01-29 | 2012-12-31 | Intervention d'urgence | Apporter un soutien immédiat à la Société de la Croix-Rouge haïtienne en vue de fournir une aide vitale et des secours à 20 000 familles. |
| 61 | Séisme en Haïti - Hôpital de campagne de la Croix-Rouge canadienne et norvégienne 2010 | 2 800 000,01 \$ | Croix-Rouge canadienne | 2010-01-29 | 2010-07-30 | Intervention d'urgence | Administrer des soins chirurgicaux et médicaux essentiels à jusqu'à 250 000 personnes |
| 62 | Séisme en Haïti - Appel éclair du PAM pour l'appui en logistique et en télécommunications 2010 | 3 000 000,01 \$ | PAM - Programme alimentaire mondial | 2010-01-29 | 2010-07-30 | Intervention d'urgence | Assure un service de transport aérien et un soutien logistique à la communauté humanitaire, appuyant ses efforts visant à fournir une aide efficace et rapide aux populations touchées par la crise. |

| | | | | | | | |
|----|--|------------------|---|------------|------------|------------------------|---|
| 63 | Séisme en Haïti - Appel éclair de l'UNICEF 2010 | 15 000 000,00 \$ | UNICEF - Fonds des Nations Unies pour l'enfance | 2010-02-02 | 2010-12-31 | Intervention d'urgence | Offre des services de santé essentiels aux femmes et aux enfants, en mettant l'accent sur la santé maternelle et de la reproduction, et distribue des fournitures médicales d'urgence. Elle veille à ce que les femmes enceintes et les enfants aient accès à une alimentation adéquate, et assure des soins nutritionnels en vue d'atténuer le risque de malnutrition chez les femmes et les enfants de moins de cinq ans. |
| 64 | Séisme en Haïti - Appel éclair du BCAH 2010 | 1 500 000,00 \$ | BCAH - Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies | 2010-02-02 | 2010-07-30 | Intervention d'urgence | Assure la coordination des activités humanitaires internationales et locales afin que celles-ci puissent répondre aux besoins des bénéficiaires de façon efficiente et efficace. |
| 65 | Séisme en Haïti - Appel éclair pour l'aide alimentaire d'urgence du PAM 2010 | 33 000 000,00 \$ | PAM - Programme alimentaire mondial | 2010-02-02 | 2010-04-30 | Intervention d'urgence | Fournit de l'assistance alimentaire d'urgence à environ deux millions de personnes qui ont été touchées par le séisme. L'objectif premier de cette aide est de sauver des vies et de réduire l'insécurité alimentaire immédiate et aiguë des populations affectées par la crise. |
| 66 | Séisme en Haïti - Réponse d'Oxfam-Québec 2010 | 1 000 000,00 \$ | Oxfam-Québec | 2010-02-02 | 2010-04-30 | Intervention d'urgence | Aide à répondre aux besoins immédiats d'environ 8 000 familles touchées par le séisme en leur apportant des services essentiels d'eau et d'assainissement, des abris et des articles non alimentaires |

| | | | | | | | |
|----|--|-----------------|--|------------|------------|------------------------|--|
| 67 | Séisme en Haïti - Réponse d'Aide à l'enfance 2010 | 2 100 000,00 \$ | Save the Children Canada | 2010-02-02 | 2010-10-29 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins vitaux en matière de santé et de protection d'environ 10 000 familles touchées par le séisme en Haïti. |
| 68 | Séisme en Haïti - Appel éclair du DSSNU 2010 | 250 000,00 \$ | PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement | 2010-02-08 | 2011-12-31 | Intervention d'urgence | Assure des services coordonnés de sûreté et de sécurité à l'appui de l'intervention humanitaire globale de l'ONU et des organisations non gouvernementales (ONG) en Haïti. |
| 69 | Séisme en Haïti - Appel éclair de l'OPS 2010 | 1 500 000,00 \$ | OPS - Organisation panaméricaine de la Santé | 2010-02-11 | 2010-07-30 | Intervention d'urgence | Sauver des vies et à prévenir la détérioration des conditions de santé publique dans les régions touchées par le séisme. |
| 70 | Séisme en Haïti - Appel éclair du FNUAP 2010 | 500 000,00 \$ | UNFPA - Fonds des Nations Unies pour la population | 2010-02-11 | 2011-01-31 | Intervention d'urgence | Veille à ce que des services multisectoriels (soins de santé, aide juridique, soutien psychosocial) soient en place pour les Haïtiennes qui courent un risque accru de subir des actes de violence à l'égard des femmes. |
| 71 | Séisme en Haïti - Réapprovisionnement de fournitures d'urgence - Croix-Rouge canadienne 2010 | 2953827,92\$ | Croix-Rouge canadienne | 2010-02-23 | 2010-12-31 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins fondamentaux immédiats des Haïtiens touchés par le séisme. |

| | | | | | | | |
|----|---|------------------|--|------------|------------|---|---|
| 72 | Séisme en Haïti - Base administrative pour le gouvernement | 10 514 934,00 \$ | ATCO Structures & Logistics Ltd. | 2010-03-11 | 2012-03-30 | Santé, agriculture, reconstruction, gouvernance | Mettre en place des centres de travail temporaires pour des ministères du gouvernement haïtien, afin de leur permettre de mieux gérer et coordonner leur réponse au séisme. |
| 73 | Coopération volontaire en appui à la gouvernance et à l'éducation - phase II | 15 764 822,21 \$ | Consortium CECI, EUMC, Fondation Paul Gérin-Lajoie et SACO | 2010-03-29 | 2018-01-29 | Éducation / Gouvernance / Industrie /Tourisme | Renforcer les organisations et institutions haïtiennes dans les secteurs de l'éducation, de la gouvernance et du développement économique. |
| 74 | Séisme en Haïti - Programme de secours et de redressement intégré de Vision Mondiale 2010 | 6 800 000,00 \$ | Vision Mondiale Canada | 2010-03-29 | 2011-06-30 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins de base de jusqu'à 50 000 personnes touchées par le tremblement de terre en Haïti. |
| 75 | Séisme en Haïti - Redressement - Aide à l'enfance 2010 | 4 100 000,00 \$ | Save the Children Canada | 2010-03-29 | 2011-08-31 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins d'environ 43 000 personnes touchées par le séisme en fournissant des services de soins de santé et de protection de l'enfance. |
| 76 | Séisme en Haïti - Réponse WASH Oxfam Québec 2010 | 2 000 000,00 \$ | Oxfam-Québec | 2010-03-29 | 2011-03-31 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins urgents de 70 000 personnes touchées par le séisme à Port-au-Prince, à Jacmel et à Léogane. |

| | | | | | | | |
|----|---|------------------|--|------------|------------|---|--|
| 77 | Séisme en Haïti - Logements de transition - FICR 2010 | 21 770 000,00 \$ | Appels de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge (FICR) par l'intermédiaire de la Société canadienne de la Croix-Rouge (SCCR) | 2010-03-31 | 2012-05-31 | Intervention d'urgence | Aide la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) à fournir des logements de transition à 7 500 familles vulnérables touchées par le séisme. |
| 78 | Séisme en Haïti - Logements de transition - SCRC2010 | 19 150 000,00 \$ | Croix-Rouge canadienne | 2010-03-31 | 2012-07-31 | Intervention d'urgence | Aide la Société canadienne de la Croix-Rouge à fournir des logements de transition à 7 500 familles vulnérables touchées par le séisme. |
| 79 | Centre de gestion des fonds locaux - phase III | 2 960 449,36 \$ | Centre de gestion des fonds locaux | 2010-04-30 | 2012-05-22 | Gouvernance /Multi secteurs | Appuie des projets développés par des organisations communautaires locales et aide à réagir lors de situations de crise, comme le séisme de janvier 2010. |
| 80 | Fondation Crudem - Programme 2010-2015 | 2 138 651,00 \$ | Fondation Crudem | 2010-05-12 | 2015-03-31 | Éducation / Agriculture | Accroître le taux de scolarisation et les compétences pour l'emploi dans le nord d'Haïti |
| 81 | Centre de coopération - Haïti/Canada - 2010-2016 | 14 100 521,39 \$ | Ambassade du Canada en Haïti | 2010-06-21 | 2016-12-31 | Éducation / Gouvernance / Santé / Eau et assainissement / Banques / Environnement | Appuie la mise en œuvre du programme de coopération canadienne en Haïti. |

| | | | | | | | |
|-----------|--|------------------|---|------------|------------|---|--|
| 82 | Plan d'action pour Haïti - Éducation pour tous | 15 000 000,01 \$ | Fonds fiduciaires BIRD - Banque mondiale | 2010-06-22 | 2017-12-30 | Éducation / Aide alimentaire | Soutenir le plan du gouvernement d'Haïti pour la reconstruction du système éducatif, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement primaire. |
| 83 | Séisme en Haïti - Traitement des décombres du tremblement de terre par le PNUD 2010-2011 | 4 000 000,00 \$ | PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement | 2010-06-28 | 2013-06-30 | Intervention d'urgence | Aide le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Haïti à établir un site où sont acheminées et triées les énormes quantités de débris résultant du séisme. |
| 84 | Formation initiale et perfectionnement des cadres de la Police Nationale d'Haïti | 23 121 420,22 \$ | Association entre CRC Sogema Inc., l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université de Sherbrooke et le Collège de Maisonneuve | 2010-07-23 | 2021-09-30 | Gouvernance | Contribuer à la professionnalisation de la Police Nationale d'Haïti (PNH) par la formation initiale et le perfectionnement des inspecteurs et des commissaires. |
| 85 | Séisme en Haïti - Fonds de reconstruction d'Haïti | 31 296 000,00 \$ | Fonds fiduciaires BIRD - Banque mondiale | 2010-08-13 | 2013-04-30 | Éducation / Sécurité | Contribuer au financement des activités de reconstruction à la suite du séisme en janvier 2010. Le FRH a pour but d'améliorer les conditions de vie en Haïti et de renforcer les capacités du Gouvernement d'Haïti à gérer le processus de reconstruction. |
| 86 | Appui au programme de cantines scolaires | 20 000 000,00 \$ | PAM - Programme alimentaire mondial | 2010-09-01 | 2012-04-30 | Éducation / santé de base / Agriculture | Réduire la faim chronique et la dénutrition parmi les enfants d'âge scolaire, d'augmenter les taux d'inscription et de fréquentation au niveau |

| | | | | | | | |
|----|--|------------------|--|------------|------------|------------------------|---|
| | | | | | | | primaire et d'améliorer les capacités d'apprentissage des enfants. |
| 87 | Appui à la transition électorale - Appui au processus électoral Haïti | 15 500 000,01 \$ | PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement - Haïti | 2010-09-08 | 2017-09-19 | Gouvernance | Contribuer aux efforts nationaux en matière de consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance en Haïti. |
| 88 | Tremblement de terre en Haïti - Plan International Canada 2010 | 465 000,00 \$ | Plan International Canada | 2010-11-04 | 2011-11-30 | Intervention d'urgence | Améliorer les conditions de vie et à atténuer les risques graves en matière de santé et de protection qui pèsent dans ce milieu. |
| 89 | Tremblement de terre en Haïti - Handicap International Canada 2010 | 500 000,00 \$ | Humanité & Inclusion Canada | 2010-11-05 | 2011-10-31 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins fondamentaux, à améliorer les conditions de vie et à atténuer les risques graves en matière de santé et de protection qui pèsent dans ce milieu. |
| 90 | Séisme en Haïti - Appui aux collectivités d'accueil - Action contre la Faim 2010 | 215 000,00 \$ | Action contre la Faim | 2010-11-09 | 2011-08-31 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins fondamentaux, à améliorer les conditions de vie et à atténuer les risques graves en matière de santé et de protection qui pèsent dans ce milieu. |
| 91 | Tremblement de terre en Haïti - | 1 000 000,00 \$ | Médecins du Monde Canada | 2010-11-09 | 2011-11-30 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins fondamentaux, à améliorer les conditions de vie et à atténuer les risques |

| | | | | | | | |
|----|--|-----------------|--|------------|------------|------------------------|---|
| | Médecins du Monde Canada 2010 | | | | | | graves en matière de santé et de protection qui pèsent dans ce milieu. |
| 92 | Tremblement de terre en Haïti - Oxfam-Québec 2010 | 900 000,00 \$ | Oxfam-Québec | 2010-11-09 | 2011-05-31 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins fondamentaux, à améliorer les conditions de vie et à atténuer les risques graves en matière de santé et de protection qui pèsent dans ce milieu. |
| 93 | Choléra en Haïti - Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) 2010 | 2 450 000,00 \$ | OPS - Organisation panaméricaine de la Santé | 2010-11-12 | 2011-12-30 | Intervention d'urgence | Soutient la collaboration de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) avec le MSPP dans le but de coordonner l'intervention générale face à l'épidémie de choléra ainsi que pour offrir un soutien et des conseils techniques aux autorités et aux partenaires du Cluster voué à la lutte contre cette maladie. |
| 94 | Séisme en Haïti - Appui aux collectivités d'accueil - CECI 2010 | 1 100 000,00 \$ | CECI - Centre d'étude et de coopération internationale | 2010-11-12 | 2011-07-31 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins fondamentaux, à améliorer les conditions de vie et à atténuer les risques graves en matière de santé et de protection qui pèsent dans ce milieu. |
| 95 | Séisme en Haïti - Gestion des déchets liquides - Vision Mondiale Canada 2010 | 900 000,00 \$ | Vision Mondiale Canada | 2010-11-12 | 2011-12-31 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins fondamentaux, à améliorer les conditions de vie et à atténuer les risques graves en matière de santé et de protection qui pèsent dans ce milieu. |

| | | | | | | | |
|------------|--|-----------------|---|------------|------------|----------------------------------|---|
| 96 | Choléra en Haïti - Oxfam-Québec 2010 | 550 000,00 \$ | Oxfam-Québec | 2010-11-17 | 2011-02-28 | Intervention d'urgence | Contenir la flambée de choléra tout en appuyant la réponse médicale qui traite les cas confirmés de la maladie. |
| 97 | Choléra à Cité Soleil, en Haïti - Médecins du Monde Canada 2011 | 1 400 000,00 \$ | Médecins du Monde Canada | 2010-12-03 | 2012-03-31 | Intervention d'urgence | Renforcer la capacité des structures sanitaires actuelles à Cité Soleil à soigner le choléra afin qu'elles puissent répondre à de futures éclosions de choléra, étant donné qu'on prévoit que la maladie devienne endémique en Haïti. |
| 98 | Choléra en Haïti - Vision Mondiale Canada 2010 | 1 300 000,00 \$ | Vision Mondiale Canada | 2010-12-13 | 2011-02-28 | Intervention d'urgence | Donner un accès à de l'eau potable à 120 000 habitants de Port-au-Prince. |
| 99 | Choléra Haïti - UNICEF New York 2010 | 2 000 000,00 \$ | UNICEF - Fonds des Nations Unies pour l'enfance | 2010-12-13 | 2011-12-30 | Intervention d'urgence | Soutient la collaboration de l'UNICEF avec le gouvernement d'Haïti, l'Organisation panaméricaine de la santé et des groupes qui s'occupent des enjeux liés à la santé, à l'eau et à l'assainissement afin de lutter contre le choléra aux niveaux national et régional. |
| 100 | Séisme en Haïti - Appui à la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti | 1 379 625,81 \$ | Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti | 2010-12-20 | 2012-06-04 | Reconstruction et réhabilitation | Appuyer la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH) dans la mise en œuvre de plans et de projets de reconstruction du pays suite au séisme de janvier 2010. |

| | | | | | | | |
|------------|--|------------------|--|------------|------------|-------------------|--|
| 101 | Construction de l'hôpital départemental de l'Artibonite aux Gonaïves - I | 19 250 000,01 \$ | UNOPS - Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets | 2011-01-11 | 2017-05-31 | Santé | Contribue à la construction d'un nouvel hôpital départemental de 200 lits aux Gonaïves. |
| 102 | Construction de l'hôpital départemental de l'Artibonite aux Gonaïves - II | 10 000 000,01 \$ | UNOPS - Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets | 2011-01-11 | 2017-05-31 | Santé | Contribue à la construction d'un nouvel hôpital départemental de 200 lits aux Gonaïves. |
| 103 | Rentrée scolaire - Accès à l'éducation primaire en Haïti | 20 000 000,01 \$ | BID - Banque interaméricaine de développement | 2011-01-11 | 2018-06-30 | Éducation de base | Contribue au programme « Back-to-School » du ministère de l'Éducation d'Haïti. Le projet permet d'accorder une dispense des frais de scolarité à 35 000 enfants et fournit des fournitures scolaires (uniformes, sacs d'école, cahiers et crayons) à 35 000 autres enfants. Le projet appuie également le déblaiement des débris et la construction de 13 écoles dans les trois provinces les plus touchées par le séisme. |
| 104 | Séisme en Haïti - Programme de coopération municipale Haïti-Canada - phase 1 | 7 531 558,13 \$ | Consortium FCM, UMQ et Ville de Montréal | 2011-01-11 | 2013-12-31 | Gouvernance | Rétablir les capacités institutionnelles et administratives de la ville de Port-au-Prince et de quatre municipalités gravement touchées par le séisme du 12 janvier 2010 (Gressier, Léogane, Petit-Goâve et Grand-Goâve). |

| | | | | | | | |
|------------|--|-----------------|--|------------|------------|-------------------------------------|--|
| 105 | SOCODEVI - Programme 2007-2012 - Haïti | 750 951,00 \$ | SOCODEVI - Société de coopération pour le développement international | 2011-02-10 | 2012-02-17 | Gouvernance / agriculture / Banques | Renforcer les mouvements coopératifs et mutualistes et d'autres entreprises associatives afin d'améliorer leur performance économique, organisationnelle et de gouvernance. |
| 106 | Amélioration de la qualité de l'enseignement en Haïti | 4 000 000,01 \$ | UNESCO - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture | 2011-02-25 | 2018-03-31 | Éducation de base | Améliorer la qualité de la formation des enseignants en Haïti en appuyant le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle dans le développement d'une politique nationale pour la formation de base et la formation continue des enseignants. |
| 107 | Renforcer la sécurité alimentaire en Haïti | 2 136 844,00 \$ | Développement et Paix | 2011-03-04 | 2013-07-31 | Agriculture | Renforcer la sécurité alimentaire des populations déplacées et des zones rurales du département du Centre. |
| 108 | Séisme en Haïti - En réponse aux problèmes de santé et de nutrition - Aide à l'enfance Canada 2011 | 1 000 000,00 \$ | Save the Children Canada | 2011-03-28 | 2011-12-31 | Intervention d'urgence | Contribue à réduire la mortalité maternelle et infantile en fournissant des services intégrés de santé et de nutrition d'urgence aux personnes déplacées qui habitent dans les communes de Delmas, de Carrefour et de Port-au-Prince. |
| 109 | Choléra en Haïti - CARE Canada 2011 | 300 000,00 \$ | CARE Canada | 2011-03-29 | 2011-12-31 | Intervention d'urgence | Fournit un appui en approvisionnement en eau, assainissement et hygiène aux centres de santé et aux établissements de traitement du choléra dans le département de la Grande Anse. |

| | | | | | | | |
|------------|---|-----------------|---|------------|------------|------------------------|--|
| 110 | Coordination de l'assistance humanitaire en Haïti - Appel du BCAH 2011 | 500 000,00 \$ | BCAH - Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies | 2011-03-29 | 2011-12-31 | Intervention d'urgence | Continuer de jouer un rôle de premier plan dans la coordination des activités humanitaires internationales et locales pour contribuer à assurer une réponse efficiente et efficace aux besoins humanitaires en Haïti. |
| 111 | Gestion des camps et des services de sauvetage en Haïti - Vision mondiale Canada 2011 | 5 000 000,00 \$ | Vision Mondiale Canada | 2011-03-29 | 2012-09-30 | Intervention d'urgence | Renforcer la prestation actuelle des services et s'assurer que les normes minimales définies par le groupe sectoriel Coordination et gestion des camps sont respectées dans les camps où aucune date de transition n'a été fixée. |
| 112 | Séisme en Haïti - Services d'eau, d'assainissement et d'hygiène - CARE Canada 2011 | 500 000,00 \$ | CARE Canada | 2011-03-29 | 2011-12-31 | Intervention d'urgence | Améliorer l'accès des collectivités touchées par le séisme à l'eau salubre, aux installations d'assainissement convenables et aux bonnes pratiques d'hygiène. Le présent projet contribue à la réduction des taux de morbidité et de mortalité parmi la population la plus vulnérable au choléra et aux autres maladies d'origine hydrique à Carrefour et à Léogâne en améliorant l'accès à l'eau salubre et aux installations d'assainissement, ainsi que les pratiques sanitaires. |
| 113 | Séisme en Haïti - Services d'eau, d'assainissement et | 2 500 000,00 \$ | Oxfam-Québec | 2011-03-30 | 2012-03-31 | Intervention d'urgence | Améliorer les conditions de santé de quelque 3 500 familles touchées par le séisme (environ 17 500 personnes) à Port-au-Prince, à Gressier et à Léogâne en réduisant leur vulnérabilité aux |

| | | | | | | | |
|------------|--|-----------------|--|------------|------------|--|---|
| | d'hygiène - Oxfam-Québec 2011 | | | | | | maladies graves à transmission vectorielle et en améliorant la qualité de l'eau potable et des conditions sanitaires. |
| 114 | Choléra en Haïti - Centre d'étude et de coopération internationale 2011 | 500 000,00 \$ | CECI - Centre d'étude et de coopération internationale | 2011-03-31 | 2011-12-31 | Intervention d'urgence | Diminuer le taux d'infection et de prévenir la propagation du choléra. |
| 115 | Renforcement des capacités de commercialisation et d'exportation des artisans haïtiens | 1 276 614,00 \$ | TFO Canada | 2011-03-31 | 2013-12-19 | Industrie | Renforcer le développement et la promotion de la production artisanale afin d'augmenter les exportations haïtiennes dans les secteurs de la décoration intérieure et des cadeaux. |
| 116 | Fonds canadien d'initiatives locales (FCIL) - Haïti - 2011-2012 | 200 000,00 \$ | Ambassade du Canada en Haïti | 2011-04-01 | 2012-03-30 | Éducation / Agriculture / Agriculture | Appuyer des petits projets proposés et mis en œuvre par des organisations locales en Haïti. |
| 117 | FPGL - Appui à l'éducation de base dans la région de Labrousse | 1 007 143,00 \$ | Fondation Paul Gérin-Lajoie | 2011-05-05 | 2013-03-28 | Éducation / santé de base / Prévention de catastrophes | Permettre un accès à une éducation de base de qualité adaptée au contexte après le séisme pour les enfants du primaire de la zone de Labrousse en Haïti. |

| | | | | | | | |
|------------|---|------------------|---|------------|------------|-----------------------------------|---|
| 118 | Système de financement et d'assurances agricoles en Haïti | 19 289 841,37 \$ | Consortium DID-FADQDI | 2011-05-05 | 2019-06-30 | Banques / Agriculture / industrie | Lutter contre l'insécurité alimentaire en améliorant la rentabilité du secteur agricole en Haïti. |
| 119 | Coordination et gestion des camps, des abris d'urgence et de l'eau en Haïti - Appel de l'OIM 2011 | 3 000 000,00 \$ | OIM - Organisation internationale pour les migrations | 2011-05-17 | 2011-12-31 | Intervention d'urgence | Appuyer 19 projets liés au processus d'appel global de l'ONU en Haïti. |
| 120 | Haïti : Réhabilitation et reconstruction en éducation, santé et eau potable | 1 970 311,00 \$ | Terre sans frontières | 2011-05-17 | 2013-09-30 | Éducation / santé de base | Réhabiliter ou à reconstruire quatre écoles et un centre de santé pour plus de 163 760 bénéficiaires |
| 121 | Construction de l'hôpital départemental de l'Artibonite aux Gonaïves - III | 644 793,25 \$ | Groupe WSP Canada Inc | 2011-05-18 | 2017-05-31 | Santé | Améliorer l'accès aux services de santé spécialisés, de même que leur qualité, pour les enfants, les femmes et les hommes dans le département de l'Artibonite. Elle vise aussi à améliorer le système de santé en Haïti et à établir un modèle à reproduire dans les hôpitaux départementaux. |
| 122 | Revitalisation agricole - Haïti | 882 720,00 \$ | HOPE International Development Agency | 2011-05-19 | 2013-01-31 | Agriculture | Améliorer les moyens de subsistance des familles et des collectivités touchées par le tremblement |

| | | | | | | | |
|-----|---|-----------------|---|------------|------------|-------------------------|--|
| | | | | | | | de terre à Fon Batis et à Délis, comptant plus de 12 000 femmes, hommes et enfants. |
| 123 | Fournir des services de santé maternelle et infantile à Léogâne | 1 172 966,00 \$ | Save the Children Canada | 2011-05-19 | 2013-03-28 | Santé | Offrir des services complets de santé et de nutrition de qualité à environ 54 000 habitants de Léogâne, en Haïti. |
| 124 | Assistance humanitaire dans le secteur de la santé en Haïti - Appel de l'OPS 2011 | 2 000 000,00 \$ | OPS - Organisation panaméricaine de la Santé | 2011-05-24 | 2011-12-31 | Intervention d'urgence | La subvention accordée à l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) est destinée à onze projets qui sont mis en œuvre par l'OPS dans le secteur de la santé, et elle permet à celle-ci de remplir ses responsabilités à titre de coordonnatrice du groupe responsable de la santé. |
| 125 | Appui à la santé maternelle et périnatale par la formation initiale et continue | 1 437 864,00 \$ | Société des obstétriciens et gynécologues du Canada | 2011-05-30 | 2013-03-28 | Santé | Renforcer les capacités cliniques des professionnels de la santé (diplômés, stagiaires et résidents en obstétrique et gynécologie et autres professionnels) d'offrir des soins de santé maternelle et périnatale conformes aux standards internationaux afin de diminuer la mortalité et morbidité maternelle et néonatale en Haïti. |
| 126 | MCCC : Formation professionnelle et renouveau | 682 123,00 \$ | MCC - Mennonite Central Committee Canada | 2011-06-13 | 2012-11-30 | Éducation / Agriculture | Fournir des occasions d'apprentissage professionnel en matière d'agriculture et des métiers de la construction pour les jeunes. |

| | | | | | | | |
|-----|--|------------------|--|------------|------------|--|---|
| | économique à Désarmes | | | | | | |
| 127 | Appui à la sécurité alimentaire | 4 864 021,86 \$ | Oxfam-Québec | 2011-06-22 | 2012-12-11 | Agriculture | Contribuer à une meilleure sécurité alimentaire et à l'accroissement des revenus des populations de Léogane et Petit-Goave en Haïti. |
| 128 | Gouvernance locale pour la gestion des risques et des désastres en Haïti | 3 442 919,00 \$ | CECI - Centre d'étude et de coopération internationale | 2011-07-14 | 2013-02-13 | Gouvernance / Catastrophes et conflits | Favorisant l'articulation entre les services déconcentrés de l'État, les élus locaux et les communautés, regroupés au sein des structures départementales et communales de protection civile, dans la réduction et la gestion des risques et désastres liés aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques. |
| 129 | Améliorer la santé des mères et des enfants en Haïti | 704 925,80 \$ | International Needs Canada | 2011-11-16 | 2015-02-28 | Santé | Réduire les décès et les maladies chez les mères, les nouveau-nés et les enfants de moins de cinq ans des collectivités environnantes de Grand Rivière du Nord et de Bahon, dans le Nord d'Haïti. |
| 130 | Projet d'action en matière de logement (Champ de Mars) | 19 900 000,00 \$ | PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement | 2011-12-23 | 2017-03-28 | Infrastructures et services de base / Industrie / Reconstruction et réhabilitation | Répondre à un besoin essentiel exprimé par le gouvernement d'Haïti, soit la réinstallation des personnes déplacées lors du séisme de 2010, grâce à des solutions d'hébergement durables. |

| | | | | | | | |
|------------|---|------------------|---|------------|------------|--|---|
| 131 | Séisme en Haïti - Réponse d'urgence en santé - PAHO 2012 | 200 000,00 \$ | OPS - Organisation panaméricaine de la Santé | 2012-03-29 | 2012-12-31 | Intervention d'urgence | Coordonner les interventions humanitaires en santé, mettre en place un système d'alerte et de surveillance épidémiologique et gérer la principale filière d'approvisionnement en médicaments et en fournitures médicales pour les organisations qui répondent aux besoins humanitaires en Haïti. |
| 132 | Appels d'urgence en Haïti et au Zimbabwe - Organisation internationale pour les migrations 2012 | 1 250 100,00 \$ | OIM - Organisation internationale pour les migrations | 2012-03-30 | 2013-03-31 | Intervention d'urgence | Assurer une gestion humaine et ordonnée des populations déplacées, de promouvoir la coopération internationale dans le domaine de la migration, de faciliter la recherche de solutions pratiques aux problèmes migratoires et d'offrir une assistance humanitaire aux populations déplacées qui sont ciblées. |
| 133 | Appui à un programme de cantines scolaires durable en Haïti - 2012-2014 | 15 000 000,00 \$ | PAM - Programme alimentaire mondial | 2012-04-02 | 2014-12-31 | Éducation / santé de base / Agriculture / Aide alimentaire | Améliorer la capacité d'apprendre de 1.1 millions d'écoliers haïtiens en leur fournissant un repas chaud par jour d'école. |
| 134 | Procédure d'appel global (CAP) Haïti - CARE Canada 2012 | 1 000 000,00 \$ | CARE Canada | 2012-04-27 | 2013-07-31 | Intervention d'urgence | Offre des services en matière d'assainissement et d'hygiène aux familles qui quittent maintenant les camps pour s'installer dans des abris de transition qui ne sont pas encore dotés de latrines ni de douches. |

| | | | | | | | |
|-----|---|-----------------|--|------------|------------|---|--|
| 135 | Procédure d'appel global (CAP) Haiti - Oxfam-Québec 2012 | 2 000 000,00 \$ | Oxfam-Québec | 2012-05-01 | 2013-03-31 | Intervention d'urgence | Met en œuvre un programme complet en eau, assainissement et hygiène (WASH) pour des familles qui ont quitté les camps de déplacés pour emménager dans des abris transitionnels qui ne bénéficient pas encore de services WASH. |
| 136 | Améliorer l'efficacité de l'aide : Module de gestion de l'aide externe | 300 000,00 \$ | PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement - Haïti | 2012-12-19 | 2013-01-10 | Gouvernance / Infrastructures et services sociaux | Doter le gouvernement haïtien d'un Module de gestion de l'aide externe. |
| 137 | Assistance humanitaire aux personnes touchées par l'ouragan Sandy (Haïti) - CARE Canada 2012 | 500 000,00 \$ | CARE Canada | 2013-01-31 | 2014-04-30 | Intervention d'urgence | Fournit une assistance nécessaire à la survie à environ 24 000 personnes touchées par l'ouragan dans le département de Grand 'Anse à Haïti. |
| 138 | Assistance humanitaire aux personnes touchées par l'ouragan Sandy (Haïti) - Appel de la FICR 2012 | 350 000,00 \$ | Appels de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge (FICR) par l'intermédiaire de la Société canadienne de la Croix-Rouge (SCCR) | 2013-01-31 | 2013-10-31 | Intervention d'urgence | Fournir une aide humanitaire, par l'entremise de la Croix-Rouge haïtienne, à 8 000 familles (40 000 bénéficiaires) touchées par l'ouragan Sandy. |

| | | | | | | | |
|-----|---|-----------------|--|------------|------------|------------------------|---|
| 139 | Investir dans les personnes et les entreprises | 2 096 629,96 \$ | Habitat pour l'humanité Canada | 2013-02-13 | 2016-04-30 | Éducation / Industrie | Améliore les conditions de vie des familles du quartier pauvre de Simon Pelé à Port-au-Prince en Haïti. |
| 140 | Accroître la sécurité alimentaire et promouvoir la santé publique | 6 145 589,17 \$ | Université Laval | 2013-03-18 | 2018-10-30 | Santé / agriculture | Accroître l'accès à des aliments sains et nutritifs en quantité suffisante et à améliorer la santé de 8 000 habitants de la commune de Saint-Marc, dans la région d'Artibonite, en intensifiant et en diversifiant la production agricole, tout en faisant la promotion de la santé publique. |
| 141 | Services de santé pour les femmes et les filles en Haïti | 5 000 000,01 \$ | UNOPS - Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets | 2013-03-20 | 2018-07-31 | Santé | Appuie la reconstruction de l'Institut national de formation des sages-femmes (INFSF) et d'une clinique de maternité en Haïti. |
| 142 | Financement visant des pays en particulier - Organisation internationale pour les migrations 2013 | 1 199 910,00 \$ | OIM - Organisation internationale pour les migrations | 2013-03-28 | 2014-01-31 | Intervention d'urgence | Offriront aide et protection à environ 990 000 personnes déplacées et touchées par une catastrophe naturelle, un conflit et l'instabilité politique. |
| 143 | Assistance d'urgence en santé, eau, assainissement et hygiène en Haïti - OPS 2013 | 200 000,00 \$ | OPS - Organisation panaméricaine de la Santé | 2013-03-28 | 2014-09-30 | Intervention d'urgence | Promouvoir l'équité en matière de santé, de lutter contre la maladie et d'améliorer la qualité de vie des populations des Amériques. |

| | | | | | | | |
|-----|--|------------------|---|------------|------------|--|--|
| 144 | Appui à un programme de cantines scolaires durable en Haïti - 2013-2015 | 18 600 000,00 \$ | PAM - Programme alimentaire mondial | 2013-04-02 | 2015-06-30 | Éducation / Gouvernance / santé de base / Agriculture / Aide alimentaire | Améliorer les conditions d'apprentissage pour les jeunes filles et garçons en âge scolaire. |
| 145 | Relocalisation des familles haïtiennes - Organisation internationale pour la migration 2013 | 19 999 374,00 \$ | OIM - Organisation internationale pour les migrations | 2013-12-13 | 2015-07-31 | Reconstruction et réhabilitation / Catastrophes et conflits | Relocaliser 16 000 des familles haïtiennes (ou 52 720 personnes) les plus vulnérables vivant toujours dans des camps à la suite du séisme dévastateur ayant frappé Port-au-Prince en Haïti en janvier 2010. |
| 146 | Programme de coopération municipale Haïti-Canada - phase 2 | 20 525 722,28 \$ | Partenariat FCM et Ville de Montréal | 2014-01-30 | 2021-03-31 | Gouvernance | Renforcer les communes et fédérations partenaires du projet pour assurer une meilleure livraison des services publics, une meilleure promotion et régulation du développement local, ainsi que pour favoriser le développement économique et social. |
| 147 | Assainissement, hygiène et approvisionnement en eau potable en Artibonite et Centre en Haïti | 20 000 000,00 \$ | UNICEF - Fonds des Nations Unies pour l'enfance | 2014-03-18 | 2019-05-31 | Santé / Eau et assainissement | Réduire le nombre de morts causées par des maladies diarrhéiques en diminuant les risques sanitaires dans les zones les plus vulnérables des départements de l'Artibonite et du Centre. |

| | | | | | | | |
|------------|--|------------------|--|------------|------------|---------------------------------|---|
| 148 | Rétablir la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance en Colombie et Haïti - PAM 2014 | 2 000 000,00 \$ | PAM - Programme alimentaire mondial | 2014-03-27 | 2015-07-13 | Intervention d'urgence | Répond aux besoins alimentaires immédiats d'au plus 1,6 million de personnes touchées par une catastrophe ou déplacées à l'intérieur du pays et souffrant d'insécurité alimentaire en Colombie et en Haïti. |
| 149 | Appui à la structuration de l'entrepreneuriat haïtien | 19 694 477,91 \$ | DID - Développement international Desjardins | 2014-03-31 | 2020-03-31 | Éducation / Banques et services | Appuyer les microentreprises et petites et moyennes entreprises haïtiennes en augmentant leur accès à du soutien technique et au crédit. |
| 150 | Intervention sanitaire à Cité Soleil - Appel d'urgence d'Oxfam-Québec 2014 | 1 750 000,01 \$ | Oxfam-Québec | 2014-04-24 | 2015-03-31 | Intervention d'urgence | Améliorer l'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires, ainsi qu'aux soins de santé primaires et à la prévention et au traitement du choléra pour au moins 15 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays et installées à Cité Soleil. |
| 151 | Haïti – Aide d'urgence en santé, en eau, assainissement et hygiène à Cité Soleil – Oxfam-Québec 2015 | 1 500 000,01 \$ | Oxfam-Québec | 2015-03-30 | 2016-03-31 | Intervention d'urgence | Améliore l'accès aux installations d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement ainsi qu'aux services de protection pour plus de 8 200 personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et relocalisées à Cité Soleil. |

| | | | | | | | |
|-----|---|------------------|---|------------|------------|--|--|
| 152 | Haïti - Financement humanitaire - UNICEF 2015 | 500 000,01 \$ | UNICEF - Fonds des Nations Unies pour l'enfance | 2015-03-30 | 2016-03-31 | Intervention d'urgence | Aide à répondre aux besoins humanitaires en Haïti. |
| 153 | Haïti – Interventions en nutrition et en santé –Médecins du Monde Canada 2015 | 650 000,01 \$ | Médecins du Monde Canada | 2015-03-30 | 2016-05-30 | Intervention d'urgence | Offre des traitements contre la malnutrition aiguë grave et les maladies hydriques dans les départements du Nord-Ouest. |
| 154 | Haïti - Intervention d'urgence en santé - Organisation panaméricaine de la Santé 2015 | 400 000,01 \$ | OPS - Organisation panaméricaine de la Santé | 2015-03-31 | 2016-03-31 | Intervention d'urgence | Améliore l'efficacité et l'efficience de la prévention et du traitement du choléra en Haïti. |
| 155 | Mobilisation des recettes fiscales en Haïti - Équipement | 11 411 657,32 \$ | C2D Services Inc. | 2015-06-25 | 2022-06-30 | Gouvernance / Banques et services | Aide le gouvernement haïtien à augmenter ses capacités à générer des recettes fiscales. |
| 156 | Mission d'observation électorale en Haïti | 3 113 435,00 \$ | ParlAmericas - Parlementaires pour les Amériques | 2015-08-28 | 2017-03-01 | Gouvernance | Jouer un rôle fondamental en encourageant la tenue d'élections libres et justes en Haïti. |
| 157 | Programme de relocalisation et d'appui aux | 19 620 277,01 \$ | OIM - Organisation internationale pour les migrations | 2015-09-03 | 2018-06-30 | Santé / Infrastructures et services sociaux / Intervention d'urgence | Finaliser la fermeture de camps où vivent les personnes déplacées en Haïti de façon durable et sécuritaire afin d'améliorer leurs conditions de vie. |

| | | | | | | | |
|-----|---|------------------|--|------------|------------|---|---|
| | personnes déplacées en Haïti | | | | | / Reconstruction et réhabilitation | |
| 158 | Programme de relocalisation et d'appui aux personnes déplacées en Haïti - Suivi | 200 000,00 \$ | OIM - Organisation internationale pour les migrations | 2015-09-03 | 2015-07-10 | Santé / Infrastructures et services sociaux / Intervention d'urgence / Reconstruction et réhabilitation | Suivi et l'évaluation du projet "Programme de relocalisation et d'appui aux personnes déplacées en Haïti". |
| 159 | Appui aux cantines scolaires en Haïti | 20 000 000,01 \$ | PAM - Programme alimentaire mondial | 2015-09-21 | 2018-08-31 | Éducation / Gouvernance / santé de base / Agriculture / Aide alimentaire | Fournir un repas quotidien aux enfants avec une approche durable pour les cantines scolaires en Haïti. |
| 160 | Feuille de route Consensus Haïti | 2 497 918,01 \$ | Copenhagen Consensus Center USA, Inc | 2015-09-28 | 2017-06-30 | Gouvernance | Analyse et favorise les investissements nécessaires pour parvenir aux meilleurs résultats pour Haïti, sur le plan social, environnemental et économique, avec une utilisation optimale de chaque gourde dépensée (monnaie local). |
| 161 | Appui au Fond multidonateurs pour les élections 2015 en Haïti | 5 000 000,01 \$ | PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement - Haïti | 2015-10-08 | 2017-03-01 | Gouvernance | Appui au gouvernement d'Haïti dans la conduite des élections en 2015. |
| 162 | Mission d'observation | 1 000 000,01 \$ | OEA - Organisation des États Américains | 2015-10-09 | 2017-03-01 | Gouvernance | Jouer un rôle fondamental en encourageant la tenue d'élections justes et libres en Haïti. |

| | | | | | | | |
|-----|---|-----------------|--|------------|------------|------------------------|--|
| | électorale en Haïti - 2015 | | | | | | |
| 163 | Haïti - Assistance alimentaire d'urgence - PAM 2015 | 400 000,01 \$ | PAM - Programme alimentaire mondial | 2015-11-20 | 2015-12-31 | Intervention d'urgence | Fournit une aide alimentaire d'urgence aux ménages vulnérables touchés par la sécheresse et d'autres catastrophes naturelles. |
| 164 | Appui à la gestion de l'Hôpital des Gonaïves en Haïti | 3 712 670,09 \$ | Université de Montréal - CHUM - Centre hospitalier de l'Université de Montréal - Unité de santé internationale | 2015-11-20 | 2017-10-15 | Santé | Améliorer les pratiques managériales et médicales de l'Hôpital départemental La Providence des Gonaïves en Haïti. |
| 165 | Santé des mères et des enfants à Léogâne et Gressier | 7 566 762,55 \$ | L'Oeuvre Léger | 2016-03-10 | 2021-10-31 | Santé | Réduire les taux de mortalité chez les femmes enceintes, les nouveau-nés et les enfants de moins de cinq ans en Haïti en fournissant des appuis à quatre établissements de santé afin d'offrir des services obstétricaux et néonataux d'urgence. |
| 166 | Haïti - Intervention d'urgence en nutrition - Médecins du Monde Canada 2016 | 1 100 000,01 \$ | Médecins du Monde Canada | 2016-03-15 | 2017-03-31 | Intervention d'urgence | Contribue à la prévention et au traitement de la malnutrition aiguë sévère et de la malnutrition aiguë modérée dans les départements de l'Artibonite et du Nord-Ouest. |

| | | | | | | | |
|-----|---|------------------|---|------------|------------|---|--|
| 167 | Appui prénatal, périnatal, postnatal et nutritionnel en Haïti | 5 602 135,15 \$ | Fondation Paul Gérin-Lajoie | 2016-03-21 | 2020-03-31 | Santé | Réduire la mortalité maternelle et infantile dans les départements de la Grand 'Anse et du Sud d'Haïti à travers le renforcement institutionnel et communautaire en matière de santé, la réduction du fardeau des maladies, l'amélioration de la nutrition et la responsabilisation en matière de résultats. |
| 168 | Aide aux enfants et femmes vulnérables dans les régions frontalières en Haïti | 5 825 000,01 \$ | OIM - Organisation internationale pour les migrations | 2016-03-23 | 2018-09-30 | Éducation / Gouvernance / santé de base / Infrastructure et services sociaux divers | Prévenir la traite des personnes et à protéger les migrants haïtiens vulnérables, particulièrement les femmes et les enfants. |
| 169 | Plan d'action national en énergie propre - Haïti | 1 222 180,01 \$ | United Nations Foundation | 2016-06-10 | 2017-03-30 | Santé / Gouvernance / Énergie / Entreprises | Produire un plan d'action national pour l'énergie propre en Haïti, axé sur la restructuration du secteur de l'énergie pour les ménages et les petites entreprises et sur le remplacement ou la réduction de l'utilisation du bois et du charbon de bois. |
| 170 | Appui au continuum santé mères-enfants | 11 052 087,00 \$ | Université de Montréal – Bureau Recherche-Développement-Valorisation (BRDV) | 2016-10-05 | 2022-09-30 | Santé | Appuie la mise en place de programmes de santé pour les mères, les nouveau-nés et les enfants, en collaboration avec le ministère de la Santé et la population locale, afin de contribuer à la réduction du nombre de décès chez les mères, les nouveau-nés et les enfants dans le nord du pays. |

| | | | | | | | |
|-----|--|-----------------|---|------------|------------|------------------------|---|
| 171 | Ouragan Matthew - Aide alimentaire d'urgence en Haïti - Programme alimentaire mondial 2016 | 1 000 000,01 \$ | PAM - Programme alimentaire mondial | 2016-10-24 | 2017-03-31 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins alimentaires immédiats des personnes touchées, ainsi qu'à coordonner et à fournir l'aide. |
| 172 | Ouragan Matthew - Aide d'urgence en eau, assainissement et nutrition en Haïti - UNICEF 2016 | 900 000,01 \$ | UNICEF - Fonds des Nations Unies pour l'enfance | 2016-10-27 | 2017-03-31 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins des personnes touchées en matière d'eau, d'assainissement, de protection et de nourriture. |
| 173 | Ouragan Matthew - Aide d'urgence en santé en Haïti - Organisation panaméricaine de la Santé 2016 | 400 000,01 \$ | OPS - Organisation panaméricaine de la Santé | 2016-11-03 | 2017-03-31 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins sanitaires immédiats des personnes touchées par l'ouragan. |
| 174 | Ouragan Matthew - Articles de secours d'urgence en Haïti - OIM 2016 | 1 200 000,01 \$ | OIM - Organisation internationale pour les migrations | 2016-11-07 | 2017-03-31 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins immédiats des personnes touchées. |

| | | | | | | | |
|-----|---|-----------------|--|------------|------------|------------------------|--|
| 175 | Ouragan Matthew - Aide aux personnes affectées par l'ouragan en Haïti - CECI 2016 | 500 000,01 \$ | CECI - Centre d'étude et de coopération internationale | 2016-11-08 | 2017-04-30 | Intervention d'urgence | Aide les personnes affectées par l'ouragan à relancer leurs activités économiques et à rétablir leurs moyens de subsistance. |
| 176 | Ouragan Matthew - Réponse aux besoins immédiats en santé en Haïti - Médecins du Monde 2016 | 600 000,01 \$ | Médecins du Monde Canada | 2016-11-09 | 2017-04-30 | Intervention d'urgence | Répondre aux besoins de santé immédiats dans les régions affectées par l'ouragan Matthew. |
| 177 | Ouragan Matthew - Aide d'urgence en eau, assainissement et hygiène en Haïti - ACF 2016 | 400 000,01 \$ | Action contre la faim (ACF) - France | 2016-11-10 | 2017-02-28 | Intervention d'urgence | Contribue à satisfaire les besoins urgents en eau potable, en installations sanitaires et en pratiques d'hygiène (WASH) des personnes vulnérables touchées par l'ouragan Matthew en Haïti. |
| 178 | Ouragan Matthew - Aide en eau, assainissement, hygiène et protection en Haïti - Oxfam-Québec 2016 | 500 000,01 \$ | Oxfam-Québec | 2016-11-10 | 2017-03-31 | Intervention d'urgence | Améliorer l'eau potable, les installations sanitaires et les pratiques d'hygiène, la subsistance et la protection des personnes vulnérables touchées par l'ouragan Matthew en Haïti. |
| 179 | Compétences pour l'emploi en tourisme | 2 501 410,00 \$ | Cégep de Saint-Jérôme | 2016-11-24 | 2021-11-30 | Éducation | Accroître la prospérité des Haïtiens et Haïtiennes par l'amélioration de services en compétences |

| | | | | | | | |
|------------|---|-----------------|---|------------|------------|---|---|
| | et en hôtellerie en Haïti | | | | | | pour l'emploi dans le secteur de l'industrie touristique. |
| 180 | Observation électorale en Haïti 2016 | 300 000,01 \$ | OEA - Organisation des États Américains | 2016-12-14 | 2017-09-19 | Gouvernance | Visé à faire la promotion des élections libres et représentatives. |
| 181 | Renforcer la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants en Haïti | 7 131 832,00 \$ | Médecins du Monde Canada | 2016-12-23 | 2021-06-30 | Santé | Contribuer à la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile à travers une approche globale et intégrée favorisant la continuité des soins dans sept communes en Haïti. Le projet vise à renforcer le système sanitaire et à rendre plus accessibles des compléments essentiels en micronutriments pour les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les enfants de moins de cinq ans. |
| 182 | Informatisation du registre foncier en Haïti | 9 967 212,26 \$ | Partenariat FCM et Ville de Montréal | 2017-01-23 | 2019-11-30 | Gouvernance / Infrastructures et services sociaux | Faciliter la recherche et l'identification de titres par le grand public. |
| 183 | Déploiement d'experts canadiens à la MINUSTAH et la MINUJUSTH, services | 652 836,90 \$ | Non codé | 2017-01-26 | 2020-04-30 | Sécurité | Renforcer la capacité institutionnelle du système correctionnel haïtien et d'accroître la conformité avec les normes internationales sur les droits humains et le système correctionnel. |

| | | | | | | | |
|------------|--|------------------|--|------------|------------|-------------------------------------|---|
| | correctionnels en Haïti | | | | | | |
| 184 | Lutte contre le travail domestique des enfants en Haïti | 11 900 000,00 \$ | UNICEF - Fonds des Nations Unies pour l'enfance | 2017-03-06 | 2021-06-30 | Infrastructures et services sociaux | Protéger les enfants en domesticité provenant de familles pauvres et qui effectuent des travaux dans leurs familles d'accueil. |
| 185 | Appui au cycle électoral en Haïti - 2016-2017 | 1 100 000,01 \$ | PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement | 2017-03-15 | 2018-03-31 | Gouvernance | Aider la mise en place d'un gouvernement élu démocratiquement en Haïti. |
| 186 | Réduction de la violence contre les femmes politiciennes en Haïti | 2 233 748,01 \$ | ONU Femmes des femmes | 2017-03-23 | 2022-06-30 | Gouvernance | Réduire la violence contre les femmes durant les processus électoraux en Haïti. Le but est de combler le déficit de représentation des femmes dans le parlement et de renforcer leur autonomisation politique pour leurs permettre de participer dans les décisions qui affecte le développement et la stabilité du pays. |
| 187 | Haïti - Intervention d'urgence relative au choléra, l'eau et l'assainissement - UNICEF 2017-2018 | 1 500 000,00 \$ | UNICEF - Fonds des Nations Unies pour l'enfance | 2017-03-28 | 2018-12-31 | Intervention d'urgence | Améliorer l'accès aux services de santé de base ainsi que l'efficacité et l'efficience de la prévention et du traitement du choléra en Haïti. |

| | | | | | | | |
|------------|---|------------------|--|------------|------------|--|---|
| 188 | Accessibilité aux services judiciaires en Haïti | 21 660 000,00 \$ | ASFC - Avocats sans frontières Canada | 2017-03-29 | 2021-11-30 | Gouvernance | Mobiliser la société civile en tant qu'acteur incontournable du renforcement de la justice en Haïti afin que celle-ci joue son rôle de contreponds démocratique, gardienne de l'État de droit et pilier d'une gouvernance inclusive et responsable. |
| 189 | Améliorer la sécurité par le renforcement des relations dans la communauté en Haïti | 11 727 352,13 \$ | Mercy Corps | 2017-03-29 | 2023-03-31 | Éducation / Sécurité / Banques et services | Contre la violence chez les jeunes en Haïti en mobilisant les jeunes et les jeunes adultes et en renforçant leur autonomie afin qu'ils aient leur mot à dire dans le processus de décision communautaire. |
| 190 | Soutenir et renforcer la création de la Police nationale des frontières haïtiennes | 6 951 662,01 \$ | OIM - Organisation internationale pour les migrations | 2017-03-30 | 2023-03-31 | Gouvernance | Renforcer la capacité de la Police nationale des frontières haïtiennes à faire respecter la sécurité, à reconnaître les droits et les besoins particuliers des migrants et à équiper la Police nationale des frontières haïtiennes de dortoirs, de bureaux et d'équipement adaptés aux besoins des agents de police des frontières. |
| 191 | Haïti - Aide d'urgence en soins de santé, nutrition, eau, assainissement - CECI 2017-2018 | 1 500 000,00 \$ | CECI - Centre d'étude et de coopération internationale | 2017-04-03 | 2019-01-09 | Intervention d'urgence | Soutient la réparation des maisons endommagées, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et le rétablissement des moyens de subsistance de 22 250 personnes affectées par l'ouragan Matthew dans les départements de Grande Anse et du Sud. |

| | | | | | | | |
|------------|--|------------------|---|------------|------------|--|--|
| 192 | Services d'appui sur le terrain - Haïti | 17 200 000,00 \$ | Consortium Transtec S.A et Service Oecuménique d'Entraide | 2017-05-15 | 2022-05-31 | Éducation / Gouvernance / Santé / Eau et assainissement / Banques et services / Sécurité / Agriculture / Industrie / Aide alimentaire / Tourisme | Assurent un soutien essentiel en Haïti à la planification, à la livraison et au suivi de l'aide au développement international du Canada pour ce pays [ou région]. |
| 193 | Justice pour les mineurs détenus dans le centre de réhabilitation et la prison civile en Haïti | 744 820,42 \$ | Fondazione Terre des Hommes Italia | 2017-05-16 | 2019-07-31 | Gouvernance | Améliorer la réponse aux violations des droits des mineurs (filles et garçons) en conflit avec la loi et d'améliorer la réponse à la réintégration sociale des mineurs détenus dans les centres de réhabilitation et de la prison civile de Cabaret. |
| 194 | Sécurité communautaire et publique en Haïti | 4 017 039,29 \$ | Viva Rio | 2017-06-22 | 2020-04-30 | Gouvernance / Sécurité | Appuyer les jeunes des zones urbaines à faible revenu d'Haïti (appelées « zones populaires »), qui sont les plus vulnérables à la fois d'être victimes d'un crime et de commettre des actes de violence. |
| 195 | Renforcer la primauté du droit en Haïti - phase II | 4 000 000,00 \$ | PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement | 2017-08-02 | 2021-08-31 | Gouvernance | Renforcer les institutions policières et judiciaires et les établissements correctionnels d'Haïti pour assurer la sécurité et le respect des droits de la personne de tous les Haïtiens et leur garantir un accès à la justice. |

| | | | | | | | |
|-----|--|------------------|--|------------|------------|---|--|
| 196 | Prise en charge intégrée de la santé de la mère et de l'enfant dans l'Artibonite (PRISMA II) | 19 721 718,78 \$ | CCISD - Centre de coopération internationale en santé et développement | 2017-08-10 | 2023-02-28 | Santé | Augmenter l'offre de services de qualité en santé sexuelle et reproductive, maternelle, néonatale et des enfants de première ligne dans 8 des 15 communes du département de l'Artibonite en Haïti. |
| 197 | Inclusion financière des micros-, petites et moyennes entreprises | 6 147 903,00 \$ | FINCA Canada | 2017-08-15 | 2022-04-30 | Banques et services financiers / entreprises et autres services / Agriculture | Augmenter la portée et l'impact des services financiers en Haïti, et ainsi de soutenir une croissance économique durable. |
| 198 | Renforcement des capacités institutionnelles pénales et sécuritaires haïtiennes | 170 352,00 \$ | University of Ottawa | 2018-01-18 | 2019-07-31 | Sécurité | Renforcer l'État de droit et la stabilité à Haïti. Il fournit un soutien aux institutions haïtiennes afin de leur permettre de prendre des décisions basées sur des données probantes quant aux enjeux clés de la sécurité publique et de la justice pénale. |
| 199 | Appui au cinquième recensement général de la population et des logements en Haïti | 8 000 000,00 \$ | UNFPA - Fonds des Nations Unies pour la population | 2018-01-19 | 2022-12-31 | Gouvernance / Infrastructures et services sociaux | Augmenter la capacité de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) afin de planifier et de mettre en œuvre le cinquième recensement général de la population et des logements. |

| | | | | | | | |
|-----|--|------------------|---|------------|------------|--|---|
| 200 | Renforcer les systèmes nationaux pour améliorer la gestion et la réponse aux catastrophes naturelles | 14 150 000,00 \$ | UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMM | 2018-03-08 | 2020-12-31 | Autres multisecteurs / Intervention d'urgence / Reconstruction et réhabilitation | Renforcer les systèmes nationaux en Haïti afin de mieux gérer et répondre aux désastres naturels. |
| 201 | Transformer le marché des fours et des énergies propres en Haïti | 20 000 000,00 \$ | United Nations Foundation | 2018-03-12 | 2024-04-01 | Santé / Énergie / Autre multisecteurs / Entreprises | Restructurer et dynamiser le marché des fours efficaces et des énergies propres afin de permettre, à la fois, de protéger l'environnement, d'améliorer la santé des femmes et des enfants tout en renforçant le pouvoir économique de celles-ci dans les nouvelles chaînes de valeurs de production et de mise en marché des fours et des sources d'énergies propres. |
| 202 | Renforcer l'accès égalitaire et inclusif à l'enregistrement des naissances en Haïti | 7 000 000,00 \$ | UNICEF - Fonds des Nations Unies pour l'enfance | 2018-03-21 | 2022-09-30 | Santé / Gouvernance | Améliorer l'accès de tous les Haïtiennes et les Haïtiens à des services d'enregistrement des naissances de qualité en renforçant le cadre institutionnel et légal de l'État civil d'Haïti et d'autres ministères concernés. |
| 203 | Cantines scolaires et achats locaux en Haïti | 40 000 000,00 \$ | PAM - Programme alimentaire mondial | 2018-03-23 | 2022-05-01 | Éducation / santé de base | Réduire la faim et la malnutrition chez les enfants ainsi qu'à augmenter le taux de scolarisation, notamment des filles, en Haïti. Il vise aussi à stimuler l'économie locale de façon durable par l'entremise d'achats d'aliments locaux faits notamment auprès de femmes productrices et |

| | | | | | | | |
|-----|--|------------------|--|------------|------------|---------------------|---|
| | | | | | | | entrepreneures, leur permettant ainsi de saisir davantage d'occasions de contribuer à leur propre réussite économique et à celle de leurs collectivités. |
| 204 | Renforcer la profession et les services des sages-femmes en Haïti | 15 000 000,00 \$ | UNFPA - Fonds des Nations Unies pour la population | 2018-03-23 | 2022-11-30 | Santé | Contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale en Haïti en améliorant la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles dans quatre départements du pays mal desservis (Grande Anse, Sud-Est, Nippes et Nord-Ouest). |
| 205 | Améliorer les services de santé intégrés pour les femmes, les adolescentes et les enfants en Haïti | 26 000 000,00 \$ | UNFPA - Fonds des Nations Unies pour la population | 2018-03-28 | 2023-03-31 | Santé / Gouvernance | Améliorer la santé sexuelle et de la reproduction des femmes et des adolescentes et la santé des nouveau-nés et des enfants dans les deux départements du grand Sud d'Haïti les plus affectés par l'ouragan Mathieu en octobre 2016. |
| 206 | Appui à la gouvernance locale inclusive en Haïti | 15 567 832,09 \$ | PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement | 2018-03-29 | 2024-03-31 | Gouvernance | Renforcer la capacité des populations locales d'Haïti à participer au développement de leur communauté, de façon à ce que toutes les femmes et tous les hommes des communautés urbaines ou rurales, puissent bénéficier de services publics décents et d'opportunités économiques diversifiées. |

| | | | | | | | |
|------------|---|------------------|--|------------|------------|---|--|
| 207 | Améliorer l'accès des filles au secondaire en Haïti | 25 000 000,00 \$ | Fonds fiduciaires BIRD - Banque mondiale | 2018-04-13 | 2022-03-08 | Éducation | Améliorer la réussite scolaire des filles et adolescentes vulnérables au premier cycle secondaire, dans la région du Grand Sud. |
| 208 | Voix et leadership des femmes - Haïti | 8 299 970,88 \$ | CECI - Centre d'étude et de coopération internationale | 2018-11-08 | 2022-09-13 | Gouvernance | Démontrer le rôle crucial que jouent les organisations de défense des droits des femmes et les organisations féministes à l'appui de l'égalité des genres. |
| 209 | Développement des filières cajou, mangue et maraîchage au bénéfice des femmes et des jeunes | 4 998 828,00 \$ | SUCO - Solidarité Union Coopération | 2019-03-13 | 2024-12-31 | Agriculture / Autres multi secteurs | Améliorer le bien-être économique et à réduire la vulnérabilité des Haïtiennes et des Haïtiens vivant en milieu rural dans le département du Sud en Haïti. |
| 210 | Solutions adaptées et innovatrices aux opportunités de marchés agroalimentaires en Haïti | 13 000 000,00 \$ | Papyrus S.A. | 2019-03-15 | 2024-12-31 | Agriculture / Autres multi secteurs / Prévention des catastrophes | Renforcer la filière maïs dans les départements du Sud et de l'Artibonite en Haïti. |
| 211 | Revalorisation du jardin créole | 5 000 000,00 \$ | Agronomes et Vétérinaires sans Fron | 2019-03-25 | 2024-05-31 | Agriculture / Autres multi secteurs | Développer les filières des systèmes agroforestiers à base de café et de cacao dans le département du Sud en Haïti. |

| | | | | | | | |
|------------|---|------------------|--|------------|------------|-------------------------------------|---|
| 212 | Adaptation climatique et valorisation économique des filières agricoles en Haïti | 13 000 000,00 \$ | CECI - Centre d'étude et de coopération internationale | 2019-03-27 | 2024-09-30 | Agriculture / Autres multi secteurs | Améliorer le bien-être économique et réduire la vulnérabilité d'environ 4 200 ménages ruraux de cinq communes du département de la Grand 'Anse en Haïti. |
| 213 | Haïti - Intervention d'urgence relative au choléra - Solidarités International 2019 | 700 000,00 \$ | Solidarités International | 2019-05-24 | 2020-03-31 | Aide humanitaire / Santé | Améliorer la réponse immédiate aux cas de maladies diarrhéiques. |
| 214 | Haïti - Intervention d'urgence relative au choléra - Médecins du Monde Canada 2019 | 500 000,00 \$ | Médecins du Monde Canada | 2019-05-30 | 2020-05-31 | Aide humanitaire / Santé | Réduire la morbidité et la mortalité liées à l'épidémie de choléra. |
| 215 | Filière café productive, inclusive et adaptée aux changements climatiques en Haïti | 13 000 000,00 \$ | Oxfam-Québec | 2019-09-05 | 2025-06-30 | Agriculture / Autres multi secteurs | Améliorer le bien-être économique et réduire la vulnérabilité d'environ 3,000 familles des départements du Sud et de la Grand 'Anse en Haïti. |
| 216 | Élargir l'accès à la santé et aux droits | 2 000 000,00 \$ | Partners In Health Canada | 2019-12-10 | 2023-03-31 | Santé / Gouvernance | Comblent les lacunes en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs (SDSR) des femmes et des filles en Haïti. Plus particulièrement, ce projet renforce et élargit les travaux antérieurs sur |

| | | | | | | | |
|-----|---|-----------------|--|------------|------------|----------|--|
| | des femmes et des filles en Haïti | | | | | | la violence sexuelle et fondée sur le sexe (VSFS) et l'égalité des sexes dans les onze sites cliniques du Bas Artibonite et du Plateau central. |
| 217 | Soutien des transitions d'opérations de maintien de la paix en Haïti et au Soudan | 3 000 000,00 \$ | UNDP – Peacebuilding Fund (PBF) | 2020-03-19 | 2021-03-31 | Sécurité | |
| 218 | Appui à la gouvernance locale inclusive | 432 167,91 \$ | PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement | 2020-05-08 | 2024-03-31 | Santé | Renforcer la capacité des populations locales d'Haïti à participer au développement de leur communauté, de façon à ce que toutes les femmes et tous les hommes des communautés urbaines ou rurales, puissent bénéficier de services publics décentes et d'opportunités économiques diversifiées. |
| 219 | Renforcer la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants en Haïti - Réponse au COVID-19 | 1 782 955,00 \$ | Médecins du Monde Canada | 2020-07-16 | 2021-06-30 | Santé | Contribuer à la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile à travers une approche globale et intégrée favorisant la continuité des soins dans sept communes en Haïti. |
| 220 | Santé des mères et des enfants à Léogâne et Gressier - | 1 400 000,00 \$ | L'Oeuvre Léger | 2020-07-16 | 2021-10-31 | Santé | Réduire les taux de mortalité chez les femmes enceintes, les nouveau-nés et les enfants de moins de cinq ans en Haïti en fournissant des appuis à |

| | | | | | | | |
|-----|---|----------------------------|------------------------------------|------------|------------|------------------------|---|
| | Réponse au COVID-19 | | | | | | quatre établissements de santé afin d'offrir des services obstétricaux et néonataux d'urgence. |
| 221 | Appui à une meilleure intégration des femmes dans la police nationale d'Haïti | 3 016 778,50 \$ | Cowater International Inc. | 2020-10-16 | 2022-12-31 | Gouvernance / Sécurité | Augmenter le nombre de femmes policières au sein de la Police nationale d'Haïti (PNH), ce qui contribue à améliorer la sécurité et la paix au pays, notamment, dans les zones desservies par le projet. |
| 222 | De l'incarcération à la réinsertion : Femmes et mineurs incarcérés en Haïti | 370 500,00 \$ | Fondazione Terre des Hommes Italia | 2021-07-19 | 2022-06-30 | Gouvernance | Créer les conditions favorables à une réintégration réussie des femmes et des mineurs incarcérés en Haïti après leur libération. Le projet vise également à lutter contre la récidive, à réduire la violence et à prévenir la déstabilisation sociale en Haïti. |
| | Montant total des programmes | 1 484 596 644,12 \$ | | | | | |

